

LA LÉGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS ET DES VOLONTAIRES DE LA RÉVOLUTION NATIONALE EN INDOCHINE

Tout en s'en défendant,
la Légion française des Combattants fut un ersatz de parti unique.
Née de la fusion des différentes associations d'anciens combattants,
elle fut élargie aux combattants des derniers conflits et,
par le biais des Volontaires de la Révolution nationale, à tous les Français méritants.
Sa fonction première fut de diffuser la propagande du régime,
c'est-à-dire de faire prendre des vessies pour des lanternes,
en présentant le signataire de l'armistice du 24 juin 1940
comme le sauveur de la France,
et la défaite du pays comme celle de la démocratie.

L'adhésion était conditionnée par la signature d'un serment, renouvelé lors de
grandes cérémonies publiques solennelles. Littéralement, ce serment ne mentionnait
pas la soumission à un chef à la mode fasciste. Mais souvent, tout y conduisait :
présence de grands portraits du maréchal Pétain, discours.

L'origine de ces cérémonies est troublante : dans leur principe, elles semblent puiser
dans de vieilles traditions d'allégeance ; par leur caractère public aux rituels hitlériens.

Au programme : « obéissance absolue », « appui sans réserve », « vénération
profonde », « ferveur », « indicible émotion étreignant l'assistance », *et coetera*.

Piétinant la séparation des Églises et de l'État, la Légion enrôla massivement les
clergés, et d'abord le catholique, au service de la légitimation du Maréchal, la « divine
surprise », le « prophète », le « Chef établi par Dieu pour gouverner la France »,
« l'initiateur de notre salut », le « symbole déjà entré vivant dans l'immortalité ».

Sa rhétorique emprunte d'ailleurs largement au registre religieux, appelant au
recueillement, au don de sa personne, au sacrifice, à l'expiation, au vibrant acte de foi,
à la rédemption, au service d'une mission sacrée...

Sa phraséologie ampoulée et pléthorique, farcie de majuscules fautives, semble avoir
été proportionnelle à son impuissance.

Pour faire accroire qu'un vieillard de 85 ans représentait l'avenir de la France,
un culte intensif de la personnalité fut mis sur pied à base d'affiches géantes, de
portraits, d'images pieuses, de billets de banque, de timbres, de livres, de rubriques « le
Maréchal a dit » émaillant les journaux — voire les publications officielles comme le
Bulletin administratif du Cambodge —, de films, de projections de son portrait dans les
cinémas, de bustes, de stades à son nom, d'une coupe de football (ex-Léo-Lagrange),
d'un monument (laissé à l'état de projet), de célébrations de son anniversaire chaque 1^{er}
mai, et d'une présence dans toutes les manifestations publiques : arbres de Noël,
kermesses, courses hippiques comprises...

Prétendant puiser dans la Nation elle-même les moyens de sa renaissance,
pour mieux condamner ceux qui continuaient la lutte aux côtés des Alliés,
cette propagande préparait sournoisement les esprits à une collaboration plus ou
moins active avec les fascismes momentanément vainqueurs (l'« Europe nouvelle », la
« sphère de coprosperité asiatique »).

Profitant du désarroi causé par la débâcle, mobilisant sans cesse ses troupes dans de louables activités caritatives au bénéfice des prisonniers de guerre et des victimes des bombardements alliés, elle se présentait comme un instrument réconfortant d'unité nationale, lors même qu'elle excluait à grands guides francs-maçons, juifs, et plus encore les suppôts de la « dissidence » stigmatisés avec virulence, dénoncés et incarcérés avec une cruauté sans faille.

LA LÉGION DANS LE TEXTE

Le Maréchal PÉTAÏN parle à la Nation
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 13 octobre 1940)

De la lumière, beaucoup de lumière vient de nous parvenir sur les intentions et les espoirs du gouvernement français, par l'intermédiaire d'un message du Maréchal Pétain, radiodiffusé le 10 octobre.

Nous n'en connaissons encore qu'un résumé, important toutefois, et il faudra attendre la réception du *Journal officiel* pour en avoir autre chose que les grandes lignes et pouvoir en tirer des conclusions exactes

*
* *

Le Maréchal a passé en revue, l'économie politique, l'économie intérieure, le problème monétaire nouveau, les questions sociales, la suppression des grèves et du lock-out, les organisations professionnelles et les organisations de la jeunesse, les méfaits des trusts et des organisations politiques avouées ou camouflées.

Il a fait appel pour appuyer, soutenir sa Révolution, aux Anciens Combattants constitués en un unique groupement « La Légion des A. C. ». Il a demandé à tous la fraternité nationale, mais a aussi préconisé la hiérarchie issue du travail et du talent, au lieu de l'égalité individuelle qui met au même rang, le savant et l'amuseur, le producteur et le spéculateur, le travailleur et le chômeur professionnel.

Du côté national, il poursuivra réparation du pays, dans sa population, dans son administration, dans tous les services, civils et militaires, dans la production.

Déjà des commentaires de presse étrangère ont loué hautement les déclarations et les intentions du Maréchal Pétain, en insistant sur son courage émouvant et son patriotisme constructif.

*
* *

La France aux Français a été une des premières expressions heureuses du Chef de l'État. Elle engendre, cette expression, des devoirs sévères à tous les Français autant qu'à nos dirigeants.

Ne l'oublions pas.

*
* *

On sait que le Maréchal Pétain a constitué « La Légion des Anciens Combattants » pour soutenir, diffuser, défendre même la Révolution nationale.

Qu'attendez-vous, Anciens Combattants de Cochinchine, pour abandonner votre attitude passive et la discussion de vos petits intérêts matériels et songer d'abord à ceux de la Nation ?

Formez votre Légion. Envoyez ensuite votre adhésion totale à la Légion nationale.

Vous ne manquerez pas d'occupations si vous savez choisir des chefs nationaux préoccupés seulement de la Patrie meurtrie et non de leur prestige personnel. Plus de bateleurs et de profiteurs. Songez que si les infirmités sont parfois pitoyables, elles ne constituent pas toujours des titres de noblesse.

Il faut que tous les Anciens Combattants, à tour de rôle, fassent partie de l'Etat-Major de la Légion de Cochinchine.

Tous ont été déclarés bons pour se faire casser la gueule, et ils sont aussi tous bons pour réparer les fautes et les dégâts.

Réveillez-vous, Anciens Combattants, une fois de plus le devoir vous attend. Formez votre Légion !

Débarrassez-vous des importuns, des bourreurs de crâne, n'aliénez pas votre liberté, vos moyens, vos droits et n'attendez pas la constitution de ligues nouvelles pour faire le travail qui vous est demandé.

Le Maréchal Pétain vous appelle !

A. BRETON

La Légion française des Combattants
sera bientôt instituée en Indochine ¹
(*L'Écho annamite*, 3 janvier 1941)

Par arrêté du Gouverneur général est promulguée en Indochine la loi du 29 août 1940, créant la Légion Française des Combattants. Cette loi est ainsi conçue :

Article premier — La Légion française des Combattants est l'organe unique par lequel s'exerce, sur les plans civique, social et moral, l'action des Anciens Combattants.

Art. 2. — La Légion française des Combattants a pour mission : 1° de grouper au service du pays tous les Anciens Combattants ; 2° d'assurer la collaboration des anciens combattants à l'œuvre des pouvoirs publics dans le cadre des communes, des départements, des provinces et de la nation.

Art. 3. — La Légion française des Combattants est reconnue d'utilité publique. Elle a rang officiel. Les honneurs sont rendus à son drapeau national.

Art. 4. — Peuvent être membres de la Légion française des Combattants tous les titulaires de la carte du combattant, ainsi que les combattants de la guerre de 1939-1940 dont la désignation se fera dans les conditions fixées par arrêté du Ministre, Secrétaire d'État à la Défense nationale.

Art. 5. — Toutes les associations actuellement existantes qui ont pour objet exclusif ou principal de grouper les anciens combattants sont dissoutes. Leurs biens meubles et immeubles sont dévolus à la Légion française des Combattants.

Demeurent autorisées les amicales régimentaires et les groupements amicaux corporatifs des anciens combattants.

Art. 6 — Les sociétés mutuelles d'anciens combattants, y compris celles formées par les associations dissoutes, continueront à fonctionner dans les conditions prévues par leurs statuts, sous réserve qu'elles constituent entre elles des fédérations nationales mutuelles d'anciens combattants.

¹ Sur injonction de Vichy : CAOM, FM 17, 1 TEL/683, d'après Sébastien Verney, *ICV*, p. 159.

Art. 7. — Les associations ayant pour objet de soigner ou de rééduquer les invalides de guerre et dont le maintien aura été reconnu nécessaire par arrêté du Secrétaire général du Combattant, ainsi que les associations destinées à venir en aide aux veuves, orphelins ou ascendants des soldats morts pour la France, continueront à subsister, sous réserve qu'elles se groupent en fédérations nationales d'œuvres de guerre.

SYNDICAT DES PLANTEURS DE CAOUTCHOUC
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 8 janvier 1941)

Le Président donne connaissance d'une lettre dans laquelle le colonel Sée fait connaître les raisons pour lesquelles les Anciens Combattants, dont la Fédération a été dissoute, ne peuvent être, pour l'instant, représentés au sein de la Chambre syndicale et demande qu'on réserve leur place jusqu'à leur réorganisation en Légion du Combattant.

La Chambre accepte cette démission. Les Anciens Combattants seront invités à désigner leur représentant dès que faire se pourra.

LE MARÉCHAL PÉTAIN

APPELS
aux
FRANÇAIS
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 16 mars 1941)

Nous devons à l'obligeance de notre camarade Aviotte ², un ancien combattant, Grand blessé toujours prêt à servir, la bonne fortune d'avoir en mains des documents concernant l'action du Maréchal Pétain et les premiers numéros du « Légionnaire », journal de la Légion française des Anciens Combattants dont le Maréchal Pétain est le Président vénéré. D'autre part, l'Amicale Cochinchinoise des Anciens Combattants s'occupe de faire distribuer à ses membres des exemplaires du « Légionnaire ».

Nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs, chaque semaine, ce qui leur importe de mieux connaître à propos de l'action du Chef de l'Etat et particulièrement les Appels et Messages lancés par le Maréchal Pétain, à la France et à son Empire, par la voie de la Presse et de la Radio, dont nous n'avons connu bien souvent que des résumés ou des interprétations.

Les mots, les pensées, les formules que l'on retrouvera en lisant ces appels pathétiques entrent dans la légende de la nouvelle phase de l'Histoire de France. Après les Invasions, le Moyen Age, le Grand Siècle, la Révolution, l'Empire, la République, voici la Rénovation française.

Nous avons la tristesse de vivre à l'aurore de cette phase poignante de l'Histoire de la France, mais nous aurons le devoir et la joie d'apporter au « Rénovator » le concours total de notre esprit, de notre cœur, de notre activité, pour que la France vive fière et douce, toujours.

A. BRETON

² Henri Aviotte : pâtissier-confiseur 159, rue Catinat, Saïgon.

Constituée en avril 1941 à Hanoï,
la Légion eut pour chef fédéral le capitaine de vaisseau Jouan
et comme chefs locaux :

- au Tonkin : Pierre Barth, directeur de [Denis frères](#) ;
- en Annam : Dominique Lafferranderie, directeur de l'enseignement ;
 - en Cochinchine : l'avocat Pierre Pâris,
puis Maurice Cuny, directeur de la maison [Ogliastro](#) (voir encadré),
et l'administrateur Jean Parisot ³ ;
 - au Laos : l'administrateur Pierre-Joseph Allemand,
né le 15 juin 1896 à Gap, chevalier de la Légion d'honneur ;
 - au Cambodge : Jean-François Truc,
né le 15 avril 1889, inspecteur du travail, inspecteur des affaires administratives,

Les audiences de l'Amiral Decoux
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 avril 1941)

Hanoï, le 19 avril (Arip). — [...] Dans la matinée, le Chef de la Colonie a réuni les Présidents et vice-Présidents des Unions locales de la Légion française des Anciens Combattants : M^e Pâris et M. Cazale pour la Cochinchine, MM. Barth ⁴, et Nadaillat pour le Tonkin, M. Lafferranderie et Lavigne ⁵ pour l'Annam, MM. Truc et Colas ⁶ pour le Cambodge, MM. Allemand et Boutin ⁷ pour le Laos.

LÉGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS (*L'Avenir du Tonkin*, 21 avril 1941)

Les Anciens Combattants désireux de s'inscrire à la Légion sont informés que :

1. — les anciens membres de l'A.T.A.C. recevront directement des bulletins d'adhésion,
2. — les Anciens Combattants qui ne faisaient pas partie de l'A T. A C. trouveront d'ici quelques jours des bulletins d'adhésion et les renseignements nécessaires aux Maisons du Combattant de Hanoï et de Haïphong, aux Direction des Grands Services et dans toutes les Résidences.

Le Président,
P. BARTH

³ Jean Paul Parisot : né le 14 septembre 1901 à Paris. Entré le 19 novembre 1925 dans les services civils de l'Indochine (Cochinchine). Breveté de langue annamite (*L'Écho annamite*, 15 janvier 1929). Préfet de la région Saïgon-Cholon. Marié le 10 avril 1948 à Paris avec Tido Tiane Phetsarath. Chevalier de la Légion d'honneur du 30 décembre 1948 comme capitaine au bureau de recrutement de Saïgon. Décédé le 14 novembre 1958.

⁴ Marie Joseph Pierre Barth (Vézelize, Meurthe-et-Moselle, 25 février 1897-Cannes, 23 février 1981) : frère d'Henri Barth, ingénieur de la Société indochinoise forestière et des allumettes à Benthuy.

⁵ Paul-Justin-Marie Lavigne (Lourdes, 12 janvier 1885-Nice, 8 février 1978) : marié à Geneviève Goudemant, fille d'[Henri Goudemant](#) (1862-1938) : entrepreneur de travaux publics au Tonkin et en Annam.

Résident maire de Hué (1936), puis de Tourane (1939-1943).

⁶ Raoul Lucien-Michel Colas (Reims, 28 mars 1891-Haïphong, 11 mai 1951) : inspecteur des Douanes et Régies, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire. Gérant de [Develey et Jasmin](#), transitaire à Haïphong (mars 1950).

⁷ André Boutin (Saint-Jean-d'Angély, 15 août 1898-Dreux, 13 juillet 1984) : il effectue toute sa carrière à Sam-Neua, avant d'être muté en Cochinchine en septembre 1941 comme président de la commission locale d'hygiène, puis inspecteur du travail. Officier de la Légion d'honneur (*JORF*, 5 mars 1952).

On voit ci-dessous que
la Légion n'est pas encore opérationnelle en Cochinchine lors des fêtes du 1^{er} mai
cependant que certains de ses dirigeants y participent comme Jouan ou Pâris.

FÊTE NATIONALE DU TRAVAIL ET DE LA CONCORDE SOCIALE
Le 1^{er} mai 1941 à Saïgon

Une cérémonie solennelle à la Chambre d'agriculture
(*L'Écho annamite*, 2 mai 1941)

.....
C'est dans le cadre de la Chambre paysanne de Cochinchine, parée de drapeaux tricolores et de verts feuillages, que s'est déroulée cette manifestation de l'union franco-indigène, à laquelle assistaient : MM le général Pellet, le contre-amiral Bérenger, le procureur général Lafrique, Commandant Jouan ⁸, H. de Lachevrotière, Bussière, Esquivillon, Brasey, Lorenzi, Schneyder, Haelewyn, Pâris, Marquis, etc., etc.

M. le gouverneur Rivoal et sa suite furent reçus par M. Mariani, président de la Chambre d'agriculture, entouré de MM. Guillemet, Peysson, Comte, Philippe, Brunet, De Ligondès, Balencie, Torreilles, Bui-Quang-Chièu, le *doc phu* Huynh Ngoc-Binh, le *phu* Trân-thai-Nguyên, etc., etc. Quand chacun eut pris place dans la vaste salle de réunion de nos élus agricoles, M. Mariani lut le discours que nous reproduisons ci après :

Discours de M. [Mariani](#)

Légion française des combattants
(*La Vérité (Phnom-penh)*, 14 mai 1941)

LISTE des membres du Comité provisoire de l'Union locale du Cambodge de la Légion française des Combattants :

MM. Truc, inspecteur des Affaires administratives au Cambodge, ancien combattant 1914-1918, sous-lieutenant d'Artillerie de réserve, président ;

Colas, inspecteur des Douanes et Régies au Cambodge, lieutenant d'Artillerie de réserve, ancien combattant 1914-1918, Légion d'honneur, Croix de Guerre, Vice-président ;

⁸ Le capitaine de vaisseau Jouan était fréquemment appelé commandant. Chef du cabinet militaire du gouverneur général, il fut nommé à la tête de la Légion et reçut en outre la lourde tâche de gérer le Commissariat aux affaires japonaises (C.G.R.F.J.).

Brisset ⁹, Directeur de l'usine des eaux et d'électricité, Légion d'honneur à titre militaire, croix de Guerre, Chef d'Escadron de réserve d'artillerie coloniale, membre ;

Le Flem, Directeur de la Banque Agricole, Légion d'honneur à titre militaire, Croix de Guerre, membre.

Pierga, ancien élève Centrale, ingénieur T. P., Légion d'honneur à titre militaire, Croix de Guerre, combattant des deux guerres, membre ;

Verne, Directeur Imprimerie Portail, président Section Cambodge médaillés militaires, membre ;

S, A. R. Monireth, Croix de Guerre 1939 avec palme membre ;

Desrues, industriel, Croix de Guerre 1939, combattant volontaire, membre ;

Paquier, proviseur Lycée Sisowath, Croix de Guerre, membre ;

Ragain, docteur Médecine, Croix de Guerre membre.

Le capitaine de frégate Ducoroy
(*L'Écho annamite*, 19 mai 1941)

Hanoï, 19 mai. — Le capitaine de frégate Ducoroy [a été] détaché au gouvernement général de l'Indochine pour coordonner l'activité des légions de combattants, des œuvres de jeunesse et des sports [...] (Arip)

⁹ Louis Émile Victorien Brisset (Nemours, Seine-et-Marne, 24 juillet 1891-Paris XVe, 7 mai 1973) : capitaine sorti du rang. Directeur de la [Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine](#) en Cochinchine (1930-1941) avec un intermède comme directeur de la Société indochinoise d'électricité à Haïphong (1935). Directeur de la CEEI à Pnom-Penh (1941) et membre du comité directeur de la Légion française des combattants et des volontaires de la Révolution nationale au Cambodge (mai 1941). Demande l'éviction de Roger Lascaux, avocat du Protectorat. Acquitté par la [cour de justice de l'Indochine](#) (27 mai 1948). Inspecteur de la [Société indochinoise d'électricité](#) (*L'Entente*, 30 mars 1950).

Légion française des combattants
(Union locale du Tonkin)
(Supplément au n° 4650 de la *Volonté indochinoise*, 13 juin 1941)

- 1 AGARD Adolphe, Hanoï
- 2 AGOSTINI Dominique, Hondau
- 3 AIME Hubert, Haïphong
- 4 ALBERTINI Joseph, Hanoï
- 5 ALCOUFFE Adrien, Nam-dinh
- 6 AMBROSI Dominique, Cal-ba
- 7 ANDREANI Mathieu, Phu-tho
- 8 ANDREANI Charles, Hanoï
- 9 ANDRIEU Louis, Haïphong
- 10 ANGLIONIN Gustave, Haïphong
- 11 ANTHONY Charles, Haïphong
- 12 APPERT Gaston, Kien-an
- 13 ARNOUX Patrice, Haïphong
- 14 ARAUD Pierre, Hanoï
- 15 AUDE Rémi, Haïphong
- 16 ARRETEAU André, Hung-yên
- 17 BARTH Pierre, Hanoï
- 18 RABIN Pierre, Hanoï
- 19 BADEAU François, Gia-lam
- 20 BARBERO Marius, Hanoï
- 21 BARRÉ-VILLENEUVE, Phu-lang-thuong
- 22 BALAGUER Charles, Hanoï
- 23 BALAVOINE Richard, Hanoï
- 24 BARBOTIN Pierre, Hanoï
- 25 BARJAVEL Jean, Hanoï
- 26 BARREAU Paul, Hanoï
- 27 BARTHOUET Arnaud, Hanoï
- 28 BAUDOT Léon ¹⁰, Hanoï
- 29 BEAUCARNOT Claude, Hanoï
- 30 BEAUFORT Jacques, Hanoï
- 31 BELLANGER Laurent, Hanoï
- 32 BENARD Louis, Hanoï
- 33 BENARD Joseph, Phu-lang-thuong
- 34 BENAUSSE Raymond, Hanoï
- 35 BENCE Marcel, Hanoï
- 36 BENOIT Marcel, Hanoï
- 37 BERGEROLLE Marcel, Hanoï
- 38 BERGES Marcel, Hanoï
- 39 BERGIER Marcel, Hanoï
- 40 BERNARD Georges, Hanoï
- 41 BERNHARD Julien, Nuoc-hai
- 42 BERNHARD Robert, Haïphong
- 43 BERNARD Alphonse, Hanoï

¹⁰ Léon Marie Michel Baudot (1901-1988) : polytechnicien, ancien directeur de la Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine à Pnom-Penh (1937-1941), remplacé par Brisset. Probablement attaché à Hanoï à la Société indochinoise d'électricité.

44 BERTIN Georges, Haiphong
45 BERTON Henri, Hanoi
46 BERIT-DEBAT Jean-Baptiste, Hanoi
47 BIGORGNE Olivier, Hanoi
48 BONNAL Raoul, Haiphong
49 BONNET Auguste, Hai-duong
50 BOBO Gilles, Haiphong
51 BOUFFANAIS Alban, Haiphong
52 BOULANGER Henri, Ninh-binh
53 BLETON Henri, Haiphong
54 BORDES Gabriel, Bac-kan
55 BŒUF Jean, Hanoi
56 BORZECKI Charles, Hanoi
57 BOTTARD Albert, Hanoi
58 BOURGEOIS Rémi, Hanoi
59 BOUTET Marcel, Hanoi
60 BOUCHARD Louis, Haiphong
61 BOVIS Augustin, Hanoi
62 BUI-VAN-CAN, Yen-bay
63 BUNAS Yves, Bach-mai
64 BRACHET François, Hanoi
65 BRAEMER Paul, Hanoi
66 BROUILLET Maurice, Hanoi
67 BOUROTTE Bernard, Hanoi
68 BONA Jean-Pierre, Hanoi
69 BERNUS Joseph, Hanoi
70 CAFFA Jules, Hanoi
71 CAMPANA Antoine, Hanoi
72 CANERI Philippe, Tam-dao
73 CALENDINI Joseph
74 CASTANET André, Haiphong
75 CAPELLE Désiré, Haiphong
76 CAPARROS François, Hanoi
77 CARADEC Alain, Hanoi
78 CA RI SET Jean, Hanoi
79 CARNET Gustave, Hanoi
80 CARTON Paul, Hanoi
81 CASSAGNE Jean, Hanoi
82 CASA LT A Léon, Haiphong
83 CAZES Jean, Hanoi
84 CAZENEUVE Henri, Hanoi
85 CÉLESTINE Claude, Bac-kan
86 CHAALON Charles, Hanoi
87 CHAFFANJON Jean, Hanoi
88 CHAMODOT Louis, Hanoi
89 CHAPOULART Camille, Hanoi
90 CHAMBON Louis, Hanoi
91 CHAMPEVAL André, Haiphong
92 CHANTEMERLE Albert, Hanoi
93 CHARDIN Louis, Cho-doi
94 CHARPIN Marcel, Hanoi
95 CHARTON Albert, Hanoi
96 CHAUVELLE Roger, Hai-duong

97 CLEMENT Antoine, Hảiphong
98 CHATOT Jean, Hanoi
99 CHEVAL Marcel, Hanoi
100 CHOUGUET Edouard, Phu-nho-quan
101 CLAEYS Jean, Hanoi
102 COMBES Victor, Hanoi
103 COMTANI Bernard, Thai-nguyên
104 CÔT LAID Jean-Baptiste, Hanoi
105 COURAGE Marcel, Hanoi
106 COURT Marcel, Hanoi
107 CLAVERIN Minh, Nam-dinh
108 CLAVEY Henri. Bac-ninh
109 COILLOT Léon, Vinh-yên
110 COLLIN Humbert, Hảiphong
~~111 CÔT Yvan, Sơn-tay~~
112 CORTIE Pierre, Vinh-yên
113 CHEVALIER Arthur, Hanoi
114 CHRISTIAN Charles, Hanoi
115 CRIAUD Henry, Hanoi
116 COUSIN Jean, Hanoi
117 DALEAS Pierre, Hanoi
118 DASSIER Eugène, Hanoi
119 DASSIER Albert, Hanoi
120 DARQUE Henri, Hanoi
121 DARRIEUXMERLOU Pierre, Hảiphong
122 DANOVARO Charles, Hảiphong
123 DAVID Louis, Nam-dinh
124 DEDON Jean-Baptiste, Bac-Kan
125 DELACOTTE Henri, Hảiphong
126 DEFAULT Charles, Caobang
127 DE GOUBERVILLE Hubert, Nam-dinh
128 DELEPINE Eugène, Hảiphong
129 DELSOL Pierre, Hảiphong
130 DE FEYSSAL Pierre, Hanoi
131 DELSALLE Pierre, Hanoi
132 DELSALLE Abel, Hanoi
133 DELSALLE Edouard, Hanoi
134 DELORGE François, Hanoi
135 DE ROZARIO Evariste, Hanoi
136 DELENNE Marcelin, Hanoi
137 DELFOUR Armand, Hanoi
138 DE GENTIL DUQUESNE Pierre, Hanoi
139 DESHAUTEL Maurice, Hanoi
140 DECOUVREUR Marins, Hanoi
141 DIDELOT Pierre, Hanoi
142 DICQUEMARE Henry, Nam-dinh
143 DIZES Jean, Hanoi
144 DIOUDONNAT Régis, Hanoi
145 DOMEK Jean, Hanoi
146 DESCHAMPS Charles, Hảiphong
147 DESCHAMPSOSCAR Théodule, Than-moi
148 DILHAN Paul, Lang-son
149 DOMINICI Jean, Hảiphong

150 DOT Robert, Hanoï
151 DOUGUET Louis, Hanoï
152 DUFAU Joseph, Hongay
153 DUBAIL Albert, Hanoï
154 DURAND Gustave, Hanoï
155 DURAND Paul, Yên-bay
156 DUTEUIL Henri, Hanoï
157 DELEVAUX Henri, Hanoï
158
159 DUVERT René, Hảiphong
160 DIZER Paul. Hung-yên
161 ELLIE Léopold. Nam-dinh
162 ERARD Émile, Hanoï
163 ESQUER Louis, Hanoï
164 ECHINARD Mari, Thai-nguyên
165 ESTELLE Marcel, Thai-binh
166 ESTRADE Paul, Gia-lam
167 EVANO Charles, Hanoï
168 FABIANI Joseph, Hanoï
169 FABRE Louis, Hanoï
170 FARJON Pierre, Hanoï
171 FAVEY Ernest, Hảiphong
172 FAVROT François, Hanoï
173 FAYET Laurent, Hanoï
171 FAYOLLE Jean, Hanoï
175 FÉLIX Alphonse, Bach-mai
176 FERRIE Jean. Son-lay
177 FERRIE Camille, Thai-nguyen
178 FILIPECKI Charles, Hoa-binh
179 FILIPPI Jacques, Hanoï
180 FOUR Gaston, Hảiphong
181 FOURNIER André, Hảiphong
182 FONTAINE Julien, Hanoï
183 FORGET Louis, Hanoï
184 FOLIE-DES.J ARDINS Henri, Hảiphong
185 FORTIN Georges, Hanoï
186 FRAPPIER David, Hanoï
187 FRIEDERICH Albert, Hanoï
188 FRIESTEDT Saddi, Hanoï
189 FROMENT Louis, Hongay
190 GAYSINSKI Leon, Nam-dinh
191 GANDON René, Bac-kan
192 GAUTIER Joseph, Hảiphong
193 GAUTHIER Aimé, Hảiphong
191 GARRIGUES Albert, Hảiphong
195 GAZIELLO Charles, Hanoï
196 GABAI Maurice, Hanoï
197 GAILLARD Henri, Hanoï
198 GAILLIAT Jean, Hanoï
199 GALLIN Lucien, Hanoï
200 GERARD Henri, Hanoï
201 GERARD Georges, Nam-dinh
202 GEYER Charles, Tuyên quang

203 GILLES René, Hanoi
204 GICQUEL Valentin, Haiphong
205 GIRARD Étienne, Haiphong
206 GIRARDOT Pierre, Hanoi
207 GIRARDOT Raymond, Hanoi
208 GIRARDOT René, Hanoi
209 GIRAUD Raymond, Hanoi
210 GIORGI Dominique, Hanoi
211 GIORGI Ange, Hongay
212 GIOVACCHINI Louis, Haiphong
213 GUIDON Paul. Phu-tho
21 1 GUERS Charles, Ha-giang
215 GRIMALDI Pierre, Haiphong
216 GODOT Pierre, Hanoi
217 GOUTELLE Robert, Hanoi
218 GROLLIER François, Hanoi
219 GRAND.JEAN Albert, Haiphong
220 GUI) LOIS Fernand, Haiphong
221 GUILLOU René, Haiphong
222 GUILI AUD Fernand, Phu-ly
223 GUILLAUD-BATAILLE Noël, Haiphong
221 GUILLAUME Pierre, Phu-da-phuc
225 GUIBOUT Paul, Haiphong
226 GUÉRARD Lucien, Hanoi
227 GUERRIER Jean, Hanoi
228 GUILLANTON André, H,moi
229 GUILLOT Jean, Hanoi
230 GUILLOU Louis, Hanoi
231 GIOVANNANGELI Baptiste, Hanoi
232 GUIRIEC Henri, Hanoi
233 GRANDIEAN Philippe, Hanoi
234 HEITZIER Marcel, Hanoi
235 HOANG-THO Roger, Bac-ninh
236 HAAG Charles, Haiphong
237 HAUTIER Jean, Hongay
238 HESS Maxime, Haiphong
239 HERVE Francois, Hoa-binh
24U HERISSON Claude, Hanoi
211 HEURIN Paul. Phu-nho-quan
212 HOANG-NHAT-TUYEN, Hai-duong
213 BILLION Eugène, Cao-bang
211 HOLSTEIN Maurice, Hanoi
24 5 HUMBERT Lucien, Hanoi
216 HUGUENIN Georges, Haiphong
217 HUAS René, Hongay
2 18 IRIBARNE Raymond. Quang-yên
219 JACOB Paul, Hanoi
250
251 JARRY Pierre, Hanoi
252 JAVOURAY Pierre, Haiphong
253 JESUSEK Juljusq
254 JOUSSAUD Henry, Haiphong
255 JOUSIQUE Julien, Haiphong

256 JONCHERE Victor, Hanoi
257 JOITEL Armand, Hanoi
258 JOUBERT Léon, Hanoi
259 JOURDRAN Edmond, Hanoi
260 KLEIN Henry, Hanoi
261 KELLER Pierre, Hanoi
262 KING Léonard, Haiphong
263 KERNEIS Edouard, Hanoi
264 KUENNEMANN Hippolyte, Haiphong
265 LABADIE Raoul, Hanoi
266 LABAT Eugène, Hanoi
267 LACORDAIRE Georges, Hanoi
268 LADE Henri, Hanoi
269 LAFFAGE Jean, Hanoi
270 LAFFOND Émile, Hanoi
271 LAMBERT Jules, Hanoi
272 LAINÉ Auguste, Ha-giang
273 LAVOCAT Joseph, Phu-ly
274 LAUSENT Victor, Phu-th
275 LABARIÈRE Robert, Haiphong
276 LACROIX Pierre, Hanoi
277 LARRIVIÈRE Paul, Bac-ninh
278 LARROCHE Pierre, Yên-bay
279 LARROQUE Pierre, Hanoi
280 LANGLOIS Jean, Hanoi
281 LARÈNE Albert, Hanoi
282 LAVAL Catherin, Haiphong
283 LECHEVALIER Charles, Haiphong
284 LEBAS Jacques, Hanoi
285 LEBON Clothaire, Hanoi
286 LÉCORCHÉ Maurice, Hanoi
287 LEDAIM Paul, Hanoi
288 LELARGE Marcel, Hanoi
289 LE PRIOL Camille, Hanoi
290 LÉANDRI Antoine, Hanoi
291 LEROY Albert, Hanoi
292 LAURENT Henri, Hanoi
293 LAURENT Paul, Bac-ninh
294 LE GAC Étienne, Hung-yên
295 LE BESCO Louis, Quang-yên
296LECA Joseph, Hongay
297 LÉCUYER Henri, Haiphong
298 LEMAIRE Michel, Haiphong
299 LE PARC Louis, Haiphong
300 LEVANTI Joseph, Haiphong
301 LEVANTI Pierre, Hanoi
302 LEFEVRE Guillaume, Nam-dinh
303 LEMONNIER Arsène, Haiphong
304 LE RAY Henri, Ninh-binh
305 LE ROUZIC Albert, Haiphong
306 LE SIMPLE Léon, Haiphong
307 LIBERI Jean, Haiphong
308 LA PLACE BUILHE, Hanoi

309 LE GRAND DE LACOUR, Hanoï
310 LE LAN Jean, Hanoï
311 LE MEILLOUR Maurice, Hanoï
312 LETHOMMAS Joseph, Hanoï
313 LUCAS Guillaume, Hanoï
314 LOUBET Jean, Hanoï
315 LONG Samuel, Hanoï
316 MARC Émile, Chu
317 MARIA Henri, Hongay
318 MAZE Jean, Phu-tho
319 MANESCAU Jacques, Haïphong
320 MARCELLI Toussaint, Haïphong
321 MAILLET Joseph, Hanoï
322 MAESTRATI DE LA ROCCA, Hanoï
323 MAGALON Marins, Hanoï
324 MAILHAT Louise, Hanoï
325 MAUGUIÈRE Aimé, Hanoï
326 MARINETTI Joseph, Hanoï
327 MARTIN Louis, Haïphong
328 MASSIMI Joseph, Haïphong
329 MASSE Louis, Bac-ninh
330 MASSEI Antoine, Pho-binh-gia
331 MARLIANGEAS René, Hanoï
332 MARLIANGEAS Jacques, Hanoï
333 MARTIN François, Hanoï
334 MARTIN PANTZ Pierre, Hanoï
335 MASSIAS Charles, Hanoï
336 MILANI Pierre, Quang-yên
337 MILLIET BAUDE Louis, Haïphong
338 MOUGENEL Georges, Hanoï
339 MENGUI René, Haïphong
340 MENIEL Jean, Vinh-yên
341 MICHELOT Marins, Thai-nguyên
342 MICHELIN Léon, Hanoï
343 MINOT Lucien, Hanoï
344 MONOD Georges, Hanoï
345 MERIAUX Jules, Phu-tho
346 MOREAU Lucien, Hanoï
347 MOREAU Robert, Hanoï
348 MOUTOUH François, Hanoï
349 MULLER François, Hanoï
350 MERCADIER Élie, Hanoï
351 MIALON Victor, Haïphong
352 MENIN Félix, Hanoï
353 NEAU René, Hanoï
354 NODOT François, Hanoï
355 NICOLAS Raoul, Hanoï
356 NADAILLAT Charles, Hanoï
357 NESVADBA Venceslas, Tuyên-quang
358 NGUYEN-VAN CUU, Nam-dinh
359 NGUYEN-VAN-ICH, Phu-tho
360 NOSMAS Lionel, Hung-yên
361 NGUYEN-BAN Simon, Hanoï

362 NICOLAS Robert, Haiphong
363 NOYER Marins, Haiphong
364 OPPEINHEIM Alexandre, Hanoi
365 ORSATELLI Antoine, Hanoi
366 OMNES René, Haiphong
367 ODANT Jean, Phu-tho
368 ORTINI Jacques, Bac-kan
369 ORTOLI Antoine, Hanoi
370 ORSI Ange, Hanoi
371 PACHE Jules, Hanoi
372 PADEL Yves, Haiphong
373 PAGNI Paul, Lao-kay
374 PALISSE Ludovic, Haiphong
375 P ALI A RD Léon, Hanoi
376 PASQUET Pierre, Hanoi
377 PAOLETTI Antoine, Haiphong
378 PASSAGNE Charles, Haiphong
379 PASSET Abel, Phu-lang-thuong
380 PAUL Charles, Bao-ha
381 PEPIN Michel, Haiphong
382 PHAN-CAO-LUYEN Pierre, Haiphong
383 PATROU Henri, Haiphong
384 PATROU ILLEAU Jean, Hanoi
385 PECKRE Edmond, Hanoi
386 PELLARD Henri, Hanoi
387 PELLET Hippolyte. Nam-dinh
388 PAULEAU Denis. Son-la
389 PETELOT Alfred, Hanoi
390 PEUZIAT Alphonse, Hanoi
391 PARIS Charles. Quang-yên
392 PETOT Charles, Dap-cau
393 PETELAT Marcel, Phu-lang-thuong
394 PETIT Jean, Hanoi
395 PHILIPPE Maurice, Hanoi
396 PICARD Georges, Hanoi
397 PIERRE Jean, Haiphong
398 PINELLI Paul, Nam-dinh
399 PONTILLE Marcel, Haiphong
100 PESSON André, Kao-son
401 PHILIPPE Charles, Van-ly
402 PIEGELIN Joseph, Hanoi
403 PINT GIRARDOT Philippe, Hanoi
404 PIRIOU Henri, Hanoi
405 POITHIER Maurice, Hanoi
406 PONS Georges, Hanoi
407 POUPARD Claude, Hanoi
408 POUVATCHY Marie, Hanoi
409 PRISSET Raymond, Hanoi
410 PINEAU Louis, Hanoi
411 POYTEVIN DESMARTIS, Hanoi
412 PUJOL Jean, Hanoi
413 PULCE Eugène. Campha-Port
414 PIC Emmanuel, Haiphong

415 QUENARDEL André, Son-tay
416 QUERE Albert, Hanoï
417 RANDONNET Louis, Hanoï
418 RAYNAUD L., Hanoï
419 RAUTUREAU Joseph, Hanoï
420 REBELLE Robert, Hanoï
121 REGEAU Jean, Hanoï
422 REGERE Pierre, Hanoï
123 REPNIK François, Viétri
424 RENY Paul, Hanoï
425 REYNAUD Joseph, Soncol
426 REY Henri, Hongay
427 RICHARDI Eugène, Ha-dong
128 RIEUL Antoine, Gia-lam
429 RIGAIL Marcelin, Do-son
430 RIGAL Pierre, Hanoï
431 RABINEAU Constant, Hanoï
432 ROCHE François, Haïphong
433 ROGER Gaston, Ha-dong
434 RONDEAUX André, Kiên-an
435 ROSSI Joseph, Hanoï
436 ROSSIGNOL Maurice, Hanoï
437 ROSSI David, Hanoï
438 ROUE Jean, Haïphong
139 ROUGIER Gustave, Tong
440 ROUGE Henri, Hanoï
441 REYCHEL Ludovic, Viétri
442 ROTH Arnaud, Haïphong
443 REISS Raoul, Cho-diên
444 RIOULT DE NEUVILLE Camille, Lao-kay
445 ROMANO Paul, Nam-dinh
446 SAGGESI Fortuné, Haïphong
447 SALMON Gabriel, Hanoï
448 SAMUEL James, Hanoï
449 SANTONI Pierre, Trang-bach
450 SAVARY Alfred, Hanoï
451 SAVOYET Lucien, Hanoï
452 SAMSON Louis, Hai-duong
453 SANTET Ferdinand, Nam-dinh
454 SEGUIN Antoine, Haïphong
455 SAURET J. Baptiste, Van-ly
456 SAURET L. Robert, Nam-dinh
457 SAUVAGE Georges, Haïphong
458 SELVOM Salomon. Ha-giang
459 SERVOUZE Gaston, Lai-chau
460 SIFFRAY J. Pierre, Hanoï
461 SIFFREDI Edouard. Phat-diem
462 SILFILLE Alexandre, Tran-may
463 SINNER Charles, Nam-dinh
464 SIMON Louis, Hanoï
465 SIMON Nguyễn-Ban, Hanoï
466 SIZARET Henry, Hanoï
467 SCHILHABL Henry, Haïphong

468 SCHUNADEL Henry, Cho-diên
469 SPECK Charles, Nam-dinh
470 SPECK Louis, Hanoi
471 SCOUR Joseph, Hongay
472 SUURKIVI Walter, Fort-Bayard
473 SULLY Eugène à Hung-yên
474 SURENA Marie, Hảiphong
475 TACHOIRES Jean, Hảiphong
476 TABOU ROT Charles, Hảiphong
477 TALLARD Marins, Hảiphong
478 TALON Marcelin, Hảiphong
479 TEMPLEUX Marceau, Nam-dinh
480 TESSARECH Jean, Nam-dinh
481 TESSEYRE Louis, Gia-lam
482 THERON Raymond, Bach-mai
483 TAN-VAN-TRI, Tam-dao
484 THIRION Henry, Hanoi
485 THIEL Émile, Hanoi
486 TONNELIER Léon, Đông-triều
487 TOQUOY Paul, Thai-binh
488 TOSCANT Joseph, Hanoi
489 TRAN-CONG-CO, Nam-dinh
490 TRAN-VAN-XU, Gia-lam
491 TREVENNEC Joseph, Hanoi
492 TRIMAILLE Marcel, Hanoi
493 TRIMBOUR Marcel, Viétri
494 TRONSON Henri, Hảiphong
495 TUYAA Pierre, Hảiphong
496 UZUREAU Paul, Hanoi
497 VALETTE Ernest, Hanoi
498 VALRAND Maurice, Hanoi
499 VANDENDORPE René, Ha-dong
500 VAVASSEUR Auguste, Thai-binh
501 VIDAL Amédée, Hảiphong
502 VIENOT Émile. Nam-dinh
503 VINSON Fernand. Bac-giang
504 VU-DUC-PHUONG, Ha-giang
505 VUILLARD Jean, Hanoi
506 VIVES Joseph, Bac-ninh
507 VOZELLE Camille, Hongay
508 WIDMER Guillaume, Hanoi
509 WANDER Heyoten-Louis, Ha-dong
510 WINTER Henry, Hanoi
511 WYCKHUYSE Georges, Hanoi
512 WOHRER Charles, Hanoi
513 WOLF Auguste, Hanoi
514 XIEN-NGU YEN-DUC, Gia-lam
515 YUNCK Michel, Hanoi
516 YVAIN Robert, Hongay

WALTHER Frédéric, Hảiphong
LEVET Antoine, Hanoi
LOUPY Louis, Tuyên-quang

VIEILLARD Jules, Thai-nguyên
MEYRAT Henri, Hanoi

LE DIRECTOIRE DE LA LÉGION EN COCHINCHINE

Légion française des combattants
Liste des membres du Comité provisoire de l'Union locale de la Cochinchine et de la
Légion française des Combattants.
(*L'Écho annamite*, 16 juin 1941)

Président

Me [Pierre] Paris [Pâris ¹¹], avocat à la Cour d'appel de Saïgon, Croix de guerre, combattant volontaire.

Vice-président

M. Cozde [*sic* : Cazale ¹²], inspecteur principal des Forêts, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre.

Membres

Mgr. Cassaigne, vicaire apostolique de Cochinchine, Croix de guerre, engagé volontaire ;

Mgr Jean CASSAIGNE
(Grenade-sur-l'Adour, 1895-Djiring, 1973)
Le sabre et le goupillon

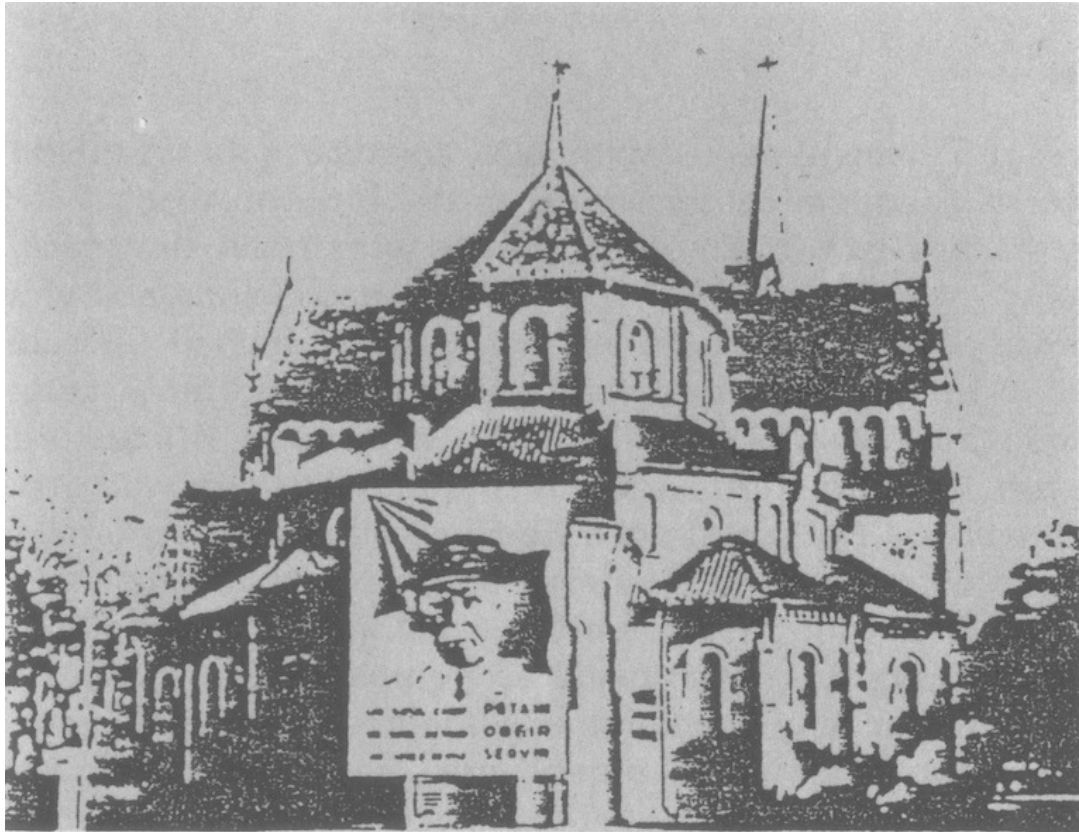
Entré au séminaire des missions étrangères de Paris en 1914, il connaît l'enfer de Verdun avant d'être envoyé en 1926 en Cochinchine où il apprend l'annamite. Célèbre pour la création d'un [village de lépreux à Djiring](#), en pays moi, il succède en février 1941 à Mgr Dumortier comme évêque de Saïgon et devient la grande caution catholique de l'amiral Decoux.

Le 31 août 1944, *Indochine hebdomadaire illustré* publie encore côte à côte le message de Decoux aux légionnaires et le sermon de Cassaigne à Dalat.

L'histoire ne semble avoir retenu que son activité charitable qu'il poursuivit après 1954 en contribuant à l'accueil des réfugiés catholique du Tonkin et en retournant dans sa léproserie réhabilitée entre 1950 et 1952 sur ordre du maréchal de Lattre. Un groupe scolaire privé porte son nom à Saint-Pierre-du-Mont, près de son village natal.

¹¹ Pierre Pâris : fils Paul Pâris (1860-1943), avocat, député de la Cochinchine (1910-1914). Frère de Mme Pierre Frézouls, avocat à Saïgon. Bâtonnier de l'ordre des avocats de la Cochinchine et du Cambodge, plusieurs fois président de l'Amicale des anciens combattants de Cochinchine, membre du comité central des Associations d'Aide Mutuelle et d'Assistance Sociale (AMAS) de Cochinchine. Père de Janine (mariée avec Charles Savoye, de la maison Descours et Cabaud) et de Jean-Jacques (marié en 1942 avec Claire Marie Grilhault des Fontaines, fille de l'inspecteur principal de la garde indochinoise en Annam).

¹² Joseph Marius Cazale : né le 19 mars 1890 à Marseille. Entré dans l'administration indochinoise le 20 septembre 1913. Marié le 28 mars 1919, à Arras-en-Lavedan (Hautes-Pyrénées), avec Marie Bourdette.. Chevalier du mérite agricole (*JORF*, 28 janvier 1934) et de la Légion d'honneur (*JORF*, 16 mai 1934).



Portrait de Pétain avec la devise reprise de Mussolini :
un seul chef PÉTAIN
un seul devoir OBÉIR
une seule devise SERVIR
Ici, derrière la cathédrale de Saïgon, près du palais du gouverneur général.
(René Pujade, *Cours martiales*, p. 25)

Dr Mesnard ¹³, directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre ;

M. Belletrud, ingénieur principal des Travaux publics, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre ;

¹³ Joseph Mesnard (1880-1950) : après avoir tenté de créer un Institut Pasteur à Téhéran, il devient directeur de celui de Hanoï (1928), puis de Saïgon (1930-1946).

Henri, Louis BELLETRUD
(Montmorency, 9 octobre 1889-Paris, 9 avril 1954)
Ancien combattant de la guerre 14-18
et de celle, récente, avec la Thaïlande

Chevalier de la Légion d'honneur en 1921 comme lieutenant au 40^e rég. d'artillerie : superbes états de services ; a montré au cours de la campagne, dans les différents postes qu'il a occupés, les plus belles qualités militaires. 1 blessure [gazé le 8 septembre 1917], 4 citations.

Entrepreneur à Paris en association avec Villiot, puis (11 mars 1925).

Ingénieur des travaux publics de l'Indochine, membre, en résidence à Pnom-Penh, du Comité provisoire colonial de combattants (*L'Écho annamite*, 12 avril 1930), électeur, comme ingénieur des chemins de fer dans la circonscription de Quinhon, du Conseil français des intérêts économiques et financiers de l'Annam (1934-1936).

Officier de la Légion d'honneur du 5 janvier 1954 : ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef d'escadron d'artillerie coloniale.

Blessé au genou le 23 janvier 1940 à Sisophon (Cambodge). Cité à l'ordre de la Brigade : O.G. n° 18 du 15 avril 1941 du général commandant la division Cochinchine-Cambodge :

« Chef d'escadron de réserve, chevalier de la Légion d'honneur (*Journal officiel de la République française*, 18 mars 1921 : ci-dessus) et croix de guerre 1914-1918, a formé et commandé depuis la mobilisation du 3 sept. 1939 le 1^{er} groupe de marche du 5^e R.A.C. et l'a conduit au cours des opérations au Cambodge.

Commandant de groupe d'une activité inlassable, a su montrer ses qualités remarquables d'artilleur, en particulier aux affaires de Poïpet et de Yeang-Dang-Khum, au cours de laquelle il n'a pas hésité à entraîner ses reconnaissances à 50 m. des lignes ennemies malgré des feux intenses d'armes automatiques et d'artillerie.

A contribué, par son action personnelle, à assembler des éléments de toutes armes au cours d'une opération de repli délicate.

Légèrement blessé au cours du bombardement aérien du 23 janvier 1941, ne s'est pas fait évacuer et a continué à assurer le commandement de son groupe. ».

M. [Henri] Duqueyroi, directeur de l'Imprimerie Portail, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre ;

M. Goutès, administrateur des Services civils, chevalier de la Légion d'honneur ;

Scipion-Louis-Jean-René GOUTÈS un futur résistant ?

Né à Montpellier, le 21 novembre 1884, il arrive jeune à Saïgon où il se marie 12 août 1896 avec Nedjma Marie Mayeur.

Il entre dans les services civils le 6 mars 1905.

Membre de l'équipe de rugby, puis vice-président du [Cercle sportif saïgonnais](#).

En 1914-1918, il sert comme lieutenant au 99^e régiment de tirailleurs sénégalais.

Il reprend sa carrière après l'armistice et devient chef de la province de Vinh-Long (31 mars 1927-29 avril 1930), puis chef de cabinet du gouverneur de la Cochinchine, Krautheimer (24 février 1931-3 mars 1934). Ce qui lui vaut la Légion d'honneur le 28 juillet 1933: « Administrateur d'élite. À l'action ferme, nette, pondérée. A du caractère et est dévoué à ses fonctions. Collaborateur solide qui occupe un poste difficile. Connaît à fond le pays où il a vécu depuis sa jeunesse. » Il devient ensuite chef des services administratifs de la région Saïgon-Cholon (29 avril 1935-1^{er} août 1938 et 3 mars 1939-30 octobre 1941).

Vice-président du Cercle sportif, il participe à la mise à l'écart d'une Allemande mariée à un fonctionnaire français.

En février 1940, sa fille Colette épouse Claude Thompson, assistant de plantation à Prekkak (Caoutchoucs du Mékong), qui sera mobilisé contre la Thaïlande et mourra début 1942 à Saïgon des suites de sa captivité à Bangkok.

Decoux nomme Goutès officier de l'Étoile noire du Bénin (*L'Écho annamite*, 13 août 1941, *JOEF*, 16 avril 1942).

Après sa retraite, le 22 septembre 1941, il poursuit son activité comme membre du comité d'organisation de la foire de Saïgon et chef du service de l'Assistance publique (à contrat). La presse note sa présence à l'inauguration des bustes du maréchal Pétain au conseil colonial et à l'hôtel de ville.

Le 19 décembre 1942, il assiste à l'inauguration du stade de Duc-Hoà par l'ultra maréchaliste Ducoroy, commissaire général aux sports et à la jeunesse.

Le 6 février 1946, Goutès quitte définitivement l'Indochine.

À partir de 1951, il commence à réclamer la croix d'officier de la Légion d'honneur sur le contingent des vieux fonctionnaires. À cette fin, il se prévaut de la recommandation du maréchal Juin, dont sa fille est devenue la secrétaire particulière.

« En 1940, explique-t-il, j'ai eu à faire face à une situation d'une particulière gravité en raison des troubles fomentés par les Japonais. J'ai eu la très grande satisfaction de rétablir l'ordre et la tranquillité avec le seul concours de mes collaborateurs annamites, ayant, dès le début, refusé l'offre qui m'était faite de mettre à ma disposition aviation et Légion. Pendant l'occupation japonaise, j'ai contribué à l'envoi aux Alliés de renseignements souvent importants, notamment sur les accords secrets passés avec les Japonais que je pouvais me procurer grâce à la complicité d'amis annamites. Ce qui m'a valu d'être admis comme membre de l'Association des Résistants d'Outre-Mer. »

Il invoque aussi l'appui de Bosc, président de l'Association amicale et de prévoyance des Français d'Indochine — dont il est secrétaire général —, de Robert Lemoult, le patron d'Optorg, et du docteur Albert Vielle, ancien de la clinique Saint-Paul à Saïgon, qui déclare : « Il a aidé la Résistance à faire évader de la prison centrale, où ils étaient internés contre tout droit international, trois aviateurs américains qui ont pu prendre la chaîne d'évacuation établie » (lettre du 20 mai 1958).

Mais les grands chanceliers successifs (le général Dassault et Catroux) restent inflexibles, répondant que ses services à la Résistance ne sont pas homologués et qu'ils ont des candidats mieux capés à récompenser sur leur étroit contingent.

Finalement, Goutès décède à Paris, le 23 mai 1958.

M. Caillard, directeur d'assurances, chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, combattant volontaire ;

Jacques Léon CAILLARD
distingué par Decoux,
dénoncé comme franc-maçon par Vichy !

Directeur du département assurances de la [CCNEO](#)
et directeur de la [plantation d'hévéas de Dong-Sô](#).
Médaillé militaire (1918), chevalier de la Légion d'honneur (1934), membre de l'Aéro-club de Cochinchine, auteur en février 1936 d'un raid Paris-Saïgon sur Caudron Frégate, commissaire aux comptes des Médaillés militaires, membre du comité provisoire de la Légion française des combattants en Cochinchine (juin 1941), néanmoins [dénoncé comme franc-maçon par Vichy](#) (*JORF*, 8-9 décembre 1941).

M. Hagen ¹⁴, commerçant, Croix de guerre.

PREMIÈRE PRESTATION DE SERMENT À HANOÏ

UN BEAU JOUR

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1941, p. 1)

Ce fut une cérémonie simple, et touchante en sa grandeur que celle de la prestation du serment par les Légionnaires du Tonkin. Le cadre était parfait : sur les marches du théâtre dont le fronton s'ornait du portrait de notre illustre Maréchal, prirent place les autorités...

Sur la place, les légionnaires étaient groupés en trois colonnes. Après la sonnerie du garde-à-vous, M. Barth, président de la Légion, prononça une allocution brève et bien sentie, où il sut exprimer les sentiments qui animent cette grande famille que doit être la Légion française des combattants.

M. le Résident Supérieur au Tonkin Grandjean parla ensuite et, comme la veille, à la Distribution des Prix du Lycée français, rappela quels doivent être les enseignements de la défaite, c'est à nous de peser nos responsabilités et nos fautes, pour n'avoir pas su utiliser la grande victoire de 1918 et avoir appelé et toléré au pouvoir les mauvais bergers qui ont conduit la France à la Catastrophe. M. Grandjean a terminé son beau discours en s'écriant : « Je prie Dieu qu'il donne encore une longue vie au Maréchal Pétain ! »

C'est là le vœu de tous les Français. En écoutant cette péroraison de M. le Résident Supérieur, je ne pus m'empêcher de faire cette réflexion : que les temps sont changés ! Qui donc, voilà seulement deux ans, aurait cru qu'un fou, un personnage officiel pût se permettre d'invoquer Dieu ?

Car, sous ce fameux régime de « liberté » — Dieu se voyait interdire les lieux publics et n'était que toléré dans le privé.

À l'époque de Combes, un préfet qui aurait déclaré qu'il priait Dieu — fut-ce pour la République ! — eût été, dès le lendemain, cassé aux gages et on lui eût fendu l'oreille pour lui apprendre à faire le jeu de la « Réaction ».

Mais vous n'avez garde d'oublier un fait bien significatif : lorsque, dans les tout derniers jours du mois de mai 1940, quand la catastrophe était à nos portes et que nos

¹⁴ André Hagen : directeur d'[Alcan-Indochine](#) (négoce de caoutchouc).

lamentables gouvernants, éperdus, ahuris, noyés dans le flot d'événements gigantesques ne savaient où donner de leur pauvre tête folle et vide, qu'avez-vous vu ?

Pris d'un frisson d'horreur sacrée, tout comme si la voix d'un Bossuet s'était fait entendre du haut de la chaire, — revenus malgré eux, dans leur indicible désarroi, à la foi de leur enfance, cherchant une branche, où s'accrocher, — ils firent célébrer des prières publiques à notre Dame afin d'appeler la protection de Dieu sur la France ! Et y assistèrent un Reynaud, un Daladier, un Herriot, et, je crois bien, un Mandel...

À y bien réfléchir, ce fut là une chose prodigieuse, et dont l'éloquence défie toute expression... Une preuve que le divin est là, autour de nous, qui, aux heures tragiques, revendique ses droits et persuade les hommes de leur néant.

Peut-être en cette heure sombre, où les divisions blindées, martelant le sol de la France, déferlaient vers Paris, ces hommes connurent-ils, dans le tréfonds de leur âme bourrelée de remords, le frisson des responsabilités inexplicables ?

Quoi qu'il en soit, félicitons nous qu'aujourd'hui, Dieu ne soit plus proscrit. La France revient, pour pouvoir renaître tout entière — à ses traditions. Un régime matérialiste avait prétendu imposer l'athéisme à la Nation qui fut et qui redevient la Fille aînée de l'Église. Ce régime est balayé et roulé dans le linceul de boue où dorment d'autres froides déités.

CÉRÉMONIE DE LA PRESTATION DE SERMENT DES LÉGIONNAIRES À HANOÏ (*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1941, p. 3)

Le 15 juin à 8 heures s'est déroulée à Hanoï, sur la place du Théâtre, au milieu d'un grand concours de population, la cérémonie de la prestation du serment des légionnaires du Tonkin, sous la présidence du Résident Supérieur au Tonkin, M. Grandjean, et en présence du Général Commandant Supérieur et des autorités civiles, militaires et religieuses.

Le secrétaire général Delsalle avant tenu à prendre sa place à la garde du drapeau au milieu des légionnaires, le capitaine de Vaisseau Jouan représentait le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur général, retenu dans le Sud.

Le portrait du Maréchal, parfaitement exécuté par les élèves de l'École des Beaux Arts d'Hanoï, dominait la façade avec l'inscription : Travail — Famille — Patrie.

Le Président de la section locale des légionnaires, M. Barth, présenta la Légion en quelques phrases, puis le Résident supérieur prononça une allocution dont la péroraison fut acclamée par les légionnaires au cri de : « Vive le Maréchal ». Après le serment, qui se déroula dans l'émotion patriotique générale, la *Marseillaise* fut chantée en chœur, puis la Musique joua l'hymne annamite.

Un défilé des troupes clôtura la manifestation et un lâcher de pigeons symbolique s'égaila au son des cloches de la ville.

Les légionnaires, accompagnés du Capitaine de Vaisseau Jouan et du Capitaine de Frégate Ducoroy se rendirent en cortège aux deux monuments aux morts où, devant les autorités, furent déposées deux splendides gerbes.

Magnifique cérémonie qui s'est déroulée dans l'enthousiasme et dans un esprit de ferveur confiante envers le Maréchal.

Discours de M. Grandjean,
Résident Supérieur au Tonkin

J'apporte aux Légionnaires du Tonkin, Français et Annamites, le salut du Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur général de l'Indochine, retenu dans le Sud de l'Union par les devoirs de sa charge.

En tant que « Kinh-luoc » du Tonkin, je leur apporte aussi le salut de Sa Majesté Bao-Daï, Empereur d'Annam, dans le cœur de qui s'accordent harmonieusement les plus hautes aspirations de l'âme française et de l'âme annamite.

Enfin, comme représentant à Hanoï du Gouvernement de Restauration nationale, je leur apporte le salut du Grand Soldat que, dans notre immense malheur, nous avons le bonheur d'avoir pour Chef de l'État Français régénéré.

*
* * *

J'aurais voulu, j'avais demandé, qu'en l'absence de l'Amiral, la cérémonie de ce matin fut présidée par le deuxième fonctionnaire d'Indochine, par le Secrétaire général. Mais mon ami Pierre Delsalle a voulu prendre simplement son rang parmi ses camarades légionnaires, unissant ainsi à l'égalité devant le danger qui cimentait jadis l'amitié des combattants, l'égalité devant le devoir qui les rassemble aujourd'hui dans la Légion. De ce reste symbolique, dont la valeur n'échappera à personne, qu'il soit ici félicité et remercié.

*
* * *

Je m'adresse surtout aux Légionnaires de ma génération, aux hommes qui eurent vingt-cinq ans vers 1914 et qui ont eu cinquante ans vers 1940. Notre tragique destin fut d'entendre, deux fois dans notre vie, le tocsin de la guerre, et d'en revenir une première fois au carillon de victoire, puis de courber la tête au glas de plus grand désastre de l'histoire de France.

De cette sinistre expérience, nous devons comprendre l'enseignement. Il faut que nous tirions de la défaite, au soir de notre vie, les dures leçons que nous n'avons pas su tirer de la victoire, au soleil de notre jeunesse. Quand nous sommes revenus, il y a vingt trois ans, aux travaux de la paix, nous avons trop vite oublié l'immense holocauste qu'avait coûté la victoire et, dans la joie de cette victoire, nous avons été trop indulgents.

Trop indulgents pour nous-mêmes : nous sommes bientôt retournés aux habitudes faciles qu'encouragent une terre et un climat qui sont les plus doux du monde. Trop indulgents aussi pour les mauvais bergers qui nous avaient conduits à la guerre la plus meurtrière de l'histoire, et dont nous avons toléré le retour aux affaires publiques, perdant ainsi la paix alors que nos morts innombrables nous avaient gagné la guerre. Aussi, avons-nous été menés à une autre guerre, engagée dans des conditions folles et criminelles, et avons-nous failli perdre notre Patrie.

Mais notre France ne peut pas mourir. Elle a retrouvé dans la défaite son âme qu'elle avait abandonnée dans la victoire. Elle a balayé le régime déchu, écroulé dans la honte et dans le sang, et elle s'est groupée en un élan unanime autour du Chef providentiel surgi dans le désastre. C'est à vous, anciens combattants de la victoire, anciens combattants du Maroc et de Syrie, anciens combattants de cette guerre perdue, qu'il appartient d'encadrer la nation dans son effort pour la restauration de la Patrie. C'est le sens du serment que vous allez prêter tout à l'heure

Afin que, jeunes et vieux, nous puissions revoir un jour nos drapeaux flotter à nouveau sur une France glorieuse et prospère, afin que le poids de la défaite n'alourdisse pas nos cœurs angoissés, je prie Dieu qu'il nous garde le Maréchal.

Signé : GRANDJEAN.

Allocution de M. Barth,
président au comité de la Légion du Tonkin

Légionnaires !

Il y a exactement un an que le Maréchal Pétain, Vainqueur de Verdun, acceptait, en pleine défaite, la lourde charge de gouverner la France vaincue.

Le lendemain, le 16 juin 1940, dans un message vibrant d'héroïsme, d'abnégation et de foi, il en informe le peuple français, et affirme sa confiance en l'appui des Anciens Combattants, « des Anciens Combattants que j'ai eu la fierté de commander », écrit-il.

Le 21 août, l'institution de la Légion Française est décidée et ordonnée, la fusion de toutes les Associations d'Anciens Combattants est réalisée. Un organe unique, la Légion, reçoit pour mission d'organiser l'entraide combattante, de grouper au service du Pays tous les combattants des deux guerres et d'assurer leur collaboration à l'œuvre des pouvoirs publics. Elle concrétise l'esprit nouveau d'union absolue, de discipline consentie dans le respect des justes libertés pour un seul et même idéal : La France régénérée, son drapeau a droit aux honneurs réservés jusque là aux seuls drapeaux des Régiments.

Le Maréchal, chef de l'État, en accepté la présidence effective et le 1^{er} novembre, proclame qu'il compte sur chaque légionnaire pour l'aider à restaurer la France.

Nos Camarades de la Métropole ont aussitôt répondu : « Présents » à l'appel du chef glorieux et vénéré.

En Indochine, les difficultés de liaison avec la Métropole ainsi que les tragiques incidents qui ont récemment ensanglanté nos frontières, ont retardé le rassemblement de ceux qui ne demandent qu'à servir.

C'est dans les derniers jours d'Avril que nous avons été conviés à organiser l'Union tonkinoise de la Légion. En un mois, nous avons reçu 600 adhésions. Aujourd'hui, à cette première manifestation où nous venons exprimer tant notre confiance absolue en celui qui, par deux fois, sauva la France que notre volonté de servir sous ses ordres comme nous l'avons fait dans la guerre, vous êtes venus nombreux vous grouper autour de notre Drapeau.

Conscients de notre force et de notre devoir, nous voulons, par la Légion, rétablir le culte de la Patrie, le respect de la Famille, l'amour du Travail.

Nous voulons par la Légion être unis et unir.

Nous voulons servir la France aux côtés de notre Chef, le Maréchal Philippe Pétain, chef de l'État Français.

Cérémonie de la prestation du serment
des Légionnaires à Hanoï

16 Juin 1940. — La tourmente effroyable ravage notre France meurtrie et la menace d'une destruction totale... Ce jour là, Pétain prit dans la nuit la direction et vouait les dernières années de sa vie à la Patrie.

15 Juin 1941. — Un an, jour pour jour... Les combattants du Tonkin réunis à Hanoï, en prêtant le serment solennel, vouent à leur tour leur vie à Pétain, leur Chef.

Cette cérémonie s'est déroulée à 9 heures devant une foule immense sur la place du Théâtre. Celui-ci avait reçu une décoration grandiose dans sa simplicité.

Un grand et magnifique portrait de Ph. Pétain magistralement exécuté par les élèves de l'École des Beaux Arts*, sous la direction de M. Jonchère, dominait la façade que des vélums ornaient, la devise Travail Famille Patrie se détachant des pierres du Monument dont le cachet artistique avait été parfaitement respecté.

Pendant la retraite aux flambeaux organisée par la Garde Indigène qui, la veille, parcourut les rues de la Ville dans un ordre impeccable au milieu de la population

enthousiaste mais à qui la gravité des événements extérieurs et de la situation actuelle s'échappe pas, l'emplacement de la cérémonie été avait illuminé et l'impression sur la foule, du visage du Maréchal la gardant avec ses yeux graves, énergiques et bons que les projecteurs faisaient revivre était si profonde qu'innombrables étaient les Européens et les Indigènes restant de longs moments à le contempler en silence.

Une garde d'honneur fournie par la Remonte avec ses costumes aux couleurs brillantes encadrait dans la verdure les marches de l'escalier du théâtre.

M. Grandjean, Résident Supérieur au Tonkin, présidait, accompagné du Général Commandant Supérieur et entouré des autorités Militaires et religieuses.

Le Capitaine de Vaisseau Jouan, Chef du Cabinet Militaire, représentait l'Amiral Decoux retenu dans le Sud.

Aucune invitation officielle à dessein n'avait été lancée et les plus hauts fonctionnaires du Gouvernement avaient, à la suite de Monsieur le Secrétaire Général P. Delsalle, tenu à occuper leur place dans les rangs des légionnaires, donnant ainsi à tous l'exemple de la modestie et de l'esprit de la Légion bien compris.

Sur la place, au centre les Légionnaires et leur drapeau qu'entoure sa garde, sur les côtés, les scouts et les élèves des écoles qui viennent ainsi s'associer à leurs aînés... puis la foule innombrable et disciplinée.

Après l'arrivée des Anciens Combattants, et de leur drapeau, M. Barth, président de la Section locale, présente en quelques phrases la Légion et résume son but ; le Résident Supérieur, dans une allocution d'une envolée magnifique, lui répond et termine par l'invocation à Dieu de nous conserver longtemps encore le Maréchal.

À cette péroraison, des légionnaires et de la foule, s'élance le cri unanime et formidable par son ampleur de : « Vive le Maréchal », puis la musique sonne le garde-à-vous car l'heure du serment est venue et tandis que les formules rituelles sont prononcées dont les micros portent au loin les échos, l'émotion de tous est intense... Je le jure, 500 voix graves ponctuent les phrases qui lient au Maréchal pour jamais ces hommes qui se sont battus dont beaucoup ont versé leur sang ou sont revenus meurtris dans leur chair des durs combats... Je le jure.

Dans la foule, bien des visages sont crispés et bien des yeux humides... mais le refrain de la *Marseillaise* résonne et, dans un élan unanime éclate le chant de force, d'espérance et de patriotisme. — L'hymne Annamite, qui suit aussitôt, associe nos frères d'Indochine à notre fête, tandis que d'innombrables pigeons lâchés du toit du monument vont symboliquement porter au loin à tous la bonne nouvelle du serment ; les cloches des églises sonnent joyeusement.

Un Commandement, des bruits d'armes, c'est le défi des troupes qui viennent saluer le drapeau des légionnaires... Le colonel Berteaux commande et tous admirent l'allure mariale de ce bataillon qui passe.

La cérémonie du serment est finie mais la Légion des combattants a tenu, dans un hommage de reconnaissance, à aller s'incliner aux Monuments qui, dans l'airain et la pierre, maintiennent gravés le souvenir des héros qui ont donné leur vie à la patrie et le long cortège qu'accompagnent le Capitaine Vaisseau Jouan et le Capitaine de Frégate Ducoroy se rend aux Monuments aux Morts au son des airs militaires, que joue la musique de la Garde Indigène, et parmi les drapeaux et oriflammes, dont la Mairie a décoré, à profusion et avec goût, l'itinéraire suivi.

Le Résident Supérieur, le Général Commandant Supérieur et les autorités se trouvent sur place où tandis que les clairons sonnent aux Morts au nom de la Légion des combattants, leur Président dépose des palmes sur les deux stèles française et annamite.

Ainsi s'achève, au milieu du recueillement de tous, cette cérémonie grandiose qui fait honneur aux exécutants et à ceux qui ont eu la lourde charge de la mettre au point.

LE DIRECTOIRE DE LA LÉGION EN ANNAM

LÉGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS

Liste des membres du Comité provisoire de la Légion Française des Combattants —
Union locale de l'Annam.

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 16 juin 1941)

Président : M. Dominique Lafferranderie, Chef du Service de l'Enseignement en Annam — Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre 1914-1918).

Vice-Président : M. Paul Lavigne, Administrateur des Services Civils, Résident-Maire de Tourane — Croix du Combattant.

Lucien Croix, Directeur de garage, Hué — Croix de Guerre 1914-1918.

Paul Filippini, payeur au Trésor, Hué — Médaille Militaire.

Jean Gairal, receveur des Postes, Hué — Croix de Guerre 1914-1918.

André Gillon, Chef du Service Vétérinaire de l'Annam — Médaille Militaire, Croix de Guerre 1914-1918.

Pierre Grannec, Inspecteur Principal de la Garde Indigène, chef du Bureau Militaire à la Résidence Supérieure — Croix du Combattant.

Marcel Huber, Directeur des Établissements Denis Frères, Tourane¹⁵ — Croix du Combattant.

Eugène Jouffrey, Chef de Bureau à la Circonscription des Travaux Publics de l'Annam, Hué — Croix du Combattant.

Louis Martin, Professeur au Lycée Khai-Dinh, Hué — Croix de Guerre 1914-1918.

Louis Mouchard, Chef de Bureau des Services Civils : Hué — Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1914-1918.

Louis Ponthus, Chef de la Sous-Inspection du Trafic et Mouvement, Hué — Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1914-1918.

PREMIÈRE PRESTATION DE SERMENT À SAÏGON

QUI PAIE ?

« Le 22 juin 1941, à Saïgon, note Sébastien Verney, la prestation de serment est effectuée par 200 légionnaires, entourés des élèves des écoles et des scouts pour aboutir à un piquet d'honneur construit à proximité d'une tribune officielle de 100 à 200 personnes. La facture est estimée à 1.573 \$ 51, et le gouverneur de Cochinchine, peu convaincu, annote le document qui sera retrouvé aux archives d'un laconique : « dépense importante » (ANVN-CII, GOUCOCH III59/N04 (2) : Dépense générale.) (Verney, *L'Indochine sous Vichy*, Paris, 2012, p. 162).

Nous verrons plus bas, qu'en Annam, la Légion a reçu une subvention de 9.500 \$ en 1943 et une autre de 20.750 \$ en 1944.

Ainsi, la Légion, à peine entrouverte aux indigènes, était sous la perfusion d'un budget en grande partie alimenté par ces mêmes indigènes.

¹⁵ On voit que la vénérable firme Denis frères a valeureusement contribué à la Légion avec Pierre Barth, président au Tonkin, et [Hubert](#), membre du directoire en Annam.

UN SERMENT SUR DES PRINCIPES...

« Je jure de continuer de servir la France avec honneur comme je l'ai servi sous les armes. Je jure de consacrer toutes mes forces à la patrie, à la famille, et au travail. je m'engage à pratiquer l'amitié et l'entraide vis-à-vis de mes camarades des deux guerres, à rester fidèle à la mémoire de ceux qui sont tombés au champ d'honneur. J'accepte librement la discipline de la Légion pour tout ce qui me sera commandé en vue de cet idéal »

... FRÉQUEMMENT TRANSFORMÉ EN SERMENT D'ALLÉGEANCE
lors de grandes cérémonies publiques...

COMBATTANTS DE 14-18 ET COMBATTANTS DE LA DERNIÈRE GUERRE RÉSIDENT EN COCHINCHINE (*L'Écho annamite*, 20 juin 1941)

Après vos camarades du Cambodge et du Tonkin, vous allez, à votre tour, prêter serment et par cet acte vouant vos énergies, vos cœurs, votre vie au Maréchal Pétain, notre Chef, rentrer dans la grande famille des Légionnaires.

En prêtant ce serment qui vous lie sans réserves au Maréchal comme lui même s'est donné à la France, vous prenez l'engagement solennel de « servir » avec discipline, avec dévouement, avec confiance.

Abandonner cette âme de partisan qui a, dans le passé, fait tant de mal ; perdre cet esprit de critique stérile de ceux qui ne connaissent pas toutes les données des problèmes traités ne peuvent juger sainement ; cesser ces luttes intestines d'un temps révolu, suivre, croire, obéir à ceux qui ont reçu du Maréchal la lourde et difficile mission de refaire une France neuve et de défendre l'existence de son empire... c'est votre devoir immédiat que vous accomplirez avec la mâle jouissance de participer ainsi activement au redressement de notre pays meurtri... Bientôt d'autres obligations suivront.

Et s'il existe encore des combattants qui, sous des prétextes variés, hésitent à prendre leur place sous la bannière de la Légion... connaissant les objections qu'ils formulent ; connaissant les cas de conscience qu'ils invoquent ; connaissant les faiblesses humaines qu'ils signalent chez les autres, nous leur dirons : Aucun motif ne vous permet de vous abstenir.. tout est vain et doit s'effacer devant l'obligation morale formelle qui vous est faite : Avec le Maréchal et derrière lui sans restriction servir la France et rien que la France. Si vous renonciez, l'histoire plus tard et vos fils demain... vous reprocheraient votre désertion.

Quant à toi, foule anonyme, qui, au matin, verra, derrière leur drapeau, défiler, en long cortège, ces hommes graves et fiers, de conditions, d'aspects différents sans doute, mais identique dans leur même amour de la patrie, incline toi, et songe à tout ce que représente de gloire dans le passé, de force dans le présent, d'espoir dans l'avenir, ces combattants qui passent et, avec eux, d'un même cœur, tu chanteras les paroles de la *Marseillaise*, cantique, sacré de la France éternelle.

Capitaine de frégate
DUCORROY.

Le Président de la Légion du Tonkin [Barth] a adressé au Président de la Légion de Saïgon le télégramme suivant :

Suite à leur prestation de serment le 15 Juin, les 650 légionnaires du Tonkin adressent aux légionnaires de Cochinchine leur salut fraternel, l'expression commune de leur confiance en l'œuvre entreprise et leur volonté de maintenir l'intégrité de l'Empire français contre toutes les manœuvres de dissidence.

Vu la nécessité dans les circonstances actuelles de manifester l'union unanime de tous les Français derrière le Maréchal, nous sommes persuadés que les Anciens Combattants de Cochinchine feront bloc derrière le drapeau de la Légion et apporteront l'enthousiasme et la solennité à la cérémonie de prestation de serment du Dimanche 22 Juin à Saïgon dans laquelle les Légionnaires du Tonkin seront de cœur auprès de vous.

La légion française des combattants

— — « O » — —

A été fondée :

Pour unir dans un seul groupement les combattants des deux guerres ;

Pour les associer intimement à l'État Nouveau.

Combattant de 1914-1918

viens à la Légion

Tu y trouveras l'esprit de camaraderie, de fraternité et d'entr'aide ;

Sous le Chef qui t'a mené à la victoire devant Verdun, tu travailleras à la création de la France Nouvelle,

Combattant de 1939-1940

viens à la Légion

Fort de tes dégoûts, de tes amertumes, de ton immense colère, tu balayeras le passé que tu as maudit dans la défaite :

Décidé à donner l'assaut à tous les privilèges, à toutes les forces hostiles, tu feras la révolution militaire qui redonnera à la France sa grandeur.

Combattant

pour faire connaître la doctrine nouvelle, pour la faire aimer, pour la faire vivre ;

pour faire triompher le travail, la famille, la patrie ;

Pour seconder le Maréchal

viens à la Légion

*

* *

Un emplacement spécial sera réservé aux familles des Légionnaires, pour leur permettre d'assister à la Prestation du Serment, Dimanche matin.

Des cartes strictement personnelles leur permettront d'y accéder.

Prière de les réclamer dans la journée de Samedi à la Maison du Combattant, 25, Boulevard Norodom,

(Communiqué)

Circulation automobile

— — (oOo) — —

À titre exceptionnel et par dérogation aux dispositions mises en vigueur à compter du 18 juin courant, la circulation des voitures de tourisme, munies et non munies de laissez-passer, sera libre sur le territoire de la Région Saïgon-Cholon et de Giadinh pendant la matinée du dimanche 22 juin courant à l'occasion de la cérémonie de prestation de serment de la Légion des Combattants.

En conséquence, la circulation de ces véhicules sera libre dans les limites sus-indiquées, le dimanche 22 Juin:

De 6h.30 à 12 h 30.

De 13 h 00 à 15 h. 00.

De 17 h. 00 à 20 h. 00.

Des laissez-passer occasionnels de circulation seront délivrés, sur leur demande, aux membres de la Légion résidant dans l'intérieur de la Cochinchine qui désireraient utiliser leur automobile pour se rendre à Saïgon dans l'intention d'assister à cette cérémonie (départ autorisé dès Samedi 21, retour possible le lundi matin).

Le Gouverneur de la Cochinchine,

DEUX DISCOURS (*L'Écho annamite*, 23 juin 1941)

Nous reproduirons, dans notre prochaine édition, les discours — tout pleins de ferveur patriotique — prononcés par M^e Pâris et l'amiral Decoux, aux cérémonies grandioses qui se sont déroulées à Saïgon, dimanche dernier, à l'occasion de la prestation de serment des légionnaires.

Le peu de place dont nous disposons nous empêche, à notre regret, de donner un compte-rendu détaillé de cette fête, qui a été, d'ailleurs, minutieusement relatée, dès hier, par les quotidiens saïgonnais.

LE SERMENT DES LÉGIONNAIRES DE COCHINCHINE

DEUX ALLOCUTIONS (*L'Écho annamite*, 25 juin 1941)

Comme promis, nous insérons ci dessous les deux discours qui furent prononcés, le matin du dimanche dernier, par M^e Pâris, président de la Légion Cochinchinoise, et l'amiral Jean Decoux, gouverneur général de l'Indochine, à l'occasion de la prestation de serment des Légionnaires, au jardin botanique et zoologique de notre ville.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur ces deux discours tout empreints d'une profonde ferveur patriotique, et qui méritent nos méditations, en ce sens qu'ils indiquent la conduite que nous devons tous observer, que nous soyons ou non anciens combattants, quels que soient notre âge, notre sexe, notre condition sociale.

Les circonstances difficiles dans lesquelles nous vivons font de chaque Français et de chaque Française, en effet, une manière de lutteur, non pour soi-même — car l'heure des intérêts privés est passée, affirme le maréchal Pétain — mais pour la grandeur et la prospérité nationales.

C'est ainsi qu'en notre for intérieur, en face de Dieu et de notre conscience, chacun de nous peut rééditer le serment solennel prononcé en public par les défenseurs armés de la patrie.

Il nous suffit de prendre l'irrévocable résolution de ne jamais rien faire ni rien dire qui soit susceptible de porter la moindre atteinte au bien supérieur de la France et de son empire.

Cet engagement pris, il s'agira pour nous de nous y conformer scrupuleusement, jusqu'à notre souffle ultime.

Nul n'aura le triste courage de se dérober à cet impérieux devoir. Nous en sommes convaincu.

N. D. L. R.

Discours de M^e Pâris

Légionnaires,

Vous allez dans quelques instants renouveler solennellement le serment que vous avez déjà souscrit.

Je suis persuadé que ce serment, vous allez le prononcer non du bout des lèvres, mais avec tout votre cœur, toute votre volonté, toute votre âme.

Vous avez déjà compris tout ce à quoi il vous engage, mais pour les non légionnaires, j'ai le devoir d'en rappeler le sens.

Au lendemain de notre défaite, voici un an, notre Chef, le Maréchal Pétain, s'est attaqué à la tâche immense de la Reconstruction nationale.

Mais cette tâche, il ne pouvait l'accomplir seul. Il avait besoin, pour réaliser l'œuvre qu'il avait entreprise, d'hommes endurcis, d'hommes comprenant ce que sont souffrance et privation, devoir et honneur.

Ces hommes, ils existaient mais divisés.

Il les a regroupés, il n'a pas, d'autre part, voulu séparer les pères des fils, puisque tous doivent avoir, ont, le même idéal.

Avec eux, il fera la Révolution nationale.

Bien des choses sont à modifier, presque tout à reconstruire.

Pour cela, un effort inouï de volonté est nécessaire ; il faut que chacun s'en persuade et se l'impose.

Finis les faiblesses, finis les compromissions, les renoncements : aujourd'hui, le Devoir et uniquement le Devoir !

Les Légionnaires doivent devenir les Chefs : ils doivent former les cadres de la Révolution nationale qui permettra à la France un redressement rapide.

Légionnaires ! à la tête de cette Révolution, vous voilà chargés de refaire une France nouvelle.

Non seulement vous avez le droit à la parole, mais vous aurez à agir.

Cependant, votre premier devoir est de vous réformer vous-mêmes, de tuer dans votre cœur, dans votre âme, les aspirations malsaines que vingt ans de facilités, d'esprit matérialiste, y avaient glissées.

Vous qui étiez prêts au sacrifice suprême, qui avez tout supporté, qui avez subi les pires misères, vous vous étiez peu à peu laissés aller, et pour un peu d'argent, quelques honneurs fallacieux, votre conscience et votre énergie s'étaient endormies.

Réveillez-vous ! le combat n'est pas terminé. Il durera jusqu'à votre dernier souffle, et après vous, vos fils reprendront de vos mains défaillantes le flambeau qui ne doit pas s'éteindre.

Votre Devoir, vous devrez l'accomplir, malgré tous les obstacles, avec une volonté que rien ne devra faire fléchir. La Légion est là, pour vous soutenir dans les moments de défaillance.

Légionnaires ! vous saurez prendre vos responsabilités Vous saurez travailler vous-mêmes sans relâche, et inciter par votre exemple ceux qui seraient tentés de retourner à une vie plus facile.

Il ne faut pas se le dissimuler. Quels que soient les événements futurs, tout sera changé dans le monde. Seuls peuvent garder l'espoir de vivre, de conserver leur place, les peuples forts, qui sauront se forger une âme intrépide, un cœur ferme et inébranlable.

Dans tous les domaines de la vie, dans le travail, dans votre famille, dans les événements sociaux vous aurez, Légionnaires ! à donner toujours une direction précise à vos paroles et à vos actes, afin que ceux-ci soient toujours conformes à l'intérêt général, à l'intérêt de la Nation.

« Légionnaire » ne veut pas dire simplement « Ancien Combattant » ; c'est pourquoi la Légion n'a pas été réservée aux seuls titulaires de la carte du Combattant.

Légionnaires, tous les Français doivent l'être : hommes, femmes, enfants, qui veulent que la France redevienne ce qu'elle a été.

Tous n'ont pu combattre sur les champs de bataille, mais tous peuvent participer au travail de Rénovation nationale.

Légionnaires ! garde d'honneur de la France, votre devoir est de maintenir la France et l'Empire français.

Légionnaires ! à l'exemple du Maréchal Pétain, votre Chef, faites à la France le don de vos personnes !

Allocution de l'amiral Decoux

Légionnaires de Cochinchine !

J'ai tenu ce matin — comme je l'ai fait récemment au Cambodge — à présider personnellement, au nom du Maréchal Chef de l'État, la cérémonie solennelle de la prestation du serment.

Avant que vous accomplissiez ce geste grave qui vous lie, j'ai voulu aussi vous dire ma confiance et mon espoir ;

— Ma confiance dans les destinées de la France et de son Empire.

— Mon espoir en vous, dans votre volonté de servir la grande cause de la Révolution nationale.

Vous serez à l'avant-garde de ce mouvement d'où la France et l'Empire sortiront régénérés, plus unis et plus vivants que jamais.

L'Indochine compte sur vous, sur votre dévouement absolu.

Rappelez-vous que vous appartenez à la génération du feu, et qu'à ce titre, vous êtes plus qualifiés que quiconque pour connaître et pour enseigner autour de vous la signification profonde de ce mot : SERVIR

Vous servirez donc, sous le signe de la Discipline, de la Concorde et de la Confiance ; et vous défendrez de toutes vos forces et en toutes les circonstances la grande cause de l'Indochine, qui se confond avec celle de notre Patrie lointaine, de notre Patrie bien-aimée, LA FRANCE

Vous demeurerez fidèles à votre serment et d'avance, au nom du Maréchal, je vous en remercie.

LES JEUNES VEULENT SERVIR

UN GROUPEMENT NOUVEAU : *Jeunes Campeurs*

Appel aux Français et Annamites de Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 4 juillet 1941)

.....
On s'inscrit au siège de la Légion des Combattants, boulevard Norodom.
Permanence de 8 h. 30 à 12 heures et de 15 à 19 heures.

Dambrine à Dalat
(*La Dépêche d'Indochine*, 14 août 1941)

Le chansonnier Dambrine chantera ses dernières nouveautés au [Grand Hôtel](#) de Dalat au commencement de la semaine prochaine, accompagné par le maestro Grégor. C'est un beau gala en perspective !

C'est aussi une belle action car Dambrine a décidé de donner la moitié du bénéfice de la vente de ses œuvres au Secours National. Cette action bienfaisante aura lieu pendant toute la nouvelle tournée que commence notre humoriste saïgonnais et est placée sous l'égide de la Légion des Combattants.

REGAIN DE L'INDUSTRIE DES MESSES

LA FÊTE NATIONALE
(*L'Écho annamite*, 16 juillet 1941)

Hanoï, 14 juillet. — La journée du 14-Juillet à Hanoï a été marquée, d'abord, à 7h.30, par une cérémonie aux monuments aux morts de la ville, et ensuite, à 8 h. 30, par un service religieux au temple protestant, [M. Nadaillat](#) ¹⁶, [vice-président de la Légion](#), [représentait le président, M. Barth](#).

À la cérémonie aux monuments aux morts, en présence de M. Mantovani, directeur des Affaires politiques, représentant M. le Gouverneur Général ; du Général Aymé, représentant le Général Commandant Supérieur ; de M. l'administrateur-maire Chapoulart, représentant le Résident supérieur ; des délégués des Anciens Combattants, conduits par le Dr Marliangeas ; MM. Domec, directeur du personnel, et Guiriec, directeur des bureaux de la Résidence Supérieure, [le vice-président de la Légion a déposé une gerbe à chacun des deux monuments du square René-Robin](#).

Les honneurs étaient rendus, devant le monument aux morts français, par un détachement de canonnières français, et devant le monument aux morts indochinois par un détachement de canonnières indigènes.

Le long de l'allée du square se tenait une délégation d'officiers, conduite par le lieutenant-colonel Ferdinand, major de la Garnison.

Après la sonnerie aux morts, une minute de silence fut religieusement observée par l'assistance.

Un grand nombre de personnalités civiles et militaires ont assisté également au service religieux au Temple Protestant, où M. Mantovani, le Général Aymé et M. Chapoulart représentaient respectivement le Gouverneur Général, le Général Commandant Supérieur et le Résident Supérieur. (Arip)

FÊTE NATIONALE

¹⁶ Charles Nadaillat : né le 4 août 1890. Entré dans les services civils le le 29 mai 1921. Nouveau président de chambre à la cour d'appel de Hanoï.

(*L'Écho annamite*, 16 juillet 1941)

Huê, 15 juillet. — La journée du 14-Juillet à Huê a été marquée par la célébration, à 7 heures, d'un service religieux à l'église paroissiale, et à 8 h. 30 par un dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

M. Jardin, inspecteur des Affaires politiques, représentant le Résident Supérieur Grandjean en tournée dans le Sud, le Général Turquin, M. Lafferranderie, président de la Légion, ainsi que Leurs Excellences les Ministres de la Cour d'Annam et les notabilités françaises et annamites de Huê assistaient à ces cérémonies. (Arip)

Messe en plein air
(*L'Écho annamite*, 20 août 1941)

À l'occasion du premier anniversaire de la fondation de la Légion des Combattants, Mgr Cassaigne, évêque de Saïgon, célébrera une messe solennelle en plein air, au pied du monument aux morts de la place maréchal Joffre, le dimanche 31 août 1941.

Les services techniques de la Région de Saïgon-Cholon sont en train de préparer cet emplacement et de le décorer pour la circonstance.

On prévoit qu'une foule énorme assistera, debout, à cette cérémonie aussi originale que patriotique, pour peu que le soleil se mette de la partie, comme nous l'espérons.

La réponse du Maréchal au message de Bach-Ma
(*La Dépêche d'Indochine*, 28 août 1941)

HANOI, 27 août. — En réponse au télégramme envoyé par les Légionnaires et les jeunes de Bach-Ma au Maréchal Pétain, l'Amiral Platon, Secrétaire d'Etat aux Colonies, vient d'adresser au Gouverneur Général de l'Indochine le message suivant :

« Le Maréchal, Chef de l'Etat, a été très sensible aux sentiments exprimés par les légionnaires et les jeunes de Bach-Ma et m'a prié de leur transmettre ses remerciements ». Arip.

L'ANNIVERSAIRE DE LA LÉGION
(*L'Écho annamite*, 29 août 1941)

Rappelons qu'une cérémonie religieuse aura lieu aux Monuments aux Morts de Saïgon le 31 août 1941 à l'occasion du 1^{er} Anniversaire de fondation de la Légion Française des Combattants.

Les légionnaires devront se rassembler à la Maison de la Légion Française des Combattants, 23, Bd Norodom à 6 h. 30 pour se rendre en groupe aux Monuments aux Morts.

Les fonctionnaires légionnaires domiciliés à Saïgon-Cholon ou à proximité de cette agglomération se doivent de participer à ce défilé et à cette cérémonie.

Des facilités seront accordées aux fonctionnaires de l'intérieur pour y assister compte tenu bien entendu des circonstances et des nécessités du service dont MM. les Administrateurs Chefs de province sont les seuls juges.

Dans les provinces où le nombre des Légionnaires le permet, des cérémonies identiques seront organisées

Légion française des Combattants
— — « X » — —
Union locale de Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 29 août 1941)

De nombreux combattants, surtout les jeunes, nous demandent journellement les conditions d'admission à la Légion française des combattants.

Nous répétons, à leur intention, que peuvent demander leur admission :

1° les personnes réunissant les conditions fixées par les textes parus avant 1 939 pour avoir la carte du combattant.

D'autre part, de récentes instructions du Secrétariat général de la Légion permettent à des mobilisés le 1914 1918,, bien que ne remplissant pas les conditions requises pour obtenir la carte du combattant, d'être admis dans les rangs de la Légion, s'ils justifient de services de guerre honorables ; leur demande sera soumise dans ce cas à la procédure exceptionnelle du Jury d'Honneur.

1° Pour les jeunes, et notamment pour ceux qui ont combattu récemment, soit au Tonkin, soit au Cambodge, voici les principes appliqués provisoirement en attendant les instructions définitives :

Sera admis à la Légion :

- a) celui qui a été cité en opération de Septembre 1939 au 10 Mai 1940 ;
- b) celui qui a été fait prisonnier en France ;
- c) celui qui a été cité en Indochine (avec ou sans croix de guerre) ;
- d) celui qui a été fait prisonnier à Langson et au Siam ;
- e) celui qui a participé aux affaires du 22 au 26 Septembre 1940 ;
- f) celui qui a participé à certains combats contre la Thaïlande du 25 Novembre 1940 au 26 janvier 1941 (liste de combats à l'étude de l'Etat-Major du Général Commandant supérieur).

*
* *

Les adhésions sont reçues à la Maison du Combattant, 23, boulevard Norodom, Saïgon.

L'anniversaire de la Légion
(*L'Écho annamite*, 1^{er} septembre 1941)

À Saïgon, comme dans tout l'empire français, on a célébré avec ferveur le premier anniversaire de la naissance de la Légion des Combattants, ce corps d'élite sur la collaboration dévouée duquel la maréchal Pétain compte le plus, avec le mouvement des jeunes, pour mener à bien le programme du redressement national.

Cérémonie simple, mais combien émouvante, que la messe en plein air célébrée au pied du monument aux morts de la place Joffre !

Une foule compacte et recueillie y assistait debout.

La fanfare militaire y prêtait son concours.

Avant de commencer l'office divin, Mgr Cassaigne, légionnaire lui-même, revêtu de ses vêtements sacerdotaux, s'est adressé en ces termes à l'assistance, qui l'écoutait dans un silence pieux :

Mes chers Camarades,

Réunis aujourd'hui pour célébrer le premier anniversaire de la création de la Légion française du combattant, vous avez voulu que cette journée débute sous le signe du Maître, de celui que nos aïeux invoquaient, et que nous-mêmes, dans quelques instants, nous invoquerons sous le titre de Christ qui aime les Francs.

Permettez-moi de vous rappeler, brièvement, vers quels buts doivent en ce jour converger nos pensées et nos cœurs ; comme sont trois nos couleurs, trois les mots qui forment la devise de notre Chef, trois seront aussi les buts vers le-quels nous dirigerons notre prières : nos morts, notre Maréchal, notre France.

Si nous sommes ce matin réunis au pied de ce monument, c'est pour y évoquer des images, pour nous souvenir.

Quand je vois l'oiseau chercher des mousses, des choses douces et jolies, je n'ai aucune hésitation, je sais qu'il prépare la vie de demain ; quand je vois l'humanité de tous les pays apporter fidèlement et avec tendresse aux tombes de ses glorieux enfants des fleurs et des prières, je suis certain qu'au delà il y a aussi la vie de demain.

La mort s'impose à tous dans sa force implacable et tranquille, elle nous « a » tous, car elle est la grande réalité de la vie, elle est le tunnel qui relie les deux patries, c'est elle qui arbitre notre combat suprême entre l'esprit et la matière.

S'ils pouvaient revenir nos Camarades qui, il y a quelque vingt ans et hier encore, ont abandonné cette matière sur le champ de bataille ou sur quelque lit d'hôpital pour laisser envoler leur âme comme une fleur aérienne vers Dieu, c'est-à-dire vers le Soleil et la liberté, s'ils revenaient ces Camarades, ils nous diraient que si la mort est rançon de la faute, elle n'est pas une ennemie, elle est la délivrance, elle n'est pas seulement le plus grand effort, mais le dernier effort, la mort c'est la rançon de la vie.

Pour d'avance être sauvés de toute déception. comprenons cela, et le comprenant, vivons non en propriétaires mais locataires d'ici bas.

Après avoir donné une pensée à nos morts, rappelons-nous le sens de la fête que nous célébrons aujourd'hui ; fête qui doit être pour nous l'occasion de former les vœux les plus ardents à l'adresse du glorieux Soldat sauveur de la Patrie, l'occasion aussi de le remercier, de toute notre âme, pour la tâche accomplie depuis un an, si belle et si noble qu'elle fait l'admiration du monde.

Le Seigneur Jésus nous l'a dit : « Je n'ai été bien servi que parce que j'ai beaucoup aimé » ; le Maréchal a suivi l'exemple du Maître, il a livré son cœur sans réserve pour gagner le nôtre, il a parlé au pays un langage à la fois de chef et de père, nous conviant tous à abandonner nos querelles personnelles pour redescendre sur le champ de bataille des réalités humaines.

Or, nous le connaissons, ce champ de bataille, nous en savons les perfidies, les vertiges, les heures tragiques, quel en sera le lendemain, bonheur ou malheur, misère ou splendeur ; le Maréchal nous a donné la réponse : « Faites-moi confiance, aidez moi » ; et comment ne serait-il pas digne de notre confiance et de notre affection, ce vieillard magnifique qui a sauvé notre France sanglante et meurtrie qui râlait près de mourir ?

La paix n'est point établie, partout se donnent libre cours la haine et l'exaspération des passions. Sur ce monde en désarroi ne désespérons pas de faire régner la paix, d'autant plus qu'ayant connu mieux que quiconque les horreurs de la guerre, et sentant à quel point les hommes aspirent à la paix, nous avons des raisons particulières d'aimer cette paix et d'y travailler.

Le désarmement des bras ne sera rien s'il n'est accompagné du désarmement des esprits et des cœurs ; c'est à ce désarmement que vous devons nous consacrer, en faisant resplendir au dessus du culte de la force et de l'égoïsme collectifs la splendeur féconde de la charité. Toute vie est un livre tout entier d'amour et de souffrance. ce sont ces deux choses-là qui font notre redressement national, ce livre, le Maréchal l'a

écrit, nous conviant à le lire, à le vivre avec lui : avoir le courage d'aimer et par conséquent de souffrir.

Dans les chansons de geste de notre vieille France, il est rapporté qu'aux défilés de Roncevaux, quand le preux Rolland sonna du cor, Charlemagne finit par l'entendre, mais il avait fallu que sa gorge se déchirât et que le sang du chevalier coulât dans l'olifant pour qu'à son appel de détresse il fût répondu et que la victoire s'épanouit.

Que notre prière soit la son dont notre âme est l'olifant, faisons là s'insurger cette prière, elle se prévaudra d'une phrase dont la Palestine, en une nuit qui change la face du monde, ne recueillit les échos qu'après que le Ciel en eût eu la primeur : Paix sur terre aux hommes de bonne volonté.

Demandons au Christ, le grand Ami, au Christ qui aime les France, qu'il donne à nos morts la souveraine paix, demandons-Lui de conserver longtemps encore parmi nous l'homme providentiel, notre vieux Maréchal, qui est devenu un symbole et est déjà entré vivant dans l'immortalité ; demandons-Lui qu'il garde notre belle, notre grande, notre douce France, qu'il la garde dans la joie et dans l'épreuve, dans le jour et dans la nuit, qu'il la garde aujourd'hui, demain, toujours.

J'ai fini, mes chers Camarades, votre présence ici est un vibrant acte de foi, à ce credo muet où nos cœurs de Français communiant dans une même pieuse pensée, ajoutons en terminant prière suppliante du *Pater* de la Paix : Notre père qui êtes aux cieux, que le règne de votre charité arrive, que votre volonté de paix s'accomplisse. Aidez nous à gagner fraternellement notre pain quotidien, inclinez nos cœurs à se pardonner leurs offenses comme vous nous pardonnez les nôtres, détournes-nous des tentations de la violence et de la haine, et délivrez-nous du mal de la guerre, ainsi soit-il.

*
* *

SIGNES DISTINCTIFS

En métropole, les légionnaires n'avaient pas d'uniforme et n'arboraient de commun que leur insigne.

En Indochine, Verney souligne que les prestations de serment, reproduites abondamment dans la presse de l'époque, sont l'occasion de défilés martiaux où l'aspect blanc des uniformes des anciens combattants et des colons ressort de manière très appuyée sur les photographies en noir et blanc (*ICV*, 162-193).

Dans l'*Écho annamite* du 25 février 1942 (voir ci-dessous), on découvre qu'une tenue est en effet exigée : costume blanc (pantalon long), cravate noire, casque, insigne.

À l'issue de cette solennité religieuse, après avoir reçu la bénédiction épiscopale, les légionnaires, tous porteurs de leurs insigne, se rendirent en rangs au temple du souvenir annamite, boulevard Norodom, où une couronne fut déposée et une minute de silence observée, à la mémoire des soldats morts pour la patrie.

ÉLARGISSEMENT DE LA LÉGION AUX VOLONTAIRES DE LA RÉVOLUTION NATIONALE

Le parti unique

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 7 septembre 1941)

On a remarqué que les dernières manifestations du Maréchal Pétain sortaient délibérément du cadre habituel de patience, d'indulgence où il se maintenait.

Le réveil des factions politiques, la création à Paris d'un parti national populaire destiné à empoisonner à nouveau l'esprit des ouvriers, certaines campagnes de presse fielleuses qui ménageaient le Maréchal, à cause de son indiscutable popularité, mais éreintaient son gouvernement, l'on obligé à prendre position contre les fauteurs de troubles.

Dans son allocution aux Légionnaires, à Vichy, Dimanche dernier, jour anniversaire de la création de la Légion, pour mieux lutter contre les factions politiques, il a dit :

« Pour donner accès à ceux qui, sans avoir eu l'honneur d'être des combattants comme vous, partagent votre foi et veulent participer à votre action salvatrice, il conviendra sans doute d'élargir votre cadre.

Vous m'avez proposé dans ce dessein de vous appeler désormais. « Légion des combattants et des volontaires de la révolution nationale ».

J'accepte ce nouveau titre, car il accroîtra notre rayonnement.

Combattants légionnaires et volontaires, je vous adresse donc ce nouvel appel.

Réalisez autour de vous le grand rassemblement des énergies françaises.

Avec mon gouvernement et pour lui, travaillez au grand jour.

Votre activité et sociale ne saurait inquiéter personne. Le travail est la loi sacrée et fondamentale de la révolution nationale ».

Cette intention du Maréchal est riche de possibilités et d'espoirs. Elle renouvelle l'appel des Croix de feu dont l'impétueux rayonnement avait tant effrayé le « Front populaire » dont les tenants, en même temps gouvernants de la France, s'étaient empressés de faire prononcer la dissolution.

Croix de bois, croix de guerre, croix de feu, tous debout pour la Rénovation française.

Prise d'armes

(*L'Écho annamite*, 10 septembre 1941)

Shanghai, 10 septembre (Havas). — Une prise d'armes a eu lieu hier à bord de la canonnière « Francis-Garnier » au cours de laquelle le colonel Eyssautier, commandant supérieur des troupes françaises en Chine, a remis les insignes d'officier de la Légion d'honneur au capitaine de corvette Ruyneau Saint George, commandant du « Francis-Garnier ».

Le « Francis Garnier » ralliera bientôt l'Indochine.

Au cours de sa brève allocution, le colonel Eyssautier a rappelé les brillants états de services du capitaine Ruyneau. Il a évoqué « la confraternité liant indissolublement les marine et les coloniaux qui partagent le privilège de servir sous le signe de l'ancre de marine ».

Un vin d'honneur a réuni ensuite les officiers de la Marine coloniale et le Président de la Légion. Arip

CARNET DU LÉGIONNAIRE

La Collaboration...

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 14 septembre 1941)

Hommes de la Révolution Nationale, collaborateurs désignés de l'ordre nouveau, les légionnaires entendent servir au premier rang sous le fanion du Maréchal et le drapeau de la patrie. Leur puissante organisation, leur cohésion sans fissures, leur sens du sacrifice, la pleine conscience de leur devoir, la valeur enfin de leurs cadres, de leurs chefs, préparés aux dures tâches de direction et de commandement : toutes ces conditions vitales, une fois remplies, leur permettront de mener à bien la grande œuvre de la rénovation française entreprise par leur chef.

Alors se pose le problème capital de la collaboration. Que peut et que doit faire la Légion ? Quel sera son rôle ?

Rien ne vaut que les textes. Cette collaboration des légionnaires est définie par la loi du 29 août 1940 qui précise dans son article premier :

« La Légion représente seule les Anciens Combattants auprès des pouvoirs publics dans le cadre communal, départemental, provincial et national. Elle collabore avec ceux-ci d'une part en ce qui concerne la marche des services publics, dans les conditions qui peuvent être fixées par des lois et règlements et d'autre part sous toutes formes qui paraîtront nécessaires. »

Voilà les Légionnaires élevés légalement au poste d'honneur de collaborateurs. Cependant, leur rôle avait besoin d'être précisé. Il l'a été au début du mois de mars, aux termes d'un acte officiel, signé du Maréchal et du vice-amiral Darlan, véritable décret d'application de la loi du 29 août, notifiée à la Légion par le chef de l'État. D'après cette instruction :

1° La Légion exerce son action civique, sociale et morale par sa collaboration intime avec les représentants du gouvernement, « seuls dépositaires responsables de l'autorité constitutionnelle du pouvoir central ».

2° Les mandataires de la Légion ont un rôle extrêmement important à tenir auprès de ces représentants du Pouvoir Central. « Ils sont localement leur lumière et leur aide pour tout ce qui concerne l'application des principes de la Révolution nationale. Ils peuvent être qualifiés pour constituer des « cadres » d'instruction, d'animation et, le cas échéant, de contrôle » Enfin la collaboration doit être loyale et confiante.

Ainsi, la Légion doit être considérée comme l'associée, sans aucune prérogative constitutionnelle, des autorités publiques qu'elle doit seconder et éclairer.

Sa mission est d'instruire les Français, de créer autour d'elle par son attitude ferme et décidée, par une propagande intense, cette saine atmosphère morale sans quoi la Révolution nationale ne serait qu'un vain mot. Car l'esprit doit pénétrer jusqu'aux faits; ce n'est qu'à cette condition que pourront changer et les hommes et les choses.

Animatrice de l'activité continue du pays, la Légion peut également contrôler cette activité dans tous les domaines : civique, moral, social, à la ville aussi bien qu'à la campagne, auprès des municipalités, au sein des métiers et des professions, à l'usine, à l'atelier, au magasin, dans la rue même, en un mot, partout. Son devoir est de signaler aux autorités responsables les erreurs ou les fautes commises, les abus à réprimer, les idées neuves à exploiter, etc., afin que d'un bout à l'autre de la France la mystique de la rénovation inspire à tout instant et de plus en plus les masses profondes de la nation.

À sa collaboratrice, la Légion, en qui il a placé sa foi entière, le Maréchal a tenu à réserver dans l'ordre des préséances une place de premier plan, la troisième, immédiatement après la délégation du pouvoir central et le plus haut représentant de la hiérarchie militaire. De cette décision, les légionnaires tirent une légitime fierté. Cependant n'oublions pas le vieil adage « Honos, onus ». L'honneur entraîne des charges. Devant ces charges, la Légion ne se dérobera pas. Elle les remplira de tout son cœur et de toutes ses forces, dans les limites qui lui ont été fixées, nous voulons dire dans la discipline, la loyauté et la confiance.

UN LÉGIONNAIRE.

Français du Cambodge, souscrivez au secours d'hiver (Secours National)

(La Vérité (Phnom-penh), 16 septembre 1941)

Le comité local d'Assistance franco-indochinoise aux victimes de la guerre, avec l'aide de l'Union locale de la Légion française des combattants, ouvre une souscription auprès de tous les Français du Cambodge pour aider leurs compatriotes résidant en France, dont la situation matérielle devient de plus en plus difficile.

Il est urgent pour chacun de nous de faire l'effort maximum.

En ce qui la concerne, la Légion a estimé que chaque Légionnaire doit abandonner immédiatement le montant de deux journées de travail (celle du 31 août et celle du 11 novembre).

Ceci est un minimum, car, au Cambodge, personne n'a encore pratiquement souffert.

Chaque légionnaire ou volontaire, par son exemple et par son action personnelle, contribuera au succès de cette souscription.

Les moyens appropriés seront employés pour faire parvenir argent et denrées en temps opportun par les moyens les plus sûrs et les plus rapides.

Les fonds seront reçus et centralisés par M. le Trésorier du Comité d'Assistance, M. DEROS, Trésorier payeur à Phnom-Penh.

La liste des souscriptions sera publiée dans les journaux.

La souscription sera close le 15 octobre.

**Français du Cambodge, faites tous votre devoir !
Souscrivez !**

N. B. — Les souscriptions des Français non Fonctionnaires de Phnom-Penh seront centralisées par les Légionnaires ci-dessous qui passeront à domicile :

Le Flem

Brisset

Denis

Ferret

Lonné

Desrues [garage Citroën]

Dans les provinces : MM. les résidents de France sont chargés de l'encaissement de tous les versements avec l'aide du Délégué de la Légion de la Province.

Le Comité de la Légion.

CARNET DU LÉGIONNAIRE

La Formation des Chefs

(Le Nouvelliste d'Indochine, 21 septembre 1941)

On ne saurait trop y insister : de la valeur des cadres dépendent la force et la cohésion de la Légion. Qui. dit « cadres » dit « chefs ». Sans chefs, la Légion ne serait qu'un corps immense et sans âme, impuissant dans son action, incapable de forger cette armature nationale, condition indispensable de la révolution et du salut de la France.

Ne devient pas chef le premier venu. Pour en remplir le rôle, il y faut des qualités premières, dont les unes sont innées, dont les autres jaillissent de la dure expérience de la vie. Qu'est-ce donc qu'un chef légionnaire ? Que doit-il être ?

Le véritable chef légionnaire sera un homme à l'âme noble et fière, inspiré du pur idéal -de la rénovation française, ayant conscience de la nécessité de son devoir, de la beauté de sa mission.

Le véritable chef légionnaire sera aussi un homme au cœur viril, doté d'une volonté de fer, de sang froid et de courage civique, constant dans ses desseins, tenace dans son action, ne se laissant rebuter ni par des obstacles, ni par des difficultés, ni même par des échecs.

Le véritable chef légionnaire, esprit lucide et de bon sens, pleinement conscient de ses responsabilités, devra être capable de donner des directives claires et précises, de prendre avec décision des initiatives mûrement réfléchies.

La véritable chef légionnaire possédera le sens de l'ordre et de la méthode ainsi que celui de la discipline. Pour savoir commander, il faut d'abord savoir obéir. Il aura le sentiment de l'équité ; sévère pour lui-même, il sera strict pour les autres, à la fois bon et juste, afin de se faire estimer et aimer.

Le véritable chef légionnaire devra s'abstraire de toutes préoccupations personnelles pour ne songer qu'à l'intérêt général. Arrière l'individualisme égoïste qui a failli nous perdre ! Son mot d'ordre doit être : « France et Légion d'abord ! ». De là, nécessairement, son dévouement absolu à la chose publique, son désintéressement poussé jusqu'au sacrifice, sa ferveur dans l'action, sa foi totale dans le succès de la Révolution nationale.

Des chefs de cette trempe, animateurs incomparables, il en existe, certes, au sein de la Légion. Il en faudrait de plus nombreux encore. Sans doute ces hommes d'élite sauront-ils communiquer aux autres chefs leur belle énergie, leur dynamisme incontestable, leur robuste confiance dans la régénération française. Pour tous, leur exemple sera une vivante et précieuse leçon. Œuvre de longue haleine ! Cependant le temps presse.

Pour accroître encore davantage la force, la cohésion, l'unité du mouvement légionnaire, pourquoi donc ne pas créer, à l'instar des groupements de jeunesse, des « écoles de chefs » ?

Dans ces écoles dont la création, dit-on, serait prochaine, en une ou deux semaines, sous la direction des meilleurs parmi les chefs actuels, seraient fournies les directives morales et intellectuelles indispensables, puis clairement expliqués, les buts essentiels de la collaboration de la Légion à la Révolution nationale. Voilà pour le présent, mais l'avenir ?

Nous songeons naturellement aux jeunes légionnaires qui, eux surtout, devraient bénéficier du substantiel enseignement de l'« école des chefs ». Aujourd'hui, ils constituent l'aile marchante de l'immense rassemblement des combattants ; demain, ils auront l'honneur insigne de reprendre le flambeau des mains de leurs aînés. À leur tour, certains d'entre eux seront les chefs. Afin d'assurer la définitive permanence du magnifique travail d'amitié, d'entraide et d'assainissement entrepris par la Légion, ils doivent se tenir prêts aux dures tâches de discipline, de direction et de commandement. Car il ne faut pas que vienne les surprendre l'heure H de la relève.

Un LÉGIONNAIRE.

EN INDOCHINE

Pour l'œuvre du légionnaire prisonnier
(*L'Écho annamite*, 3 octobre 1941)

Hanoï, 3 octobre. — La souscription organisée par l'Union locale du Tonkin de la Légion des Combattants au profit de l'œuvre du légionnaire prisonnier sera clôturée le mardi 7 octobre 1941.

L'appel lancé par le Maréchal Pétain le 31 août dernier à l'occasion du premier anniversaire de la fondation de la Légion des Combattants a eu un profond retentissement dans tout l'Empire.

Nous rappelons aux personnes qui n'auraient pas encore souscrit que les dons sont reçus :

À Hanoï à la Maison du Combattant et par M. Barth, 16, rue Paul-Bert,
et à Haïphong à la Maison du Combattant et par M. Castenet, inspecteur des Douanes. (Arip)

Dans la « Légion »
(*L'Écho annamite, La Volonté indochinoise*, 15 octobre 1941)

Hanoï, le 11 octobre 1941. — Nous sommes heureux d'apprendre que le Maréchal Pétain, Président de la Légion, vient de nommer M. Gaston Barrault ¹⁷, Vice Président de l'Union locale du Cambodge de la Légion des Combattants en remplacement de M. Colas, affecté, au Tonkin.

Gaston Barrault, Administrateur des Services Civils, dirige en ce moment la province de Kandal (Cambodge).

LA COURSE AU « FLAMBEAU » ANGKOR-HANOÏ
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 19 octobre 1941, p. 1)

.....
Dans les capitales, un arrêt est prévu qui permettra aux élèves des écoles, aux Légionnaires, à la population d'assister à la [prestation du serment par la jeunesse sportive](#), filles et garçons.

¹⁷ Gaston-Joseph Barrault : né le 29 novembre. 1896 à Paris. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. Entré dans l'administration indochinoise le 28 mars 1929. Administrateur de 2^e classe au Cambodge. Conseiller auprès du Gouvernement Cambodgien (janvier 1942). Officier de la Légion d'honneur du 11 juillet 1947 (min. Armées) comme chef de bataillon d'infanterie coloniale. Décédé le 12 mars 1964.

DECOUX FERME LA PORTE
AUX ANCIENS COMBATTANTS INDIGÈNES NON NATURALISÉS

Dans l'article ci-dessous, on remarquera qu'il est — pour la première et dernière fois, à notre connaissance — question de deux délégations séparées de légionnaires protestants et de légionnaires annamites, auxquels on joint, probablement pour faire nombre, un contingent de légionnaires dont les noms commencent par les lettres A ou B.

Il semble donc qu'il en ait été en Cochinchine comme au Tonkin où Pierre Barth, en présence d'une loi métropolitaine qui n'avait pas envisagé la situation particulière des colonies, avait souhaité que la Légion soit ouverte aux anciens combattants locaux, même non naturalisés (on ne dénombreait que six Annamites parmi les plusieurs centaines de membres actifs de l'Association tonkinoise des anciens combattants (ATAC) en 1935).

Mais Decoux signa une circulaire le 28 octobre 1941, qu'il confirma en 1942, pour leur en interdire l'accès.

La Légion sera une « élite » de blancs défilant en tenue blanche, à l'exception d'une poignée de naturalisés.

Decoux se résoudra finalement à créer à leur intention cinq associations d'Amis de la Légion (autant qu'il y a de pays dans l'Union indochinoise), sans lien organique avec elle. On trouvera ci-dessous un article de Ngo Huu Thoi, paru dans l'*Écho annamite* du 15 janvier 1943, qui semble préparer le terrain à ce pis-aller.

AVIS AUX LÉGIONNAIRES
(*L'Écho annamite*, 29 octobre 1941)

À l'occasion des Fêtes des Morts, le lundi 5 novembre 1941, il est du devoir de tous les légionnaires de participer aux cérémonies suivantes, célébrées à la mémoire des Morts pour la France.

à 7h. 50 — Messe de *Requiem* à la Cathédrale de Saigon.

à la même heure — Service commémoratif au Temple Protestant Boulevard Norodom.

vers 8 h. 15 — Cérémonie au Monument aux Morts

vers 8h. 15 — Cérémonie au Temple du Souvenir Annamite

vers 8 h.30 — Cérémonie au Cimetière (Carré des Combattants)

1° Une délégation composée :

a) des Légionnaires appartenant à l'Église réformée,

b) des Légionnaires annamites.

c) des Légionnaires dont le nom commence par les lettres A et B se rassemblera à 7 h. 20 devant le Temple Protestant et, à l'issue du service commémoratif, se rendra au Temple du Souvenir Annamite.

2° Les Légionnaires, à l'exception de ceux désignés ci-dessus, se rassembleront à 7 h. 20, place de la Cathédrale pour assister successivement à la Messe de *Requiem*, à la cérémonie au Monument aux Morts, puis à la Cérémonie au Cimetière.

Le Comité de l'Union Cochinchinoise de la Légion Française des Combattants compte que Messieurs les Directeurs des Maisons de Commerce donneront toute latitude à leurs subordonnés Légionnaires pour leur permettre de participer à ces cérémonies., par analogie avec les facilités accordées au personnel des services administratifs.

DANS NOS CINÉMAS

—«O»—

AVIS IMPORTANT

(*L'Écho annamite*, 27, 29 octobre 1941)

Depuis hier soir, 29 octobre, aux cinémas *Eden* et *Majestic*, le portrait du Maréchal est projeté sur l'écran en fin de séance, en même temps que sont jouées quelques mesures de la *Marseillaise*.

Les spectateurs doivent se lever et observer le silence le plus absolu pendant cette manifestation, qui aura lieu désormais à chaque séance.

UNE CÉLÉBRATION DU 11-NOVEMBRE PLUS FASTUEUSE EN INDOCHINE QU'EN MÉTROPOLE

Légion française des combattants
(*L'Écho annamite*, 3 novembre 1941)

L'Union cochinchinoise de la Légion française des combattants donnera, au théâtre municipal de Saïgon, le 11 novembre courant, à 21 heures, en présence des autorités civiles et militaires, une soirée consacrée au maréchal Pétain.

La musique militaire prêtera son concours.

Le programme de cette soirée est le suivant :

21 heures — Musique militaire.

21 h. 10 — Allocution du président de l'Union cochinchinoise de la Légion [M^e Paris, bâtonnier].

21 h. 20 — Conférence par M. Taboulet, légionnaire, professeur agrégé d'histoire : L'œuvre du Maréchal : le retour à la Tradition en la Cité reconstruite.

22h. — Présentation d'un film relatant un des voyages du Maréchal en province,

22 h 20 — Conférence par M. Duval ¹⁸, légionnaire : Le Maréchal que j'ai connu.

23 h. — Marseillaise — Couplet du Maréchal.

Les légionnaires de Cochinchine qui désirent retenir des places pour eux et leur famille sont priés d'écrire, avant le 8 novembre, au Secrétariat de la Légion, 23 boulevard Norodom, Saïgon.

Entrée gratuite — Tenue de ville.

Semaine
du Secours National organisée
par l'Union cochinchinoise de la Légion Française des Combattants

1^{re} Liste de souscription
(*La Dépêche d'Indochine*, 10 novembre 1941)

Légionnaire Rivoal p. 1.000
Ch. Tabouret p. 1.000
Dr Roton p. 1.000
Divers p. 567
M^{me} Nguyễn huu Hao p. 1.000
Baronne Didelot p. 300

¹⁸ Jacques Duval, ancien officier de l'état-major du général Pétain pendant la Grande Guerre. Patron de la [Société agricole et industrielle de Tourcham](#).

Mission de Saïgon p. 1.000
« Légionnaire Cassaigne », Evêque de Saïgon p. 100
R. P. Poitier p. 100
E. Lucas p. 100
Dr Vielle p. 100
M^e Pâris, Avocat à la Cour d'Appel de Saïgon p. 1.000
C. Heurtaux p. 600
H. Gros, Directeur de la Banque de l'Indochine p. 1.000
Hui-Bon Hoa p. 10.000
Chambre de commerce de Saïgon p. 25.000
Conseil d'Administration du Port de Commerce de Saïgon p. 45.000
À reporter : p. 88.867

HOMMAGES À NOS MORTS

Le onze novembre 1941 en France et en Indochine

Cérémonies émouvantes et sans faste
(*L'Écho annamite*, 12 novembre 1941)

Vichy, 11 Novembre. (Émission de France) — Pour la première fois depuis 1918, le 11 Novembre n'est pas jour férié et sur toute l'étendue du territoire français nulle part le travail n'est interrompu.

Des cérémonies sans faste sont cependant organisées en zone libre.

Elles ont toutes le même caractère d'hommage aux victimes des deux guerres.

À Vichy, le matin, le Maréchal Pétain se rendit au monument aux morts, où il déposa une gerbe. Il y fut accueilli par l'Amiral Darlan, Vice-Président du Conseil, et par les membres du Gouvernement, à l'exception du Général Huntziger, Ministre de la Guerre, en tournée d'inspection en Afrique.

Les honneurs furent rendus par des détachements de la garnison et par une délégation des chantiers de la jeunesse, en uniforme vert foncé. Après une minute de silence, le Maréchal Pétain se rendit à l'Eglise Saint-Louis, pour assister au service funèbre à la mémoire des morts des deux guerres.

Partout dans les villes de la zone libre, les autorités constituées assistèrent à des cérémonies analogues et communièrent avec la foule dans le souvenir et le sacrifice des disparus.

En zone occupée, les autorités voulurent éviter la répétition des incidents de l'an dernier, où, à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice, la foule et les étudiants parisiens se livrèrent à de grandes manifestations sur la place de l'Étoile et l'avenue des Champs Élysées.

Dans le dessein de supprimer toute possibilité de désordre, les autorités occupantes avaient interdit les manifestations, les réunions et les défilés durant toute la journée d'aujourd'hui ; seules étaient permises les messes ou les cérémonies du culte se déroulant dans les églises et destinées à célébrer le souvenir des morts. De plus, dans le domaine de l'interdiction, il était expressément recommandé aux Parisiens isolés de s'abstenir de toute attitude provocatrice.

Au cas où des incidents se seraient produits, le Général Von Stubpnagel [Stülpnagel] avait prévenu les Parisiens « que de sévères mesures de répression avaient été prescrites ».

Enfin, un communiqué officiel, publié dans la capitale par le Ministre de l'Intérieur, recommandait aux Parisiens de s'abstenir de déposer des fleurs au tombeau du soldat

inconnu à la Place de l'Étoile, et en général au pied des monuments que les Parisiens avaient coutume de fleurir lors des fêtes nationales, telle par exemple la statue de Jeanne d'Arc, place des Pyramides.

En conclusion, c'est dans le silence et le recueillement que le peuple français célébra le souvenir de ses enfants morts pour la Patrie.

ENCORE DES MESSES !

Quelques manifestations religieuses accompagnent les célébrations de l'armistice à Saïgon dans les années qui suivent 1918.

En 1920, Mgr Quinton donne une absoute à la cathédrale, puis assiste à la revue de la garnison au côté du gouverneur.

En 1921, pour l'inauguration du monument aux morts de Soctrang, les élèves de l'École Saint-François-Xavier entonnent la *Marseillaise*, le R.P. Brun, assisté de deux prêtres indigènes, bénit le monument, et la cérémonie se termine par un *Te Deum* à l'église.

Mais très rapidement, les cérémonies revêtent un caractère purement laïque. On commémore les morts par des dépôts de gerbe au cimetière ou au monument, on passe en revue les troupes, on décore, on organise des retraites au flambeau. Surtout, on fête la victoire par des manifestations sportives, des séances de cinéma en plein air, des bals, etc.

Les « fêtes » de 1939 furent tristes et sans faste, d'autant que, déjà, le jour n'avait pas été férié. Après le défilé habituel, les autorités s'étaient rendues au Temple du Souvenir annamite.

À SAÏGON

Saïgon, 11 novembre. — À Saïgon, l'anniversaire de l'Armistice a été célébré dans le souvenir des morts glorieux de la Grande-Guerre et dans la foi du triomphe de la Révolution Nationale.

Le matin, à 7 heures, une messe en plein air a été célébrée, devant le monument aux morts couvert de gerbes, en présence de l'Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, du Gouverneur de la Cochinchine, M. Rivoal, de la Légion des Combattants, de toutes les personnalités civiles et militaires, des détachements de troupes de la garnison et de la population française et indochinoise.

Un office a été également célébré au Temple Protestant. Puis toutes les autorités se sont rendues au Temple du souvenir annamite dédié aux Cochinchinois tombés au front en 1914-1918 et y ont déposé des fleurs.

Le soir, l'Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, toutes les autorités de la Colonie, ont répondu à l'invitation de la Légion des Combattants, qui avait organisé, au Grand Théâtre, une soirée en l'honneur du Maréchal Pétain.

La noble figure du Chef de l'État a été évoquée par deux conférenciers, qui, coupés par de fréquents applaudissements, ont exalté l'œuvre de reconstruction dans le retour à la tradition et fait bénéficier les auditeurs de souvenirs inédits et vécus sur le Grand Chef de 1914-1918. Le Président de la Légion des Combattants a lancé un appel vibrant en faveur du secours national, au profit duquel la Légion a organisé une semaine de souscriptions.

La soirée s'est terminée par la *Marseillaise* chantée en chœur par les 900 auditeurs de cette magnifique manifestation de foi d'unité française et de confiance au Maréchal Pétain.

À HANOÏ

Hanoï, 11 Novembre. — L'anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918 a été marqué cette année au Tonkin par des cérémonies religieuses, célébrées à Hanoï, à Haïphong et à Namdinh, aux intentions de la France et du Maréchal Chef de l'État.

À Hanoï, une messe solennelle d'action de grâce, suivie d'un *Te Deum*, a été chantée à la cathédrale, en présence du Secrétaire Général, M. Georges Gautier, représentant le Vice-Amiral d'Escadre, Gouverneur Général de l'Indochine.

Le Secrétaire Général prit place dans le chœur, ainsi que le Général Mordant, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine. Le Résident Supérieur au Tonkin, M. Pierre Delsalle, était présent, ayant à ses côtés M. Barth, Président de la Légion des Combattants, et M. Chapoulart, Administrateur-Maire de Hanoï.

Les membres du Conseil du Gouvernement, les Chefs des services généraux, le Général Commandant la division du Tonkin, les autorités civiles et militaires de Hanoï, et une très nombreuse affluence assistaient à cette cérémonie, dont le R.P. Villebonnet, curé de la cathédrale, souligne de quelques paroles ferventes le sens patriotique.

Le Secrétaire Général, le Général Commandant Supérieur, le Résident Supérieur au Tonkin et le Président de la Légion des Combattants se rendirent ensuite, suivis de très nombreuses personnalités, au Temple Protestant, où fut célébrée une cérémonie aux mêmes intentions. Le pasteur Gockier prononça une émouvante allocution.

Dans la matinée, des délégations de la Légion des Combattants déposèrent des gerbes de fleurs au monument du Maréchal Foch et aux monuments aux morts de Hanoï.

À HUÊ

Huê, 11 Novembre. — À l'occasion du 11 Novembre, une messe pontificale a été célébrée, à 7 heures, à l'Église paroissiale de Huê, par S.E. Monseigneur Lemasle, vicaire apostolique de Huê.

À l'arrivée des autorités, les honneurs ont été rendus par le détachement motorisé de l'Annam et une brigade de la Garde Indigène, avec le concours de la musique de la Résidence Supérieure.

À la messe assistaient : le Résident Supérieur Grandjean ; S.E. Hô Dac-Khai, Ministre des Finances, représentant S. M. Bao Dai ; le Général Commandant la Brigade d'Annam-Laos ; M. Lafferranderie, Président de l'Union Locale de la Légion Française des Combattants, accompagné d'une délégation de Légionnaires, avec leur drapeau ; M. Rigaux, Délégué de l'Annam au Conseil Supérieur de la France d'Outre-Mer ; M. Gorse, Conseiller juriste ; le Colonel Rougier ; MM. Sogny et Morin ; les Chefs des services du Protectorat ; les fonctionnaires du Cabinet du Résident Supérieur ; de très nombreux officiers et une grande assistance française et annamite.

Dans la cœur avaient pris place S. E Monseigneur Drapier, Délégué apostolique en Indochine, et les évêques actuellement réunis à Huê : Monseigneur Elloy (Vinh), Monseigneur de Cooman (Thanh-Hoa), Monseigneur Chaize (Hanoï), Monseigneur Tardieu (Quinhon), Monseigneur Artarraz (Bacninh) Monseigneur Gornez (Haïphong) Monseigneur Tong (Phat-Diêm), Monseigneur Can (Buichu), Monseigneur Vandaële (Hung-Hoa), Monseigneur Chabalièr (Pnom-penh), Monseigneur Thuc (Vinh-Long), Monseigneur Hepde (Lang-Son), Monseigneur Cassaigne (Saïgon), le T.R.P. Decrouille (Kontum). et Monseigneur Fernandez (Thaibinh).

L'allocution de circonstance, a été prononcée par Monseigneur Cassaigne, vicaire apostolique de Saïgon. La musique de la Garde Indigène s'est fait entendre, à l'intérieur de l'Eglise, pendant la messe.

À la même heure avait lieu une cérémonie à la pagode Tu Dam (pagode de l'Association pour l'exercice et l'étude de la religion bouddhique). Le Résident Supérieur était représenté par M. Jardin, inspecteur des Affaires Administratives ; Sa Majesté par S.E. Bui-Bang-Doan, Ministre de la Justice ; le Général Commandant la Brigade

d'Annam-Laos par un Officier de son Etat-Major. Une délégation de la Légion assistait également à la cérémonie.

À l'issue des offices religieux, le Résident Supérieur, S E. Thai-van-Toan, représentant Sa Majesté, le Général Turquin et le Président de l'Union Locale de la Légion, ont déposé une gerbe de fleurs sur chacune des faces du monument aux morts français et annamites.

Les honneurs étaient rendus par des détachements de l'armée et de la Garde Indigène, avec le concours de la musique de la Résidence Supérieure. Une délégation de la Légion, avec la drapeau, a participé à la cérémonie au monument aux morts, à laquelle assistaient également toutes les notabilités de Huê.

(Arip)

Du dix au dix-sept novembre 1941

SEMAINE DU SECOURS NATIONAL

Trois émouvants appels
de la Légion Française des Combattants
(*L'Écho annamite*, 12 novembre 1941)

La section cochinchinoise de la Légion Française des Combattants adresse au public l'émouvant et triple appel qu'on va lire, dont il serait vain de souligner la poignante éloquence.

Nous espérons que nos lecteurs y répondront avec largesse, en envoyant leurs dons, avant le dix-huit novembre, soit au 23 Bd Norodom (Légion Française des Combattants), soit à la Banque de l'Indochine (compte spécial N° 33.926). N. D. L. R.

Aux Indochinois

Sous les auspices de la Légion Française des Combattants, avec l'accord et l'autorisation des Chefs du Pays, s'est ouverte en Cochinchine, du 10 au 17 courant, la Semaine du Secours National.

L'institution de cette Semaine répond à un besoin pressant.

L'hiver a déjà fait son apparition en France, traînant avec lui son cortège de souffrance et de misère.

La Mère-Patrie, affaiblie par une guerre désastreuse, diminuée par un blocus inhumain, risque de ne pouvoir se défendre contre les maux de toute sorte qui l'as saillent.

Si nous ne pouvons rien contre le bombardement de nos côtes, contre le maintien en captivité de plus d'un million de nos jeunes hommes, la fleur du pays, contre les arraisonnements ou les saisies de nos navires, nous pouvons nous de l'Empire, éviter en partie que le froid et la faim ne sévissent cruellement au pays de la « douceur de vivre »

Un très grand nombre de foyers français sont menacés : la nourriture est rationnée au pays de l'abondance ; le charbon manque dans le pays au climat béni ; les spectres hideux de la faim et du froid sont à la porte de nos maisons de France.

Nous pouvons, par un geste, contribuer à les éloigner.

Il faut que tous en Cochinchine, d'un élan unanime, nous montrions à la Patrie ce que peuvent notre amour pour elle et notre solidarité d'Empire.

Il faut que chacun de nous donne, non son superflu (où en serait le mérite?) mais une partie de son nécessaire.

Il s'agit d'un sacrifice à consentir et à consentir de grand coeur ; il sera facile si, à tout instant, nous nous rappelons que nous sommes frères, car fils de la même Patrie.

Ce n'est pas au moment où la mère est dans le malheur que ses fils l'abandonnent !

Aux Mères

Mères grandes, vieilles et jeunes mamans, mères françaises et mères indigènes, qui me faites l'honneur de me lire aujourd'hui, c'est spécialement à vous que je m'adresse.

Vous êtes l'âme du foyer de nos familles que tous les ennemis s'acharnaient à détruire. C'est sur vous que repose la bonne marche de la maison; c'est vous qui veillez à ce que les vieux soient bien soignés et ne manquent de rien : c'est vous qui élevez les enfants et en faites des hommes et des femmes sur lesquels la Patrie peut compter.

Les vieillards et les enfants de la Métropole sont menacés aujourd'hui par le terrible hiver et son escorte de froidure et de misère.

Mieux que personne vous réalisez ce que peuvent être de pauvres vieux mal alimentés et transis de froid dans leurs vêtements usés et leurs maisons non chauffées, ce que peuvent être des enfants insuffisamment nourris et insuffisamment couverts à un âge où la souffrance a une répercussion néfaste sur toute la vie, et surtout ce que peut être le spectacle tragique d'un bébé que la faim talonne et qui se pend désespérément au sein vide et flétri de la mère désespérée.

Est il besoin de vous en dire plus long ? Ce serait méconnaître votre cœur qui vous dira, mieux que quiconque le geste à faire pour aider les vieillards et les enfants de France à passer l'hiver sans souffrances excessives et irrémédiables pour la race de ceux qui, unis aux indigènes, ont fait de la Cochinchine le joyau qu'elle est

Aux Étrangers

Étrangers de Cochinchine de toutes les races et de toutes les couleurs, la Légion française des Combattants fait appel à vous et vous demande un geste.

Si vous avez pu vous installer dans ce pays, y créer des affaires, les faire prospérer, c'est à la France, qui a apporté ici son libéralisme et ses lois généreuses, que vous le devez.

Notre Patrie connaît en ce moment une heure douloureuse de son histoire. Elle en a connu d'autres et toujours s'est relevée plus vigoureuse que jamais,

Mais, en attendant ce redressement, que de tout notre cœur nous espérons magnifique et proche, on se bat, dans la Métropole, avec des difficultés sans nombre, auxquelles viennent s'ajouter celles qu'apporte l'hiver, avec ses neiges et le manque d'approvisionnements.

Les Français de France, par suite de la guerre et d'un blocus rigoureux, risquent, au cours des mois à venir, de souffrir de la faim et du froid

La race est menacée, cette race qui a promené le drapeau tricolore dans le monde entier, qui a consenti à s'attacher des pays, mais non à les asservir, et qui toujours s'est montrée si hospitalière et libérale pour les Étrangers leur demandant simplement de ne pas trahir le pays qui les accueillait.

Étrangers de Cochinchine. nous attendons un geste de vous ; nous sommes convaincus que ça ne sera pas en vain.

Français et Indochinois!

Pensez à vos frères qui souffrent de la faim et du froid, en France et dans les camps de prisonniers.

Pour les soulager, donnez, donnez largement à la souscription ouverte, pour le secours national, du 10 au 17 novembre courant, par l'Union Cochinchinoise de la Légion Française des Combattants.

Un témoignage d'attachement au Maréchal Pétain

(L'Écho annamite, 12 novembre 1941)

Chaque jour, la popularité du Maréchal grandit dans tout l'Empire et l'œuvre de restauration nationale entreprise par le Grand Soldat est suivie avec une attentive sympathie par toutes les populations indochinoises.

Des gestes profondément touchants viennent souvent la traduire, tel celui enregistré dernièrement, au Cambodge, par le Résident de Kandal [et vice-président de la Légion volontaire des combattants au Cambodge, Gaston Barrault], au cours d'une tournée effectuée le long du Bassac, dans le Sud de sa circonscription.

Le vénérable Ros Luong Mékou (chef d'un diocèse bouddhique) de Watt-Po-Youn, né le même jour que le Sauveur de la Patrie, offrit au Chef de Province une petite statue du Bouddha en or et en argent, en lui demandant de vouloir bien la faire parvenir à son auguste contemporain, en témoignage d'admiration,

Entourée d'un grand concours de peuple venu des villages avoisinants, la remise de ce pieux souvenir fut accompagnée de prières pour la France, au cours desquelles les 86 bonzes réunis à Watt-Po-Youn à l'appel du Mékou bénirent le nom du Chef providentiel surgi du désastre.

Message des évêques de l'Indochine au Maréchal, Chef de l'État Français
(L'Écho annamite, 12 novembre 1941)

À l'occasion de leur réunion dans la capitale de l'Annam auprès du délégué apostolique Monseigneur Draprier, tous les évêques de l'Indochine française ont demandé au Chef de l'Union de faire tenir au Maréchal Chef de l'État le télégramme reproduit ci-dessous :

« Les 17 évêques de l'Indochine française réunis à Hué assurent le vénéré Chef de l'État Français de leur loyalisme indéfectible, de leur collaboration à l'œuvre de rénovation nationale dans cette portion de l'Empire, et de leur respectueux dévouement. (Arip)

Secours d'hiver
L'EXEMPLE
d'une fillette
(L'Écho annamite, 14 novembre 1941)

Une fillette de 8 ans, la jeune Nicole Legros, a versé au Secours d'Hiver une somme de 100 piastres, montant du cadeau que son père, planteur en Annam et membre de la Légion française des Combattants, a coutume de lui offrir pour son Noël.

Nous sommes certain qu'à l'occasion du prochain Noël, il nous sera donné d'enregistrer d'autres gestes pareils à celui de M^{lle} Legros, qui témoigne éloquemment des sentiments généreux et patriotiques dont les plus jeunes sont aminos, et le sens du devoir dont chacun est pénétré concernant ses obligations vis-à-vis de l'œuvre du Secours National instituée par le Maréchal Chef de l'État.

SOUVENEZ-VOUS !
Le 11-Novembre
par A. B.

(Le Nouvelliste d'Indochine, 16 novembre 1941)

Aucune cérémonie officielle, en raison des circonstances actuelles, n'a été célébrée pour l'anniversaire de l'Armistice en France et dans l'Empire, seulement le recueillement et les prières dans les églises et les temples.

En Indochine, les autorités ont assisté aux divers services religieux en souvenir de nos morts.

À Saïgon, devant le monument aux morts de la Grande Guerre, une messe en plein air fut dite par le R. P. Soullard en présence de l'amiral Decoux, gouverneur général de l'Indochine, de M. Rivoal, gouverneur de la Cochinchine, de tous les légionnaires et des hautes personnalités civiles et militaires.

Le soir, au théâtre municipal, la Légion de Cochinchine des Anciens Combattants, a donné, à guichets fermés, une soirée en l'honneur du Maréchal, qui comportait une allocution du président, M^e [Pierre] Pâris, une conférence de M. Taboulet, directeur de l'Enseignement en Cochinchine, sur l'Histoire politique de la France dans ses grandes époques et dans ses malheurs et la Rénovation entreprise par le maréchal Pétain, et, en dernier lieu, une causerie de M. Jacques Duval, ancien officier de l'état-major du général Pétain pendant la Grande Guerre. Le gouverneur général, le gouverneur de la Cochinchine, le maire, et les principales autorités étaient encore présentes. Dans la salle, les légionnaires et leur famille vibrèrent intensément aux paroles des divers orateurs qui furent écoutés religieusement.

Notre format ne nous permet malheureusement pas de reproduire ces diverses manifestations oratoires qui constituèrent des actes de foi et de dévouement envers le Grand Chef qui s'efforce de remettre la France en état de reprendre son rang de grande puissance et de guide spirituel des hommes.

EXCEPTION

Un légionnaire possédant le sens de l'humour

Le légionnaire Jacques Duval, dont la causerie était alimentée de ses souvenirs personnels et de ses relations avec le Grand Chef, est un homme très cultivé, spirituel et disert qui avait adopté, ce soir-là, une manière de s'exprimer, genre « poilu », qui dit tout haut ce qu'il pense et ce qui doit être dit. Toutefois, lorsqu'il présentait sur un mode quelque peu gouailleur, les grands problèmes de la Rénovation qu'affronte le Maréchal, il était bien obligé de revenir à des formules et à des expressions qui révélaient l'homme cultivé qui savait tirer des parallèles et des conclusions remarquables de clarté et de netteté.

Ce charmant causeur, qui excelle dans les apologues, a mis la salle en joie à bien des reprises : citons, les histoires des 17 paires de chaussettes, la femme Star, le primaire secondaire et supérieur, la franchise de Lord Cavendish, le décoré pour services sentimentaux, les cortèges officiels, etc., et il a tiré de toutes ces petites histoires des leçons de morale qui avaient leur valeur, malgré la joyeuseté qui les accueillait.

Pour terminer, il a montré la pyramide française qui, chaque jour, s'élevait et témoignait de l'extraordinaire maîtrise du Maréchal et de son labeur, il a dit que nos voix s'uniraient pour crier « Vive la France », et aussi que dans notre cœur, une autre voix répondait, et avant même qu'il ait précisé, toute la salle debout vibrante d'une pure émotion, a crié « Vive Pétain ».

En cœur, les assistants, grands et petits, hauts fonctionnaires, hautes personnalités et tous les Légionnaires ont entonné le couplet de la Liberté et le refrain de notre *Marseillaise*.

Ce fut une radieuse et réconfortante soirée.

Le sport à l'honneur à Phnom-Penh
[Les conférences du capitaine Grolleau](#)
(*L'Écho annamite*, 17 novembre 1941)

.....
Une foule nombreuse assistait à cette réunion organisée sous la présidence d'honneur de M. le résident supérieur qui s'était fait représenter par M. Truc, inspecteur des Affaires administratives, président de l'union locale de la Légion française des combattants.

.....

APRES LA CLÔTURE DE LA SEMAINE DU SECOURS NATIONAL

L'immuable devoir recommence chaque jour

Avis aux Cochinchinois, ces favoris du destin !
(*L'Écho annamite*, 17 novembre 1941)

La semaine organisée par la section cochinchinoise de la Légion Française des Combattants en faveur du Secours National a pris fin.

À en juger par les listes — publiées par la presse — des souscriptions qui y ont été recueillies, cette manifestation de ferveur patriotique et de solidarité humaine a obtenu un gros et légitime succès financier.

.....

LA PROPAGANDE DE LA LÉGION, OUI !
CELLE DES RADIOS « ANTINATIONALES », NON !

La loi du 2 novembre 1941, promulguée en Indochine par arrêté du 19 novembre 1941, interdit formellement l'écoute, même dans les lieux privés, des émissions radiophoniques, étrangères ou non, de caractère antinational.

On n'interdit donc pas l'écoute des radios étrangères, pour ne pas froisser nos « amis » allemands ou japonais, mais celle des radios « antinationales »
Autrement dit, les gens écoutent la BBC !

LA SIGNIFICATION SYMBOLIQUE
DE LA COURSE AU FLAMBEAU
(*L'Écho annamite*, 21 novembre 1941)

Il n'est question dans notre ville, que du flambeau sportif parti d'Angkor, et arrivé au parc Maurice-Long dans la nuit du 21 au 22 novembre.

Dans une déclaration officielle, le commandant Ducoroy, commissaire général à l'éducation physique et aux sports en Indochine Française, définit comme suit le sens symbolique de cette manifestation grandiose, sans précédent en ce pays :

La première des manifestations organisées par le Commissariat général à l'Education physique et aux Sports en Indochine pour aider la propagande sportive est commencée. Le flambeau, dont S. Majesté Norodom Sihanouk a Elle-même allumé la flamme, a quitté Angkor, traversé Pnompenh ; elle est arrivée, des provinces de l'Ouest, au stade de Saïgon à 22 heures, où devant les autorités, la Légion des Combattants et la foule, les sportifs de la région ont prêté le serment.

.....

INFILTRATION DE LA LÉGION DANS LES ORGANES DIRIGEANTS

Des représentants de la Légion furent imposés dans divers rouages, ainsi qu'on le voit ci-dessous avec l'exemple du tribunal d'honneur sportif de Cochinchine. Auquel on pourrait ajouter celui des commissions de censure cinématographique.

Le *Bulletin administratif de l'Annam* nous les montre dans les commissions des prix, des colonies et camps de vacances, des colonies de vacances pour enfants pauvres indochinois, des pupilles de la Nation... et omniprésents dans les commissions sur les loyers (voir ci-dessous *Bulletin administratif de l'Annam*, 16 août 1942). En outre, Lafferranderie siégeait à la commission municipale de Hué et le R.P. Brugidou à celle de Phanhiêt.

Tout cela donna lieu à des interférences qui n'étaient pas toujours du goût de l'administration.

Moyen de recours pour ses adhérents, la Légion était aussi pour le régime un instrument de surveillance de la population assez redoutable, y compris pour l'identification des juifs à exclure.

Les tribunaux d'honneur sportifs (*L'Écho annamite*, 21 novembre 1941)

La composition des tribunaux d'honneur ordonnés par circulaire n 231 C M. 2 du 22 septembre 1941 est la suivante :

Tonkin. — MM. Couteau ¹⁹, président de l'Association sportive du Tonkin ; [Ortoli, inspecteur de l'Enseignement, membre de la Légion des combattants](#) ; S. E. Hô-dac-Dam, tong doc de Ha-Dong ; Lohenet ²⁰, chef du Bureau « Sports-Jeunesse ».

Annam. — MM. le Dr Haslé ²¹, médecin lieutenant-colonel, président de l'Association sportive de Annam ; S.A. le Prince Vinh Can ; Vien De, industriel, membre du Conseil fédéral indochinois ; Lepage, chef du Bureau « Sports -Jeunesse ».

¹⁹ Couteau : ingénieur en chef des travaux publics (Service hydraulique) à Hanoï. Vice-président de la Fédération sportive du Tonkin en 1934.

²⁰ André Joseph Lohenet : né le 5 octobre 1896, professeur principal à Hanoï, officier de l'instruction publique (1939).

²¹ Guy Jacques Albert Haslé : né le 28 janvier 1897 à Fougères (Ille-et-Vilaine). En Indochine depuis 1929.

Cochinchine. — MM. Rollin ²², président de l'Association sportive de Cochinchine ; Cuny, représentant de la Légion ; [Ernest] Bec ; Dr Tran van Don.

Cambodge. — MM. Lambert, président de l'Association sportive du Cambodge ; Ancelin, vice-président de l'Association sportive du Cambodge ; lieutenant Coignet [*sic* : Coignet ?], officier des Sports du Régiment des Tirailleurs cambodgiens ; Bouu Chan, membre de l'Association cambodgienne des Sports.

Activité de la Légion française des combattants à Vinh (*L'Écho annamite*, 3 décembre 1941)

Vinh, 2 décembre. — Il n'y a pas que dans les grandes agglomérations que la Légion manifeste son activité ; il nous faut signaler l'initiative très heureuse prise par la section de Vinh de la Légion française des combattants.

Le délégué provincial, M. Muller, vient d'organiser, avec l'aide de quelques-uns de ses camarades (il y a 60 légionnaires à Vinh-Benthuy et 16 dans la province), une soirée cinématographique au bénéfice du secours d'hiver et cette soirée a donné des résultats que les organisateurs n'auraient jamais osé espérer. La séance, qu'avait bien voulu présider M. Lafferranderie, président de la Légion pour l'Annam, se déroula le samedi 29 novembre devant une salle comble et donna lieu à une fête très réussie.

Après une allocution vibrante du délégué, 20 programmes sont vendus aux enchères pour une somme de 940 piastres. L'un d'eux atteignit le chiffre record de 130 piastres.

La séance se poursuit par plusieurs films dont deux entièrement consacrés au Maréchal.

À la suite de cette fête, dans laquelle les Vinhois ont manifesté largement leur générosité, une somme de plus de 1.900 piastres va pouvoir être remise au président pour les œuvres du secours d'hiver. Elle aidera ceux qui nous sont chers en France à avoir moins froid et moins faim.(Arip).

Deux galas (*L'Écho annamite*, 8 décembre 1941)

[À l'Eden]

La Légion Française des Combattants organise, au profit de ses œuvres, à l'Eden Cinéma, le mardi 16 décembre 1941 à 21 heures, sous la présidence de M. le Gouverneur de la Cochinchine, une soirée de propagande de gala.

Cette manifestation comprendra une causerie de M. Sallé, de Hanoï : « Le Maréchal tel que je l'ai vu en France », une importante partie musicale exécutée par l'excellente musique du 11^e R I.C. et la projection de quelques films d'actualités particulièrement intéressants.

Les places — dont le prix, pour cette soirée, a été fixé ainsi : Loges 3 p. : orchestres 1^{re} série 2 p. 50 ; orchestre 2^e série et balcons 1 p. — peuvent être retenues, à partir du mercredi 10 décembre au guichet de location de l'Eden,

[Au Casino]

Une deuxième séance aura lieu, sur invitations, pour la Jeunesse des écoles, le jeudi 18 décembre 1941, à 15 heures, au Casino de Saïgon.

²² Ernest-Henri Gustave Rollin : né le 7 février 1894, entré en 1927 dans le Service de la propriété foncière en Cochinchine, président de la fédération de football.

DEUX GALAS ORGANISÉS
par la Légion française
(*L'Écho annamite*, 12 décembre 1941)

Le comité de l'Union cochinchinoise de la Légion française des combattants et de la Révolution nationale informe le public que la soirée de gala aura lieu, comme prévu, à l'Eden Cinéma*, le mardi 16 décembre 1941 à 21 h., sous la présidence de M. le gouverneur de la Cochinchine.

La location est ouverte dès maintenant à l'Eden.

Assister à cette manifestation sera un acte de foi dans les destinées du pays et un témoignage de confiance au Maréchal.

Par votre présence à l'Eden, mardi soir, vous affirmerez votre union autour du Chef et votre volonté d'observer la plus entière discipline.

La fête enfantine réservée aux enfants des légionnaires aura lieu le 24 décembre 1941 (76, rue Richaud), sous la présidence de M. le gouverneur de la Cochinchine, pas à 17 heures comme indiqué précédemment mais à 15 h. 50.

Légionnaires, faites inscrire d'urgence au secrétariat de la Légion, 83, bd. Norodom, vos enfants de 5 à 14 ans.

Commission mixte du Conseil colonial
(*L'Écho annamite*, 17 décembre 1941)

À 9 heures, le gouverneur de la Cochinchine, accompagné de M. l'administrateur-adjoint Bicaïl, son secrétaire particulier, a fait son entrée à la Salle des séances, où il a été reçu par le président et les membres de la Commission : MM. ... Comte...

.....
Sur un vaste fond tricolore, un grand portrait du maréchal Pétain, chef de l'État français, prêté par la Légion française des combattants, dominait la salle spécialement décorée pour la circonstance.

SOUVENIRS DE VOYAGE
ET
SCÈNES DE VIE FRANÇAISE EN 1941
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 7 décembre 1941)

M. R. Sallé est un commerçant bien connu et installé depuis longtemps à Hanoï. Il est un des rares Indochinois ayant eu la bonne fortune, après l'armistice, de pouvoir aller en France et d'en revenir. Il a parcouru une grande partie de la zone libre de Janvier à Mai 1941 et a eu l'insigne honneur d'être reçu, en audience particulière, par le Maréchal Pétain.

M. R[aymond] Sallé est un Français qui sait voir, retenir et conclure.

Sollicité par ses amis, et surtout par le Chef de la Légion du Tonkin [Barth], il a accepté de faire à Hanoï une conférence sous la haute présidence de l'Amiral DECOUX, Gouverneur Général de l'Indochine, au cours de laquelle il a fait part de ses souvenirs

de ce long voyage qui a représenté aller et retour environ 70 mille kilomètres, soit une fois et demie, le tour du Monde.

Son succès a été grand, si grand, qu'il a dû accepter de voir ses souvenirs réunis en une petite plaquette éditée par ma maison Taupin, de Hanoi, et que nous avons le plaisir d'avoir sous la main.

.....

EN INDOCHINE AUSSI,
LA LÉGION S'OUVRE AUX
VOLONTAIRES DE LA RÉVOLUTION NATIONALE

La fête enfantine de la Légion
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 21 décembre 1941)

Le Comité de la Légion Française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale rappelle aux Légionnaires et aux Volontaires que la fête enfantine, réservée à leurs enfants, aura lieu, sous la Présidence de Monsieur le Gouverneur de la Cochinchine, le Mercredi 24 Décembre 1941, 75, Rue Richaud, à 15 h. 30 très précises.

Saïgon
LE GALA DE LA LÉGION
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 21 décembre 1941)

À l'appel de la Légion, l'Éden était, mardi soir, entièrement comble pour la soirée de Gala de propagande, sous la présidence de M. Rivoal, Gouverneur de la Cochinchine.

Au programme, l'intérêt se portait avant tout sur la conférence que fit M. Sallé et dont *Le Nouvelliste* a donné déjà plusieurs extraits.

La conférence a duré une heure, et, pour les auditeurs, ce fut un recueillement avide coupé parfois d'applaudissements chaleureux. À la fin de cette conférence, toute la salle avait retrouvé la belle ambiance patriotique et émotive qu'avait révélée la première soirée de Gala donnée au Théâtre de Saïgon avec le concours de M. Taboulet et Duval.

Une vibrante « Marseillaise » jouée par la musique de 11^e R. I. C. accentua encore la ferveur patriotique des assistants.

IL EST NÉ, LE DIVIN ENFANT.
Noël 1941, à Vichy et à Saïgon
Des jouets, rue Richaud
(*L'Écho annamite*, 26 décembre 1941)

Ainsi que nous l'avions annoncé, un arbre de Noël — en l'espèce un énorme flamboyant, où était suspendue une grosse lanterne en papier, représentant une étoile à cinq branches — fut organisé au 75 de la rue Richaud, siège de l'Association de tir et de préparation militaire.

En raison du black out, la fête eut lieu l'après-midi, et non pas, comme de coutume, vers minuit.

Elle ne se déroula pas moins dans la ferveur patriotique des parents et la joie des enfants, fils et filles des membres de l'Union cochinchinoise des combattants et des volontaires de la Révolution Nationale.

Vers quinze heures et demie, M. le gouverneur Rivoal, accompagné de son secrétaire particulier, M. Bicail, arriva sur les lieux, accueillis par M. Cuny, le docteur Roton ²³, le comité organisateur.

En guise de lever de rideau, une cérémonie, simple mais touchante, plongea tous les assistants dans un recueillement religieux et un silence profond : le salut aux couleurs, devenu maintenant familier à tous nos concitoyens.

Puis, le docteur Roton s'avança vers le chef de l'administration locale, président de cette belle réjouissance, et prononça le discours d'usage, que nous reproduisons *in extenso*.

Discours du Dr. Roton
Monsieur le Gouverneur,
Mesdames,
Mesdemoiselles,
Mes chers Camarades,

Je vous remercie du fond du cœur d'avoir honoré de votre présence l'arbre de Noël de nos enfants et d'avoir contribué avec tant de bonne grâce et de bonne volonté à orner notre sapin symbolique.

Mes chers petits enfants,

Dans notre lointain pays de Saïgon, le petit Jésus a pensé à vous et malgré toutes les difficultés et les périls du voyage, le bon père Noël est arrivé ce matin de France, en portant sur son dos deux grands sacs de jouets.

Pauvre Père Noël ! Il était bien fatigué de ce long voyage et dans sa barbe, sur son manteau, il y avait encore de gros flocons de neige non fondue. Il s'est d'abord réchauffé à notre beau soleil, a déballé ses jouets pour vous, et puis nous a raconté de bien tristes histoires.

Il fait si froid dans notre bon pays de France que l'eau gèle dans les rivières et que, partout, la neige recouvre la terre.

Tous les petits enfants y sont bien malheureux, car il n'ont pas beaucoup de charbon pour se chauffer et pas beaucoup de friandises à manger.

Monsieur le Maréchal Pétain, qui adore tous les petits enfants de France comme vous mêmes, a fait de gros sacrifices pour donner au Père Noël des jouets et des bonbons à mettre ce soir dans les petits souliers, afin qu'ils soient tous comme vous aujourd'hui, bien heureux de fêter la naissance de l'Enfant-Jésus.

Amusez-vous, soyez gais, réjouissez-vous, mes chers enfants, de recevoir ces humbles jouets, mais ce soir, agenouillés près de votre lit, priez de tout votre cœur l'Enfant-Jésus, pour qu'il ait grande pitié de vos petits frères de France et criez tous en chœur avec moi :

Vive Noël !

Vive la France !

Vive le Maréchal Pétain !

Mille voix fraîches retentirent en échos multiples : « Vive Noël ! Vive la France ! Vive Noël ! Vive Pétain ! »

Des applaudissements crépitèrent et se renouvelèrent à maintes reprises, devant les tours de prestidigitation d'un amateur dont l'adresse valait bien celle des meilleurs professionnels.

²³ Docteur Jean Roton (Neauphle-le-Château, 1882-Grasse, 1966) : médecin-chef de la [clinique Saint-Paul](#).

Enfin, les jouets furent distribués aux trois cents écoliers et enfants de trois à quatorze ans, heureux bénéficiaires de la jolie manifestation

À LA LÉGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 4 janvier 1942)

Français,
Indochinois et Étrangers,
amis de la France,

Grâce à votre générosité, la Semaine de Secours National organisée par l'Union Cochinchinoise de la Légion Française des Combattants a obtenu un beau succès :

9.400.000 francs ont été souscrits.

7.500.000 francs ont déjà été transférés télégraphiquement en France, le reliquat sera transféré dès que l'encaissement des souscriptions sera complètement terminé.

Le Chef de l'État, le -Sous-Secrétaire d'État aux Colonies et le Gouverneur Général de l'Indochine nous ont remercié de l'effort fourni et nous ont félicité du résultat obtenu.

La Légion est heureuse de reporter ces félicitations et ces remerciements sur les Administrations, les établissements commerciaux, industriels, agricoles et les innombrables souscripteurs qui ont répondu à son appel.

Elle exprime à tous ses très vifs remerciements pour cette belle démonstration de solidarité nationale; solidarité nécessaire à la Rénovation Nationale que nous poursuivons sous l'autorité de notre grand Chef, le Maréchal Pétain et son gouvernement.

Longue vie au Maréchal.

Les Tribunaux d'honneur de la Légion

Par arrêté du 27 Décembre 1941.

(*Bulletin administratif du Cambodge*, 5 janvier 1942, p. 105-106)

Article premier. — Sont nommés membres des Tribunaux d'Honneur de la Légion Française des Combattants en Indochine :

1) Pour le Tonkin :

Président : M. Nadaillat, Magistrat,
Membres : MM. Bigorgne, Inspecteur Général des Travaux Publics,
Borsecki, Commandant l'Aéroport,
Guiriec, Administrateur des Services Civils,
Laffage, Directeur de l'Imprimerie d'Extrême-Orient,

2) Pour l'Annam :

Président : M. Creuse, Directeur de la Banque de l'Indochine à Hué*.
Membres : MM. Destenay, Administrateur des S.C.
Perroche, Chef des Services de Police et de Sûreté.
Régnier, Administrateur des S.C.
Vincenti, Délégué du Contrôle Financier à Hué.

3) Pour la Cochinchine :

Président : M. Souhaité, Directeur Général de la Maison Denis Frères,
Membres : MM. Vachez, Sous-Directeur de la Banque de l'Indochine*,
Gillet, Caissier à la Banque de l'Indochine*,
Nibant, Ingénieur de la Cie des Eaux et d'Electricité*.
Rousselat, Ingénieur du Cadastre.

4) Pour le Cambodge :

Président : M. Glaize, membre de l'Ecole Française d'Extrême Orient.
Membres : MM. Vayssières, Administrateur des S.C.
Nicolas, Administrateur des S.C.
Froger, Cie des Eaux et d'Electricité*.
Chalier, Administrateur-adjoint des S.C.

5) Pour le Laos :

Président : M. Troude, Colon à Paksé,
Membres : MM. Duez, Inspecteur Principal de la Garde Indigène.
Henriot, Commis principal des Douanes et Régies,
Simonneau, Receveur des P.T.T.
Thibaud, Missionnaire.

Jean Decoux.

Gala Pétain
(*L'Écho annamite*, 14 janvier 1942)

C'est ce soir, 16 Janvier, à 21 heures, qu'aura lieu, au [Cinéma Majestic](#), le Gala Pétain, en présence de l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, Haut-Commissaire de la France dans le Pacifique, de M. Rivoal, Gouverneur de la Cochinchine, et des notabilités de Saïgon.

Cette soirée, consacrée au Maréchal, comprendra des actualités sur la *France Nouvelle* et sur les voyages du Chef de l'État.

La fanfare du 11^e R.I.C. prêter son concours à cette manifestation.

Les recettes de cette soirée, organisées à l'occasion de la Quinzaine Impériale, seront intégralement réservées au

Secours d'hiver

Hâtez-vous de retenir vos places. Location ouverte au Cinéma Majestic.

LE GALA PÉTAIN
(*L'Écho annamite*, 16 janvier 1942)

Le cinéma Majestic a offert une grande soirée de gala au bénéfice de la *Quinzaine impériale*.

M. le vice-amiral d'escadre Decoux, haut commissaire du Pacifique, gouverneur général de Indochine, et M^{me} Jean Decoux rehaussaient de leur présence l'éclat de cette grande manifestation de solidarité impériale.

MM. le gouverneur Rivoal, le contre-amiral Bérenger, le général Pellet étaient également présents.

Dans les loges officielles, à côté d'eux, nous avons noté au hasard : MM. [Albert] Bussièrre [administrateur-maire de Saïgon-Cholon], Esquivillon, [Joseph] Mariani [président de la Chambre d'agriculture], Haelewyn, Bonfils, Renoux, Arnoux, [Mgr Cassaigne](#) [du directoire de la Légion française des combattants], M. et M^{me} Schneyder, M. et M^{me} Boutin ²⁴, [M. et M^{me} Cuny](#) [de la Légion française des combattants], M. et M^{me} Boyer [premier président de la Cour d'Apple], [Dr et M^{me} Roton](#) [de la Clinique Saint-Paul, chef propagandiste de la Légion en Cochinchine], M. et M^{me} [Nouvel] de la Flèche [du service de la Propagande], M. et M^{me} [Maurice] Bernard [de *L'Impartial*], MM. [Cazale](#) [inspecteur principal des forêts, l'un des dirigeants de la Légion en Cochinchine], de Trégomain, de Mouxy, Bicaïl [secrétaire particulier de Rivoal], etc.

Un nouveau journal
(*Le Paysan de Cochinchine*, 17 janvier 1942)

« Le Légionnaire de Cochinchine », organe officiel de l'Union cochinchinoise de la Légion française des Combattants et Volontaires de la Révolution nationale, vient de paraître.

Nous le signalons avec la plus vive sympathie à nos lecteurs.

Journal bi-mensuel, il est appelé, n'en doutons pas, aux plus heureuses destinées.

²⁴ André Boutin : l'ancien chef de la Légion des combattants à Sam-Neua (Laos), devenu inspecteur du travail en Cochinchine.

Dans son premier numéro, nous relevons l'arrêté du Gouverneur général, en date du 9 Décembre-1941, par lequel M. Maurice Cuny, directeur général de la Maison Ogliaastro, est nommé Président de l'Union cochinchinoise de la Légion.

Oui ! comme l'écrit notre nouveau confrère, il y a quelque chose de changé, et cet heureux choix nous en apporte la preuve éclatante.

Puisse « Le Légionnaire de Cochinchine », qui naît sous de bons auspices, réunir tous les Français, dans un même souffle d'union.

Le Légionnaire de Cochinchine
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 18 janvier 1942)

C'est le titre d'un nouveau journal, organe officiel de l'Union Cochinchinoise de la Légion française des Combattants et Volontaires de la Révolution Nationale. Il est appelé à paraître deux fois par mois à compter du 1^{er} février prochain. Le siège social de cet organe est à la Maison des Combattants 23, boulevard Norodom à Saïgon.

C'est avec la plus vive satisfaction que nous applaudissons à la naissance de cet organe qui doit constituer le lien le plus solide entre tous les Légionnaires et Volontaires et aussi le meilleur organe de propagande.

Il leur donnera les directives que chacun attend, il groupera les bonnes volontés effectives.

Il assurera l'Union des Français en dehors de toute pensée politique, il dira la vérité, dénoncera les mauvaises propagandes.

La Légion n'a qu'un Chef, c'est le Maréchal Pétain et ce nouveau journal est à ses ordres.

Longue vie au Maréchal et tout pour la Révolution nationale et pour la France.

Thanh-Hoa
L'activité de la Légion Française des Combattants
(*La Volonté indochinoise*, 19 janvier 1942)

Sous la présidence de M. Cerutti, Chef du Cantonement des Eaux et Forêts de Thanh-Hoa, Délégué provincial de la Légion Française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale, les Légionnaires et les Volontaires du Thanh-Hoa se sont réunis au Cercle Français de Thanh-Hoa.

M. Cerutti souhaite la bienvenue à M. le Résident de France Labbey, Légionnaire, et M. Labbey répondit en une courte allocution en assurant les Légionnaires de tout son appui, selon le mot d'ordre donné par le Maréchal Pétain, Chef de l'État : « Unis pour Servir ». Des acclamations unanimes saluèrent les paroles de M. le Délégué provincial et de M. le Résident. C'est dans une atmosphère d'entière solidarité et de camaraderie que M. Cerutti donna lecture de directives adressées aux Délégués Provinciaux par M. Lafferranderie, Président de l'Union locale de l'Annam.

Le Délégué Provincial se réjouit également de voir entrer au sein de la Légion, des volontaires de la Révolution Nationale animés du plus pur esprit de dévouement aux nobles buts de la Légion. Plusieurs questions inscrites à l'ordre de jour furent ensuite exposées par M. le Délégué Provincial, notamment l'organisation par la Légion d'une Collecte spéciale au profit du Secours National, pendant la Quinzaine Impériale.

Tous les Légionnaires et Volontaires présents s'engagèrent à donner tout leur appui au Délégué pour la réussite de cette journée.

Les causeries de la Légion
(*L'Écho annamite*, 21 janvier 1942)

Hanoï, 21 janvier. — Le Comité de l'Union Locale du Tonkin de la Légion des Combattants et Volontaires de la Révolution Nationale rappelle aux Légionnaires que leurs camarades Doley et Maestracci de la Rocca feront à la Maison du Combattant ce jour, 21 janvier, à 18 h. 15 précises, une causerie sur les événements survenus aux Nouvelles-Hébrides et en Nouvelle-Calédonie de l'armistice à leur départ de ces possessions.

La 2^e série des causeries de la Légion aura lieu le vendredi 23 janvier 1942 à la Maison du Combattant, à 18 h 15. Le professeur Comby, de la Faculté de Droit, traitera le sujet suivant : « Traditions françaises et ordre nouveau » (Arip)

Hanoï
Les causeries de la Légion
(*La Volonté indochinoise*, 23 janvier 1942)

Hanoï, le 21 janvier 1942. — La 2^e série des causeries de la Légion aura lieu le Vendredi 23 janvier 1942 à la Maison du Combattant à 18 heures 15.

Le professeur Comby, de la Faculté de Droit, traitera le sujet suivant : « Traditions françaises et ordre nouveau ».

Les Légionnaires dont le nom commence par une des lettres de A à L inclus sont invités à y assister.

Saïgon
Divers Faits
Insigne de légionnaire
(*L'Écho annamite*, 26 janvier 1942)

La Légion Française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale informe ses adhérents que le nouvel insigne est délivré à la Maison de la Légion, 23, Boulevard Norodom, contre 2 p. 00. L'ancien modèle sera échangé gratuitement.

Avis au public
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 8 février 1942)

SAIGON, 7 février. — Le numéro 2 du *Légionnaire de Cochinchine*, organe de la Légion Française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale, paraîtra demain dimanche dans la matinée.

Outre les dernières nouvelles de la nuit, ce numéro contiendra une page consacrée à la jeunesse et aux sports, et un choix de rubriques portant sur les sujets les plus variés.

Les audiences du gouverneur général
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 22 février 1942)

HANOÏ, 20 février. — L'amiral Decoux a reçu le 20 février... M. [Pierre] Barth, président de la Légion française des combattants, union locale du Tonkin... (Arip)

Journée du Légionnaire :
dimanche 8 mars 1942
— — oo — —
(*L'Écho annamite*, 25 février 1942)

Matin, 7 heures :

Stade du Cercle Sportif :
Meeting de propagande en présence des autorités :
Cortège légionnaire.
Inauguration, à la Maison de la Légion, du buste du Maréchal Pétain.
Tenue pour les légionnaires et volontaires participant au cortège :
Costume blanc (pantalon long), cravate noire, casque, insigne.

Après-midi, 15 h. 30 :

Au stade de la Citadelle: Grande réunion d'athlétisme.
Grands prix de l'Association sportive de Cochinchine.

Soir : 21 heures. :

Au Théâtre Municipal, sous la présidence de M. le Gouverneur de la Cochinchine.
Grande soirée de Gala.
Conférence, par M. Daval, Légionnaire : « Edmont [sic] Rostand et l'esprit français ».
Orchestre et chœur, dirigés par M^{me} Parrot-Lecomte avec les élèves du Studio Ferrer.

Le Légionnaire de Cochinchine
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 1^{er} mars 1942)

Le Légionnaire de Cochinchine n'est pas un organe de parti, il n'est pas non plus un journal d'informations comme ses confrères locaux qu'il ne songe pas à concurrencer ; il veut être un organe de propagande française, un organisme de liaison entre le maréchal Pétain, le gouvernement d'Indochine et la population indochinoise.

Les paroles, les écrits, les directives du Maréchal lui indiquent la voie à suivre ; ses articles s'inspirent de cet esprit du Soldat et du Légionnaire, pour qui le désir de savoir, de s'instruire, de collaborer, ne néglige jamais la vérité.

Mais nos affirmations n'auront de valeur qu'autant que chacun de nos lecteurs se sera procuré ce numéro 3 dont l'intérêt grandit de page en page.

Ce numéro est en vente actuellement aux librairies Ardin et Portail*, chez Canavaggio* et dans les principaux dépôts de notre ville.

SAÏGON
Journée légionnaire du dimanche 8 mars 1942
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 8 mars 1942)

Le public saïgonnais est informé que la réunion du 8 mars 1942, au Stade du Cercle Sportif Saïgonnais, commencera à 7 heures très précises.

L'entrée est gratuite et toute la population est invitée à assister à cette manifestation, à l'issue de laquelle auront lieu le défilé des Légionnaires, et vers 8 h. 30 l'inauguration à la Maison de la Légion, Bd Norodom, du buste du Maréchal Pétain.

La réunion d'athlétisme, au cours de laquelle se disputeront les grands prix de l'Association sportive de Cochinchine, commencera à 15 h. 30, ouverture des portes à 15 h. Les Jeunes gens de la Fédération Cochinchinoise de Tir et d'Education physique prêteront leur concours à cette manifestation. Billets à l'entrée.

À 21 heures, au théâtre municipal, grande soirée de gala, sous la présidence de M. le gouverneur de la Cochinchine. Conférence par le légionnaire Jacques Duval*. Orchestre et chœurs dirigés par Madame Parrot-Lecomte, Madame Ferrer et un groupe d'élèves de son studio. Œuvres de Saint-Saëns, Massenet, Février, Beethoven, Wagner et Schubert.

Location ouverte dimanche 8 mars, au théâtre municipal, de 10 h. à 12 h. et de 17 h. à 18h. 30

UN DISCOURS DU GOUVERNEUR DE LA COCHINCHINE

LE MARÉCHAL PETAIN
et la Légion des Combattants
(*L'Écho annamite*, 11 mars 1942)

M. le gouverneur Rivoal a prononcé le discours suivant, à l'inauguration du buste du maréchal Pétain à la Maison du Combattant, boulevard Norodom, à Saïgon, le dimanche huit mars 1942 :

Légionnaires,

Voir les réalités telles qu'elles sont ; peser les hommes et les événements à leur juste valeur, et non à travers le prisme déformant de l'imagination, des préjugés, des passions ou des idées préconçues, paraît, de prime abord, simple, logique et naturel. À vrai dire, l'histoire de tous les temps et de tous les peuples nous montre, au contraire, que, même parmi l'élite, rares sont ceux qui possèdent cette faculté de jugement et voient les choses telles qu'elles sont, et non comme ils voudraient qu'elles soient. Or, et c'est encore l'histoire qui nous le prouve, de pareils hommes sont indispensables au bon gouvernement des peuples.

La France, par un privilège spécial, qui tient du miracle, a, au milieu de ses nouveaux malheurs, trouvé, une fois de plus, à l'heure où tout semblait perdu, non seulement le Chef prestigieux qui devait réaliser sur son nom sans tâche [*sic*] l'unanimité des bons Français, mais encore l'homme d'État clairvoyant dont la lucide intelligence allait embrasser d'un coup d'œil la situation, et, l'ayant jugée, traçait sans hésitation la route à suivre.

L'on ne peut, sans frémir, songer aux terribles conséquences qu'auraient eues pour la France, en cette conjoncture, toute erreur de jugement, et même tout retard dans les décisions à prendre.

En sa qualité de Chef Suprême de la Légion des Combattants, le Maréchal PETAIN, toujours avec cette admirable netteté de vues qui est la marque spéciale de son génie essentiellement constructif, a exposé, au Conseil National de la Légion, lors de sa réunion du 5 Février dernier, et le bilan de l'activité de la Légion depuis sa création, et son programme d'action pour l'avenir.

Dans cette allocution, en tous points remarquable, qui constitue une sorte de bréviaire du Légionnaire et qui mérite d'être affichée dans la maison de la Légion, le Maréchal — en grand Chef qui sait commander, et bien commander — a réuni autour de lui les Légionnaires de France, comme il réunissait autrefois ses officiers après la bataille, pour leur indiquer et commenter les fautes qu'ils avaient commises et les initiatives heureuses qu'ils avaient prises.

Ainsi, le Maréchal a bien voulu reconnaître les succès de la Légion, à la suite des efforts tenaces déployés pour le recrutement de ces membres et pour sa propre organisation. Il a de même virement apprécié l'excellence de sa propagande et les beaux résultats qui ont couronné son admirable activité en faveur des familles des combattants, des réfugiés, des prisonniers de guerre, et des œuvres de la Croix Rouge et du Secours National.

Par contre, il constate que, sur le plan civique, l'action de la Légion s'est heurtée à des difficultés et à des incompréhensions, qui ont provoqué une certaine confusion dans l'opinion publique au sujet de son rôle et ont porté préjudice à la concorde française.

Or, dans la lourde et belle mission qu'il s'est fixée d'opérer le redressement de la France, la première condition qu'il désire voir se réaliser, c'est l'union des Français. La réalisation de cette condition, il l'estime tellement importante qu'il s'est constitué lui-même le gardien responsable de l'unité française. C'est bien à ce titre qu'il nous indique les raisons véritables de notre réussite dans certains domaines et de nos échecs dans certains autres.

Après nous avoir signalé les écueils à éviter et la façon de les éviter, le Maréchal a tenu à définir l'action civique de la Légion, ainsi que le rôle qu'elle est appelée à jouer dans les divers conseils consultatifs de l'État, des Départements et des Communes.

Il veut que notre action soit un puissant et perpétuel appui dans le but qu'il poursuit et, comme il s'est donné la peine de nous éclairer sur ce but, nous répondrons à son désir. Heureux et fiers de nous incliner devant sa noble volonté, aujourd'hui comme hier, nous proclamons que nous acceptons la grande charge qu'il nous a confiée.

Certes, le chemin qu'il nous a tracé est rude ; mais notre devoir, comme notre fierté, est de nous y engager délibérément, sans arrière-pensée, en tout honneur, comme des soldats de France. Les obstacles, nous les surmonterons, nous les franchirons, ou nous les tournerons, si, dans les moments de dépression où le découragement menace, nous avons la sagesse de nous rappeler ses directives et si nous nous consacrons avec foi et de toutes nos forces au succès de la mission que le Maréchal Pétain s'est fixée à lui-même : redonner à la France la place de premier plan qu'elle occupait dans le concert des nations européennes.

Que la belle figure du Maréchal qui présidera désormais à vos travaux inspire votre activité !

Message de la Légion de Cochinchine au Maréchal de l'État
(*L'Écho annamite*, 11 mars 1942)
(*La Tribune indochinoise*, 13 mars 1942)

Hanoï, 11 mars — À la suite de la Journée Légionnaire du 8 Mars dernier, le président de l'Union locale de Cochinchine de la Légion des Combattants et volontaires de la Révolution Nationale [Cuny] a demandé au Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, de transmettre le message suivant au Secrétaire d'État aux Colonies :

« Les Légionnaires de Cochinchine rassemblés à Saïgon pour l'inauguration du buste du Maréchal à la maison de la Légion et communiant dans le deuil national vous prient d'exprimer au Maréchal leur affection, leur confiance, leur reconnaissance et leur foi dans le destin de la Patrie. »

La collecte légionnaire en faveur des victimes
du bombardement de la banlieue parisienne
(*L'Écho annamite*, 16 mars 1942)

Hanoï, 16 mars. — Répondant à l'appel du Directoire National de la Légion Française des Combattants et Volontaires de la Révolution Nationale, le Comité de l'Union Locale du Tonkin de la Légion demande à tous les Légionnaires de verser leur obole pour les sinistrés de la région parisienne. La contribution individuelle de chaque Légionnaire a été fixée à une piastre. Les fonds seront recueillis à Hanoï et à Haïphong à la Maison du Combattant, dans les provinces par les délégués de la Légion. (Arip)

Inauguration d'un buste du maréchal Pétain
à la commission mixte du conseil colonial
(*L'Écho annamite*, 18 mars 1942)

Le mercredi 16 mars 1942, à 8 heures 30, a eu lieu, dans la salle de la commission mixte du conseil colonial, l'inauguration, par M. le gouverneur de la Cochinchine [Rivoal], d'un buste du maréchal Pétain, dû au ciseau de l'artiste bien connu Évariste Jonchère²⁵ et à la technique de l'École d'Art de Biênhoà.

Cette cérémonie symbolique, en raison de l'importance des travaux qui s'effectuent dans cette enceinte depuis 65 ans, et que l'initiative du président de la commission mixte et du directeur des bureaux a tenu à placer sous l'égide du chef de l'État, s'est déroulée en présence du gouverneur ; de M. Cuny, président de la Légion Française des Anciens [sic] Combattants ; des membres de la commission mixte du conseil colonial et des fonctionnaires français et annamites du gouvernement local ; et des chefs des divers services locaux.

Assistaient, en outre, à cette cérémonie. diverses personnalités locales, notamment :

Mgr Cassaigne ; M. [Joseph] Mariani, président de la chambre d'agriculture ; M. Truong-van-Ben, vice-président de la chambre de commerce ; M. Mazet ; Tran-van-Kha, vice-président du conseil colonial ; Nguyễn-thanh-Liêm, conseiller fédéral ; Ballous Paul, grand conseiller ; MM. Huynh-ngoc-Nhuan, Balencie Henri, Besseyre des Horts René [Dumarest d'Indochine], Boudieu Antonin, Leroy Isidore, Tran-van-Sang ; MM. [Albert] Bussière, maire de Saïgon ; Petit, membre du conseil d'administration de la Région Saïgon-Cholon ; Nguyễn van Tham, Bai quang Nam, membres du Conseil privé ; Ho van Trang, Dr. Nguyễn van Thinh, Truong vinh Tong, conseillers fédéraux ; le pasteur [Serge] Lehnebach, de l'Église protestante de Saïgon ; Merle, délégué du Contrôle financier ; [Fernand] D'Or, commandant de l'aéroport de Tân-son-Nhut ; le R.P. Parrel ; MM. Roques, Faget, Rollin, Cazale, Nouvel de la Flèche, Dufour, Taboulet, Pommez, Goutis [Goutès], Estèbe, etc.

Dès que l'assistance, très nombreuse, prit place en face du buste du Maréchal, M. Schneyder, directeur des bureaux, prit la parole et rappela la place que la direction

²⁵ Évariste-Jules-Victor Jonchère (1892-1956) : premier grand-prix de Rome (1925), Grand Prix d'Indochine (1932), directeur de l'École des Beaux-Arts de l'Indochine à Hanoï (1938).

des bureaux occupe dans l'histoire de la Cochinchine. Il souligna le caractère symbolique de cette cérémonie, en plaçant la *maison* de la Cochinchine sous l'égide du Maréchal. Il indique, dans les circonstances présentes, les devoirs de tous Annamites et Français, insista notamment sur la tâche qui incombe aux fonctionnaires et exposa la haute conception du chef de l'État en ce qui concerne la fonction publique. Il affirma, en terminant, sa foi dans les destinées de la Cochinchine sous la souveraineté française.

Après lui, M. de Lachevrotière, président de la commission mixte du conseil colonial, prit la parole :

« Que la belle et noble figure du maréchal Pétain, dont toute la vie peut se résumer en ce seul mot « Servir », inspire désormais tous vos actes. »

Après une minute de silence et de recueillement, M. le gouverneur de la Cochinchine et les personnalités. présentes se retireront, pour permettre à la Commission mixte du Conseil colonial d'examiner les travaux de sa session de mars.

La réunion était présidée par le président de la Commission mixte du Conseil colonial. Le gouverneur était représenté par M. Schneyder, directeur des bureaux.

Assistaient à cette séance :

MM. Mazet, Bardouillet, Berland, Kha, Liêm, Binh, Chi, Palanque, etc.

La Commission approuva le dernier collectif du Budget local de 1941 et examina de très nombreuses affaires foncières et domaniales.

LÉGIONNAIRES,
(*La Tribune indochinoise*, 18 mars 1942)

Vous avez tous appris par la Presse et la Radio le sanglant forfait du 3 mars 1942.

500 morts, 1.680 blessés, deux milles innocentes victimes, la Manufacture de Sèvres, l'église de Billancourt, un hôpital, et 200 immeubles, détruits sous le prétexte avoué de bombarder les usines d'automobiles Renault et Citroën.

Bombarder une ville ouverte dans un état neutre est un acte sans gloire et sans profit.

Les 60 avions de Sa Majesté sont rentrés indemnes à leur base.

Mais ceci est une affaire dont nous reparlerons plus tard.

Pour l'instant, notre Chef bien aimé, le Maréchal Pétain, a demandé à chacun de ses Légionnaires de verser la somme de 1 Piastre pour secourir les pauvres sinistrés de Boulogne, Billancourt, de Sèvres, du Vésinet et autres lieux.

Notre Gouverneur général, le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Haut Commissaire dans le Pacifique, demande à tous ses Légionnaires de verser la somme d'une piastre qu'il enverra aussitôt au Maréchal Pétain.

Votre Président Cuny a confiance en vous pour exécuter en bloc ce geste symbolique. Nos Commissaires d'ordre passeront chez vous, à vos bureaux très prochainement avec une liste à émarger.

Mes camarades, Salut à vous fraternellement et Gloire au Maréchal Pétain !

SOUSCRIPTION
en faveur des sinistrés de la région parisienne
(*L'Écho annamite*, 23 mars 1942)

Légionnaires,

Les souscriptions de 1 piastre par Légionnaire, ouverte par l'Union cochinchinoise de la Légion Française des Combattants, en faveur des sinistrés du récent bombardement de la Région Parisienne est commencée.

Dans les services administratifs, les souscriptions seront versées à un Légionnaire désigné par la Légion.

Les Légionnaires n'appartenant pas à l'Administration sont invités à venir verser leur obole au siège de la Légion, 23, Bd Norodom, et à y émarger la liste.

Permanence, chaque jour, de 11 heures à midi et de 17 h. 30 à 19 h

Conférence de la Légion à Hué
(*L'Écho annamite*, 30 mars 1942)

Hué, 28 mars. — Le vendredi 28 mars 1942, à 21 heures, M. Comby, professeur à la Faculté de Droit de Hanoi, a donné, à la salle des conseils élus, une conférence sur le retour aux traditions françaises, sous les auspices de l'Union Locale de la Légion.

Le conférencier a démontré que la révolution nationale s'inspire directement des principes de l'autorité, tels que la concevaient nos anciens légistes : pouvoir personnel du chef, simple délégation de l'autorité aux fonctionnaires, responsabilité effective.

Il a montré, par la même occasion, que le régime parlementaire, négation de toute autorité et de toute responsabilité, a été importé en France de l'étranger, et que le Maréchal, qui s'entoure de nombreux conseils, comprenant uniquement des personnalités choisies en raison de leurs compétences et dont l'avis aide et éclaire, mais n'impose jamais la décision du chef, est revenu aux véritables traditions françaises du pouvoir et de la responsabilité personnels.

Le professeur Comby a très vivement intéressé ses auditeurs, en leur exposant le caractère particulier de la politique du Maréchal, qui ne copie en rien l'étranger, mais se rattache aux vieilles et plus respectables traditions françaises qu'elle remet en honneur.
(Arip)

Saïgon
Légion française des combattants
et des volontaires de la Révolution nationale
(*L'Écho annamite*, 1^{er} avril 1942)

La Légion organise au Jardin de la Ville, du 1^{er} au 6 Mai prochain, avec faculté de prolongation, une grande Fête, la fête « Philippe Pétain », au profit des prisonniers de guerre. et des réfugiés du Nord et de l'Est de la France.

Cette manifestation comprendra une exposition des principaux produits et objets manufacturés de la Colonie ; une importante section artisanale permettra au public d'admirer l'ingéniosité de nos ouvriers locaux ; enfin, dans un vaste stand de propagande, les visiteurs pourront trouver des documents divers sur l'œuvre de la Rénovation Nationale entreprise par le Maréchal et son gouvernement.

Un vaste parc groupera les attractions les plus variées : tir, water-chute, toboggan, labyrinthe, autodrome, etc.

Au théâtre, installé dans l'enceinte de la fête seront donnés : un grand concert de gala, une représentation du « Jeune Théâtre », avec un programme entièrement nouveau, une soirée de music-hall, etc.

Des manifestations sportives : match de foot-ball, compétitions d'athlétisme, gala de boxe sont en préparation.

Au bal de la Légion, tous les soirs de 18 h. à 20 h., apéritif concert avec attractions.
Restaurants français, annamite, chinois.
Théâtre annamite, jeux divers.

*
* *

Les prisonniers de guerre et les réfugiés du Nord et de l'Est de la France souffrent
Industriels, commerçants, artisans, venez soulager leur misère en louant vos stands à
partir du mardi 7 avril à la permanence du Jardin de la Ville.

Des cartes permanentes d'entrée, valables pour toute la durée de la fête, seront
ultérieurement mises en vente au prix de 10 p. 00. Leur nombre étant très limité, on
peut en retenir à l'avance en s'inscrivant à la Légion, 25, bd Norodom, ou Jardin de la
Ville, à partir du 7 avril.

Les dons en espèces sont reçus au secrétariat de la Légion ; les dons en nature chez
M. Crisias [[Caves du Sahel](#)], 216, rue Richaud.

*
* *

À propos de lettres anonymes

Certaines personnes ont reçu des lettres anonymes soi disant signées de groupes de
Légionnaires.

Le Comité de la Légion flétrit de tels procédés et prévient le public qu'il est décidé à
poursuivre en justice tous ceux qui, faisant faussement état de la qualité de Légionnaire,
écrivent des lettres anonymes et tendent ainsi à nuire à la Légion.

Le Comité estime que ces lettres n'émanent pas de Légionnaires. ceux-ci, en effet,
ne s'abaissent pas à écrire des lettres anonymes.

(Communiqué)

La réponse au message de la Légion (*L'Écho annamite*, 3 avril 1942)

Hanoï, 3 avril. — En réponse au message du président de la Légion de Cochinchine,
le secrétaire d'État aux Colonies a transmis au vice-amiral d'escadre Jean Decoux, haut-
commissaire de la France dans le Pacifique, le télégramme, suivant :

« Le Maréchal Pétain, particulièrement sensible aux sentiments exprimés par la légion
de Cochinchine à l'occasion des bombardements de la région parisienne, me charge de
transmettre ses remerciements pour la confiance et la part prise au deuil du pays. Arip

Conférences (*L'Écho annamite*, 8 avril 1942)

Environ cinq cents personnes, dont des dames et des demoiselles, se sont réunies en
l'hôtel de ville de Saïgon, pour écouter les conférences organisées par la Légion des
anciens combattants et des volontaires de la Révolution Nationale.

Chef de la section propagandiste de cet organisme, le docteur Roton présidait la
séance.

Avant de donner la parole aux conférenciers, il exposa, en larges traits, le programme politique et social du maréchal Pétain, définit le rôle de la Légion et fit un appel pressant aux enthousiasmes, aux volontés et aux dévouements français pour que chacun adhère au vaste mouvement de rénovation et de restauration de la France et de l'empire.

M. Crespaud [*sic* : *Crespeau* ?] parla ensuite de l'immense tâche entreprise par le gouvernement du Maréchal, dans les circonstances particulièrement délicates et difficiles que traverse le monde en ébullition.

Il insista sur les résultats tangibles déjà obtenus, en moins de deux ans d'efforts surhumains et incessants : guerre au communisme et à la ploutocratie ; suppression des partis politiques ; conciliation des intérêts de toutes les classes.

« Le nouvel État français, conclut-il, est social, sans être socialiste. Il poursuit la renaissance du pays, mais aussi sa rédemption. »

M. Lalanne ²⁶, parlant à son tour, fustigea les erreurs, les fautes et les tares du régime parlementaire tel que l'a connu et pratiqué la Troisième République à son déclin, surtout à l'époque comprise entre les deux guerres mondiales, de 1915 à 1939.

Faisant allusion à une parole célèbre, l'orateur affirma avec conviction que la France veut être, non un simple souvenir, pour glorieux qu'il fût, mais bien quelque chose de vivant.

« Le nouvel ordre, dit-il en substance, est une nécessité française. Il est moins une réaction qu'une restauration. »

De chaleureux applaudissements ont accueilli ces paroles.

Communiqué de la Légion
(*L'Écho annamite*, 10 avril 1942)

Saïgon, 9 avril. — La Légion Française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale informe les industriels et commerçants de Saïgon et de la Région que le bureau de location des stands de la Fête Philippe Pétain est ouvert à la permanence du Jardin de la Ville de 7h.0 à 11 heures et de 14h. 30 à 17h. 30. Téléphone : 21.018.

(Arip)

La kermesse Philippe Pétain
(*L'Écho annamite*, 15 avril 1942)

Saïgon, 14 avril. — La Légion Française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale informe les exposants de la fête Philippe Pétain (parc Maurice-Long) qu'ils doivent indiquer, avant le 20 avril dernier délai, à la Compagnie d'Electricité, rue Paul-Blanchy, l'éclairage supplémentaire qu'ils seraient désireux de faire installer dans leurs stands.

(Communiqué de la Légion)

Garde civique

²⁶ Jean Lalanne : né le 18 mars 1912. Entré dans l'administration indochinoise le 28 novembre 1935. Délégué à Saïgon du directeur des Services économiques, Jacques Martin.

(*L'Écho annamite*, 15 avril 1942)

Par arrêté du Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Haut-Commissaire de France dans le Pacifique, Gouverneur Général de l'Indochine, il a été créé en Indochine une garde civique, sous le contrôle des Chefs d'Administration locale, avec le concours de la Légion des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale.

Afin de répondre à la demande de M. le Gouverneur de la Cochinchine, le Président de l'Union Cochinchinoise de la Légion des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale adresse un pressant appel à tous les camarades Légionnaires Volontaires de la Révolution Nationale dégagés de toute obligation militaire, ou appartenant aux classes 1913 à 1922 inclus, leur demandant de lui faire connaître dans le plus bref délai s'ils sont volontaires pour la Garde civique.

Dans les provinces, les adhésions devront être adressées aux Délégués respectifs de la Légion.

Les jeunes gens âgés de 8 à 20 ans pourront également, avec l'autorisation écrite de leurs parents, donner leur adhésion comme volontaires de la Garde Civique,

Les volontaires non Légionnaires peuvent également être admis,

Tous renseignements complémentaires pourront être fournis aux intéressés au Secrétariat Général de la Légion, 25, Boulevard Norodom.

Avis aux Légionnaires
(*L'Écho annamite*, 15 avril 1942)

M. Garry, du Service d'Information et de Propagande du Gouvernement Général, fera aux légionnaires et à leurs familles une conférence intitulée *Le miracle de la race : nouvelle France et France nouvelle*.

Cette conférence aura lieu le Vendredi 17 Avril 1942, à 21 heures, en la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

Tous les Légionnaires sont cordialement invités à y assister.

Conférence de M. Garry à Hué
(*L'Écho annamite*, 24 avril 1942)

Hué, 24 avril. — M. Garry, du Service de la Presse, de l'Information et de la Propagande, a fait le 22 avril à 18 heures, dans la salle du Cinéma Morin à Hué, une conférence intitulée « Le miracle de la race nouvelle — France nouvelle ».

Il a retracé l'épopée des Canadiens et des Canadiens Français.

Un auditoire nombreux assistait à cette manifestation organisée sous les auspices de la Légion Française des Combattants (Arip).

(*L'Écho annamite*, 24 avril 1942)

Le brochure *Souvenirs sur le Maréchal*, du légionnaire Jacques Duval, que le Service d'information, de presse et de propagande eut l'heureuse idée d'éditer, est d'une lecture très attrayante. Elle apporte à ceux qui n'ont pas eu le plaisir d'écouter M. Duval des renseignements inédits sur l'illustre vainqueur de Verdun, sur le Chef prestigieux que tous les Français vénèrent.

Le petit opusculé de M. Duval est à lire et sa diffusion par le gouvernement général est une excellente initiative.

DÉCÈS
(*L'Écho annamite*, 24 avril 1942)

M. Bernard Védrenne, âgé de trente-huit ans, diplômé de l'École des Sciences politiques, administrateur des services civils de l'Indochine, délégué à Saïgon de M. le directeur des Services économiques, commissaire du gouvernement auprès des groupements professionnels et du Comptoir du riz, [membre du comité de l'union cochinchinoise de la Légion des combattants et des volontaires de la Révolution nationale](#), pieusement décédé à l'hôpital Grall, le jeudi vingt-trois avril 1942, inhumé au cimetière de Saïgon le lendemain, vendredi vingt-quatre avril. à huit heures du matin.

La vie de la Légion

Prestation de Serment des Volontaires à Phanthiêt
(*L'Écho annamite*, 24 avril 1942)

C'est le 6 avril dernier, de 7 à 8 heures du matin, en présence des Autorités civiles, militaires et mandarinales de la province, qu'à eu lieu au stade la prestation « Serment » par les Volontaires de la Révolution nationale de Phanthiêt.

Tous les Légionnaires Combattants étaient présents pour recevoir solennellement dans le groupement de la Légion, les Français désireux de servir.

Cette cérémonie, qui fut grandiose dans sa simplicité, s'est déroulée comme prévu au programme arrêté, d'accord avec le Président de l'Union locale de l'Annam de la Légion.

À 7 heures précises arrive le Résident Chef de province, M. Lagrèze, accompagné de M. Caratini, Délégué provincial de la Légion, qui, après l'envoi des couleurs, prononcent deux allocutions vibrantes.

Puis c'est l'émouvante cérémonie de la prestation du Serment, accompagnée de la remise des insignes à chaque Volontaire.

À noter la tenue impeccable d'une section complète avec fanions et clairons de la Garde indochinoise, sous les ordres du Légionnaire Kirsch, Commandant la Brigade de Phanthiêt.

Cette manifestation émouvante — la première en Annam pour le Serment des Volontaires de la Révolution nationale — a produit dans l'esprit de tous une profonde impression et a pris fin dans une atmosphère de compréhension réciproque et d'union parfaite.

Allocution du Délégué de Phanthiêt

Chers Légionnaires,

Cette cérémonie a pour but de recevoir solennellement dans le groupement de la Légion Française des Combattants, les Volontaires de la Révolution Nationale qui, désormais, ne formeront plus, avec les Combattants, qu'une seule et même famille, celle du Maréchal, Chef de l'Etat français.

Mes Chers Amis, j'espère que vous pèserez à sa juste valeur le sens symbolique donné à cette manifestation. Chacun de vous doit avoir, maintenant, pris position.

C'est donc par le cœur et la pensée que vous vous guiderez sur cette route tracée par notre illustre et vénéré Chef, le Maréchal Pétain.

Chaque volontaire de la Révolution nationale doit savoir que la Légion est le rassemblement des hommes les meilleurs, de tous ceux qui ne voient que l'intérêt de la patrie, et qu'en vous admettant dans le cadre Légionnaire, vous pratiquerez et remettrez en honneur les belles traditions d'honnêteté, de loyauté et de dévouement qui ont toujours assuré la réputation des bons Français et le prestige de la France.

L'heure des illusions est révolue.

Il nous faut maintenant travailler pour donner à notre groupement toute sa valeur, toute son efficacité.

Volontaires de la Révolution nationale, vous allez prêter solennellement Serment. L'insigne que vous porterez avec dignité et fierté représente la volonté, l'ordre, la discipline : il suscitera le respect et l'admiration de tous.

Soyez donc partout un exemple parfait du Volontaire de la Révolution Nationale. Agissez en vrais Français, sans jamais vous laissez détourner du chemin que vous vous êtes tracé, ni du but que vous vous êtes assignés.

Vive le Maréchal !

La Kermesse de la Légion (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 3 mai 1942)

Vendredi 1^{er} mai à 8 heures, M. Rivoal, Gouverneur de la Cochinchine, a procédé à l'inauguration de la grande kermesse installée par la Légion au Parc Maurice-Long.

Reçu par M. Cuny, président de la Légion, et ses collaborateurs, le gouverneur de la Cochinchine a parcouru toutes les belles allées du Jardin et visité la plupart des stands. Il y a énormément de belles et curieuses choses à observer et à acheter. On a l'impression qu'un esprit nouveau, habile tant dans la présentation que dans la construction et la confection, a présidé à l'installation des stands. On constate chez les organisateurs et les exposants un ardent désir de s'inspirer des directives et des conseils de Maréchal dont c'est ce jour la fête, en même temps que la fête du Travail et celle de la Jeunesse. La Kermesse du 1^{er} mai 1942 est animée d'une âme qui a foi dans les destinées de la France et de l'Empire.

Nous ne ferons aucune citation, il y en aurait trop et toutes sont dignes de retenir l'attention. Il faut que les Saïgonnais, pendant ces dix jours, fassent de nombreuses visites à la Kermesse, ils en seront, à chaque fois, réconfortés et ils achèteront tout ce qui leur sera possible en songeant que leurs intéressantes emplettes apporteront un peu de joie à ceux que les misères de la guerre ont durement atteint.

Fraternité et hommage au Maréchal sont les deux mobiles qui doivent porter nos pas à la kermesse de la Légion.

UNE ÉMOUVANTE INAUGURATION [d'un buste du maréchal Pétain à la mairie de Saïgon] (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 3 mai 1942)

À la veille du 1^{er} Mai, fête du Maréchal Pétain et aussi fête du Travail, soit le jeudi 30 avril, 1942 et à 8 heures, une affluence considérable se trouve réunie dans la Salle des Pas-Perdus de l'hôtel de ville de Saïgon.

On y reconnaît toutes les autorités civiles et militaires ; toutes les notabilités commerciales, industrielles, les principaux représentants de la magistrature, les maîtres de barre, de nombreux docteurs, colons et fonctionnaires de la Région.

C'est avec un empressement significatif que toutes ces notabilités se sont empressées de répondre à l'invitation de l'actif administrateur de la Région-Saïgon, M. Albert Bussière, à l'effet de procéder à l'inauguration d'un buste du Maréchal, Chef de l'État, placé sur un socle de marbre dans la salle des Pas-Perdus, au pied du grand escalier d'honneur.

Auprès du buste recouvert d'un voile tricolore, M. Bussière prend place pour le discours d'usage, ainsi que quatre conseillers de la Région, deux conseillers annamites et deux conseillers français, MM. Petit et [Jean] Mazet, puis de face nous notons M. Schneyder, représentant le gouverneur de la Cochinchine, empêché ; le général Sabattier ; l'amiral Bérenger ; M. Cuny, président de la Légion [française des combattants] ; l'évêque Mgr Cassaigne ; M. Boyer, premier président de la Cour d'Appel ; M. Lafrique, procureur général ; M. Ardin, président de la Chambre de commerce ; M. de Lachevrotière, président du Conseil colonial ; M. Mariani, président de la chambre d'agriculture ; M. Boutin, inspecteur du Travail ; M. Bui-quang-Chieu, délégué au Conseil supérieur des Colonies.

Tous les assistants s'étant rapprochés, M. Bussière, d'une voix claire, nette, prononce un discours substantiel qui est écouté dans le silence le plus impressionnant et que l'on trouvera ci-dessous. [...]

DANS LA SALLE DES PAS PERDUS
DE L'HOTEL DE VILLE DE SAÏGON
Inauguration d'un buste du maréchal Pétain
(*L'Écho annamite*, 4 mai 1942)

Dans une remarquable allocution, M. Bussière donne le sens exact de cette émouvante cérémonie

La salle des pas-perdus de notre hôtel-de-ville s'orne désormais d'un buste en bronze du maréchal Pétain, œuvre d'art d'une facture remarquable, due au sculpteur Jonchère, dont le nom est loin d'être ignoré de nos concitoyens ²⁷.

L'inauguration solennelle de ce monument a donné lieu à une cérémonie aussi simple qu'émouvante, à laquelle assistaient une centaine de personnalités annamites et françaises, parmi lesquelles nous avons noté la présence de MM. :

Schneyder, directeur des Bureaux, représentant le gouverneur de la Cochinchine ;
le contre-amiral Bérenger ;
le général Quilichini ;
Cuny, président de la Légion ;
De Lachevrotière, président de la Commission mixte du Conseil colonial ;
Lafrique, procureur général ;
Boyer, premier président ;
Ardin, président de la Chambre de commerce de Saïgon ;
Soutin, inspecteur du Travail ;
[Joseph] Mariani, président de la Chambre d'agriculture de Cochinchine ;
Mgr. Cassaigne, évêque de Saïgon ;
Bui-quang-Chiêu, délégué au Conseil supérieur des Colonies ;
Renou, chef de cabinet du gouverneur ;

²⁷ Évariste Jonchère : déjà auteur du buste de Pétain inauguré au conseil colonial en mars 1942.

les administrateurs des Services civils : Dufour, [René] Goutès, Vilmont, Roché, St-Alary ;

MM. Pierre, président du tribunal ; Chevalier, président du tribunal de commerce ; Ty conseiller à la cour ; MM. Nouvel de la Flèche, Castereil, Marquis, [Jean-Gaston ?] Hérisson, Bicaïl [secrétaire particulier du gouverneur de la Cochinchine], Dr. Montel, Dr. Favot, Dr. Don, Dr. Dê, Moutier, Lucas, Chiarasini, Cordier, [Maurice] Souhaité [Denis frères d'IC*], Roumy, Dr. Vittoz, Merle, Guitini, colonel Bouteil, Luu-van Lang, Doc-phu-Nam, Truong vinh Tông, Taboulet, Tung, Ballous, M^e Condamy, Lorenzi, Tran van Kha, Taillade, Tarnac, Coupas, Simon, Boudieu, capitaine Portanier, Philippe, etc.

À côté du buste, se tenaient :

MM. Petit, [Jean] Mazet, le doc-phu Ho-van-Trung, M. Truong-van-Bên [des riz, des savons...].

Chaque assistant ayant pris sa place, M. [Albert] Bussière, préfet de la région de Saïgon Cholon, lut le discours que nous insérons *in extenso* ci-après [...]

SAÏGON À LA KERMESSE

— x —

Exposition d'Élégance Canine
(*L'Écho annamite*, 8 mai 1942)

Le Comité de la Légion rappelle qu'il organise le dimanche 10 mai, à 10 h. 30, une exposition d'Élégance Canine, au Bar de la Kermesse.

Il tient à préciser que cette exposition comporte une simple présentation d'animaux, avec une légère note d'élégance ou d'originalité.

Les animaux ne seront nullement attachés ou mit en stalles.

Ils devront simplement être tenus en laisse par les exposante.

Il n'est prévu aucun droit d'engagement.

Propriétaires de beaux chiens, présentez-nous vos sujets et collaborez ainsi à l'œuvre de la Légion en faveur de Réfugiés et des Prisonniers.

Un Jury récompensera les plus méritants.

Amateurs cynophiles, vous viendrez dimanche à la Kermesse applaudir les heureux lauréats.

La Saint-Philippe à Qui-Nhong (*La Volonté indochinoise*, 9 mai 1942)

Hué, 8 mai. — À l'occasion de la Saint-Philippe, Fête du Maréchal, Leurs Majestés l'Empereur et Impératrice d'Annam accompagnées de Son Altesse Impériale le Prince Héritier et des petites princesses ont bien voulu assister à la prestation de serment des Volontaires de Qui-Nhon.

Elles ont été acclamées à leur arrivée au stade brillamment pavoisé par trois mille enfants des écoles publiques et privées portant des drapeaux français et annamites. Les honneurs étaient rendus par le bataillon montagnard en garnison à Qui-Nhon. La cérémonie s'est déroulée devant une foule considérable et enthousiaste. Elle a été suivie d'un déjeuner officiel, offert à la Résidence et auquel ont assisté également Leurs Majestés.

À LA MÉMOIRE DE JEANNE D'ARC

FRANÇAIS ET INDOCHINOIS
ont rendu hommage à l'ange de la patrie
(*L'Écho annamite*, 11 mai 1942)

.....

À Pnompenh

Pnompenh, 8 Mai. — Les cérémonies de la fête de Jeanne d'Arc à Pnompenh ont comporté, en premier lieu, de sept heures à huit heures, le rassemblement des légionnaires devant le Palais royal, [une allocution de M. Barrault, vice-président de la Légion, et la prestation de serment des volontaires. Les légionnaires ont défilé ensuite du palais royal au jardin du Pnom](#). À 8 heures 30, a eu lieu une messe en plein air. par Mgr. Chabalier, avec orchestre et chœurs.

.....

À Hanoï

.....

M. le Résident Supérieur Pierre Delsalle, pour donner une expression aux sentiments ressenti par tous, proposa aux jeunes d'adresser au Chef de la Colonie, à l'intention du Maréchal, le message suivant :

« Au nom de la jeunesse française et indochinoise du Tonkin, qui célèbre aujourd'hui sur toute l'étendue du territoire la fête de Sainte Jeanne d'Arc, les 20 000 jeunes filles et jeunes gens Français et Annamites réunis à Hanoï pour communier dans le culte de l'héroïne nationale, prient le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, Haut-Commissaire du Pacifique, de bien vouloir transmettre au Maréchal, Chef de l'État, l'expression de leur affection, de leur vénération, de leur dévouement et de leur foi patriotique. Ils s'engagent à continuer de travailler de toutes leurs forces au relèvement de la France et à la grandeur de l'Empire ».

La lecture de ce texte fut accueillie par l'immense acclamation de « Vive le Maréchal » poussée par tous les jeunes Français et Indochinois présents. Puis un défilé imposant des jeunes scolaires, formations scouts, groupements de jeunes, [clôturé par un défilé de la Légion](#), eut lieu, salué par des acclamations enthousiastes.

.....

À Hué

Hué, 10 mai. — Une messe solennelle a été célébrée ce matin à l'église paroissiale française de Hué, trop petite pour contenir la foule française et annamite venue rendre un hommage patriotique à Jeanne d'Arc.

La messe a été dite par Monseigneur Lemasle, évêque de Hué, en présence de Monseigneur Drapier, délégué apostolique, du résident supérieur en Annam, du général commandant la brigade Annam-Laos, de leurs excellents les Ministres du gouvernement annamite, et de toutes les personnalités civiles et militaires de la capitale. [Le drapeau de la Légion des Combattants était porté par M. Vincenti 28, encadré de légionnaires et de volontaires.](#)

.....

²⁸ Jean-Antoine-Henri Vincenti : né le 29 mars 1894 en Indochine. Fils de Jean-Antoine Vincenti, administrateur des services civils, premier président de l'[amicale corse du Tonkin](#). Croix de guerre. Chef de la délégation du Contrôle financier à Hué.

Marié à Blanche de Montéty, il perd coup sur coup deux enfants en bas âge (1931) avant d'engendrer François Marie Jean (Hanoï, 18 juillet 1936).

IN MEMORIAM
1^{er} anniversaire du décès de M. Maurice Graffeuil
(*L'Écho annamite*, 27 mai 1942)

Huê, 26 mai. — Ce matin à 7h. eut lieu, à la cathédrale de Phu-Cam, une émouvante cérémonie à la mémoire du Résident Supérieur Graffeuil. La messe anniversaire à laquelle assistaient ... M. Lafferranderie, Président de la Légion, avec une délégation de Légionnaires et de volontaires...

Les conférences de la Légion
(*La Volonté indochinoise*, 3 juin 1942)

Le légionnaire Lebas ²⁹ donnera le vendredi 5 Juin, à 18 heures 15, à la Maison du Combattant, 1, place Maréchal-Foch à Hanoï, une conférence sous le titre : « Un Grand Ministre : Sully ».

Tous les légionnaires sont invités à y assister.

²⁹ Jacques Lebas (1902-1972) : professeur d'histoire-géographie au Lycée Albert-Sarraut de Hanoï, commissaire général de la Jeunesse en Indochine (juillet-décembre 1941), chevalier de la [Légion d'honneur](#) du 21 juin 1954.

DES JOURNAUX VIRULENTS

Parmi les journaux publiés par la Légion en Indochine, celui de l'union locale du Cambodge se distingue par la virulence de ses articles, souvent antisémites, antimaçonniques et anglophobes. Le n° de juin-juillet 1942, en particulier, présente sur 54 pages de nombreux extraits de « Bagatelles pour un massacre », de L.-F. Céline, et des articles violemment hostiles à la famille Rothschild, note Sébastien Verney, *ICV*, p.163.

Mais rares sont les exemples d'une production propre à l'Indochine. On peut néanmoins citer la prose du [Dr. Robert Hérisson](#), légionnaire de Nhatrang, qui étalait son antisémitisme dans *France-Annam* (article repris par *L'Écho annamite* du 10 juin 1943).

SAÏGON

Nouvelles brèves

(*L'Écho annamite*, 26 juin 1942)

La Légion française des Combattants, d'accord avec le Service de l'Information et de la Propagande, fait, procéder à l'enlèvement d'une partie des portraits du Maréchal Pétain placardés dans les rues.

La raison est que les affiches du Maréchal, qui ont subi l'injure du temps, commencent à se détériorer.

Elles seraient complètement effacées au cours de cette saison des pluies qui ne fait que commencer. Et c'est l'unique raison pour laquelle on a décidé de les enlever, pour en mettre prochainement d'autres, moins nombreuses mais qui seront toutes sur cadre.

Nouvelles brèves

(*L'Écho annamite*, 1^{er} juillet 1942)

Le Président de la Légion informe les Légionnaires que la Marine en Indochine fera célébrer le samedi 4 juillet à 7 heures à la Cathédrale de Saïgon une messe à la mémoire du Commandant de l'Etat-Major et de l'équipage du sous-marin « Monge » disparu récemment au cours des opérations à Madagascar.

Une cérémonie au Monument aux Morts aura lieu à 7 h. 45 à l'issue de la Messe.

Le Président de la Légion invite les Légionnaires à assister à ces deux manifestations.

Conférence

(*L'Écho annamite*, 6 juillet 1942)

Phnom-Penh, 3 juillet. — Le légionnaire Jacques Duval a fait à Phnom-Penh une conférence très vivante sur Rostand, qui a été accompagnée de lectures principales de scènes de « Cyrano » et de « Chantecler » par des artistes amateurs. Le succès de cette conférence, organisée suivant la formule heureuse des conférences parisiennes, a été complet, et très nombreuse, l'assistance a. applaudi le conférencier.

Sa Majesté Norodom Sihanouk et le Résident Supérieur de Lens avaient tenu à venir écouter M. Jacques Duval, qui a fait un don généreux à l'œuvre du Secours National au profit de laquelle la conférence était organisée. (OFI)

Saigon
Les débuts en Cochinchine de l'Amiral Bonard
(*L'Écho annamite*, 6 juillet 1942)

Nous apprenons que la Légion Française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale et la Société des Etudes Indochinoises se proposent de donner, le 18 juillet 1942, à 11 heures, au Théâtre Municipal, une conférence de M. Georges Taboulet, directeur de l'Enseignement en Cochinchine, sur le sujet suivant : Les débuts de l'Amiral Bonard en Cochinchine, la désignation, la traversée (1861).

Nul n'était mieux qualifié que M. Taboulet, dont les travaux d'histoire locale sont largement connus, pour évoquer l'une des périodes les plus brillantes de notre histoire coloniale, celle de la première organisation du pays sous l'impulsion des Amiraux-Gouverneurs. Cette conférence qui, dans l'intention des organisateurs, n'est pas strictement réservée aux adhérents des deux associations, demeure largement ouverte au public. À ce titre, aucune carte d'invitation ne sera exigée à l'entrée. Un droit d'une piastre par personne sera perçu, néanmoins, au profit exclusif du Secours National, sans qu'il soit prévu de location des places.

Légion française des combattants et des volontaires de la Révolution nationale
(*L'Écho annamite*, 31 juillet 1942)

Programme du Rassemblement légionnaire des 14 et 15 août 1942.

Vendredi 14 août à 21 h. 15, au Théâtre municipal de Saïgon

— Gala légionnaire des Provinces françaises, sous la présidence effective du Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Haut Commissaire de France dans le Pacifique, Gouverneur Général de l'Indochine.

— Évocation de la Provence et du Languedoc.

— Conférence par le légionnaire Charles Cérigrelly [*sic* : Cerighelli, de l'Institut de recherches agronomiques de Saïgon, membre du Conseil de recherches scientifiques de l'Indochine] : « Frédéric Mistral, précurseur de la Révolution Nationale ».

— Chants et airs des terroirs provençal et languedocien.

— La musique des Equipages de la Flotte.

Samedi 15 août, 7 h. — Rassemblement légionnaire.

7 h. 45. — Cérémonie de la prestation de serment des Volontaires de la Révolution Nationale, sous la présidence du Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Haut Commissaire de France dans le Pacifique, Gouverneur Général de l'Indochine.

— Défilé légionnaires. — Des fleurs seront déposées au Monument aux Morts et au Temple du Souvenir Annamite,

— Salut au Maréchal

12 h. 00 — Déjeuner légionnaire dans la Salle des Fêtes de la Mairie.

*
* *

« AUCUNE ABSTENTION NE SAURAIT ÊTRE TOLÉRÉE »

Ce langage trahit l'adversité que rencontre la Légion en Cochinchine. Mais il est rarement employé car contreproductif. Les légionnaires sont généralement « invités à »...

Légionnaires, vous assisterez tous à ce rassemblement. Votre présence constituera un acte de foi dans le destin de la France. Aucune abstention ne saurait donc être tolérée.

Renseignements :

Secrétariat Général de la Légion,
33, Boulevard Norodom.

LE CONCOURS DU LÉGIONNAIRE (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 9 août 1942)

Amis lecteurs, nous voici en période de vacances, période creuse pour certains d'entre vous, période où le corps se délasse, où l'esprit, libéré de la tâche quotidienne, est à la recherche d'activités nouvelles. Nous voudrions donner un but à vos pensées, concentrer vos réflexions et vos lectures sur des sujets d'une actualité brûlante, des sujets qui orientent votre esprit vers une meilleure compréhension et une connaissance plus approfondie de la Révolution Nationale. Ce serait chose désirable et si profitable de vous amener à réfléchir sans cesse, sur le prodigieux changement qui s'opère sous nos yeux et dont l'ampleur est si souvent sous-estimée.

Aussi avons-nous pensé que le moyen le plus sûr serait un concours, sur mémoire anonyme et portant sur des sujets de Révolution Nationale.

Et voici le sujet de celui que notre journal a organisé :

Sujet à traiter : LES SOURCES FRANÇAISES DE LA REVOLUTION NATIONALE.

L'étude des courants de pensée en France, dans les dernières décades permet-elle d'expliquer le caractère social de la Révolution Nationale ? Permet-elle de dégager les sources françaises de la Révolution Nationale contemporaine telle que l'a définie le Maréchal ?

CONDITIONS DU CONCOURS

1) Pour pouvoir participer au Concours, il faut être Légionnaire (Ancien Combattant ou Volontaire de la Révolution Nationale) ou militaire en activité de service sous réserve, dans ce cas, d'exciper d'une autorisation de l'autorité militaire.

2) Les mémoires seront rédigés en Français [sic] et devront comporter chacun au moins 30 pages de format 21 x 27 dactylographiées à double interligne au recto seulement, et au plus 40.

3) Chaque participant au concours devra signer son mémoire d'une devise ou d'un pseudonyme et le faire parvenir au Président de la Légion sous pli recommandé de manière qu'il parvienne avant le 1^{er} Décembre 1942, date de clôture du concours.

4) L'envoi devra être fait selon les modalités suivantes :

Le mémoire sera inséré dans une enveloppe cachetée ne portant d'autre mention que la devise ou la pseudonyme choisi.

L'auteur du mémoire inscrira par ailleurs sur une fiche son nom et son adresse, la devise ou le pseudonyme et le numéro de la carte de Légionnaire (s'il est militaire il

joindra à la fiche l'autorisation de l'autorité militaire). Il insérera cette fiche, dans une enveloppe cachetée ne portant d'autre mention que la devise ou le pseudonyme choisi.

Ces deux enveloppes seront insérées dans une 3^e. enveloppe cachetée portant l'adresse suivante 1

Monsieur le Président de l'Union Locale de la Légion des Combattants et Volontaires de la Révolution Nationale.

(Concours) 1, place du Maréchal Foch, HANOI.

5) Les enveloppes cachetées contenant les mémoires seront remises intactes au Jury.

6) Les manuscrits envoyés, même non primés., ne seront pas rendus, ils demeureront la propriété de l'Union Locale de la Légion du Tonkin.

Le Président de la Légion se réserve le droit de publier en partie ou in-extenso les mémoires les meilleurs dans les colonnes du journal « LE LÉGIONNAIRE DU TONKIN » ou de les éditer sous forme de brochures.

L'anonymat sera conservé et la publication sera faite sans autre nom d'auteur que la devise ou le pseudonyme.

Prix : Les prix suivants seront décernés aux mémoires les plus méritants :

1^{er} prix 400 \$

2^e prix 250 \$

3^e prix 100 \$

quatre prix de 100 \$ de chacun.

Le Jury du concours sera désigné ultérieurement. Sa composition sera publiée en temps utile dans le « LÉGIONNAIRE ».

Après le bombardement du port de Haïphong
(*L'Écho annamite*, 12 août 1942)

[...] À leur arrivée à Haïphong, les hautes autorités furent accueillies à la mairie par l'administrateur-maire M. [Guy] Merlo et le général Bernard, commandant la place de Haïphong, entourés des autorités civiles et militaires de la ville, M. [Pierre] Barth, président, et M. Paoletti, délégué de la Légion, et Mgr Gomez, vicaire apostolique d'Haïphong, ainsi que les membres du conseil municipal, étaient également présents [...]

PLUS DE MILLE LÉGIONNAIRES
ont prêté serment de servir fidèlement
et avec honneur la France et l'Indochine
par L.N.
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 16 août 1942)



« Je jure de consacrer toutes mes forces à la Patrie, à la Famille, au Travail ».
La soirée de gala des provinces françaises.

Les fêtes de l'Assomption de cette année marquent une date mémorable dans les annales cochinchinoises. En effet, le 15 août, jour de l'Assomption, s'est déroulé à Saïgon, sous la haute présidence de l'amiral Decoux, haut-commissaire du Pacifique, gouverneur général de l'Indochine, le grand rassemblement légionnaire durant lequel plus de mille légionnaires et volontaires de la Révolution nationale ont prêté solennellement, devant le portrait du Maréchal, serment de servir fidèlement et avec honneur, la France et l'Indochine.

Depuis deux jours, des légionnaires anciens combattants des deux guerres, volontaires de la Révolution nationale, venant de tous les coins de Cochinchine ainsi que des provinces lointaines de l'Annam et du Tonkin, se sont donné rendez-vous à Saïgon. On rencontre depuis hier, en ville, de vieilles connaissances, de vieux colons qu'on a depuis longtemps perdu de vue mais qui, pour cette date mémorable, ont bien voulu quitter leur terroir, leurs chères habitudes pour venir apporter au chef leur loi, leur fidélité, leur volonté de servir encore et toujours. Rien n'est plus émouvant que de voir accourir du fin fond des provinces lointaines, ces vieux colons pionniers de la colonisation française en ce pays, qui, en d'autres temps, étaient fort souvent oubliés des puissants du jour.

Par la volonté du Maréchal, fidèlement servie en Indochine par l'amiral Decoux, le mouvement de Révolution nationale, qui s'est à peine dessiné il n'y a pas longtemps, en ce pays, est devenu une réalité, une force.

Le grand rassemblement légionnaire de ce matin est un acte de foi qui vient consolider nos espoirs. Il montre l'union de tous, Français et Indochinois, dans une même volonté de servir. C'est un spectacle inoubliable qui remonte bien de courages défaillants.

LA SOIRÉE DE GALA DES PROVINCES FRANÇAISES

Avant le Grand Jour, la veille, au théâtre municipal de Saïgon, s'est déroulé, sous la haute présidence de M. le vice-amiral d'escadre Decoux, gouverneur général de l'Indochine, le gala légionnaire des provinces françaises. Cette soirée artistique est organisée au profit de la caisse d'entraide de la Légion.

Un public nombreux est venu apporter leur solidarité avec la Légion, mais aussi avec la perspective de passer une bonne soirée [quel style !].

Rarement nous avons vu au théâtre municipal une assemblée aussi unanime dans l'enthousiasme. Dans la salle archi-comble, on remarquait toutes les personnalités civiles et militaires de la Colonie. Dans les loges officielles, on pouvait reconnaître le vice-amiral Decoux, le gouverneur de la Cochinchine Rivoal, le commandant Jouan, délégué de la Légion en Indochine, M. Hoeffel, préfet de la Légion.

Au début de la représentation, le commandant Jouan est venu sur la scène pour demander à toute l'assistance de se recueillir une minute à la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la Patrie, et ceux qui souffrent.

Cette soirée de gala est consacrée à l'évocation de la Provence et au Languedoc.

Provence et Languedoc, merveilleux pays du soleil, de la beauté, de la joie. Rien ne pouvait donner tout son sens à cette manifestation que l'évocation du grand poète Mistral, rénovateur de la langue provençale, évocation que sut présenter avec beaucoup d'art et d'émotion M. Charles Cerighelli, après que l'orchestre de la Marine dirigée par M. A. Grégoire eut ouvert la représentation avec *Mireille* de Ch. Gounod. On trouvera ailleurs le texte intégral de cette conférence qui fut à plusieurs reprises interrompue par de vifs applaudissements. Les passages choisis dans l'œuvre de Mistral étaient récités par M^{lle} Paut³⁰ habillée en provençale. Elle les a dit avec tant d'art et de noblesse que le public en sentit passer le frisson du beau et du grand. Pour en finir avec les vers, saluons en M. G. Rimant un vrai poète qui nous a profondément émus et dont la diction passionnée et vibrante est remarquable.

Mais c'est la musique qui formait le régal principal. L'orchestre était tenu par les musiciens de la Marine. Sur la scène, M. Fraissinet dirigeait les chœurs au piano avec M^{me} Bernard.

On eut ainsi le plaisir d'entendre cet excellent artiste chanter seul ou avec M^{me} Blanc dont le talent est bien connu, de belles chansons telles que « Magali », « Coupo Santo », « Vieux Noël marseillais ».

La farandole exécutée par l'orchestre eut un tel succès qu'il fallut la reprendre une seconde fois. Le public était irrésistiblement conquis. Comme cela nous change des airs de jazz et de musique nègre si longtemps en vogue, malheureusement.

LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT

Hier matin, eut lieu la cérémonie de prestation de serment des légionnaires en présence de l'amiral Decoux.

De beau matin, le boulevard Norodom prend un aspect particulier. Au dessous des drapeaux claquant au vent, des banderoles innombrables rappellent aux légionnaires les principales paroles du Maréchal. À mesure que l'heure s'avance, la foule grossit, cependant que, devant le siège de la Légion, règne une animation inaccoutumée. Les légionnaires de Cochinchine reçoivent, au fur et à mesure, leurs camarades venus des quatre capitales de l'Indochine, dirigés par leurs présidents respectifs : ceux du Tonkin par M. [Pierre] Barth, de l'Annam par M. Lafferrandie, du Cambodge par M. Truc, et du Laos par M. Parisot. Notons également les délégations des provinces de Cochinchine et une délégation d'[une centaine de femmes volontaires de la Légion](#).

Devant les portes fermées du jardin botanique se dresse un immense portrait du Maréchal sur un fond tricolore, entouré des insignes de la Légion. En face, les deux tribunes se remplissent peu à peu d'invités. Des deux côtés du portrait, des détachements de soldats du 11^e R. I. C. et de fusiliers marins attendent pour rendre les honneurs.

Vers 7 h. 30, les légionnaires, en rangs impeccables, viennent se ranger sur le terre-plein, face au portrait du Maréchal, précédés par leurs étendards. Parmi les personnalités présentes, nous avons noté notamment : le général Quilichini, le contre-

³⁰ Jeanne Louise Mathilde Paut : née le 12 décembre 1894. Arrivée en Indochine en 1923. Professeur au Lycée Yersin de Dalat, puis à Chasseloup-Laubat à Saïgon. Officier d'académie (*JORF*, 14 juillet 1939).

amiral Bérenger, le médecin-général Gautron, le lieutenant-colonel Gère, le capitaine Mourral, les commissaires Laublon, Rollin, le capitaine Menes, le colonel Genot, le capitaine Gayenec, le colonel Bagenot, le médecin-chef Carbani, le colonel Bon reli [?], le médecin-colonel Roques, le capitaine Fribourg Eynard, [MM. Nguyen-van-Thinh, Truong-vinh-Tong, Huynh-van-Chinh dit Tu-Do](#), etc.

Toutes ces personnalités sont reçues par MM. Ternec et Souleil.

À 7 h 45, l'amiral Decoux arrive, accompagné de M. le gouverneur Rivoal, du commandant Jouan, M. de Boisanger, M. Haelewyn, M. Bonfils, et des officiers d'ordonnance d'Aiguillon et de Vauxey.

Le chef de la colonie est reçu par M. Cuny, président de la section cochinchinoise de la Légion, et les présidents des sections des autres pays indochinois pendant que retentit la sonnerie « Aux-Champs », suivie immédiatement de la *Marseillaise*. Après avoir salué les drapeaux, le vice-amiral Decoux monte à la tribune, suivi de M. le gouverneur Rivoal et de M. Cuny. Mais voici la minute émouvante.

GARDE-À-VOUS

L'analyse des images de manifestations légionnaires en métropole montre que les saluts fascistes y étaient marginaux. Les adhérents ne tendaient le bras droit, paume ouverte, que pour proclamer : « Je le jure... » La pratique du garde-à-vous dans cette cérémonie saïgonnaise montre qu'il n'y pas de rupture avec les traditions.

On ne saurait en dire autant des Jeunesses Ducoroy, franchement fascistes.

Pendant que le drapeau tricolore monte lentement au sommet du mât, la musique joue *Au Drapeau*, puis la *Marseillaise*, l'assistance toute entière se fige au garde-à-vous. Lorsque les dernières notes de l'hymne national se sont envolées, M. Cuny s'avance devant la tribune et prononce une allocution.

L'amiral Decoux prend ensuite la parole et adresse aux légionnaires un vibrant appel que nous reproduisons par ailleurs.

Chaque mot du Chef va droit au cœur des légionnaires et c'est encore sous le coup d'une indicible émotion qu'anciens combattants, puis volontaires vont répondre par ces mots « Je le jure » à la formule du serment, prononcée par M. Cuny.

La fanfare de la Marine attaque alors la *Marseillaise* et l'assistance toute entière entonne le couplet : « Amour sacré. »

La cérémonie est terminée. L'Amiral Decoux et sa suite regagnent leurs voitures, pendant que [les légionnaires se divisent en deux groupes pour se rendre l'un au monument aux Morts, l'autre au Temple du Souvenir Annamite](#).

Nous nous excusons, la place faisant défaut, de remettre l'insertion des discours à plus tard. [Introuvables]

[Nous empruntons la suite à la *Tribune indochinoise* du 19 août 1942 :]

Discours de M. l'Amiral Decoux

Légionnaires,
Volontaires de la Révolution Nationale,

Il y a deux ans, alors que la France douloureuse faisait le bilan de ses ruines et s'appêtait à panser ses plaies, le Maréchal posait les premières assises du nouvel édifice

national, et, dans la grande angoisse succédant aux événements historiques de juin 1940, il créait la Légion.

Je vous demande de vous rappeler avec piété ces premiers actes du glorieux soldat, au moment où vous allez renouveler votre serment, ou vous lier de façon solennelle à la personne et à l'œuvre du Chef de l'État.

Vingt quatre mois à peine se sont écoulés, et son appel groupant autour de lui les combattants des deux guerres revêt déjà un [caractère prophétique](#). Il porte la marque de sa calme [prescience](#), de sa foi en l'avenir de notre pays, de sa confiance en la France. Cet appel donne la mesure de la [clairvoyance politique du Sauveur de la Patrie](#), qui a fondé notre nouveau destin.

Légionnaires,

Vous faites déjà partie ou vous allez vous réclamer désormais de ce corps de compagnons fidèles sur lequel le Maréchal entend résolument s'appuyer. « Je vous ai appelé, disait-il y a un an, à entreprendre à mon côté la grande œuvre de restauration française. »

Je veux penser qu'en venant grossir les rangs de cette élite de la nation, chacun de vous a bien pesé sa décision, et mesure les lourds devoirs qu'elle comporte.

Devoir envers vous-mêmes, d'abord.

Dans votre existence privée, que chacun de vous se réforme, se corrige, tende chaque jour davantage ses actes et ses paroles vers l'idéal de perfection qui est celui du vrai légionnaire.

Vous ne devez pas oublier non plus que vous avez, dans ce pays, une autre responsabilité personnelle : Celle d'incarner la France, dans votre vie, dans votre travail, aux yeux des populations qui se sont confiées à elle. L'image qui se grave dans leur mémoire est celle de votre comportement. Vous devez à votre serment de rendre cette image digne de la nouvelle France que vous voulez fonder.

Une tâche analogue incombe à votre vie extérieure. Dans tous vos rapports, qui doivent s'inspirer d'une stricte correction et d'une absolue franchise, suivez le Maréchal et laissez vous guider comme lui par le seul intérêt de la France.

Cet effort personnel réclame beaucoup de courage et de renoncement : il est cependant peu de chose au regard de ce que j'attends de vous sur le terrain de l'action morale, sociale et civique comme sur le plan politique et doctrinal.

« Transformer la physionomie morale du pays afin d'y faire admettre la primauté de l'esprit de sacrifice sur l'esprit de jouissance, de la fécondité de la famille sur la stérilité, de l'apostolat social sur l'égoïsme bourgeois », nous a d'abord dicté le Chef.

Vous avez manifesté votre solidarité vis-à-vis de vos camarades dans le malheur et de nos compatriotes durement frappés de Métropole. Cela ne suffit pas. Il vous faudra sans cesse développer entre vous, entre légionnaires et non légionnaires, entre Français et Indochinois, cet esprit du sacrifice actif que réclame le Maréchal. Vous entendrez, j'en suis convaincu, une telle consigne dans son sens le plus généreux et le plus noble. Animés de cet esprit de sacrifice, vous renoncerez s'il le faut à vos loisirs pour participer plus étroitement à l'action de la Légion ; vous poursuivrez une propagande infatigable en sa faveur. [Vous ferez taire, aussi, l'esprit de revendication et de critique stérile](#) pour servir passionnément l'intérêt général.

Vous remplirez aussi avec zèle et discipline votre devoir civique.

Le Maréchal a donné lui-même des directives précises à cet égard. Elles sont, comme toujours, lapidaires et impératives : Union — Discipline — Collaboration avec les pouvoirs publics.

[Unis, vous l'êtes dans la loi légionnaire, dans votre croyance aux destinées immuables de notre pays, dans l'attachement aveugle qui vous lie à notre Chef.](#) C'est là un sentiment profond, une [mystique ardente](#) que vous devez vous efforcer sans relâche d'[anoblir](#) et de vivifier.

C'est de cette [union totale](#) que dépend en effet notre bien le plus cher, qui doit être sauvegardé à tout prix : l'Unité de la Nation.

[Ainsi tiendrez-vous en échec les émigrés à la solde de l'étranger et leurs infâmes entreprises de désunion, qu'elles soient insidieuses ou ouvertes](#) ³¹.

Disciplinés, vous l'êtes, car la Légion est une troupe. Une troupe ne discute pas les ordres. Écoutons ici encore la voix du grand soldat : « Vous deviez, a-t-il dit, [bannissant de vos réunions toutes discussions partisans](#), me donner l'assurance, en toutes circonstances, que je saurai trouver, auprès de vous l'appui le plus complet ».

En prononçant votre serment, rappelez-vous ce que le Maréchal exige. [Vous allez vous engager avant tout à « obéir »](#).

Cette obéissance vous sera d'ailleurs facile, car elle découle de votre foi. Comme les combattants de Verdun, vous avez confiance, vous savez que celui qui veille sur notre destin ne s'inspire que d'une seule règle : le salut de la France.

Vous jurerez donc de consacrer toutes vos forces à servir la Révolution Nationale.

Il vous faudra enfin, pour bâtir un État plus fort, améliorer vos liaisons avec les pouvoirs publics.

Après le Chef de l'État, le directeur de la Légion vient de définir récemment la mission qui vous incombe dans ce domaine.

Si l'autorité de l'État, et les pouvoirs redoutables qui me sont confiés ne peuvent souffrir aucune dérogation, j'ai besoin par contre de votre soutien. J'ai confiance en vous et j'entends vous associer à mon action comme à celle des autorités constituées de la colonie, sous une forme qui sera d'ici peu précisée.

Épaulant ainsi l'œuvre gouvernementale, vous serez entendus à tous les échelons. Vos remarques, vos doléances donneront à l'autorité le large contact indispensable à l'orientation judicieuse de ses décisions.

J'attends de vous cette collaboration sans réserve, au caractère élevé, qui s'inspirera uniquement du souci du bien public et de l'intérêt général.

Comme le Maréchal, je vous ai tenu un langage austère et je puis vous en tenir d'autre. Si, au milieu de la tourmente mondiale, la France et son Empire opposent une résolution farouche à l'adversité, le chemin de notre relèvement reste encore douloureux et difficile. [Ni dans les cœurs, ni dans les faits, nous n'avons encore atteint les buts assignés.](#)

Ne vous laissez donc pas retomber dans une quiétude égoïste. Élite de la Nation, vous devez conserver une volonté active de rénovation, une mentalité révolutionnaire, dans le sens le plus élevé et le plus humain de ce terme.

À ce prix seul, nous bâtirons un jour la Cité nouvelle. Alors, comme le Maréchal nous l'a promis, nous verrons naître de notre ferveur l'État que nous voulons fonder sur des bases à la fois très neuves et très anciennes.

Légionnaires,

Volontaires de la Révolution Nationale,

Vous allez jurer de servir le Maréchal. En cette minute, gardez en votre cœur son image. Qu'elle vous donne la force de prendre sans hésiter les résolutions dont je viens de vous définir la gravité.

Si vous restez fidèlement et activement attachés à cette claire vision du grand soldat qui est en train de relever la France, vous aurez l'insigne honneur d'avoir contribué au salut de l'Empire et à la grandeur de notre Patrie retrouvée ».

*

* * *

³¹ Fine allusion à ce qu'en d'autre lieu Decoux qualifiait de « triste légion d'égarés appelés gaullistes ».

Le Président de la Section cochinchinoise de la Légion, M. Cuny, lit ensuite deux formules de serment : celle des Anciens combattants et celle des Volontaires de la Révolution nationale.

À chaque phrase constituant un engagement spécial, les légionnaires répondent : « Je le jure ». Ce fut une minute simple mais émouvant.

La fanfare de la Mairie attaque alors « la Marseillaise ».

La cérémonie est terminée.

ÉTAT FRANÇAIS
Travail — Famille — Patrie
RÉSIDENCE SUPÉRIEURE
(ARRÊTÉS — DÉCISIONS)
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 16 août 1942)

16 juillet 1942

Les commissions prévues par les articles 3 et 4 de l'arrêté n° 247-D du 20 juin 1942. et chargées d'établir un barème indiquant les tarifs moyens de location au 1^{er} janvier 1938 des différentes catégories d'immeubles, sont, en ce qui concerne l'Annam, constituées comme suit :

THANH HOA et SAMSON

MM. le résident ou son délégué, président
Schaefer, légionnaire, représentant des propriétaires, membre
Fanton d'Andon [brigadier des Douanes et Régies], légionnaire, représentant des locataires, membre
Antoine, ingénieur subdivisionnaire des T.P., secrétaire avec voix délibérative

VINH BENTHUY ET CUA-LO

MM. le résident ou son délégué, président
Médrano [hôtelier], légionnaire, représentant des propriétaires, membre
Gillet, légionnaire représentant des locataires (pour Vinh-Benthuy), membre
Jegon, légionnaire, représentant des locataires (pour Cua-Lo), membre
Rondet, ingénieur subdivisionnaire des T.P., secrétaire avec voix délibérative

Cua-Tung

MM. le résident ou son délégué., président
le R. P. Cadière [des Amis du vieux Hué], légionnaire, représentant des propriétaires, membre
Leber [transporteur], légionnaire, représentant des locataires, membre
Desmarests, ingénieur subdivisionnaire des T.P., secrétaire avec voix délibérative

Hué et Bach-Ma

MM. le résident ou son délégué, président
Abgrall³² [Dir. École pratique d'Industrie de Hué], légionnaire, représentant des propriétaires, membre
Jouffrey [Adjoint technique des T. P.], légionnaire, représentant des locataires, membre
Desbois, architecte, secrétaire avec voix délibérative

³² Louis Abgrall : professeur technique principal hors classe au Lycée Yersin de Dalat. Fait par Decoux chevalier du Dragon d'Annam (*JOEF*, 16 avril 1942).

Tourane

MM. le résident-maire ou son délégué, président
Huber [Employé de commerce], légionnaire, représentant des propriétaires, membre
le Dr Escale, légionnaire, représentant des locataires, membre
Cros, ingénieur subdivisionnaire des T.P., secrétaire avec voix délibérative

Bana

MM. le résident ou son délégué., président
Guerry [avocat], légionnaire, représentant des propriétaires, membre
Huber, légionnaire, représentant des locataires, membre
Cros, ingénieur subdivisionnaire des T.P., secrétaire avec voix délibérative

Nhatrang

MM. le résident-maire ou son délégué, président
Gallois Augustin [Directeur Plantations Suôi-Dàu], légionnaire, représentant des propriétaires, membre
le Dr Herisson, Robert, légionnaire, représentant des locataire, membre
Dufoux, ingénieur subdivisionnaire des T. P, secrétaire avec voix délibérative

Phanthiêt

MM. la résident-maire ou son délégué, président
J. Dessagne [ancien ingénieur hors classe des T.P.], légionnaire, représentant des propriétaires, membre
A. Blanc [contrôleur du marché], légionnaire, représentant des locataires, membre
Hanriot, ingénieur subdivisionnaire des T.P., secrétaire avec voix délibérative

Dalat

MM. le résident-maire ou son délégué, président
Edme [Censeur au Lycée Yersin], légionnaire, représentant des propriétaires, membre
Abadie [Professeur au Lycée Yersin], légionnaire, représentant des locataires, membre
Vally, adjoint-technique des T.P., secrétaire avec voix délibérative

Au Tam-Dao

Anniversaire de la Légion
(*La Volonté indochinoise*, 27 août 1942)

Une cérémonie aura lieu le dimanche 30 août au Tam-Dao pour les Légionnaires s'y trouvant en villégiature, ainsi que ceux de la province de Vinh-Yên.

Elle comprendra :

1° Lecture d'une conférence du Légionnaire Comby, faite par le Légionnaire Meniel ³³, Délégué de la Légion à Vinh Yên.

Réunion à 7 h 25 dans la Grande Salle de l'hôtel de la Cascade.

2° Une Messe en plein air au Stade à 9 heures.

3° Le Salut aux Couleurs.

Cette Cérémonie se déroulera sous la Présidence du Légionnaire Coillot, Résident de France à Vinh-Yên. Le Comité de la Légion sera représenté par le Légionnaire Dot.

³³ Jean-Marie Meniel : ingénieur des Travaux publics.

Présence obligatoire pour tous les Légionnaires. Leurs familles sont cordialement invitées.

CHOLON
Au lycée Pétrus-Ky

LA CÉRÉMONIE DU SALUT AUX COULEURS
(*L'Écho annamite*, 14 septembre 1942)

M. le préfet Hoeffel préside la cérémonie du salut aux couleurs au lycée Pétrus Ky où se trouvent réunis les élèves de cet établissement, de l'École Primaire Supérieure de Garçons et du cours d'apprentissage de tailleurs.

Parmi les personnalités, le contre-amiral Bérenger, le général Sabattier, représentant le général Gaudron, M. Tarnec ³⁴, chef du Service de l'Immigration, représentant le président de la Légion, M. Malleret ³⁵, l'avocat général de Gentil, le pasteur Lenhnebach [*sic* : Lehnebach], M. Truong vinh Tong, etc.

.....

Légion française des combattants et des volontaires de la Révolution nationale
(*L'Écho annamite*, 21 septembre 1942)

Le vendredi 9 octobre prochain, à 21 heures, au Théâtre municipal de Saïgon, le docteur GAILLARD fera le récit de la prise du fort de Vaux par les Allemands. Nous aurons des projections du fort et un disque émettant la voix du Colonel RAYNAL. L'ensemble fait un récit poignant,

L'entrée est gratuite. On fera une collecte pour les œuvres de la Légion (arbre de Noël, entr'aide).

Pour le Secours National
(*L'Écho annamite*, 16 octobre 1942)

³⁴ Roger Tarnec : Né le 18 juillet 1888. Entré dans l'administration indochinoise le 23 novembre 1912. Il fait carrière dans le Service de l'immigration à Saïgon. Chevalier de la Légion d'honneur comme lieutenant aux tirailleurs annamites (*JORF*, 7 février 1921).

³⁵ Louis Malleret (Clermont-Ferrand, 1901-Louveciennes, 1970) : professeur à l'École primaire supérieure des garçons à Saïgon (oct. 1929), puis à l'École normale, enfin au Lycée Pétrus Ky (octobre 1939). Bibliothécaire (1930), membre (1931), puis secrétaire général (1942-1948) de la Société des études indochinoises. Conservateur du musée Blanchard de la Brosse (1935). Correspondant (1936), puis membre (1^{er} janvier 1942), puis directeur d'études (1^{er} janvier 1945) de l'EFEO. Directeur de l'EFEO à Hanoï (1949-1954), puis à Saïgon (1954-1956). Conseiller du comité de l'Alliance française à Saïgon (*La Libre Parole d'Indochine*, 25 février 1938, p. 3). Administrateur de l'Office central du tourisme indochinois (1938-1939). Il participe en juillet 1941 à la Semaine de la France d'outre-mer en parlant à Radio-Saïgon de l'influence française sur l'esprit et l'art indigène, et de l'Algérie sous différents aspects (*L'Écho annamite*, 16 juillet 1941). Conseiller municipal nommé de Saïgon (sept. 1941-janvier 1942). Reçu en audience par l'amiral Decoux (7 novembre 1941, 9 février 1942). Il prononce des conférences à Hanoï et Saïgon sur l'amiral d'Estaing (déc. 1941 et février 1942). Il soutient le « régime nouveau appelé à légitimer toutes les initiatives propres à servir le prestige intellectuel de la France » (« Une cérémonie au Nui-Sâp, à la mémoire du mandarin Ng.Ngoc Thoai », *BSEI*, n° 2, 2^e trim. 1944, p.123-124. Cité par Sébastien Verney, *L'Indochine sous Vichy*, p. 122).

Son [œuvre historique et archéologique](#) est considérable.

Le Président de la Légion Française des Combattants a reçu de M^{me} Jonchère la coquette somme de 1.495 \$ 57, produit net de la soirée donnée par elle au Cercle Sportif Saïgonnais avec le concours de M^{me} Dau Amiel, au profit du Secours National.

La recette brute a été de 1.642 p et les frais, y compris droits d'auteurs et imprimés, de 146 p. 43 au total.

Le Président de la Légion Française des Combattants profite de cette occasion pour remercier les personnes qui ont généreusement contribué à ce succès, par leur présence, leurs dons et leur dévouement.

Sports et jeunesse
(*L'Écho annamite*, 23 octobre 1942)

Le Commissariat Général à l'Éducation Physique, aux Sports et à la Jeunesse en Indochine organisera, sous la présidence de M. Gouverneur de la Cochinchine, un Grand Rassemblement de la Jeunesse à Saïgon, le 29 Octobre 1942, sur la place Eugène-Cuniac, devant les Halles Centrales. À 18 heures aura lieu présentation de films sportifs.

Le Commissaire Général prononcera une allocation.

Toute la Jeunesse d'Empire Français est convoquée à cette réunion.

Le Président de la Légion Française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale engage les Légionnaires à se rendre en grand nombre, le 29 octobre à 18 heures, au Rassemblement de la Jeunesse d'Empire, place Cuniac, devant les Halles.

Un carré leur sera réservé devant l'estrade officielle.

AVIS AUX LÉGIONNAIRES DU TONKIN
(*La Dépêche d'Indochine*, 31 octobre 1942)

À l'occasion de la Fête de la Toussaint, un Service solennel sera célébré le Dimanche 1^{er} Novembre à 9 heures au Temple de Hanoï, Bd Amiral-Courbet, auquel assistera le Président de la Légion et une Délégation sous les ordres de notre Camarade Chappuis.

À l'issue de cette cérémonie, le Comité de la Légion du Tonkin se rendra, vers 10 heures, au Cimetière Européen Rue Sergent-Larrivé, pour visiter les tombes des Anciens Combattants décédés.

Le Comité invite instamment tous les Légionnaires présents à Hanoï à se joindre à lui pour cette pieuse manifestation du Souvenir.

Le 2 Novembre, Fête des Morts, à 8 h 30, une Délégation de la Légion, sous les ordres de notre Camarade Farjon, assistera, en présence des représentants de l'Autorité, à une cérémonie qui aura lieu à la Pagode Bouddhique de la Rue Richaud.

Le 2 Novembre également, à l'issue du Service funèbre solennel qui aura lieu en la Cathédrale de Hanoï à 9 heures, et auquel assistera le Président de la Légion et une Délégation, sous les ordres de notre Camarade Comby, une gerbe de fleurs sera déposée au Cénotaphe du Cimetière Européen (vers 10 h. 10) par les Autorités et par le Président de la Légion accompagné d'une Délégation de Légionnaires sous les ordres de nos Camarades Babin ³⁶ et Chaucot.

³⁶ Pierre Babin : directeur des Brasseries et glacières de l'Indochine, membre du conseil de la petite industrie, conseiller municipal de Hanoï.

Le Cortège se rendra ensuite au Monument aux Morts de la Garde Indochinoise, Rue Borgnis-Desbordes (10 h. 30) [avec une] Délégation de Légionnaires sous les ordres de nos Camarades Wohrer et Piraud, puis aux Monuments aux Morts de la Grande Guerre, Square René-Robin (10 h. 45).

Le Drapeau de la Légion et une Délégation de Légionnaires sous les ordres de nos Camarades Chantemerle et Astic se rassembleront devant le Monument aux Morts Européens à 10 h. 30.

Des convocations seront adressées aux Légionnaires faisant partie des Délégations ci-dessus.

Les Légionnaires non convoqués sont instamment priés de se joindre à la Délégation des Monuments aux Morts, Square René-Robin à 10 h. 30.

QUINZAINE DU SECOURS NATIONAL

Champ de Courses de Phu-Tho

— x O x —

GRANDE RÉUNION HIPPIQUE

du 8 Novembre 1941 sous la Présidence d'honneur de M. le Gouverneur de la Cochinchine

(*L'Écho annamite*, 6 novembre 1942)

Pour inaugurer la QUINZAINE DU SECOURS NATIONAL, organisée par LA LÉGION DES ANCIENS COMBATTANTS [*sic*] et VOLONTAIRES de la RÉVOLUTION NATIONALE, la Société des Courses de Saïgon, toujours la première à venir en aide aux œuvres de bienfaisance, donnera sa réunion de Dimanche 8 novembre au profit du SECOURS NATIONAL.

Cette grande manifestation de solidarité Nationale, à laquelle la présence de M. le Gouverneur de la Cochinchine donnera encore plus d'éclat, ne manquera pas d'attirer à Phu-Tho la foule des grands jours

En venant nombreux, Dimanche, les Turfistes accompliront une bonne action et aideront à soulager les souffrances de nos malheureux prisonniers, tant Annamites que Français.

Une partie des bénéfices sera également versée aux- villes martyres de Tours et de Rosendael, adoptées par la Cochinchine, pour panser les plaies de ces deux héroïques cités si cruellement éprouvées.

La Société du Courses espère que son appel sera entendu, car comme l'a [dit] le Maréchal en parlant des victimes de la guerre : IL NE SUFFIT PAS DE LES PLAINDRE ; IL FAUT LES AIDER.

OFI.

Conférence légionnaire

(*L'Écho annamite*, 6 novembre 1942)

Huê, 3 nov. — Les légionnaires de Huê se sont réunis hier à 18 heures dans la salle du cinéma Morin sous la présidence de M. Lafferranderie, Président de l'Union locale de l'Annam.

Après avoir entendu diverses communications sur la garde civique, l'action sociale et la propagande légionnaires faites par des membres du comité de l'Union locale, l'assistance, dans laquelle on remarquait de nombreuses dames légionnaires, a écouté

avec un vif intérêt une causerie substantielle du R.P. Kaychinger, procureur de la mission de Huê, sur la vocation catholique de la France et la Révolution Nationale. (OfI)

L'amiral Decoux inaugure la kermesse de la Légion du Tonkin
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 8 novembre 1942)

HANOI, 7 novembre. — C'est samedi après-midi à 15 heures que le gouverneur général de l'Indochine, accompagné de madame Decoux, a inauguré la kermesse organisée par la Légion du Tonkin au profit du secours national.

Accueilli à sa descente de voiture par le vice-président de la légion du Tonkin, remplaçant M. Barth, accompagné de madame Nadaillat et du capitaine de vaisseau Jouan, commissaire à la Légion en Indochine, l'amiral au milieu d'une haie d'honneur formée de légionnaires a assisté à la cérémonie du salut aux couleurs à la suite de laquelle les jeunes filles de l'École primaire supérieure française à chantèrent « Maréchal nous voila ».

Puis il a visité les 19 pavillons élevés dans le jardin d'enfants de la ville, en compagnie de MM. Gautier, secrétaire général, Delsalle, résident supérieur au Tonkin, Haelevyn, directeur du cabinet, Guiriec, résident-maire, S. E. Ho-dac-Diem, Tong-Duc de Hadông, et de nombreuses personnalités françaises et annamites.

Il est arrêté longuement dans chaque étang, félicitant les dames vendeuses pour le bon goût avec lequel elles avaient aménagé leurs rayons, et faisant plusieurs achats. Avant de repartir, l'amiral Decoux a tenu à exprimer sa satisfaction aux organisateurs de cette belle réussite.

THÉÂTRE MUNICIPAL
La Semaine du Secours national

Grand Gala de musique et de danse
(*La Dépêche d'Indochine*, 9 novembre 1942)

La Semaine de Secours National s'est ouverte à Saïgon sous le signe du grand art et a une générosité qui ne compte pas avec la Mère-Patrie. C'est devant une salle absolument comble et attentive que se déroula, dans une ambiance d'harmonie et de beauté, le programme dont nous avons donné le détail samedi.

Avant d'en parler plus longuement, [qu'on nous permette de remercier de notre mieux les Légionnaires et Volontaires de la Révolution nationale, sous les auspices desquels le concert était placé et qui assurèrent le service d'ordre avec une correction et une urbanité toutes françaises.](#) Nous remercions également les organisateurs et animateurs, M^{me} Leroy-Pollet et M. Charles Roques, l'orchestre et le studio Ferrer grâce à qui nous eûmes une si belle et si réconfortante soirée, dont la magnifique recette réconfortera encore mieux nos malheureux compatriotes de France.

Le Gouverneur de la Cochinchine [Rivoal], qui présidait, pratiquant la politesse des rois, arriva cinq minutes avant l'ouverture du concert et fut salué par une vibrante *Marseillaise*. Puis la salle finit de s'emplir, le rideau se leva, la radio fut mise en train et une marche éclatante et vive, jouée par l'orchestre, créa immédiatement une ambiance euphorique et vitalisante.

Ce fut d'ailleurs cette atmosphère que continuèrent jusque vers minuit la danse et la musique offertes aux spectateurs.

Je ne pense pas me tromper en affirmant que le spectacle offert aux Saïgonnais par le studio Ferrer fut pour beaucoup d'entre eux une véritable révélation. Serait ce qu'à Saïgon se constitue aujourd'hui, au milieu de la barbarie qui déferle sur le monde, un îlot de salut, où des mains pieuses entretiennent noblement, amoureuxment le feu sacré du grand art ? C'est ce que nous démontrèrent la belle suite de danses dont nous allons essayer de donner une bien imparfaite description.

M^{lle} Jacqueline Bonneau ouvrit le feu en exécutant une danse rythmique « Liebenfreund » (Joie amoureuse) de Kreisler. Soutenue par le saxo de M. Charles Roques, qui se montra instrumentiste talentueux, elle traduisit cette joie avec tout l'élan et la souplesse de la jeunesse et fut vivement applaudie.

Quel délicieux tableau de genre nous présentèrent ensuite M^{lles} Soritsu ! Vêtues de kimonos aux coloris merveilleux, maniant avec préciosité, avec des attitudes raffinées et des pas menus, des éventails éclatants, les trois danseuses nippones remportèrent un vif succès.

M^{me} Fischbacher nous donna un avant-goût de ton talent en exécutant le « Morceau en forme de Habanera » de Ravel, danse dans le goût espagnol, où, vêtue d'une toilette vert et noir, elle évoqua, trop brièvement au gré du public, toute la vigueur du style de ce morceau.

Que la danse soit vraiment un athlétisme féminin, c'est ce que nous démontra le magnifique ensemble présenté par M^{me} Nelly Ferrer et ses élèves sous le titre de « la Leçon de danse classique ».

Ce fut l'évocation parfaite de ce qui se passe sous les combles de l'Opéra : une barre à hauteur d'appui, des fillettes en tutu, des adolescentes en longue robe blanche et une maîtresse de ballet rythmant les exercices en frappant le plancher de sa canne. Puis, ces exercices terminés — et quels efforts musculaires n'exigent-ils pas d'un âge si tendre — ce furent des soli et des ballets d'ensemble. Remarqué une mignonne ballerine — cinq ans tout au plus, je suppose — qui, malgré sa fatigue évidente, exécuta ses pointes et ses jetés-battus, avec un délicieux sourire et des yeux pétillants de plaisir. Une autre fillette, une Annamite, dansa également avec une grâce et une légèreté surprenante. Les ballets d'ensemble furent excellents et rien n'égale le plaisir offert par toutes ces blancheurs s'envolant avec légèreté pour retomber en cadence sur un temps marqué par les talons résonnant sur le parquet.

Dans les deux danses qui terminèrent à la fois cette superbe série et le concert lui-même, nous atteignîmes tout à fait au grand art.

Le *Nocturne* de Chopin fut dansé par M^{mes} Ferrer et Jimie, soutenues par le violon solo de M^{me} Leroy-Pollet. Le rideau se lève sur deux nobles statues, immobiles, drapées sévèrement, telles des Muses antiques.

Les statues s'animant, les draperies voltigent, les beaux galbes du couple dessinent des attitudes qu'on dirait empruntées aux plus fières de celles que nous ont conservées les vases grecs, faisant mentir le poète qui veut que la beauté soit immobile :

Je hais le mouvement qui déplace les lignes,

Rien de plus beau, au contraire, à notre avis, que cet enchaînement harmonieux et successif de lignes qui met en œuvre toutes les ressources du corps pour nous donner une impression de plénitude.

Les danses se terminèrent sur un véritable triomphe, avec le *Ballet égyptien* de Luigini, réglé par M^{me} Nelly Ferrer.

Aton, le dieu du soleil, est personnifié par M^{me} Fischbacher, somptueusement vêtue de lamé d'or, la poitrine étincelants de gemmes, coiffée de l'épervier d'or dont les ailes enveloppent le visage, symbole de Horus, personnification de l'astre flamboyant.

Le corps de ballet du studio Ferrer, une vingtaine de ballerines, vêtues de bleu et blanc, jupes en lanières, exécutent un ensemble d'une harmonie délicieuse, pendant

qu'Aton reste immobile sur son trône. Puis une première danseuse, M^{lle} Yamileh, en rouge galonné d'argent, présente ses hommages au dieu, en des révolutions dont la grâce et la vigueur suscitent de vifs applaudissements.

Deux autres ballerines, tout à fait charmantes en vert clair, M^{lle} Myriam Fabrice et Denise Bazé, viennent à leur tour séduire le dieu par leurs grâce adolescentes et le dieu sort enfin de son immobilité pour se mêler à ses fidèles. Danse hiératique exprimant la suprématie de l'Astre roi, attitudes dominatrices, mains impératives, port de tête altier, M^{me} Fischbacher traduit avec autorité le symbole qu'elle incarne. Puis le ballet reprend ses évolutions sur un crescendo de l'orchestre pour le plus grand plaisir des yeux.

La partie musicale fut tout aussi belle et tout aussi bien assortie. Après la marche dont nous avons parlé, vint le *Menuet* de Popy. M. Charles Roques sut tirer d'un orchestre réduit, presque tout en cordes, un excellent parti, poussant la recherche des nuances jusqu'à la subtilité. Cette musique si claire et si dansante fut donc interprétée avec une parfaite compréhension ainsi que, d'ailleurs, l'ouverture du *Don Juan* de Mozart. Nette, sans bavure, faisant ressortir l'ordonnance de la composition, cette interprétation ne laissa rien à désirer.

M. Roques donna toute sa mesure dans l'interprétation de la *Suite de Bergamasque*, musique, comme il l'annonça lui-même, particulièrement délicate et légère. Des quatre parties qui le composent, celle que nous préférons est la troisième intitulée *Clair de lune*, d'une harmonie éthérée, presque angélique, où certains passages des violons, d'une écriture ardue, furent rendus avec une maîtrise qui en dit long sur le talent des violonistes locaux.

Ainsi préparés, la salle écouta ensuite avec une attention quasi religieuse l'Andante de la *Symphonie espagnole*, où M^{me} Leroy-Pollet, violon solo, se surpassa. Sonorité exquise, maîtrise de l'exécution et surtout cet art suprême de masquer avec finesse l'aridité des passages de pure virtuosité. Ce fut un véritable triomphe pour l'artiste saïgonnaise qui fut applaudie et bissée à tout rompre.

M^{me} Tridon eut aussi sa part de succès en disant quelques monologues de Franc Nohain, Paul Géraldy, nuancés avec art, et qui firent plaisir en nous ramenant à une familiarité quelque peu bourgeoise, voire populaire.

Le concert se termina sur une vibrante *Marseillaise* écoutée debout par la salle entière et rappelant à tous la foi dans les destinées de notre chère patrie ainsi que le but élevé de cette magnifique soirée, si parfaitement atteint.

F. BLANCHE.

8 NOVEMBRE 1942 :
DÉBARQUEMENT ALLIÉ EN AFRIQUE DU NORD.
INVASION DE LA ZONE LIBRE PAR LES ALLEMANDS.

MOT D'ORDRE : CONTINUONS COMME AVANT

AVIS À LA POPULATION
au sujet des radios étrangères et des fausses nouvelles

—e—
(*L'Écho annamite*, 18 novembre 1942)
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 22 novembre 1942)

Le Gouverneur de la Cochinchine a l'honneur de rapporter [*sic* : *rappeler*] à la population que la loi du 2 novembre 1941, promulguée en Indochine par arrêté du 19

novembre 1941, a formellement interdit l'écoute, même dans les lieux privés des émissions radiophoniques, étrangères ou non, de caractère antinational.

Cette loi a prévu de très graves sanctions contre ceux qui contreviendraient à ses dispositions.

Les personnes se rendant coupables de propager des nouvelles mensongères et tendancieuses seront également poursuivies avec rigueur.

Les Services chargés de veiller à l'application des règlements rappelés ci-dessus ont reçu des instructions impératives à ce sujet.

Le Gouverneur de la Cochinchine

Signé : RIVOAL :

La Foire-Exposition de Saïgon
La décoration
(*L'Écho annamite*, 18 novembre 1942)

Les pavillons de la Foire-Exposition de Saïgon sont conçus dans des formes architecturales harmonieuses ; ils comportent aussi des motifs décoratifs très importants,

Grâce au Commissariat général de la Foire, nous avons pu visiter, ces jours derniers, les différents ateliers où sont exécutés les différents motifs destinés aux bâtiments de l'Exposition.

Nos lecteurs auront une idée de l'importance de ces travaux quand ils sauront que soixante ouvriers, sculpteurs, décorateurs, dessinateurs, mouleurs; maçons et charpentiers, sont employés sous la direction des Architectes de la Foire et du Sculpteur chargé de l'exécution des statues et bas-reliefs.

Nous avons pu admirer, rue Chasseloup-Laubat, dans l'atelier de sculpture où travaille Monsieur Bate ³⁷, sculpteur, Grand Prix de Rome, la maquette de la statue monumentale de la France, statue qui doit être placée au centre du Parvis de la Légion.

Nous laissons aux visiteurs de la Foire le soin d'apprécier eux-mêmes cette œuvre sobre, d'une rare pureté de lignes et qui fait le plus grand honneur à l'artiste de talent qui en est l'auteur.

La carcasse qui doit servir de support à l'exécution définitive, à une hauteur de 12 mètres, a été d'un montage particulièrement délicat ; il fut nécessaire de découper la maquette en tranches horizontales, qui ont été ensuite agrandies à l'échelle d'exécution.

Ce travail, effectué sous l'active direction du Commissaire technique de la Foire-Exposition, n'a pu être mené à bien — et nous sommes heureux de le souligner — que grâce à la bonne volonté spontanée des équipes de spécialistes qui, de jour comme de nuit, ont procédé dans un délai très court à cette réalisation difficile.

Nous reviendrons, la semaine prochaine, sur la décoration générale de l'importante manifestation que toute l'Indochine attend avec impatience.

Coup d'œil sur la presse du Tonkin
(*L'Écho annamite*, 18 novembre 1942)

Suivons le Maréchal

³⁷ Louis Bate (Bordeaux, 1898-Dalat, 1^{er} mars 1948) : Travaillant à l'École d'architecture de Đà Lạt, capturé et torturé à mort par le Viêt-minh.

C'est vers le Maréchal que doit tendre notre pensée et notre volonté. Nous cheminons dans « le sentier plus difficile » qu'il nous avait annoncé. Écoutons-le plus que jamais et continuons à lui faire confiance. Souvenons-nous de juin 1940, souvenons-nous qu'il fut le seul capable de soutenir la France immolée et de la soigner. Nous assistons aux diverses phases de cet acte sublime et nous comprenons que, sans son consentement héroïque à la cause de la Patrie, elle eut subi un autre sort. Notre devoir est d'arpenter derrière lui la sentier abrupt et rocailleux où patiemment il porte sa croix, car vraiment il gravit le Golgotha de la Rédemption de notre Patrie.

(*Voix d'Empire* du 11 novembre.)

Faisons bloc derrière la Légion

Citant le message de Radio-Légion, l'auteur ajoute : « Ayons constamment à l'esprit que la Légion ne connaît qu'un Chef, le Maréchal, auquel chaque légionnaire a prêté serment de fidélité. Il faut que tous les Français acquièrent la conviction que servir à l'heure présente trouve sa plus claire exécution dans l'obéissance aux consignes légionnaires »

(*L'Action* du 12 novembre.)

Éditorial

Plus que jamais, la nation s'incarne en la personne auguste du Maréchal Pétain. Lui seul et ses décisions comptent. Toutes les autres sont nulles.

(*Voix d'Empire* du 12 novembre.)

La première loi de notre patriotisme, c'est de maintenir l'unité française

(par Jean Lassaie)

Pendant longtemps, il fut particulièrement aisé d'être de l'avis du Maréchal. Cet âge d'or est terminé. La France désormais demande des sacrifices. Le destin de la France dépend désormais de la façon dont nous suivrons les ordres et les consignes du Maréchal. Il n'y a pas de milieu possible : c'est la vie ou la mort de la France.

(*La Volonté Indochinoise* du 12 novembre.)

Maintenir.

Si nous ne pouvons coopérer par la force avec nos frères d'Afrique du Nord, nous pouvons cependant prendre part au combat que nous livre la propagande étrangère. Toute sympathie pour les agresseurs de notre Empire, toute opinion favorable aux affameurs de la France, prend aujourd'hui la valeur d'une trahison.

Que ceux qui sont tentés de se laisser aller à une telle attitude, songe au sort que le code militaire réserve aux traîtres en temps de guerre.

(*L'Action* du-13 novembre)

Nous n'avons qu'un devoir aujourd'hui

Nous raidir dans notre volonté de maintenir le devoir français devant les événements actuels (Message de la Légion du Tonkin.).

Le Gouvernement français a solennellement promis de nous tenir au courant de tout les événements qui se produisent. Ce serait donc lui faire injure que de vouloir rechercher ailleurs des sources d'information.. Si ce geste ne constituait pas déjà le crime d'intelligence avec l'ennemi, dans une circonstance. où le Maréchal en personne a prié le commandement des armées françaises, il faut nous taire et faire taire autour de nous.

COMMUNIQUÉ DE LA LÉGION

(L'Écho annamite, 20 novembre 1942)

Le Président de la Légion Française des Combattants et Volontaires de la Révolution Nationale fait connaître que la conférence du Commandant Jouan, qui devait avoir lieu le 30 courant) a été reportée à une date qui sera fixée ultérieurement.

MGR CASSAIGNE À LA RESCOUSSE D'UN RÉGIME EN PERDITION

[Le Maréchal PÉTAİN est le Chef établi par Dieu pour gouverner la France]

(Le Nouvelliste d'Indochine, 22 novembre 1942)

Dans l'épreuve douloureuse que traverse notre Patrie, il est des Catholiques qui, se demandent encore la voie à suivre, et d'autres hélas ! qui parce qu'elle répond mieux à leurs goûts ou à leurs aspirations personnelles, croient avoir trouvé cette voie dans l'opposition à l'Autorité légitime.

Pour nous, Catholiques Français, un seul devoir s'impose, et sous peine de faute grave : celui d'obéir.

Il y a faute contre la vertu de justice, à ne pas obéir à l'Autorité constituée.

Il y a faute contre la vertu de charité, à parler contre cette même Autorité.

Or pour nous, Catholiques Français, le seul Pouvoir légitimement établi est le Gouvernement du Maréchal. Notre unique devoir est de lui obéir, de lui faire plus jamais confiance, et de prier pour lui.

Que ceux qui refusent de reconnaître pour Chef ce vieillard magnifique qui nous a fait l'aumône de sa gloire et le don total de sa personne, sachent que le Maréchal PÉTAİN est le Chef établi par Dieu pour gouverner la France, et que tous les Catholiques Français doivent se faire un devoir de conscience de lui obéir.

« Qui n'est pas avec moi, est contre moi », nous a-t-il dit, empruntant les paroles mêmes du divin Maître; je dirai mieux : Qui n'est pas avec le Maréchal, n'est pas avec Dieu, selon le mot, de l'Apôtre Saint Paul : « Toute autorité vient de Dieu — Omnis potestas a Deo ».

Catholiques Français de Cochinchine, aujourd'hui dans le calme, comme peut-être demain dans la tourmente, votre évêque, avec les Cardinaux et Evêques de France, vous dicte votre devoir : en obéissant, au Maréchal et à ceux qui le représentent parmi nous, vous serez, et seulement alors, des chrétiens sans peur et des Français sans reproche.

J. CASSAIGNE,

Vicaire apostolique de Saïgon.

L'AMIRAL DECOUX AUX OBSÈQUES DES VICTIMES DU BOMBARDEMENT DE HAÏPHONG

(L'Écho annamite, 25 novembre 1942)

Hanoï, 24 novembre. — M. le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Haut Commissaire de France dans le Pacifique, Gouverneur Général de l'Indochine, et M. le Résident Supérieur au Tonkin Pierre Delsalle se sont rendus dans la matinée du 24 novembre [à Haïphong] pour assister aux obsèques des victimes françaises et annamites du bombardement aérien du 22 Novembre.

Le Gouverneur Général et le Résident Supérieur furent accueillis à leur arrivée à l'hôtel de Ville par l'Administrateur-Maire M. Merlo, entouré du Général de Froissard Broissia, représentant du Général Mordant, Commandant Supérieur des troupes en Indochine, du Général Bénard, commandant la place de Haïphong, de M. Paoletti, délégué de la Légion des combattants, et de Mgr. Gomez, vicaire apostolique de Haïphong

Message de la Légion du Laos
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 29 novembre 1942)

HANOI, 28 Novembre. (Ofi) — Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a reçu de l'union locale de la Légion française des combattants et volontaires de la Révolution- Nationale au Laos le message suivant :

« Vientiane le 25 Novembre 1942. — Le comité de la Légion au Laos et son Président comprennent qu'il appartient aux légionnaires de donner plus que jamais l'exemple de l'union derrière le Maréchal qu'ils se doivent de lui témoigner leur fidélité en toute occasion comme surent le faire leurs camarades d'Algérie dans des circonstances douloureuses ; ils prient l'Amiral Decoux, haut représentant du Maréchal en Indochine, de croire à la sincérité de leurs sentiments comme à leur entier et respectueux dévouement ».

Chronique de Haïphong
(*La Volonté indochinoise*, 11 décembre 1942)

Conférence de la Légion

C'est aujourd'hui, à 18 h. 30, que M. Agard, professeur au Lycée Albert-Sarraut donnera une conférence sur « La Carrière héroïque de Marchand » à la Philharmonique. Toute la population haïphonnaise est cordialement invitée à venir entendre cette causerie.

Les audiences du gouverneur général
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 20 décembre 1942)

SAIGON, 19 déc. — L'amiral Decoux a reçu le 19 décembre... M. Cuny, président de l'Union locale de Cochinchine de la Légion Française des Combattants et Volontaires de la Révolution Nationale... (OFI)

ET VOICI NOS SUPERPATRIOTES CÉLÉBRANT LA COLLABORATION FRANCO-
JAPONAISE...

S.E. M. UCHIYAMA REÇOIT
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 6 décembre 1942)

À l'occasion de son prochain départ, le chef de la Mission japonaise à Saïgon a donné une belle réception hier soir.

Entouré de diverses personnalités japonaises, dont le consul général Minoda et Madame, le consul Sato, le ministre du Japon a reçu avec sa cordialité habituelle environ deux cents membres et notabilités de la colonie. Nous ne pouvons les citer tous. Mentionnons cependant M. le gouverneur de la Cochinchine et M^{me} Rivoal, le premier président et M^{me} Boyer, le procureur général et M^{me} Lafrique, l'amiral Bérenger, le général Delsuc, [M. Cuny, président de la Légion](#), M^{me} et M. Schneider [sic : Schneyder], M. Gannay [Banque de l'Indochine], M^{me} et M. Soulé, M^{me} et M. Esquivillon [Affaires politiques], M. Brunet, M^{me} et M. Moresco, M^{me} et M. Bernard [de l'*Impartial*], M. Lorenzi [de l'Inscription maritime, ancien maire de Saïgon], M. Filuzeau [des Eaux et électricité de l'Indochine], M. Bui-quang-Chiêu, M^{me} et le Dr Roton* [chef propagandiste de la Légion], etc.

Nous présentons à S. E. M. Uchiyama nos bien sincères regrets de son départ et nous lui souhaitons un excellent séjour dans sa nouvelle résidence.

Les audiences du Gouverneur Général
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 20 décembre 1942)

SAIGON, 19 Déc. — L'Amiral Decoux a reçu le 19 Décembre ... M. Cuny, Président de l'Union locale de Cochinchine de la Légion Française des Combattants et Volontaires de la Révolution Nationale... (OFI)

Saïgon
Une émouvante. cérémonie militaire
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 27 décembre 1942)

Une courte mais émouvante cérémonie militaire s'est déroulée samedi matin 26 décembre à 7 heures 30 devant la grille du jardin botanique à Saïgon.

De passage à Saïgon, le général MORDANT, commandant supérieur des troupes de l'Indochine, a tenu à assister au serment de fidélité que doivent maintenant prononcer solennellement les jeunes tirailleurs indochinois.

À cet effet, quinze cents recrues environ appartenant aux 11^e Régiment d'Infanterie Coloniale, au Régiment de Tirailleurs Annamites et aux corps d'Artillerie, se trouvaient massées sur la petite place qui termine le boulevard Norodom, devant le jardin botanique.

Les drapeaux des trois régiments de la garnison, entourés par leur garde, occupaient le centre du carré.

À partir de 7 heures 15, arrivaient les autorités. D'abord, le général Sabattier, commandant le Groupement de Cochinchine, qui devait prendre le commandement des troupes, puis le général Delsuc, commandant la Division de Cochinchine-Cambodge.

Nous avons noté parmi les autorités qui ont pris place dans la tribune M. le Gouverneur Rivoal, gouverneur de la Cochinchine, le capitaine de vaisseau Robbe, représentant l'amiral Decoux, gouverneur général de l'Indochine ; l'amiral Bérenger, commandant la Marine en Indochine ; [M. Cuny, président de la Légion des Combattants, qu'accompagnait une délégation de légionnaires](#) ; M. Bui quang Chiêu, délégué au Conseil supérieur des Colonies ; M. le premier président de la Cour de

cassation [Boyer] et M. le Procureur général près la Cour de cassation [Lafrique] ; M. Hoëffel, gouverneur p. i. de la Cochinchine ; et plusieurs conseillers fédéraux.

À sept heures trente exactement, le général Mordant arrive sur le front des troupes. Accompagné des généraux Delsuc et Sabattier, il va saluer les drapeaux et étendards auxquels les honneurs réglementaires sont rendus. Minute particulièrement poignante ! Devant les trois drapeaux de nos vieux régiments cochinchinois, aux soies déjà fanées et qu'accompagnent tant de souvenirs, les trois généraux s'immobilisent dans le salut. La Marseillaise éclate et semble faire vibrer la forêt compacte des baïonnettes qui se pressent autour d'eux en une garde fidèle et sûre.

Commence alors la cérémonie de prestation de serment.

D'une petite estrade, un sous-lieutenant annamite, tenant dans ses mains les plis des trois drapeaux, prononce en langue annamite les formules rituelles auxquelles les tirailleurs, tenant leur arme croisée sur leur poitrine, répondent d'une voix forte et décidée.

Le même cérémonial se déroule ensuite pour les Cambodgiens, mais en langue cambodgienne.

Cérémonie bien faite pour frapper l'esprit de nos tirailleurs indochinois, liés ainsi par leur promesse de servir avec honneur et fidélité, devant leurs drapeaux leurs chefs et les plus hautes autorités tant françaises qu'indochinoises.

Les troupes vont ensuite se masser rue Rousseau pour défiler. Dans un ordre parfait et avec une belle précision de mouvements, les unités quittent la place du boulevard Norodom.

Le défilé, sous les ordres du général Sabattier, est exécuté avec entrain et le dernier détachement passé, le général Mordant félicite le général commandant les troupes.

La cérémonie est terminée et nous ne pouvons que souligner le caractère de gravité simple et noble de cette manifestation bien propre à exalter et ancrer profondément dans le cœur de nos recrues indochinoises, le sentiment de dévouement au devoir militaire auquel leurs anciens n'ont jamais failli.

AU THÉÂTRE MUNICIPAL
(*L'Écho annamite*, 8 janvier 1943)

La représentation du drame de *La Passion du Christ* au théâtre municipal, les samedi 2 et dimanche 3 janvier, a obtenu un succès complet.

En deux soirées consécutives, on jouait à guichet fermé.

M. le vice-amiral d'escadre J. Decoux, gouverneur général de l'Indochine, arrivé au théâtre accompagné de son chef de cabinet, est reçu au perron par M. le gouverneur de la Cochinchine Hoëffel et son chef de cabinet, M. Cuny, président de la Légion, les conseillers fédéraux Jacques Lê van Duc et Truong vinh Tông, le premier président Boyer, le capitaine Portanier, représentant le général Delsuc, empêché, etc.

Les fusiliers marins rendent les honneurs.

Le 3 janvier, c'est M. Dufour, inspecteur des Affaires politiques et administratives, qui représente le gouverneur de la Cochinchine à la présidence de cette soirée.

Encouragé par le succès obtenu, les organisateurs de cette grandiose manifestation artistique ont décidé de donner deux nouvelles soirées, les samedi 9 et dimanche 10 janvier, à la même heure (20 heures précises). La location est ouverte au 224, rue Paul-Blanchy, à Tandinh.

des Combattants et des volontaires
de la Révolution Nationale
(*L'Écho annamite*, 8 janvier)

Le Président informe les Légionnaires que le Capitaine de Vaisseau JOUAN fera au Théâtre de la Foire-Exposition, le mardi 12 Janvier à 21 h.15 précises, une conférence intitulée :

« CONSIDÉRATIONS SUR LE PRESENT CONFLIT »

Cette conférence s'adresse aux Légionnaires, qui sont donc tous invités à y assister.
Entrée gratuite.

Conférence de la Légion
(*La Volonté indochinoise*, 12 janvier 1943)

Hanoi 11 janvier (OFI). — Vendredi 15 Janvier 1943 au Cinéma EDEN à 18 heures
15, Conférence du Légionnaire de Saint-Michel Dunezat.

« Les Sociétés de pensée avant 1789 et la Révolution Nationale ».

Entrée libre et gratuite. Le public est cordialement invité.
Légionnaires, présence obligatoire.

FOIRE-EXPOSITION DE SAÏGON
Programme du 12 au 18 janvier 1943
(L'Écho annamite, 11 janvier 1943)

THÉÂTRE DE L'EXPOSITION	CIRQUE DE L'EXPOSITION
<p style="text-align: center;">Mardi 12 Janvier</p> <p>Soirée réservée aux Membres de la Légion Française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale. ;</p> <p>Conférence par le Capitaine de Vaisseau JOUAN « CONSIDÉRATIONS SUR LE PRÉSENT CONFLIT</p> <p style="text-align: center;">Entrée gratuite</p> <p>Mercredi 13 Jeudi 14 Janvier : à 20 h. & 21 h. 30</p> <p style="text-align: center;">Cinéma</p> <p>« MONSIEUR BROTONNAU » avec Raimu et Josette Day</p> <p>Jeudi 14 Janvier d 16 h. 45</p> <p>Deuxième et dernière matinée enfantine organisée par l'auteur-compositeur Marcel DAMBRINE</p> <p>Concours de fables et de récitation</p> <p>Prix des places : 2 \$ et 1 \$</p> <p>Vendredi 15 et Dimanche 17 Janvier à 20 h et 21 h. 30. :</p> <p style="text-align: center;">Cinéma</p> <p>THEODORA. DEVIENT FOLLE Avec Irène Dune et Melvyn Douglas</p> <p>Lundi 18 Janvier à 20 h et 21 h. 30</p> <p style="text-align: center;">Cinéma</p> <p>« DEANNA ET SES BOYS » avec Deanna Durbin.</p>	<p style="text-align: center;">Du Mardi 12 au Lundi 18 Janvier 1943</p> <p>Un programme entièrement nouveau</p> <p>Matinée dimanche 17 Janvier à 16 h. 45</p> <p>Demi-tarif pour les enfants</p> <p>Tous les ans : tombola gratuite</p> <p>Les Samedi et Dimanche :</p> <p>Un gros lot pour chaque catégorie de places</p> <p style="text-align: center;">Dimanche 17 Janvier à 21 h 15</p> <p>Au Théâtre de l'Exposition au profit du Secours National</p> <p>GRAND GALA BRETON évocation du pays d'ARMOR avec le concours de la Musique de la Marine.</p> <p>Prix des places : 5 \$, 3 \$, 2 \$ 00</p>

Mardi 12 et Dimanche 17 Janvier
à 16 h 45

AU PARC D'ENFANTS :
« GUIGNOL LYONNAIS »



Samedi 16 Janvier - :
LA JOURNEE DU JAPON

Visite du pavillon Nippon - Concert
Soirée Cinématographique de Gala



Location comme de coutume

Simple suggestion

POSITION À PRENDRE (*L'Écho annamite*, 15 janvier 1943)

Une nette définition est nécessaire à une action féconde

Notre décision, maintes fois affirmée et concrétisée dans le domaine des faits, de demeurer fidèles à la France dans les heures graves que nous traversons, n'est certes pas l'expression d'une spéculation d'intérêt individuel ou d'un simple sujet d'ordre sentimental.

Elle, est la résultat d'une observation sérieuse et désintéressée, à laquelle nous avons consacré toute notre volonté et notre foi patriotique. Ce qui nous importe, c'est de savoir nous préserver des obstacles qui pourraient s'élever, faute de prévoyance et de netteté à donner à la solution du problème, à l'encontre de nos intérêts supérieurs

D'aucun prétendraient, les yeux éblouis par les premiers rayons d'une « grande ère universelle qui s'annonce », s'abandonner totalement à la force des choses qui se présentent. Or, tout abandon de soi, compte non tenu des habitudes acquises, provoque une chute fatale.

Notre observation porte sur ces points principaux :

1. Consciente de sa grandeur, la France Nouvelle, sous l'impulsion Salvatrice de la Révolution Nationale entreprise par le Maréchal Pétain, entend décidément refaire son unité et poursuivre l'œuvre impériale découlant de son postulat de civilisation ;

2. La France et l'Aman, historiquement, culturellement et moralement liés par des attaches inexorables, ayant partagé ensemble erreurs et misères confondus dans une unique destinée, ont besoin d'un égal effort de revivification afin de pouvoir s'insérer dans le cadre rigoureux du monde nouveau qui naît ;

3. La vie commune franco-annamite, dirigée dans un véritable esprit de collaboration fraternelle, est loin d'être une violation des principes de la liberté humaine. Elle ne saurait que contribuer avantageusement à l'éclosion de notre personnalité nationale et à la concorde universelle ;

4. Le gouvernement indochinois, à la tête duquel est placé le Vice Amiral d'Escadre J. Decoux, Gouverneur général, dont la fermeté et la clairvoyance ont attiré notre admiration et notre respect, a réussi à garder intacte, au milieu des convulsions mondiales, l'intégrité de l'Indochine, tout en la faisant participer à la création du nouvel ordre en Grande Asie Orientale.

Cette situation précisée et clarifiée, nous en sommes sûr, dissipera toute éventuelle confusion. Elle a fixé notre attitude à l'égard du présent de ce pays et nous a orientés dans la lutte pour son avenir.

Tel est le terrain où doit se poser le problème. À nous, d'ores et déjà, de nous engager hardiment dans l'action.

Reste à examiner les divergences isolées d'ordre tactique qu'il faut analyser, et les manifestations passives d'enthousiasme qu'il faut regrouper et cristalliser en énergies créatrices.

L'action féconde à laquelle nous ne laisserons point d'inviter nos compatriotes, n'est autre qu'un affranchissement décisif de nos tares et de nos faiblesses, en vue d'une robuste rénovation collective.

Or, redresser un pays est, comme nous savons, une lourde tâche, qui exige, outre le pouvoir directeur (c'est le gouvernement lui-même), un organe centralisateur servant de trait d'union entre les animateurs, dont l'incohérence d'action sera toujours sujette à la défaillance, et partant à la stérilité.

Cet organe, nous l'avons ici : la Légion française des anciens combattants et des volontaires de la Révolution Nationale. [Nous nous permettons d'espérer, cependant, qu'il portera un embranchement destiné aux Annamites, ou que ceux-ci en aient un à eux, sous l'appellation, par exemple, de Légion annamite des Volontaires de la Révolution Nationale.](#)

Cette dernière, en offrant un champ d'action tout fait et large à ceux dont les ambitions morales et conceptuelles demandent à s'épanouir, les mettrait en plein accord, pour la réalisation d'un programme commun, sous l'inspiration d'un commun idéal.

Puisse notre humble suggestion avoir les répercussions qu'elle attend.

NGO HUU THOI

Une conférence du Docteur Rivoalen
(*L'Écho annamite*, 18 janvier 1943)

Huê, 16 janvier (Ofi). — Dimanche à 18 heures, à la Chambre des Conseils, eut lieu une conférence au profit du Secours National organisée par le Service Local de la Propagande, sous la haute présidence de Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice, par le docteur Rivoalen professeur à la faculté de médecine de Hanoï. Le sujet traité était « Calmette : un grand salut [*sic : savant*] ».

Étaient présents : ... M. Lafferranderie, Président de la Légion...

LE SÉJOUR DU PROFESSEUR UMEHARA À HUÊ
(*L'Écho annamite*, 22 janvier 1943)

Huê, 22 janvier (Ofi). — M. le professeur Sueji Umehara, de l'Université impériale de Kyoto, accompagné de M. Guilleminet, membre de l'École Française d'Extrême-Orient. est arrivé à Huê venant de Hanoï le 20 au matin par le train direct.

Il a été l'hôte de M. le Résident Supérieur Grandjean. Dans l'après midi de mercredi et dans la journée de jeudi, il a visité le musée, le palais impérial et les tombeaux sous la conduite du conservateur du musée Khai-Dinh.

Les poteries des dynasties Han et Song conservées au musée ont longuement retenu son attention. Par ailleurs, il a été vivement intéressé par les explications qui lui ont été données sur place sur l'ancienne capitale Cham de Kiu-Siu et sur les vestiges qui subsistent encore des remparts de l'antique citadelle chinoise.

Jeudi à 11 heures, il a été reçu par Sa Majesté l'empereur d'Annam en audience privée à laquelle Sa Majesté a bien voulu lui conférer la cravate de commandeur du dragon de l'Annam.

Le même jour à 18 heures, à la Chambre des Conseils Élus, M. le professeur Umehara a fait une conférence avec projections sur les travaux archéologiques réalisées au cours des dix dernières années en Chine et en particulier. dans la Chine du Nord.

On notait la présence de M. le Résident Supérieur et de Madame Grandjean, de S.E. Monseigneur Drapier, délégué apostolique, du colonel Martin, représentant le général Turquin, commandant la brigade Annam-Laos, de Leurs Excellences les ministres de la Cour, de M. Lafferranderie, [président de la Légion](#), de M. Fujiwara, assistant à l'Université Impériale de Kyoto, de tous les membres de l'enseignement public et privé, des grands élèves des lycées ainsi que de toutes les notabilités civiles, militaires et religieuses de la capitale.

Après avoir été présenté par le Chef du Service Local de la Propagande, M. le professeur Umehara, devant un auditoire attentif et une salle comble, a insisté sur l'importance exceptionnelle que présentent pour la connaissance de la Chine antique les fouilles effectuées par des savants japonais et chinois à Anyang dans le Honan, site archéologique célèbre où se groupent les vestiges d'une capitale datant de la dynastie des Yin.

Il a fait connaître ensuite les magnifiques résultats obtenus par les archéologues japonais au cours des fouilles pratiquées dans diverses nécropoles de l'époque des Han et des six dynasties. Il a parlé également des grottes de Yun Kang dont les sculptures taillées en plein roc datant des Wei du Nord attestent l'habileté des imagiers bouddhistes de la Chine médiévale.

C'est la première de fois que le grand public de Huê avait le plaisir d'entendre une conférence sur un sujet aussi passionnant.

Aussi fut-il vivement intéressé par l'éminent professeur auquel il ne ménagea pas ses applaudissements.

Les audiences du Gouverneur Général
(*L'Écho annamite*, 25 janvier 1943)

Saïgon, 25 janvier. — L'Amiral Decoux a reçu le 25 janvier ... M. Cazale, Vice-président de l'Union locale de la Cochinchine de la Légion Française des Combattants et Volontaires de la Révolution Nationale...

Des portraits du Maréchal
(*L'Écho annamite*, 29 janvier 1943)

Hanoï, 28 janvier (Ofi). — Le pavillon de l'information à l'exposition de Saïgon et le service local de l'I.P.P. à Saïgon tiennent à la disposition du public des portraits de Maréchal exécutés par l'École d'Art de Giadinh. Ces portraits sont de deux catégories : une eau forte, mise en vente au prix de 10 piastres par exemplaire. Une lithographie mise en vente au prix de 2 piastres par exemplaire

CÉRÉMONIE AUSTÈRE ET LUGUBRE

Rassemblement légionnaire
(*L'Écho annamite*, 29 janvier 1943)

Hanoï, 24 janvier (Ofi). — Des rassemblements légionnaires ont été organisés par la Légion du Tonkin dans tous les centres. Pour Hanoï, ce rassemblement a eu lieu jeudi 28 janvier à 19 heures au Théâtre Municipal.

Dès 18 heures 45, un millier de Légionnaires prenaient place dans l'hémicycle, sous la conduite d'un imposant service d'ordre légionnaire. La salle du théâtre était décorée des écussons de la Légion surmontés des couleurs nationales. Au fond de la scène, un portrait en couleurs du Maréchal se détachait sur une grande tenture tricolore. À 19 heures, arriva M. le Résident Supérieur Gautier, secrétaire général du Gouvernement Général de l'Indochine, légionnaire. Il fut accueilli, sur les escaliers du théâtre, par le

président Barthe [*sic* : Barth], entouré des membres du comité directeur, et par M. Guiriec, résident maire de Hanoï, représentant M. le Résident Supérieur au Tonkin Haelewyn, retenu en province par les devoirs de sa charge.

Passant entre une haie d'honneur formée par une garde de Légionnaires figés dans un garde-à-vous impeccable, les officiels allèrent prendre place sur la scène, entourés du Président, du Vice-Président et de tous les membres du comité.

Le Président Barthe [*sic* : Barth] prit alors la parole pour rappeler les consignes de calme, de silence, de discipline et d'union précédemment diffusée par la Légion du Tonkin en accord avec le Gouverneur Général, puis, devant une assemblée étreinte d'une très profonde émotion, il annonça qu'il allait donner lecture d'un message du Maréchal conformément aux instructions de l'Amiral.

La texte du Chef de l'État, dont les phrases claires et courtes portaient jusqu'au plus profond du cœur, fut écouté debout, dans un silence religieux par tous les Légionnaires.

Après un vibrant cri de « Vive le Maréchal, par lequel s'extériorisait le sentiment de vénération profonde de toute l'assemblée pour le Chef, la réunion prit fin à 19 heures 30 sur une « Marseillaise » chantée avec ferveur par toute l'assemblée.

23 janvier 1943

(*Bulletin administratif de l'Annam*, février 1943)

Article premier. — Une subvention de neuf mille cinq cents piastres (9.500 \$ 00) est accordée à l'Union locale de l'Annam de la Légion des Combattants et Volontaires de la Révolution Nationale.

Art. 2. — Cette dépense est imputable au chapitre 5, art. 1^{er}, paragraphe 3 du Budget local de l'Annam de l'exercice 1943.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL
s'est rendu à la maison
des Combattants de Cochinchine
(*La Volonté indochinoise*, 25 janvier 1943)

Saigon, 22 janv. — Le 22 janvier, à 18 h. 15, le Chef de la fédération indochinoise s'est rendu à la maison de Combattants où Légionnaires et volontaires de la Révolution Nationale étaient groupés pour l'accueillir derrière leur président, M. Cuny et le Commissaire Général à la Légion, le Capitaine de Vaisseau Jouan.

L'Amiral Decoux, dans une improvisation chaleureuse, a remercié les Légionnaires de Cochinchine du concours actif et précieux qu'ils lui apportent pour l'aider à promouvoir la Révolution Nationale en Indochine.

Il a fait appel à eux pour affirmer davantage encore la cohésion et l'union totale de tous les Français dans la discipline et dans l'amour de la Patrie et de l'Indochine, comme dans l'observance rigoureuse des consignes fixées par le Maréchal.

Son allocution a été saluée de vifs applaudissements portant témoignage de l'approbation unanime qu'elle avait obtenue de l'assistance.

Rassemblement Légionnaire
(*La Volonté indochinoise*, 29 janvier 1943)

Hanoï, 28 Janvier 1943 (O.F.I.). — Des rassemblements Légionnaires ont été organisés par la Légion du Tonkin dans tous les centres.

Pour Hanoï, ce rassemblement eut lieu Jeudi 28 Janvier à 19h. au Théâtre Municipal .Dès 18 h. 45, un millier de Légionnaires prenaient place dans l'hémicycle sous la conduite d'un imposant service d'ordre Légionnaire.

La salle de Théâtre était décorée des écussons de la Légion surmontés des couleurs nationales ; au fond de la scène, un portrait en couleur du Maréchal se détachait sur une grande tenture tricolore.

À 19 h. précises arriva M. le Résident Supérieur Gautier, Secrétaire Général du Gouvernement Général de l'Indochine, Légionnaire. Il fut accueilli sur les escaliers du Théâtre par le Président Barth, entouré des membres de Comité Directeur, et par M. Guiriec, Résident-Maire de Hanoï, représentant M. le Résident Supérieur au Tonkin, Hælewyn, retenu en province par les devoirs de sa charge.

Passant entre une haie d'honneur formée par une garde de Légionnaires, figés dans un garde-à-vous impeccable, les officiels allèrent prendre place sur la scène entourée du Président, de Vice Président et de tous les Membres du Comité.

Le Président Barth prit alors la parole pour rappeler les consignes de calme, de silence, de discipline et d'entente précédemment diffusées par la Légion du Tonkin en accord avec le Gouverneur Général, puis, devant une assemblée étreinte d'une très profonde émotion, annonça qu'il allait donner lecture d'un message du Maréchal, conformément aux instructions de l'Amiral.

Le texte du Chef de l'État, dont les phrases claires et courtes portaient jusqu'au plus profond du cœur, fut écouté debout, dans un silence religieux, par tous les Légionnaires.

Après un vibrant cri de « Vive le Maréchal » par lequel s'extériorisait le sentiment de vénération profonde de toute l'Assemblée pour le Chef, la réunion prit fin à 19 h. 30 par une *Marseillaise* chantée avec ferveur par toute l'Assemblée.

(Communiqué.)

Les obsèques de M. Morin
(*L'Écho annamite*, 1^{er} février 1943)

Huê, 30 janvier. (Ofi). — Ce matin se sont déroulées, au milieu d'une affluence considérable, les obsèques de M. Wladimir Morin, directeur des établissements Morin frères. Toute la population française et de nombreux Annamites de Huê y assistaient, ainsi que les amis personnels venus des provinces de l'Annam et des autres pays de l'Union. M. Morin, ancien combattant de la Grande Guerre, était en Indochine depuis plus de 45 ans.

La messe fut célébrée par Monseigneur Lemale, évêque de Huê. Des discours furent prononcés par le Résident-Maire de Huê, M. Rigaux, ami personnel du défunt, M. Chauvin, président de la Chambre de commerce de Tourane, M. Lafferranderie, président de la Légion, et par M. Jean, au nom du personnel annamite des établissements Morin.

NOTRE REPORTAGE
LA FOIRE DE SAIGON
XXXIII
Le Pavillon de la Légion
par Trân xuân SINH

(De notre envoyé spécial)
(*La Volonté indochinoise*, 11 février 1943)

« Vous n'êtes pas le pouvoir mais vous devez en constituer la garde vigilante et permanente.

Votre action doit s'inspirer du présent et de l'avenir des Français... »

(Discours du Maréchal Pétain au premier Conseil National de la Légion, Vichy 5/2/1942).

Il y a plus d'un an — exactement le 5 Février 1942 —, le Maréchal Pétain inaugura à Vichy la première séance du Conseil National de la Légion française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale.

Au cours de cette réunion, le Chef de l'État a nettement défini le rôle de la Légion, base solide et sûre sur laquelle il comptait s'appuyer pour continuer à modeler la France d'aujourd'hui et surtout de demain.

Rendant hommage au patriotisme et à la foi ardente des Légionnaires, le Maréchal a déclaré :

« ...Pour offrir au redressement de la France la caution et l'appui des générations du Feu, afin aussi de regrouper la Nation divisée par ses querelles et dissociée par ses défaites, vous vous êtes lancés, vous qui représentez l'élément le plus sain, le plus sûr et le mieux trempé par l'épreuve. Vous avez, dans votre ardent désir de servir, multiplié vos efforts de recrutement, d'organisation et de propagande, vous l'avez fait avec enthousiasme et abnégation... »

Vous n'êtes pas le pouvoir mais vous devez en constituer la garde vigilante et permanente. Votre action doit s'inspirer du présent et de l'avenir des Français. Elle doit permettre, dans le respect de la personne humaine, la restauration des énergies françaises.

Légionnaires ! vous devez par l'exemple de votre fidélité totale et de votre discipline absolue, garantir l'unité de la Nation et l'obéissance à son Chef... »

Se conformant strictement aux ordres de son Chef, animés du même désir de « Servir », les Légionnaires de France se sont dépensés sans compter pour venir en aide aux familles des Combattants, aux prisonniers, aux réfugiés, aux chômeurs. Ils ont participé de façon effective aux œuvres de la Croix-Rouge et du Secours National.

À côté de ce domaine largement positif, la Légion a contribué à transformer la physionomie morale de la France afin d'y faire admettre « la primauté de l'esprit de sacrifice sur l'esprit de jouissance, de la fécondité de la Famille sur la stérilité, de l'apostolat social sur l'égoïsme bourgeois. »

Après la création de la Légion en France, des Sections furent formées dans tout l'Empire français.

À l'appel de son Chef, le Maréchal, les anciens Combattants ont répondu « Présent ».

En Indochine, la Légion fut créée par arrêté du 5 Avril 1941. Ses statuts étant modifiés par la loi du 18 Novembre 1941, la Légion française des Combattants est devenue Légion française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale, admettant aux côtés des anciens combattants tous les Français et Françaises âgés de plus de 20 ans voulant travailler à refaire une France nouvelle.

Comme dans la Métropole, la Légion apporte une précieuse collaboration aux pouvoirs publics et, au sein de la Foire de Saïgon, le Pavillon de la Légion attire l'attention des visiteurs, non pas par sa magnificence mais par son aspect digne et austère.

Nombreux sont ceux qui, après avoir longuement parcouru la Foire, viennent s'y recueillir et verser leur obole à la caisse du Secours National. En effet, vous y trouverez, dans un décor qui frappe par sa sobriété, des produits locaux, des cigarettes, des bibelots, des objets d'art, des brochures qui sont mis en vente pour venir en aide à ceux qui, en France, souffrent du froid et de la faim.

De larges panneaux que surmonte l'effigie du Maréchal, renseignent le public sur l'augmentation des effectifs de la Légion en Indochine.

Ainsi, la nombre des Légionnaires de l'Union fédérale passe de 1.448 en Juin 1941 à 6.565 en Décembre 1942. Cinq unions locales — Tonkin, Annam, Cochinchine, Cambodge et Laos — aujourd'hui parfaitement organisées, sont en pleine action.

*
* * *

Comme leurs camarades de France, les Légionnaires indochinois ont la ferme volonté de suivre aveuglément le Maréchal et son gouvernement. Ils ne reconnaissent qu'un seul chef, le Gouverneur Général, représentant en Indochine l'autorité du pouvoir suprême.

Ils pratiquent l'union, l'entr'aide. Leur action civique s'exerce dans tous les domaines où les intérêts supérieurs de la France le demandent. Leur programme peut se condenser dans cette brève formule :

Un seul devoir : Servir
Un seul but : La France
Un seul chef : Pétain
FIN

Légion Française des Combattants
et des volontaires
de la Révolution Nationale
(*L'Écho annamite*, 24 février 1943)

Devant le succès considérable obtenu au Théâtre de l'Exposition par le gala de clôture, il a été décidé qu'une deuxième représentation de ce spectacle sera donné en matinée au Théâtre régional de Saïgon

LE DIMANCHE 28 FÉVRIER 1943 à 17 h. 00
AU PROFIT INTÉGRAL DU SECOURS NATIONAL

Prix des places de 4 \$ à 1 \$

Orchestre 2ème série et amphithéâtre réservés aux enfants des écoles : 1 \$ et 0 \$ 50

Location ouverte au Théâtre régional de 8 h. 00 à 11 h. 00 et de 15 h. à 19 h. 00 à partir du mercredi 24 Février.

L'APOTHÉOSE DE LA FOIRE-EXPOSITION
(*La Patrie annamite*, 1^{er} mars 1943)

Saïgon, 22-2. — La Foire-Exposition de Saïgon a fermé ses portes, ce matin à 6 heures, après une brillante carrière de deux mois. La dernière journée, placée sous le signe de la Légion, fut une véritable apothéose et connut une affluence de visiteurs

jamais égalée qui se pressèrent en foule aux diverses manifestations de la clôture dans les pavillons, dans les bars, restaurants, jeux et attractions.

L'élection d'une « Reine des rosiers » et un concours de bébés marquèrent tout d'abord cette journée triomphale.

C'est au restaurant fédéral, sur l'initiative de M. Tran-van-Kha, que furent distribués des livrets de Caisse d'épargne contenant cinquante piastres à dix-huit jeunes filles ou jeunes femmes vertueuses.

Le concours des bébés auquel participèrent environ 170 enfants remporta, lui aussi, un très vif succès.

Dans l'après-midi, à 17 heures 30, en présence du Gouverneur de la Cochinchine, M. Hoeffel, et de M. Cuny, Président de l'Union Cochinchinoise de la Légion, des principales personnalités civiles et militaires de la Colonie, ont lieu, pour la 63^e et dernière fois, la cérémonie du Salut aux Couleurs. Auparavant, au pied de la statue de la France Eternelle devant laquelle étaient groupés les Membres de la Légion, M. Cuny avait prononcé l'allocution suivante :

« Monsieur le Gouverneur.

« Votre présence ici confère à cette cérémonie de clôture de la Foire-Exposition de Saïgon ainsi qu'à notre journée légionnaire, un lustre et une consécration particulièrement appréciée. Nous vous en exprimons notre vive gratitude en saluant en votre personne à la fois le premier légionnaire de la Cochinchine et, le représentant du Chef de la Fédération, promoteur de la grandiose réalisation qui a traduit, aux yeux des foules émerveillées, les activités fécondes et les possibilités d'avenir de l'Indochine.

« La Foire-Exposition de Saïgon ne pouvait pas ne pas être marquée par l'esprit légionnaire ; nombreux d'ailleurs vont ceux d'entre nous qui prirent une part importante à son organisation.

« Je tiens à remercier le Comité directeur qui a eu à cœur de placer sous le signe de la Légion les manifestations de cette dernière journée, pour récompenser le travail, honorer la famille, unir les cœurs et les esprits dans la pensée et le culte de la Patrie Immortelle.

« Légionnaires mes camarades, cette magnifique exposition aura été pour tous et en particulier pour nous, une admirable leçon de choses. Démontrant l'efficacité constructive des principes de la Révolution Nationale, elle nous rappelle par là même la consigne de discipline et l'impératif catégorique de l'Union. Elle fournit la preuve vivante de ce que peuvent réaliser, malgré des difficultés qui paraissaient insurmontables au début, avec l'observation des principes nouveaux, la volonté d'aboutir et l'esprit d'équipe. Vive le Maréchal ! »

Le Gouverneur Hoeffel lui répondit en ces termes :

« Légionnaires,

« La clôture de la Foire-Exposition de Saïgon, qui a obtenu un si vif succès depuis que, le 20 décembre dernier, M. le Vice-Amiral d'Escadre Jean DECOUX, Haut-Commissaire de la France dans le Pacifique, en prononçait solennellement l'ouverture, devait revêtir un éclat tout particulier. Je me réjouis avec vous que ce soit à la Légion des Combattants qu'ait été réservée la dernière journée d'une manifestation qui est la synthèse vivante de l'Indochine nouvelle et qui, depuis deux mois, a déroulé ses fastes. Sa réalisation n'est-elle pas, en effet, la preuve irréfutable de ce que comporte de féconde application des principes nouveaux qui régissent la France du Maréchal ?

« Un Chef a commandé ; il a voulu cette Exposition qui devait montrer l'aspect de l'Union indochinoise grandie par le travail. Sa volonté créatrice a animé les organisateurs, les architectes et les chefs d'entreprises que son choix avait chargés de la mission de réaliser. L'esprit d'équipe, l'élan créateur que cette marque de confiance

avait suscités se sont communiqués jusqu'aux plus modestes collaborateurs et exécutants.

« En dépit des obstacles et des difficultés — dont le moindre ne fut pas la pénurie des matériaux — une cité a surgi ; les foules y ont trouvé des enseignements précieux dans un cadre de beauté et de lumière.

« Ainsi, la foi dans le Chef, la certitude de l'utilité de la tâche à accomplir, le dévouement à tous les échelons, la discipline volontairement consentie, ont permis l'accomplissement de l'œuvre commune. Une autre discipline a été observée: le respect des engagements pris ; et au jour fixé, les portes de l'Exposition s'ouvraient pour montrer ses magnificences.

« Honneur aux bons ouvriers d'une réalisation qui marque et illustre la vitalité de notre France éternelle

Cette réalisation a d'autant plus de prix et revêt d'autant plus de sens qu'elle concrétise à nouveau l'union féconde des Français et des Indochinois dans l'effort commun pour le bien et le progrès du pays. La pioche des démolisseurs va anéantir cette cité éphémère : elle ne détruira pas notre confiance accrue dans nos capacités. Que le travail et la discipline qui ont animé tous ceux qui contribuèrent au succès de cette grandiose manifestation soit pour vous, Légionnaires, un exemple à méditer.

« Vous êtes, ne l'oubliez pas , les premiers dépositaires de l'esprit nouveau et des méthodes remises en honneur pour restaurer l'État français.

La mission que vous avez acceptée en prêtant le serment d'accomplir tout ce qui vous sera demandé selon l'idéal de la Légion, doit vous faire mieux comprendre le sens des leçons fondamentales que j'ai essayé de dégager aujourd'hui.

« Que chacun de nous, pour la part de la tâche commune qui lui est dévolue, renouvelle en cet instant l'engagement d' être, de toute sa personne, sans restriction, et avec toute sa foi, un bon artisan de la Révolution Nationale qui assurera la grandeur de la Patrie.

« Vive la France éternelle ! Vive l'Indochine ! »

Les dernières paroles du Gouverneur de la Cochinchine furent chaleureusement applaudies tandis que les Légionnaires acclamaient le nom du Maréchal.

Après cette cérémonie, le Comité directeur de la Légion et le personnel du Commissariat général de la Foire, réunis au restaurant français, procédèrent à la distribution des diplômes et des prix aux meilleurs ouvriers et artisans de la Cochinchine.

HAÏPHONG

Conseil municipal

(*La Volonté indochinoise*, 3 mars 1943)

La séance plénière du 27 février 1942 du Conseil municipal de Haiphong a eu lieu à 21 heures à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. l'Administrateur-Maire Merlo.

.....
À l'ouverture de la séance, M. l'Administrateur-Maire prononça une allocution, soulignant l'action efficace poursuivie par la Légion dans notre ville, et montrant la sagesse de la politique du Gouvernement, vis-à-vis des événements actuels. Il évoqua notamment la doctrine du Maréchal, sauveur de la Patrie et de l'Empire, et exhorta à l'union pour servir et se consacrer avec ardeur au bien de la cité.

SAÏGON
AVIS AUX LÉGIONNAIRES
(*L'Écho annamite*, 29 avril 1943)

Le Président de la Légion Française des Combattants et V.R.N. convoque les Légionnaires admis depuis le 15 août 1942, le dimanche 9 mai 1943, à 8 h. 15 à la Salle des Fêtes de la mairie pour la prestation de serment.

Les convocations individuelles sont adressées aux intéressés et devront être présentées à l'entrée.

L'[Amiral](#) reçoit le Comité de la Légion du Tonkin
(*La Volonté indochinoise*, 3 mai 1943)

Dans l'après-midi du 30 Avril le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Haut Commissaire de la France dans le Pacifique, Gouverneur Général de l'Indochine, a reçu le Comité de l'Union locale de la Légion Française des Combattants Volontaires de la Révolution Nationale.

Autour de M. Barth, Président de l'Union locale, et du Capitaine de Vaisseau Jouan, Commissaire à la Légion, s'étaient groupés MM. Nadaillat, Vice-Président Ballard, Bernus, Bonnet, Chantemerle, Chatot, Chauvet, Drouin, Jannin, Le Rouzic, Marliangeas, Paoletti, Babin, Dillemann, Frappier, Lacroix, Ortolini et Sallé.

Le Chef de l'Union Indochinoise, au cours d'un de ses entretiens familiers avec les dirigeants de la Légion qui se renouvellent maintenant périodiquement, a exposé à ses auditeurs la position de l'Indochine au regard de la situation internationale, plus particulièrement du fait des [relations confiantes et amicales qu'elle entretient avec le Japon](#) et que vient de souligner le voyage de Son Excellence Aoki, Ministre de la Grande Asie Orientale.

Leur parlant de la Révolution Nationale, il leur montra les raisons profondes d'espérance que nous apportent ses doctrines et ses disciplines qui pénètrent de plus en plus la conscience française.

L'Amiral a donné lecture au Comité du message qu'il vient d'adresser à l'Indochine pour le 1^{er} Mai et fit appel à la foi patriotique et au dévouement de tous les Légionnaires pour que la Légion s'efforce chaque jour davantage de promouvoir ces idéaux.

Il les remercia du concours précieux que la Légion lui apporte dans l'accomplissement de sa mission.

INSTANTANÉ
Deux anniversaires
(*L'Écho annamite*, 3 mai 1943)

La semaine écoulée a été fertile en fêtes et anniversaires. Pour nous, Indochinois, il est intéressant de constater que deux de ces solennités se sont célébrées presque en même temps, aux deux bouts opposés du vieux monde.

Pendant qu'avec ferveur le peuple français présentait à son chef suprême l'hommage de son admiration et de sa gratitude, à l'aube de la 87^e année d'une existence particulièrement active et féconde, les pays de la Grande Asie Orientale manifestaient leur allégresse, à l'occasion du 42^e anniversaire de S. M. le Mikado.

Dimanche matin, dans les vastes salles de la mairie de Saïgon, des centaines d'anciens combattants et volontaires de la Révolution Nationale ont prêté le rituel serment de fidélité envers le vénéré Maréchal Pétain.

Jeudi dans l'après midi, les autorités nippones de notre ville avaient convié un public nombreux à assister à la réédition, sur l'écran de l'Eden Cinéma*, des prouesses — désormais historiques — de l'aviation, de l'armée et de la marine impériales, qui en moins de six mois, des îles Hawaï à la péninsule Malaise, ont littéralement transformé l'ordre politique et social sur les rives du Pacifique.

Avec les âmes éprises d'idéal, habituées à approfondir les choses jusque dans leur signification mystique, nous croyons qu'il n'y a pas eu seulement une simple coïncidence de dates en ces cérémonies se suivant à un intervalle si rapproché.

Il y a eu mieux et plus : la marque concrète d'une prédestination voulue par la Providence, et sans doute — nous aimons à le penser — obscurément souhaitée, du tréfonds de leur subconscient, par les hommes assoiffés de paix et de justice.

Nulle part que chez nous peut être le sens de cet emblème abstrait ne s'extériorise avec plus d'éclat.

L'Indochine Française, plaque tournante au milieu de la sphère de coprosperité, ne continue t-elle pas à bénéficier d'une tranquillité quasi-absolue, grâce à la sagesse de ses gouvernants, à leur volonté résolue de collaborer avec le Japon pour instaurer l'ordre nouveau ?

SAÏGON

Légion française des combattants
et des volontaires de la Révolution nationale

Fête de Jeanne d'Arc
(*L'Écho annamite*, 3 mai 1943)

Dimanche 9 mai 1943

7 h. 50. — Messe solennelle à la cathédrale, culte au temple protestant. Rassemblement à partir de 7 h.15 comme le dimanche 2 mai,

9 h. — Boulevard Norodom, derrière la cathédrale : Hommage à Jeanne d'Arc. Une enceinte spéciale sera réservée pour les Légionnaires à côté de la tribune officielle.

21 h. 00. — Au Théâtre Régional : Soirée de Gala. « Mission et Passion de Jeanne d'Arc. »

*

* * *

Prix des places de 5 p. 00 à 0 p. 50.

Location ouverte au Théâtre à partir du mardi 4 mai de 9 h. à 11 h. et de 16 h. à 18 h.

Tous les Légionnaires sont invités à participer à ces différentes manifestations.

Le Président.

RÉGION DE SAÏGON-CHOLON

(*Bulletin administratif de la Cochinchine*, 20 mai 1943, pp. 1161-1162)

Par décision de l'Administrateur de la Région de Saïgon-Cholon :

en date du 10 mai 1943

Il est créé un Comité régional d'initiative en vue de constituer des fonds destinés au financement des travaux de reconstruction de la Ville martyre de Tours, filleul de la Région de Saïgon-Cholon.

Ce comité est composé ainsi qu'il suit :

MM. Petit, doyen du conseil d'administration de la Région, président.

Mazet, membre du conseil d'administration de la Région, vice-président.

Ho-van-Trung, id., vice-président.

Brunet [Alexis][Chargeurs réunis], id., commissaire général.

Souhaité, id., membre.

Truong-van-Bên, id., membre.

Dr Tran-van-Don, id., membre.

Veyrenc [Marcel][directeur de l'usine de Cholon de la Société française des distilleries de l'Indochine*], membre du comité directeur de la Légion, membre.

Conrad [Jean][ingénieur SFEDTP*], membre du comité directeur de la Légion, membre.

R. P. Parrel, représentant S. S. Mgr. l'évêque de Saïgon, membre.

Bégin, directeur de la Société internationale d'épargne*, représentant M. le pasteur Lehnebach, membre.

Laubion, commissaire en chef, directeur de l'Intendance maritime, représentant le contre-amiral commandant la Marine en Indochine, membre.

Tran-Van Kha, membre de la commission mixte du conseil colonial, membre.

Chauvin, directeur de la Société Havraise indochinoise*, membre de la chambre de commerce de Saïgon, membre.

Mariani, président de la chambre d'agriculture, membre.

Taboulet, chef du Service local de l'Enseignement, membre.

Ha-La, président de la chambre de commerce chinoise de Cholon, membre.

Phan-van-Chuong, dôc-phu-su, délégué administratif de la Région, membre.

Breton [Le Nouvelliste d'Indochine], président de l'Association de la presse cochinchinoise, membre.

Dejean de la Bâtie [Robert-Clément], chef de bureau de la Région, secrétaire-trésorier

À propos d'Alexis Carrel
(L'Écho annamite, 26 juin 1943)

Le Mercredi 30 Juin à 21 heures précises, dans la salle du Foyer du Marin et Soldat Bd Norodom, une conférence sera faite par Monsieur Charles Cerighelli, Légionnaire, sur le sujet suivant :

Question et Réponses sur
« L'homme cet inconnu »
d'Alexis Carrel

Le Président de la Légion prie les Légionnaires et le public saïgonnais d'assister à cette réunion.

Des cycles se tiendront à la disposition du public à la sortie.

RÉORGANISATION
JOUAN ÉTANT DÉBORDÉ,

UNE PRÉSIDENTE FÉDÉRALE TOURNANTE EST INSTITUÉE EN FONCTION DES LIEUX DE RÉUNION, ASSISTÉE PAR UN SECRÉTARIAT PROPRE.

Une déclaration de l'Amiral
(*L'Écho annamite*, 29 juillet 1943)

Saïgon, 26 juillet. — Un des principaux chefs de la Légion en Indochine a donné récemment au représentant de l'O. F. I. une interview au cours de laquelle il nous a répété certaines déclarations de l'Amiral qu'il nous a paru intéressant de rapporter Voici ce que nous a dit notre interlocuteur :

Il y a quelques jours, l'Amiral Decoux a réuni, à Dalat, plusieurs dirigeants du mouvement légionnaire d'Indochine. J'assistais à cette conférence, au cours de laquelle l'Amiral a déclaré en propres termes ;

« Je n'ai jamais fait de volte-face au cours de ma carrière et ce n'est pas au point où i en suis arrivé que je vais changer d'habitudes. Je n'ai jamais fait de politique, cette sale politique qui nous a conduits où vous savez.

Je continuerai à suivre mon chemin tout droit comme je l'ai toujours fait jusqu'à présent. Je resterai donc à mon poste tant que le seul Gouvernement légal, celui du Maréchal, voudra bien m'y laisser. Je fais mon devoir cent pour cent et, ce faisant, j'estime que je suis la ligne de conduite tracée par la Révolution Nationale ». (Ofi)

« LES RAVAGES DE LA DISSIDENCE »

L'article ci-dessous est particulièrement intéressant. Il montre comment le régime Decoux, avec son unanimisme patriotique affiché et son obsession antigauilliste et anglophobe véritable, impute tout et n'importe quoi à la « dissidence », y compris des choses dans lesquelles elle n'a aucune part, comme la « perte de la flotte » (Mers-el-Kébir, Toulon) et celle de l'Afrique du Nord.

L'argumentation sera reprise sans changement à propos du coup de force japonais du 9 mars 1945. Elle a ses continuateurs et ses nouvelles dupes.

Quant à la « liberté » dont ces MM. créditent à la France de Vichy — et l'amiral Decoux sous la botte japonaise —, elle nous renseigne surtout sur l'étendue de leurs illusions.

LA FRANCE NATIONALE AU TRAVAIL (*L'Écho annamite*, 12 août 1943)

Du *Légionnaire du Tonkin*, 15 juillet 1943.

1. — Anniversaire

25 juin 1940, 25 juin 1943. Trois ans, trois longues années se sont péniblement écoulées depuis que la France épuisée mesurait la grandeur de ses fautes, pleurait des larmes de sang en maudissant les hommes qui l'avaient conduite à la défaite, à la ruine, à l'humiliation.

Aujourd'hui, malgré la guerre qui partout l'environne, [malgré la trahison de certains de ses enfants égarés, qui lui a coûté sa flotte, son empire et sa liberté](#), la France, sous la direction prudente et sage du Maréchal, travaille à panser ses plaies, à corriger ses défauts, se repliant sur elle-même jusqu'aux sources profondes de son être pour retrouver le sens de sa grandeur, le chemin de rénovation.

Et si nous jettons [sic] un regard en arrière, ce n'est pas pour éprouver quelque délectation morose à la vue des malheurs que nous avons traversés, comme pourrait nous en accuser certaine radio étrangère mal intentionnée, mais pour mesurer le chemin parcouru et essayer d'apprécier, à sa juste valeur, le sacrifice sublime du Chef qui a tout quitté pour nous sauver.

« Non, un grand peuple n'a pas le droit de se vautrer dans la défaite, mais être fier de son passé et aller de l'avant ne serait ce que pour célébrer sa gratitude envers tous ceux qui se sont sacrifiés pour sa grandeur, écrit le « Petit Journal » en rappelant les sombres jours de 40.

Remercions celui qui nous a sauvé du néant et du chaos. formé par la division des uns et des autres. Sans le Maréchal, il n'y aurait pas eu deux millions de Français derrière les barbelés, mais 5 à 6 millions ».

C'est parce qu'on nous reproche non sans raison, d'avoir la mémoire courte, que l'éditorial de l'« Éclaireur de l'Ouest » entend évoquer quelques souvenirs de juin 40. Le 17 juin, la France à l'agonie appela le Maréchal au pouvoir.

La panique augmente sur toutes les routes de l'exode et les chefs donnaient l'exemple en fuyant pour essayer, disaient-ils, de former la résistance dans l'empire. Le Maréchal, lui, signa l'armistice et commença son œuvre de rédemption.

L'éditorialiste de « Paris-Midi » rappelle qu'en juin 1940, alors que toute la troupe grandiloquente des Ministres avait abandonné le pays, un homme s'est dressé, le Maréchal Pétain, qui fut le seul à procéder [sic : posséder] assez de gloire pour s'opposer à tant de ruine, le seul à avoir assez de désintéressement pour assumer devant l'opinion mondiale le terrible poids de commander un peuple dans la défaite, le seul à posséder assez de crédit pour entreprendre des négociations avec le vainqueur.

Si le Maréchal n'avait pas été là en juin 40, il n'y aurait aujourd'hui en France ni Gouvernement, ni État, et six millions d'hommes au lieu de 2 millions seraient derrière les barbelés, dans les stalags et les offlags.

Quand quelque part, dans le monde, on veut évoquer la France, c'est le Maréchal avec sa noble figure qui s'impose à l'esprit et non un chef de parti ou un chef de la dissidence. Il est seul comme est seul son pays ».

« Pourrons-nous jamais oublier l'angoisse qui nous tenaillait le cœur en cette lugubre veille d'armistice ? » demande le journal « La Croix », qui ajoute :

« Quinze siècles de notre histoire s'en~~se~~velissaient dans. la nuit de cette défaite effroyable ! Que serait-il advenu de notre pays si le Maréchal, avec sa prescience de l'avenir, n'avait point fait le don de sa personne à la France, et n'avait pas suspendu les hostilités dans l'honneur et la dignité ? ».

À cette question, qu'il vient de poser, l'éditorialiste de « Paris-Midi » répond :

« Au lieu d'un million et demi de prisonniers, il y en aurait eu 6 millions. Au lieu d'une zone non occupée, il n'y aurait plus eu de souveraineté nationale, car si, en raison des événements d'Afrique du Nord, il y a des troupes allemandes dans la zone sud, du moins les conventions de l'armistice restent-elles valables, du moins la souveraineté française n'est-elle point mise en cause. Nous avons perdu beaucoup encore depuis l'armistice : notre empire nous a été enlevé, notre flotte est au fond de l'eau, nous n'avons plus d'armée.

N'empêche que grâce au Maréchal, la France continue à vivre. Elle s'intègre dans la nouvelle Europe. Par son travail, elle participe à une action positive. C'est dire que malgré les douloureux souvenirs qu'évoque la date du 25 juin, aujourd'hui, néanmoins, on est encore en droit de prononcer quelques paroles d'espoir. »

Aux yeux de l'éditorialiste de l'« Avenir du Plateau Central », la France se retrouve au lendemain d'une défaite militaire, qui lui laisse le devoir et les moyens de réparer ; « La règle est toujours la même : renoncer aux erreurs mortelles, se rallier aux vertus éternelles qui, en France, ne se séparent pas de l'ordre et des vertus historiques. C'est cette double tâche d'élimination et de labeur positif qui compose ce qu'on a convenu d'appeler la Révolution nationale. »

« Dans son discours du 8 juillet 1941, le Maréchal, exposant les grandes lignes de la nouvelle constitution, résuma ainsi l'architecture politique et sociale de l'État nouveau :

La Révolution nationale signifie la volonté de renaître, affirmée soudain du fond de notre être un jour d'épouvante et de remords ; elle marque la résolution ardente de rassembler tous les éléments du passé et du présent qui sont de bonne volonté pour faire un état [sic : État] fort, pour récompenser [sic : recomposer] l'âme nationale dissoute par les discordes des partis, et lui rendre la confiance aiguë et lucide de grandes générations privilégiées de notre histoire, relier notre grandeur éprouvée aux règles séculaires de notre magistrature européenne et humaine

Dans « l'Action française », après avoir éprouvé [sic : évoquer ?] les tragiques journées qui précédèrent l'armistice et reproduit les principaux passages des discours du chef de l'État, l'éditorial conclut : « [Qui oserait nier aujourd'hui devant les ravages causés par la dissidence qui nous ont fait perdre la plupart des avantages de l'armistice du 24 juin](#), que c'est le Maréchal qui avait raison en 1940. »

LA FRANCE NATIONALE AU TRAVAIL

(Suite)

(L'Écho annamite, 19 août 1943)

II. — L' Œuvre de reconstruction

Bien que la guerre ait été courte sur notre sol, il n'en est pas moins vrai que les destructions furent très importantes. À ces ravages de la période active de la guerre viennent s'ajouter aujourd'hui les bombardements aériens.

Les ruines s'ajoutent aux ruines, mais, loin de se décourager, notre France du Maréchal puise une foi nouvelle dans sa souffrance et regarde l'avenir avec confiance. « Nous devons reconstruire, avait dit le Maréchal Pétain en prenant le pouvoir, reconstruire moralement et matériellement »

Malgré les difficultés toujours plus grandes que nous éprouvons, le plan établi se réalise chaque jour. Trois ans ont passé depuis que le problème vital de la reconstruction se pose. Quel effort a-t-on fait pour reconstruire, pour ranimer les foyers détruits, pour reprendre une activité économique suspendue, reprendre le rythme moral [sic : normal ?] de la vie !

Mais le plan d'ensemble ne peut être réalisé dans toute son envergure, selon les buts du Gouvernement du Maréchal, à cause de la pénurie de matières premières, de main-d'œuvre, de transports ou de ressources financières.

Il n'en est pas moins vrai que le cadre juridique de la reconstruction totale est tracé et que les techniciens ont mis au point l'étude des conditions pratiques de sa réalisation. La Nation ne veut pas être prise au dépourvu lors du retour à la vie normale. Gouverner, c'est prévoir, c'est là une des caractéristiques du Gouvernement du Maréchal Pétain.

Dès le 5 août 1940, une loi provisoire des réparations était promulguée ; le 10 octobre 1949, une deuxième loi était créée. La législation de 1919 reconnaissait aux particuliers le droit de réparation des dommages subis. Mais là, nous avons une victoire. Il n'en est pas de même, malheureusement, aujourd'hui.

La législation de 1940 repose sur les principes que l'État, travaillant en paix, en permettant la reconstruction du pays plus limitée que la précédente, la verra plus efficace et dans tous les cas d'intérêt général, plus généreuse.

La taux de la participation de l'État est fixé à un minimum de 60 à 90 % mais ce pourcentage s'établira sur le coût normal de la reconstruction et non sur une évaluation incertaine de l'immeuble détruit.

Il ne faut plus que le scandale des dommages de guerre se reproduise. À la conception démagogique de 1919 est substituée une conception logique et pratique..

Voyons le rôle que joue le Commissariat à la reconstruction créé par le Maréchal Pétain : il ne s'intéresse pas seulement à un quartier sinistré, il s'étend à l'aménagement de toute une zone, ce qui doit permettre d'élaborer des solutions plus rationnelles aux problèmes de l'unité et des communications.

On ménage maintenant, aux cités à rebâtir, plus de terrain et de recul : ainsi sont créés des quartiers nouveaux dans les villes qui jouissent de beaucoup plus d'air.

L'œuvre des urbanistes est donc immense. 169 d'entre eux ... ont préparé 516 plans d'urbanisme. Ce travail est complété par celui des architectes qui étudient l'organisation des centres principaux des nouvelles cités. Tout tourne autour d'une doctrine unique. Ainsi le veut la doctrine la la Révolution Nationale.

Pour parvenir à ce but, le Commissariat général a entrepris un vaste plan d'ensemble où sont réunis des résultats de concours, des expositions de matériaux, etc.

Le Commissariat à la reconstruction dispose de larges crédits qui lui permettent de dresser les projets de reconstruction, de financer des plans d'urbanisme et de couvrir toutes les dépenses de voirie et autres. Le montant de ces crédits peut être évalué déjà à 50 milliards.

La reconstruction de nos villes, de nos villages, de nos bourgs et de nos fermes marquera notre époque par son caractère nouveau et personnel. Mais le désir de reconstruire des cités plus modernes et mieux adaptées à notre temps se confondra avec le respect du passé, la sauvegarde des monuments que la guerre aura épargnés et qui doivent subsister comme le symbole de la tradition.

Ainsi, le jour où la paix reviendra, la France, grâce au travail de ses enfants pour la réalisation de sa Révolution Nationale et Sociale, retrouvera son aspect souriant et sa douceur de vivre.

III. — Le. conditions du relèvement

« Je ne pense pas qu'un seul Français doute du relèvement de la France, écrit le Général Debenet [*sic* : Debeney] dans la « Salut Public » de Lyon, et il précise que notre histoire est là pour en fournir assez de significatifs exemples. Il ne doute pas que la France arrivera à surmonter la défaite présente si tous les Français savent se cramponner à certains ponts.

Le premier de ces points est que chaque Français, jeune ou vieux, s'applique à bien faire son métier, à bien remplir sa profession. Cette exigence n'est pas aussi modeste qu'on voudrait le croire à première vue. Elle implique une certaine conscience professionnelle, le respect des engagements pris ; à tout prendre, c'est le culte de l'honneur de la parole donnée.

L'homme qui travaille chaque jour pour la discipline de ce sentiment acquiert une valeur morale qui rayonnera sur sa vie entière. il devient un caractère du point de vue national, du point de vue du devoir professionnel.

Le deuxième point auquel les Français doivent se cramponner, c'est le devoir social qui entraîne une autre obligation, le devoir civique. Et le Général Debeney de conclure par cet appel : « Jeunes et vieux cramponnons-nous à ces points fixes. Pétrissons la subsistance du relèvement national.

Que tout soit prêt lorsque Dieu manquera l'heure de résurrection ».

Le « Journal de Débats », dans un ordre d'idée proche du « Salut Public » de Lyon, cite quelques passages de la préface d'un prochain livre [que] Mgr Baudrivet [*sic* : Jean

Calvet] consacre aux témoins de la conscience française, il faut la rechercher parmi ceux qui ont fait la France [?] nous dans ce texte.

C'est donc toute notre histoire nationale qu'il conviendrait de parcourir pour dégager les actes par où cette conscience s'est affirmée. La France, ce n'est pas un assemblage de terres, une combinaison de couleurs, c'est une personne.

Un peuple ne devient qu'une patrie, une patrie ne devient qu'une personne, avec le temps. Cette création lente s'est faite à force d'amour, c'est-à-dire à force de sacrifices, lorsque des êtres confiants l'ont aimé d'amour, ont souffert et sont morts pour elle.

Ce miracle, la France l'a réalisé. Quand elle sortira du chaos, ce n'est pas elle qui fera l'organisation économique du monde, mais cette organisation du monde serait sans lendemain et sans vertus si elle n'était pas doublée d'une organisation spirituelle, et la France, plus que toute autre nation, devrait s'employer à cette rééducation spirituelle de la terre et elle ne réussira que dans la mesure où elle sera redevenue elle-même, en retrouvant sa conscience.

IV. — Éducation sociale (*L'Écho annamite*, 26 août 1943)

L'important consortium catholique de presse « Alsacia » [*sic* : Alsatia] vient de publier un Manuel d'éducation civique destiné aux hommes qui veulent refaire la France. La préface donne une idée exacte de l'ouvrage dont l'inspiration dépend, en majeure partie, des préceptes et des consignes du Maréchal. ;

« Dans une société bien organisée, tous les professionnels doivent se considérer solidaires les uns des autres : tous, chacun à son rang, collaborent à une même œuvre : la production des biens nécessaires à la communauté de tous. Ils doivent recevoir, en reconnaissance de leur travail, une rémunération suffisante. Est-ce à dire qu'entre tous doit régner une parfaite égalité ?.

Quelques utopistes l'ont imaginé, mais il faut comprendre que si les hommes sont égaux devant la mort, s'il appartient à une société civilisée de les considérer comme égaux devant la loi et de leur accorder des chances, égales, diverses sortes de possibilités doivent s'intégrer dans une hiérarchie rationnelle, coordonnée au bien commun. Il faut, aussi bien dans la vie économique que dans la vie du travail, une hiérarchie et tandis que jadis cette hiérarchie reposait trop souvent sur la puissance financière, sur l'argent ou tout au moins sur les titres à l'étranger, la nouvelle base sociale doit de plus en plus s'édifier sur le travail, le talent et le mérite. :

Le travail et le talent deviendront le fondement de la hiérarchie française actuelle. Ni la naissance, ni la fortune ne conféreront le droit de commander. Les Français que leur valeur personnelle appelle ainsi au poste de commandement ne doivent pas oublier que leurs inférieurs vont être pénétrés du fait que l'autorité n'est pas un privilège, mais un service, que le rôle du chef est d'organiser [afin que] les travailleurs se sentent soutenus, qu'ils puissent fournir l'effort demandé, qu'ils soient portés en avant par celui qui, œuvrant à leur côté, n'a pas d'autres ambitions que de les aider dans la tâche accomplie en commun.

« Le chef, a dit le Maréchal, c'est celui qui sait à la fois se faire obéir et se faire aimer. Ce n'est pas celui qu'on impose, mais celui qui s'impose ». Dans une industrie, un patron doit se considérer comme ayant charge d'existence et même charge d'âmes. Il doit avoir le souci matériel de la dignité, du bien-être, de la santé et du moral de ces collaborateurs et de leurs familles. Il doit respecter leur dignité et les traiter comme des hommes libres, tels qu'ils le convoitent eux-mêmes.

Sous le régime libéral, chaque entreprise était dirigée en vue d'enrichir ceux qui la possédaient. Cet enrichissement était le but de tous les capitalistes, sans tenir compte de l'intérêt général. Cette conception libérale était tout à fait fautive. Une réorganisation

économique bien ordonnée doit s'efforcer d'utiliser pour le bien général et en les disciplinant toutes les activités de production.

Cette interprétation délicate ne saurait être qu'une œuvre de longue haleine et c'est pourquoi le Gouvernement s'est vu contraint de construire deux édifices séparés. Il a organisé les Professions sur le plan économique et sur le plan social, par la loi du 4 octobre 1941 et la Charte du Travail. Par ailleurs, par la loi du 2 décembre 1940, il a fondé la Corporation Paysanne. Dans le cadre général fixé par l'État, chaque profession cherchera à susciter et développer entre ses membres un véritable esprit de collaboration franche et loyale.

Chacun recevra une rémunération qui le mettra à l'abri des risques. Cela va demander à notre pays un immense effort, mais cet effort se justifie amplement par l'importance de l'enjeu. Cet enjeu, c'est la paix sociale qui, depuis deux ans, est l'une des plus constantes pensées du Maréchal, cette paix sociale qui est indispensable au relèvement de notre pays.

V. — Commentaires sur un discours

Dans son dernier discours, à l'égard de la III^e République, le Président Laval a exprimé sa ferme volonté de renforcer l'autorité du Gouvernement.

Un tel discours, malgré qu'il soit prononcé depuis plus d'un mois, est assez important pour braver l'actualité. La précision avec laquelle il a évoqué et traité les grands problèmes qui se posent à l'attention des Français impose à ceux-ci de le méditer.

Le Président Laval a annoncé formellement sa volonté de faire un nouveau pas en avant vers le renforcement des disciplines nécessaires à l'intérieur de l'État. Est-il besoin de répéter que parmi les causes de l'affaiblissement de la France, l'une des plus déterminées [*sic* : déterminantes] est l'affaiblissement de l'autorité même de l'État. Après avoir été, bien des siècles durant, à travers les régimes, un des pays du monde le mieux gouverné, la France avait, depuis vingt ans, considérablement miné par le poison bolchévique, laissé s'affaiblir l'autorité de l'État.

Le gouvernement devait lutter contre les forces sans cesse grandissantes d'ordre économique ; des syndicats patronaux qui, au lieu de valoir les intérêts de leurs mandataires, cherchaient à intervenir dans les affaires de l'État. Les préfets, dans leur département, dépendaient du chef-lieu et non du Gouvernement, et les ministères devaient s'incliner devant les pressions d'intérêt particulier capables de les briser en quelques heures. Ils n'étaient plus maîtres de leur fonction.

Un certain nombre de ceux-ci avaient pris l'habitude de ne chercher qu'à satisfaire ceux qui leur paraissaient être les maîtres de demain. La France était devenue un pays où tout le monde commandait et où personne n'obéissait. On comprend que la guerre l'ait surprise. Qu'on ne s'étonne pas qu'elle ait dû faire face à des troubles d'une extrême gravité dont les inspirateurs étaient ceux là mêmes qui la poussaient vers une politique belliqueuse.

Dès son arrivée au pouvoir, le Maréchal a proclamé la nécessité de restaurer la discipline nationale. Il a montré que c'était une des conditions du redressement français. Aucun homme de bonne foi, aucun Français resté attaché à la grandeur de son pays ne saurait contredire le discours du Président Laval montrant que le Gouvernement est décidé à poursuivre cette restauration avec la plus grande énergie. Il a évoqué, avec une netteté qu'on a remarquée, [les problèmes des fonctionnaires](#). « Parmi ces derniers, a-t-il déclaré, il [\[en\] est qui se posent des questions et qui s'interrogent](#).

Ils se demandent si, en exécutant les ordres du gouvernement, ils ne compromettent pas leur avenir et défendent bien leurs intérêts personnels. Cette attitude sans noblesse est inacceptable dans les circonstances actuelles. Ils doivent sans délai faire leur choix. Servir ou se démettre. »

Il serait en effet imprudent de penser à faire une administration parfaite au moment où le tumulte de la guerre met le désarroi dans les esprits mais la restauration a commencé. Sans doute, il n'appartient pas à un discours de changer la situation d'un pays, mais en montrant aux fonctionnaires, qui seraient tentés d'oublier leur devoir, le danger d'une telle attitude, le Président Laval a voulu les amener à prendre conscience de la gravité de la situation et les inciter à rester fidèles à leur serment.

Quelques points des déclarations du Président Laval continuent à faire l'objet de commentaires de la presse française

M. Charles Maurras étudie particulièrement dans l'« Action française » la constitution du 1^{er} régiment de France. Répondant d'autre part à une question d'une lectrice, il souligne les bienfaits de l'union : « C'est l'union autour du Maréchal qui seule peut sauver la France ».

L'éditorialiste du « Monsieur » [*sic : Moniteur, propriété de Laval*] met en valeur les parties de la déclaration du Président relatives à l'Europe de demain : « Il ne peut échapper à personne, écrit-il, que notre destin est inséparable de celui de notre continent ». Aussi, citant plusieurs phrases du Président Laval lui-même, l'éditorialiste du « Moniteur » ajoute : « Quel Français, même le plus exigeant pourra trouver le moindre mot qui soit humiliant pour notre pays ».

Dans « l'Effort », Paul de Ribbes déclare que la politique intérieure et extérieure du Président Laval tout étroitement liées. De son côté, l'éditorialiste du « Bien Public » de Dijon commente certains passages relatifs au vague paternalisme dont les ouvriers souffrent et déclare que c'est à la classe ouvrière de défendre ses intérêts tout en évitant d'adopter [une] attitude insultante.

L'éditorialiste de l'« Avenir du Plateau Central » rappelle que nous sommes à l'heure des grands devoirs et des résolutions courageuses.

Un autre aspect du discours du Président Laval qui mérite d'être souligné est l'intérêt essentiel que présente pour la France le maintien sur le sol français du gouvernement national.

Certains dirigeants de l'armée dissidente envisageraient très bien que le Gouvernement français puisse poursuivre sa vie à Alger, à Londres ou à New York et non sur le sol même de la Patrie. Ceux là se sont-ils demandé ce qu'est en réalité la Patrie.

Ce n'est pas une Nation, c'est un corps vivant et tout corps vivant a besoin de son âme et de son corps, c'est-à-dire d'un élément spirituel allié à un élément matériel pour vivre et soutenir la lutte pour la vie. Il lui faut ses habitants pour former son peuple et il lui faut une unité entre ses habitants pour former la Nation. Les dissidents qui se taxent et qui se croient des patriotes ne connaissent pas la Patrie. Pour eux, la Patrie est un ensemble d'idées, c'est un système politique, la sauvegarde d'une certaine vie française qui appartient déjà au passé à jamais révolu, mais ne tient pas compte de l'existence du sol national lui-même.

Ceux qui ont quitté la France se sont soustraits à la souffrance occasionnée par une politique nécessaire, qui n'est que la conséquence inévitable de l'action de ceux qui furent les auteurs et les responsables de la défaite.

Certains, sous prétexte de défendre la France, l'ont quittée, ils ne sont pas comme le chef du Gouvernement qui a déclaré : « Pour défendre notre terre, je vis sur elle ». Danton disait à ceux qui lui conseillaient de fuir la vengeance de Robespierre : « On n'emporte pas la Patrie à la semelle de ses souliers ». Et le tribun paya de sa vie la connaissance de cette vérité transcendante.

Le Maréchal a pu nous prouver par les résultats précieux déjà obtenus, que, dès maintenant, malgré les difficultés et les complications, malgré la trahison africaine, il tient ses promesses. Le silence est la loi de tous actuellement.

En contre-partie de ses obligations, de ses sacrifices et de l'effort fourni, la France peut se considérer aujourd'hui avec satisfaction la seule Nation vaincue qui a la liberté de négocier avec les forces de l'Axe.

Nous pouvons commencer à espérer dans une Europe pacifiée, dans une Europe où il ne restera plus aucun germe de revanche.

Heureusement que ces MM. sont hostiles à la lutte des classes...

VI. — Réflexions pertinentes

Faut-il débourgeoiser le bourgeois de France, demande le « Nouvelliste » de Lyon. Pour lui, le bourgeois est un être sans vocation sérieuse. Il ne sert pas, il se sert. Il est sans relations avec le corps social. Il n'éprouve nul désir de s'associer à l'intérêt du pays.

Il a mis Dieu à la porte de sa vie. Sous le titre d'une série de paragraphes, l'auteur donne une philosophie du bourgeois. Ce dernier est un égoïste notable. Que de bourgeois moyens à débourgeoiser., à dépouiller de cet esprit.

Son premier devoir est de prendre conscience de sa vocation sociale. Il lui faut chercher et trouver le dénominateur commun de la Nation. Dans le chaos actuel et à la veille d'un bouleversement qui se prépare, ce n'est pas là une vocation sans grandeur.

VII. — Grandeur du Maréchal

« Grandeur du Maréchal », tel est le titre que l'éditorialiste de « l'Action Française » donne à un fort émouvant billet au cours duquel il constate combien tous les Français, grands et petits, jeunes et vieux avaient eu l'honneur d'approcher le Chef de l'État, en ont eu la même impression et en ont emporté un souvenir ineffaçable

Le visiteur reçu par lui se sentait en présence du père de la patrie brisée, meurtrie, déchirée, quoique objet des pensées du glorieux soldat.

« L'Action Française » a la conviction que plus le temps passera, plus grandira la figure de Philippe Pétain. Comprend-on toujours bien ce qu'il y a d'émouvant, de tragique dans le fait qu'à ce vainqueur aura été réservée la tâche de prendre en mains la destinée du pays défait et frappé du désastre le plus brutal et complet de son histoire ; c'est l'abnégation et l'entier oubli de soi-même, qu'a manifesté le Maréchal car il était certain des effrayantes difficultés de l'œuvre à accomplir, des responsabilités de la conduite des nombreux désespérés abandonnés sans direction à la veille de l'armistice.

Du jour au lendemain, il s'est vu tout seul au milieu des ruines, appelé, sans que rien ne l'y préparât, à reconstruire à l'aide de moyens de fortune souvent misérables, l'édifice dont la criminelle imprévoyance des anciens dirigeants avait causé l'effondrement.

D'autres se fussent récusés ou eurent hésité, et cela à une heure où les minutes étaient précieuses, où chacun voyait s'écouler le sang des Français, la substance de la France.

Le Maréchal, avec simplicité, n'a écouté que la voix de devoir, aucune autre considération n'a pesé à ses yeux.

« L'Action Française » conclut en soulignant que Dieu a montré qu'il n'abandonnait pas la France, et qu'il lui laissait une chance de se sauver, puisqu'il a suscité Philippe PÉTAIN.

Aux yeux de l'éditorialiste de l'« Avenir du Plateau Central », le Maréchal n'est pas seulement un nom glorieux, mais l'initiateur de notre salut à une heure qui ne laissait le choix d'aucune autre décision. Derrière lui, s'avance un corps de doctrines, de lois, des formules, notre redressement national et international

L'union est notre meilleure force nationale, celle qui va nous permettra de revendiquer notre place et de nous y maintenir. Cherchons-là donc où elle se trouve, dans la volonté de servir la patrie, sur tous les fronts, à notre place, dans la ligne réaliste que le Maréchal nous a tracée et qu'il ne cesse de proposer à tous les Français.

VIII. —. L'Espérance

En guise de conclusion à cette chronique, en grande partie consacrée à de tristes souvenirs, nous ne pouvons mieux faire que de citer ces phrases écrites par Sisley Henderson, l'ancien directeur du *Times* à Paris qui voulut se faire français pour partager les malheurs et les espérances d'une nation qu'il place au-dessus de toutes les autres.

« Que la France se mette résolument à la tête d'une force spirituelle et elle regagnera bien vite le prestige qu'elle croit avoir perdu. Oui, je crois plus que jamais à la mission de la France pourvu qu'elle redevienne elle-même, qu'elle se souvienne que c'est par ses qualités morales et intellectuelles qu'elle a été respectée et aimée de toutes les nations du monde».

Le Légionnaire du Tonkin du 15 juillet 1943.

(*L'Écho annamite*, 19 et 26 août 1943)

Légion des Combattants
et des Volontaires
de la Révolution
Nationale
Troisième anniversaire
30 août 1943
Après le 21 Juin 1940. la
FRANCE a refusé de se re-
plier sur elle-même, de se
consacrer à ses deuils, aux
récriminations et aux regrets
stériles. *
Le 30 AOÛT 1940 le MA-
RÉCHAL, en créant la LÉ-
GION instrument de la RÉ-
VOLUTION NATIONALE
a orienté la FRANCE vers
l'avenir.
FRANÇAIS !
LA FRANCE
NE RENONCE PAS
Célébrez tous le troisième
anniversaire de persévérance
de force et d'énergie, le
30 août 1940

L'Amiral Jean DECOUX
s'adresse aux Légionnaires d'Indochine

(*L'Écho annamite*, 2 septembre 1943)

Le 30 Août 1943, a été célébré à Saïgon le troisième anniversaire de la fondation de la Légion en Indochine.

Voici le texte de l'allocution prononcée, hier matin, par le Vice-Amiral d'escadre Jean Decoux, Haut-Commissaire de la France dans le Pacifique, Gouverneur général de l'Indochine, du haut du balcon du l'hôtel de ville de Saïgon :

Légionnaires,

La troisième anniversaire de la fondation de la Légion que nous célébrons aujourd'hui, revêt cette année, du fait des circonstances, une importance particulière.

Nous ne devons pas voir un geste purement spectaculaire dans les milliers de flambeaux qui se sont allumés ces jours-ci à la flamme éternelle qui brûle sur la tombe du soldat inconnu. Toutes ces torches portent à travers les villes et les campagnes de notre pays le vivant symbole de l'unité française.

C'est bien, en effet, sous le signe de l'unité que doit se dérouler cette journée du souvenir et de l'espérance. Rappelons-nous sans cesse que l'unité est le premier souci du Chef de l'État, et qu'elle demeure la condition primordiale de notre relèvement et de notre salut.

Seule l'union totale des cœurs et des esprits nous conduira à cette unité. C'est donc à la Légion d'Indochine que je m'adresse pour poursuivre inlassablement cette grande tâche et y convier tous les Français dignes de ce nom.

*
* *

Aussi bien, pour éviter tout malentendu en ce qui concerne l'action légionnaire, me paraît-il nécessaire aujourd'hui de rappeler une fois de plus devant vous les traits essentiels de la Charte de la Légion.

La Légion n'est ni un parti politique ni une association de combat. C'est un instrument — le meilleur instrument — de l'unité française. La Légion doit grouper tous les hommes de bonne volonté résolus à [appuyer sans réserve l'action du Maréchal](#), et animée de la détermination commune de refaire la France, Il appartient donc à chaque légionnaire d'aider, par tous les moyens en son pouvoir, le Maréchal, qui, depuis trois ans, travaille inlassablement à recréer l'unité française.

Offrant en toutes circonstances la vivante image de la discipline, de l'obéissance et du silence, la Légion fait bloc derrière le Gouvernement, dont elle respecte les directives et facilite la tâche. Elle s'inspire uniquement des intérêts permanents et supérieur du Pays.

À ce titre, la Légion doit s'élever au-dessus des idéologies et des sentimentalismes périmés. Elle ne se prête à aucune polémique, elle se contente de donner l'exemple dans toutes les circonstances et tous les domaines, attitude qui lui confère l'autorité nécessaire. Enfin et surtout, elle se fait la propagandiste ardente de la Révolution Nationale.

*
* *

Il est nécessaire de bien nous entendre sur ce terme : La Révolution Nationale, rompant délibérément avec le passé, n'a aucun point commun avec les programmes de surenchère qui, sous le régime défunt, exploitaient [la comédie honteuse du suffrage universel](#). La Révolution Nationale est le plan d'action austère, lumineux et inéluctable que le Maréchal a assigné au redressement français. Le relèvement de la France exige le triomphe de ce programme. Nous devons donc nous consacrer corps et âme à cette

tâche de salubrité publique que la Révolution Nationale propose à la France, et que celle-ci doit s'imposer.

La Révolution Nationale est une formule spécifiquement française, qui réconcilie enfin les nécessités *nationales* avec les exigences *sociales*. Cette formule ne se réclame en rien des conceptions totalitaires, elle se borne à restaurer l'autorité suivant les meilleures et les plus saines traditions françaises.

Plus royaliste que le roi, Decoux prétend que la Révolution nationale « rayonne et s'affirme au-dessus de la mêlée » alors que Pétain, pris de vague à l'âme, déclare le 17 octobre 1943 : « Les conséquences de la guerre n'ont pas permis le plein effet des grandes réformes que j'ai promulguées. Le régime actuel, en raison des circonstances, ne peut préfigurer celui que je veux instaurer et qui permettra aux libertés qui nous sont chères de s'épanouir harmonieusement. »

Par son essence même, cette grande réforme des mœurs, des cœurs et des esprits, doit demeurer indépendante des fluctuations des événements extérieurs. La Révolution Nationale est désormais un fait acquis. Elle s'accomplira **quelles que soient les vicissitudes du conflit mondial**. Déjà elle rayonne et s'affirme au-dessus de la mêlée. Et si tous les Français savent s'unir en un seul bloc sous les disciplines qu'elle leur suggère, elle restituera à la France sa puissance et son rang dans le monde.

*
* *

L' « HONNEUR », SELON DECOUX :
RESPECTER LES CONVENTIONS SIGNÉES AVEC LE JAPON,
SANS OSER LE NOMMER.

Votre devoir le plus urgent, Légionnaires d'Indochine, est donc de rendre indestructible une telle cohésion chez tous les Français vivant dans ce Pays, et de cimenter chaque jour davantage notre union avec nos frères indochinois.

— Vous devez faire comprendre à tous qu'une stricte discipline est vitale pour le salut commun.

— Vous devez de même proclamer autour de vous que l'honneur de notre Patrie est lié au respect de ses engagements.

— Vous devez enfin, en toute occasion, rappeler que ce respect absolu est la sauvegarde même de l'Indochine française, qui, sous mon gouvernement, ne reniera jamais les conventions qu'elle a souscrites au nom de la France.

Telles sont les tâches d'importance primordiale auxquelles vous devez vous consacrer sans trêve.

*
* *

En ce jour anniversaire de la fondation de la Légion, je vous demande, Légionnaires d'Indochine, de rapporter vos pensées vers le Maréchal, Chef de l'État, qui est aussi le Chef de la Légion.

Rappelez vous le jour sombres de 1940 où la France semblait glisser aux abîmes, et où ce Chef providentiel que le pays tout entier appelait, a accepté la charge redoutable de relever notre patrie de ses ruines.

Au cours de ces trois années douloureuses, le Maréchal s'est imposé au monde par son patriotisme, sa sagesse, sa clairvoyance. Au milieu de difficultés sans nombre, il a réussi à reforger une âme nouvelle à notre pays.

Les critiques, les outrages même, ne lui ont pas été épargnés. Mais les voix sacrilèges de quelques égarés à la solde de l'étranger n'ont fait qu'ajouter à son prestige. Déjà l'Histoire s'est emparée de cette grande figure de la Patrie française, qui est entrée vivante dans l'immortalité.

C'est en mon nom personnel, c'est aussi au nom de tous les Légionnaires d'Indochine, qu'en ce jour mémorable, je renouvelle notre serment de fidélité au Maréchal. L'Indochine saura jusqu'au terme de la grande tourmente se montrer digne le celui qui incarne si noblement la France éternelle.

Voici le texte de l'allocution par M. Parisot, Préfet de la Région Saïgon Cholon, et Chef de la Légion locale :

Légionnaires,

Le 3^e anniversaire de la Légion qui vous réunit ce jour vient de vous permettre d'affirmer sur le plan physique, par la présence de vos colonnes compactes, le potentiel de force que constitue en Cochinchine l'instrument choisi par le Maréchal pour la diffusion et le triomphe des idées de la Révolution Nationale.

Je voudrais cependant vous dire que votre nombre ne signifierait rien si nous n'étions animés de la volonté d'atteindre l'objectif que nous a fixé le chef : la rénovation du pays dans le cadre de la Révolution Nationale.

L'histoire nous enseigne que les Révolutions ont toujours été faites par des minorités, mais par des minorités agissantes.

La Légion est plus qu'une minorité dans la Nation Si elle veut et sait agir, elle doit donc triompher de tous les obstacles.

Quels sont ces obstacles qui pourraient freiner, stériliser l'action légionnaire, et partant briser l'élan de la Nation vers son salut ? Ils sont surtout en vous-mêmes et je les définirai ainsi que suit :

D'abord la vision, la compréhension fautive et incomplète de notre doctrine ;
Ensuite le manque d'esprit de sacrifice.

De ces obstacles, le premier est le plus facile à vaincre, il vous suffira de vous reporter toujours aux paroles du Maréchal : elles seules renferment la vérité.

Hors d'elles, point de chances de salut, surtout à l'aube de la 5^e année du conflit mondial où vont peut-être se déterminer pour des années, pour des décades, les destins de notre pays.

Le Maréchal a tout dit de ce qu'il importe à tout Français de savoir et de croire : relisez ses messages, essayez de les décanter, d'en extraire la grande leçon humaine et réaliste que le vainqueur de Verdun, le Chef de l'État d'aujourd'hui, vous donne du haut de l'expérience que lui confèrent ses quelques [sic] 65 années d'exercice du commandement.

Ne pas commettre d'erreur sur les principes, sur les définitions des choses et des gens de la terre de France, est une condition essentielle : voilà le premier devoir de la Légion. Faire passer dans les cœurs et la réalité des faits, ces principes et ces définitions, voilà le 2^e devoir de la Légion

J'ai défini tout à l'heure comme le 2^e obstacle à l'action de la Légion : le manque d'esprit de sacrifice.

Rappelez-vous que seuls sont forts les peuples durs à la souffrance, ceux qui savent accepter sans récrimination, sans rhétorique, non seulement le sacrifice suprême, mais encore les menus sacrifices quotidiens qu'impose la vie d'une communauté aux ressources diminuées.

Je vous rappelle à tous qui m'écoutez l'exemple des paysans de notre France au cours de la Grand Guerre : c'est par eux, par l'infanterie recrutée parmi le laboureurs de notre pays, qu'ont été inscrites dans l'Histoire de la France les pages glorieuses de 1914 à 1918 Le sacrifice consenti au cours d'un long calvaire le fut avec la simplicité admirable, le stoïcisme inconscient de gens accoutumés dès l'enfance aux coups du sort à l'hostilité de la nature, au dur travail de la terre.

La grandeur de notre pays, le courage, la force d'âme dans l'adversité de ses fils ont donc leurs racines dans la terre de France.

Vous tous, fils et petits-fils de paysans, avez en vous, latentes, les vertus qui firent notre race forte et grande.

Sachez-vous en souvenir, les ressusciter; et vous verrez alors combien il nous sera facile de remplir ensemble sans défaillance la tâche qui fera qu'à jamais

VIVE LA FRANCE !

Après le 3^e anniversaire de la Légion
Messages
(*L'Écho annamite*, 2 septembre 1943)

de l'Union locale des Anciens Combattants et Volontaires de la Révolution nationale
au Maréchal Pétain.

Hanoï, 30 août. — Les Légionnaires du Tonkin ont adressé le télégramme suivant au Maréchal Pétain, Chef de la Légion, et au vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine :

« À l'occasion du 3^e anniversaire de la fondation de la Légion française, les légionnaires du Tonkin renouvellent avec ferveur à leur illustre chef le Maréchal Philippe Pétain l'hommage de leur totale et confiante fidélité, et adressent au Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, qui, dans les pures traditions, françaises de l'honneur et du respect de la parole donnée, veille sur les destinées de l'Indochine, le tribut de leur reconnaissance et de leur entier dévouement » (Ofi)

des directeurs de la Légion des Anciens Combattants et Volontaires de la Révolution nationale aux Légionnaires d'Indochine.

Saïgon, 30 août. — L'amiral Decoux a transmis aux chefs des unions locales de la Légion des anciens combattants et volontaires de la Révolution Nationale de l'Indochine le télégramme suivant : « Pour MM. les Présidents des unions locales de la Légion : Je vous transmets ci-après le texte du télégramme que je reçois du Département :

» Du directeur de la Légion de France, à la veille de la célébration du 3^e anniversaire de la Légion, placé sous le signe de l'unité française nous vous prions de transmettre à toute l'Union indochinoise par l'intermédiaire des légions du Tonkin, de l'Annam, de la Cochinchine, du Cambodge et du Laos, l'assurance de notre confiance inébranlable dans l'unité de l'Empire.

Malgré les vicissitudes de la guerre mondiale, nous serons présents de cœur aux manifestations organisées par les légionnaires français et indochinois en union avec celles de la France.

Signé : LACHAL, GERVAIS. (Ofi)

L'Amiral à Saïgon
(*La Volonté indochinoise*, 18 septembre 1943)

Au cours de [la] journée, le Chef de la Fédération s'est entretenu avec ... M. Parisot, préfet de la région Saïgon-Cholon et président fédéral de la Légion, qu'accompagnait M. Garry, délégué permanent de la Légion française des combattants et volontaires de la Révolution nationale auprès du Gouvernement général.

Une révolution dans les faits
(*L'Écho annamite*, 30 septembre 1943)

Nos compatriotes Indochinois et Français qui vivent en ce pays à l'abri de l'horreur immédiate des calamités de la guerre, ont-ils tous véritablement acquis le sentiment d'assister à une époque prodigieusement féconde en événements politique, économiques et sociaux ? L'Indochine, qui persiste à se développer dans le cadre impérial français, est devenue, depuis 1940, le théâtre d'une pathétique expérience. L'élaboration d'une doctrine du fédéralisme indochinois, tend à y manifester ses incidences juridiques, législatives, représentatives et diplomatiques, en sorte que l'on peut déjà envisager le fait d'une « nationalité indochinoise » en formation

Quand on fera plus tard, l'inventaire des bouleversements de notre époque, le cas de l'Indochine apparaîtra dans la formation du monde moderne, comme l'un des événements prépondérants de la survivance et de la rénovation de l'empire français, Mais que veut-on dire quand on parle de « Conseil fédéral », de « législation fédérale », de « nationalité locale et fédérale », toutes expressions qui apparaissent périodiquement dans la presse, sans que leur immense portée vienne de façon saisissante frapper notre imagination ?

C'est à toutes ces questions que répondra, avec toute l'autorité qui s'attache à sa science, M. le Professeur Raymond Guillien, agrégé des Facultés de Droit, dans la conférence qu'il fera sous le patronage de la Société des Etudes Indochinoises, ce soir, 28 septembre, à dix-huit heures trente, sous la haute présidence de M. le Gouverneur Général, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Saïgon. Nous rappelons que cette conférence est ouverte au grand public et que les adhérents de la Société des Etudes Indochinoises seront heureux d'y accueillir les Légionnaires et d'une manière générale toute l'élite des administrations et des affaires de Saïgon-Cholon.

Chez les médaillés militaires
(*L'Écho annamite*, 30 septembre 1943)

Le Comité rappelle aux camarades de la 68^e Section que le repas annuel a été fixé au 3 Octobre et aura lieu dans l'Immeuble de la Légion, 23 Bd Norodom à midi.

Bar ouvert à 11 heures.

Les amis et sympathisants sont cordialement invités à s'inscrire avant le 2 Octobre chez le camarade Courtessole, 158, rue Catinat (Caves Bordelaises).

Prix du repas 7 \$ 50 compris boisson.

SUPÉRIORITÉ INTELLECTUELLE DU PROTESTANTISME.
MIEUX QUE M^{GR} CASSAIGNE ET SES NIAISES ODES À PÉTAÏN,
LE PASTEUR LEHNEBACH S'EN PREND

AUX SOURCES MÊME DE LA DÉMOCRATIE,
CE « PIRE DES RÉGIMES À L'EXCEPTION À TOUS LES AUTRES »
(Churchill)

Vérités sur la Révolution Nationale
(*L'Écho annamite*, 19 novembre 1943)

Cette conférence a été prononcée par le Vice-président de la Légion de Cochinchine, le pasteur SERGE LEHNEBACH ³⁸, le 23 août 1943, dans la salle au foyer du soldat et du marin à Saïgon.

Homme ou Individu

L'histoire est pour une grande part la traduction des idées de ceux qu'on nomme les penseurs, et les penseurs ne sont souvent que des rêveurs. Lorsque l'Utopie descend des salons — où elle est jeu d'esprit — dans la rue — où elle devient geste brutal — une révolution s'élabore.

Au XVIII^e siècle, on vit arriver en France deux « sauvages » qui venaient d'Amérique, On les appelait des Hurons. La mode s'empara d'eux ; le romantisme aidant, car le romantisme date de plus loin qu'on ne croit, les deux Hurons eurent sur les « penseurs » une grande influence.

Rousseau en entendit parler (et les rencontra peut-être) avant de commencer la rédaction du mémoire qui le rendit célèbre sur les méfaits de la civilisation : Il y a quelque chose des deux Hurons dans la pensée de Jean-Jacques et dans les divagations des philosophes de son temps. Elles partent d'un postulat : l'homme est naturellement bon. C'est la théorie du « bon sauvage ». Et le corollaire apparaît : Rendons à l'homme son état naturel, sa liberté ; par le jeu de ses bons instincts renaîtra l'âge d'or.

Tel est le rêve de Voltaire, de Diderot, de Jean-Jacques. On était de plus à une époque d'éclosions. Le passé gisait, chrysalide éclaté [sic].

C'était pour rendre l'homme à son état naturel qu'on réclamait la liberté. Les valeurs intellectuelles, politiques ou religieuses se transformaient. Faux dieu, la liberté promettait des miracles. Le tout était de débarrasser l'homme des vieilles contraintes.

Lorsque naguère on pensait l'homme, on le pensait soumis : À Dieu, au Roi. On commença de le penser libre, c'est-à-dire au centre du monde, et son propre maître. Ainsi naquit l'individualisme, d'un paradoxe absurde, savoir qu'il fallait, pour rendre l'homme à sa bonté primitive, le soustraire à son entourage naturel : famille, religion, etc.

Au nom de la Liberté, on dénonçait les contraintes qui pesaient sur l'homme. Qu'elles viennent de la nature ou des formes sociales, elles étaient des motifs d'oppression, elles gênaient l'éclosion de cet homme libre qui allait se lever pour la conquête des siècles futurs.

Toutes ces théories sur l'homme, sur la civilisation et la société parlaient d'une bonne intention. Il est certain qu'au cours des siècles passés, la liberté individuelle était réduite. Vouloir augmenter les possibilités de l'homme était naturel. Ne me faites surtout pas dire qu'à la place de nos ancêtres nous aurions fait mieux qu'eux. Certainement pas.

Le malheur, c'est qu'en isolant l'homme de son entourage, famille, métier, etc., en le libérant des règlements parfois arbitraires du père de famille ou du prévôt, on créa un homme abstrait, on finit par décrire les droits d'un être complètement théorique sans aucun rapport avec la réalité humaine.

³⁸ Pasteur Serge Lehnebach : le 16 mars 1942, il assiste à l'inauguration d'un buste de Pétain au conseil colonial ; le 10 mai 1942, il prononce devant plus de 7.000 jeunes réunis à Saïgon à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, un discours à la gloire du maréchal Pétain. Auteur d'un article sur « Les mouvements de jeunesse en Indochine », dans *Indochine hebdomadaire illustré* du 20 juillet 1943.

On fit des lois, on posa des principes. on essaya d'organiser une société pour un homme-type, pour un homme idéal : l'individu.

Or, il n'y a pas d'homme auquel on puisse se référer et dire : « Voilà celui qui est l'Homme libre, l'Homme idéal, l'Homme abstrait ». Il n'y a que Pierre, Paul, Jacques, etc., moi-même ; et nous ne sommes pas seuls, il y a les compagnons de notre labeur, ceux des usines ou des champs, nos gosses à tous, la vie avec ses misères et avec ses joies, avec des rires, des larmes et du sang. Nous ne sommes pas des abstractions.

Nous sommes des hommes dans tout ce qu'il y a de plus concret. Aucun de nous n'est « l'Homme », chacun est « un homme ». Nous ne sommes jamais seuls. Ce que nous sommes est déterminé par les autres comme nous les déterminons eux-même ; parce que nous sommes des êtres vivants. En traversant la vie, on ne rencontre pas d'individus, on ne coudoie que des personnes humaines.

Chaque fois que le XVIII^e siècle a essayé de dire ce que devaient être les lois régissant les hommes, les individus, il est tombé dans l'erreur. En 1789, la Révolution française a tenté de faire passer dans la vie les définitions des Encyclopédistes et de Rousseau. Au XIX^e siècle, des gouvernements divers se sont succédés [sic] en France. Dans la mesure où ils composèrent avec les Principes de 89, ils se vouèrent à l'échec.

Le premier souci de la Révolution Nationale, celui qu'on retrouve toujours qu'il s'agisse de la condition du travailleur, de la famille ou de la patrie, c'est le souci de replacer l'individu dans sa réalité de personne humaine. Pour elle, l'homme ne sera jamais un être placé hors de son milieu naturel, transformé en pièce anatomique pour je ne sais quel musée social ; l'homme sera toujours en être vivant avec ses misères, ses joies, sa chair,

Relisez les paroles du Maréchal : elles débordent du souci de replacer l'individu dont on nous a parlé dans la vérité d'homme.

Jamais le Maréchal n'a parlé de l'homme avec un H » majuscule. Il a parlé de l'ouvrier, il a parlé du prolétaire, il s'est adressé au capitaliste. Dans aucun de ses discours vous ne le verrez s'adresser à l'individu à la fois vague et absolu dont on nous avait parlé jusque-là.

Et cette première vérité nous permet d'emblée de définir la Révolution Nationale. Elle n'est pas une réaction mais une possibilité de rénovation née de la rencontre de la pensée française et de l'homme. Un essai de reconstruction ayant dans le domaine moral, politique, social, économique l'homme comme mesure.

L'homme et les questions économiques (L'Écho annamite, 25 novembre 1943)

Encore une fois, le XVIII^e siècle avait de nobles ambitions. Le rêve de liberté individuelle, s'il était utopique, n'était pas sans générosité. Hélas, les transformations qu'il proposait portèrent des fruits amers.

Au nom de la liberté, on ne se contenta pas de définir l'homme. On essaya de fonder les règles économiques. Là aussi, des contraintes pesaient durement sur les hommes. Il est évident qu'il était plus difficile de faire fortune. sous l'ancien régime que vers 1960 [sic], ou sous l'un des divers ministères que nous avons connus... On s'efforça donc de donner à l'homme des possibilités d'acquérir la richesse, elle aussi, moyen de libération.

N'importe qui put prétendre, s'il faisait ce qu'il [...] fallait pour cela, devenir riche ; acquérir par le moyen de l'argent une possibilité de liberté. C'est très joli, mais dans la mesure où on libérait l'homme de toutes ses servitudes, on le libérait de ses contraintes morales. Une fois que l'on avait commencé à saper les idées, les coutumes de l'homme de ce temps -la, tout pouvait s'écrouler et tout s'écroula. La notion qui commença à se

faire jour à cause de ses possibilités pour chacun de devenir un possédant, ce fut la notion de profit personnel.

Jadis on avait aussi souhaité devenir riche mais c'était difficile parce que l'appétit des hommes était contenu.

Les règlements corporatifs, pour ne citer qu'eux, avaient eu le rôle de régulateurs, N'importe qui ne pouvait pas changer de métier, ou fabriquer n'importe quoi, sous prétexte que « maintenant cela se vendait et qu'on y gagnerait de l'argent », Chaque corps de métier faisait une chose précise, d'une façon nettement définie. À partir du XVIII^e siècle non seulement on voit l'homme s'épanouir, naître à la pensée que désormais il va pouvoir à sa guise se livrer à toutes les besognes qu'il pourra imaginer pour son profit personnel, mais au même instant, commence l'industrialisation générale de la production.

En même temps que les philosophes disent à l'homme : tu es libre, les inventeurs lui disent : voici des machines qui vont te permettre dans la liberté totale de décupler ta production.

Vous voyez de suite quels vont être les répercussions de cet état de choses, les difficultés, les écueils qui vont surgir.

Citons quelques chiffres : En 1939, dans les usines de chaussures de Limoges, un seul homme surveillait une machine faisant à elle seule un labeur qui aurait exigé 250 ouvriers un siècle et demi auparavant.

Des machines à faire les briques en fournissaient 40.000 à l'heure, alors que le vieux procédé ne permettait d'en faire que 55 dans le même temps.

Dans l'industrie du fer, un ouvrier fait à la machine en une heure le travail [ce] qui aurait rempli quinze journées de labeur au siècle précédent.

La progression du rendement devenait affolante. En 1913, une machine produisait 500 lames de rasoir par jour. Elle fut perfectionnée en 1939, elle en manufacturait 32.000.

Il aurait fallu, en 1789, quarante-cinq mille femmes pour filer en un jour ce que filait en 8 heures une seule machine d'aujourd'hui surveillée par une seule ouvrière.

Tout cela avait commencé en 1767 lorsque James Watt alluma la première machine à vapeur.

L'Agriculture également voyait se dérégler sa production. Dans le temps où la population du globe a augmenté de 11 %, la quantité de blé qu'on est arrivé à produire a augmenté, elle, de 20 %.

Le libéralisme économique fondé sur la seule règle de liberté et de profit personnel nous conduisait au chaos, et derrière ce chaos, comme une toile de fond, s'épanouit l'erreur individualiste. C'est par la notion de liberté absolue à laquelle il faisait croire qu'il nous a mené à la dictature de l'argent. Distinguez-vous le cercle vicieux : se libérer de tout pour gagner plus facilement. Avoir plus d'argent pour être plus libre... et les hommes finirent par inventer le moyen de produire de l'argent sans travail, avec seulement de l'argent ; ce fut le métier des groupes financiers composés d'hommes dont Drumont [*sic* : l'antisémite Édouard Drumont] disait que leurs seuls instruments de travail sont un carnet et un crayon.

J'en ai dit assez pour situer maintenant la Révolution Nationale.

En même temps qu'elle replace l'homme dans sa réalité humaine, la Révolution Nationale entend remettre de l'ordre dans la production : « L'Économie d'un pays n'est saine, disent les seize points de la Constitution du Maréchal, que dans la mesure où la prospérité des entreprises privées concourt au bien général de la communauté : la fortune n'a pas seulement des droits, elle a des devoirs, proportionnés au pouvoir qu'elle confère ».

« Je reprendrai, dit encore le Maréchal, contre le capitalisme égoïste et aveuglé, la lutte que les souverains de la France engagèrent contre la féodalité... J'entends que notre pays soit débarrassé de la tutelle la plus méprisable : celle de l'Argent ».

L'homme et les questions morales

Dans le domaine moral, le dogme de la liberté individuelle, une fois admis, eut des répercussions profondes.

L'individu-roi était né d'un refus, celui de la condition humaine du temps, et d'un espoir, celui d'accéder à une sorte d'Eldorado où tout devait être meilleur.

Oh ! je ne nie pas la légitimité d'une aspiration au progrès. Aller de l'avant est la loi des hommes. Encore faut-il que cet essor soit le salaire d'un labeur, la rétribution d'un risque couru, la résultat d'un effort viril.

Proclamer les droits de l'homme revenait à « revendiquer » un certain nombre d'avantages loin desquels l'homme avait été tenu dans le passé. Il n'était pas forcément question d'acquérir par un effort quelconque ces avantages. Le pouvoir, l'État devait en faire don gratuit à la foule.

Les révolutionnaires du XVIII^e siècle prirent leur départ sur une immense revendication. Peu importait le moyen, on voulait « autre chose ». N'oublions pas qu'on rejetait toute contrainte : les plus supportables sont morales. Revendiquer devint une méthode. On ne revendiquait pas toujours pour des choses raisonnables, mais cela réussissait quelquefois. À quoi bon essayer de conquérir par l'effort ce qu'on risquait d'obtenir à force de réclamer ?

L'esprit de revendication s'opposait à l'effort.

J'ai déjà souligné que le libéralisme économique permettait à chacun d'accéder à la richesse.

Une fois acquise, la richesse posait un problème : celui de sa conservation. À celui qui ne possède rien, la question de sécurité matérielle ne pèse guère : Risquer est facile, La bourgeoisie, qui était la principale héritière de la Révolution condamna ceux qui, méprisant les avantages nouvellement acquis, montraient une secrète préférence pour l'instabilité ou mieux: le risque. Le Français moyen chaussa ses pantoufles et s'ankylosa peu à peu.

« *La Révolution Nationale exalte l'effort et non la revendication, l'action et le risque et non le loisir et la sécurité. Le citoyen laborieux et non l'État-Providence.* »

L'homme libre du XVIII^e siècle, l'individu dans la mesure où il se développait, devait fatalement rencontrer sur son chemin les vieilles contraintes familiales.

D'une part, avoir des enfants nombreux limitait le profit personnel. L'enfant fut considéré comme un luxe ou une sottise par les parents. D'autre part, les enfants, dès l'âge de raison, se prirent eux aussi pour des individus libres et tendirent à rejeter les contraintes paternelles. Nous avons encore dans les oreilles le ton dont un jeune parlait de « ses vieux », il y a dix ans. Là encore, le mal venait de ce que l'on avait dit à l'homme « Tu es libre » et de ce que le pauvre l'avait cru.

La Révolution Nationale entend remettre en honneur la famille féconde, non pour avoir plus tard beaucoup d soldats, non pour redevenir une grande nation étendant sa domination sur les autres, non pas même par orgueil national, mais bien parce que nous préférons la morale de l'effort et du risque, et il n'y a pas de plus noble effort et de plus grand risque à courir que de mettre un enfant au monde. Il n'y a pas de geste plus grave que de déterminer une existence humaine. Il n'y a pas de plus passionnant Travail que de voir grandir en le façonnant un garçon ou une fille de France.

Comme il se libérait logiquement des contraintes familiales, l'individu tendait également à se libérer des contraintes nationales. La nation est une grande famille, et tout ce qui touche celle-ci atteindra celle-à.

Pour ne pas sombrer dans l'anarchie, terme logique de l'individualisme, on considéra non plus la Patrie, ni même la Nation, mais l'Humanité. Nouvelle unité factice, nouvelle chimère à la mesure du rêve libéral.

« *La Révolution Nationale oppose le culte de la Patrie à l'artificielle religion de l'Humanité* ».

Né de l'individualisme encore et toujours par le même chemin s'était épanoui sur la France l'esprit de jouissance égoïste. Si elle lutte contre lui, la Révolution Nationale n'est pas pour cela, je ne sais quel puritanisme ou quelle tartuferie. Elle est, Messieurs, une reprise de conscience morale. Un goût que nous avons nous autres pour les choses difficiles, laborieuses, fécondes et pures.

Voilà dit un mot dont nous avons perdu le sens. Redevenir purs, et non pas par réaction, non pas pour changer le riant visage de la France, mais parce que c'est difficile, et qu'en morale comme dans le reste, nous voulons l'âpre saveur de l'effort. « *La pureté de mœurs et non la jouissance égoïste* ».

L'homme et la politique (*L'Écho annamite*, 2 décembre 1943)

Examinons maintenant une autre répercussion de l'individualisme libéral.

Reprenant le postulat initial : l'homme est naturellement bon, on en déduit le dogme de la souveraineté du peuple. Contrainte encore que celle du souverain, que celle du chef. Dès 1767, Favart prophétisait sur les temps futurs :

« Tout citoyen est Roi, sous un Roi citoyen ». La Révolution faite, on s'aperçut que même coiffé du bonnet rouge, le roi était de trop : on le supprima. L'ensemble des « Hommes-naturellement-bons » lui succéda.

Pour des nécessités pratiques, la souveraineté du peuple fut déléguée à des représentants. Hélas, ils n'étaient pas des « Représentants-naturellement-bons. »

Je ne veux pas reprendre ici le trop facile procès du député. La littérature des premières années du XX^e siècle déborde d'insultes à leur endroit. Paix à leurs cendres.

Ils furent de pauvres hommes, marqués comme beaucoup de leurs électeurs par le régime. Déjà victime de la facilité générale, peu courageux pour la plupart, ils s'efforcèrent, une fois au pouvoir, d'éparpiller les responsabilités, d'autant plus qu'un jour, il fallait bien revenir se présenter devant les électeurs. Tout cela détermina la marche de cette grande machine sans tête, sans foi ni loi qu'on appelait le parlement.

Thierry Maulnier en a décrit le fonctionnement :

Le Parlement : une dizaine de programmes, représentés par autant de groupes fort inégaux en nombre. Tout problème concret, particulier (loi sur les chemins de fer, sur la régimes du blé, sur les magnanerie, sur la journée de huit heures, etc.), qui vient en discussion dans l'hémicycle se trouvera forcément soumis aux petites métamorphoses bien connues que voici :

On coupera les racines qui le relie à la région ou la profession dans laquelle il s'est posé. Et on le reposera sur un plan « général » (dans le cadre étatiste centralisé).

2° Chaque groupe proposera une solution qui tiendra compte (dans le cas le plus favorable) du programme du parti, des possibilités pratiques et des risques personnels que courent les députés auprès des électeurs si, par hasard, la solution est adoptée. Accordons, pour simplifier, trente trois pour cent d'influence à chaque facteur.

3° Une commission spéciale élaborera la mixture que l'on proposera à la majorité, très soigneusement pointée par les experts. (C'est la seule opération que le parlement puisse faire avec soin).

4° Le produit — infécond — de ce croisement improvisé, après avoir subi les railleries des extrémistes, l'indifférence de la majorité, et un scrutin de pure forme, sera versé au dossier d'un ministère éphémère, puis livré au sadisme des fonctionnaires, comme une arme nouvelle pour opprimer la région ou la profession dans laquelle se posait la question, — la loi n'ayant rien résolu — et les régions et professions dans lesquelles la question ne se posait pas — la loi créant une difficulté nouvelle ».

Par facilité, par veulerie, par soif de profit personnel, des coalitions de citoyens réussirent rapidement à confisquer la souveraineté du peuple. Les coalitions [sic]

confièrent leurs intérêts à des représentants, j'allais dire professionnels. Tantôt l'un était au pouvoir, tantôt l'autre. La juste notion d'état disparut dans les chicanes, les conflits d'appétits. La nation perdit toute grandeur et toute dignité. La même inconscience accueillit la paix que la guerre ou la défaite.

La Révolution Nationale ne veut plus revoir ce que décrit Maulnier. Elle veut un pouvoir stable et responsable. « Elle veut recevoir la volonté nationale, non plus par la voix de nombre anonyme, mais par celle des élites ouvrières, intellectuelles et professionnelles responsables ». Un état qui soit au plus beau sens du terme le serviteur de la Nation et non plus le profiteur des gens de France.

Suite et fin

L'homme et la Société

(*L'Écho annamite*, 9 décembre 1943)

[cet article est composé de morceaux épars qui ne se raccordent pas.
Nous en avons écarté certains]

Les gens qui, chez nous, malgré les temps peu favorables, pensaient national, avaient souligné, bien avait la guerre de 1939, que l'individualisme mènerait un jour la France à l'anarchie sociale.

Si chacun est libre en effet de rechercher son unique profit personnel, son intérêt va très vite exclure l'intérêt de son voisin. Pour défendre des intérêts sociaux semblables, les individus se groupèrent et entrèrent en lutte sans que le gouvernement, irresponsable nous l'avons vu, puisse arbitrer le conflit.

L'un des groupes aura le nombre, et le son de ses revendications emplira le pays; l'autre aura la richesse et paiera les députés professionnels les plus habiles.

Nous avons connu les diverses catégories d'hommes en conflit, la lutte des classes. Pareil état social peut conduire à une nouvelle révolution et à la dictature d'une classe, il ne peut garantir la vie de la nation.

La Révolution Nationale oppose le démenti le plus formel à ceux qui préconisèrent la lutte des classes comme moyen de rénovation sociale. Elle condamne également le syndicat ouvrier et la dictature patronale, elle propose une solution de bon sens : la coopération des hommes de toutes les classes sociales au sein d'une même profession. Nous ne voulons jamais revoir ni grève, ni lock-out. Cer-

.....
runie aucun des fils de notre sol qui se soit penché sur l'homme français. Sa doctrine est réaliste — je ne dis pas matérialiste — et purement française, et tient compte des enseignements de notre histoire et de son évolution.

La Révolution Nationale n'est pas un régime, elle est un courant régénérateur [sic] qui circule dans les veines des Français authentiques, ceux qui n'attendent rien de l'Etranger et qui conservent intacte leur foi en la France.

C'est une proposition que quelques-uns font à vous tous, peuple de France, pour donner à l'homme du XX^e siècle une cité et une nation qui soient du XX^e siècle.

Ai-je besoin de préciser que la Révolution Nationale n'est pas née de la défaite?

La défaite n'a été qu'une occasion, elle a été devant nous une sorte de table rase, sur laquelle nous reconstruirons.

Le mouvement qui nous porte en avant était déjà en puissance dans le mépris où notre peuple tenait le régime périmé que nous avons essayé, une fois de plus ce soir. d'analyser ensemble. Il était en gestation dans la détermination des soldats [de] 14-18 prêts à faire le sacrifice d'eux-mêmes pour que la France vive. Il était en pensée dans l'œuvre des fermes écrivains [sic] de notre génération qui firent le patient inventaire du patrimoine de l'homme français.

En vérité, la Révolution qui commence à peine vient de loin, de très loin, du cœur même de la France.

Et cette conviction qui est la nôtre nous est un gage pour l'avenir. Cela est tellement vrai que nous voyons chaque jour des gens venir à nous, en dépit de la marche des événements étrangers à la France. Ils se proposent à nous parce qu'il ont compris enfin que la Révolution du Maréchal n'a rien à voir avec le communiqué que la Radio nous donnera demain.

Notre Révolution est le fruit de notre expérience nationale.

Pendant cent cinquante ans nous avons vécu sur les données fausses d'une utopie, héritage des rêveurs du XVIII^e siècle. Peu à peu, nous avons vu notre pays s'anémier, sa vigueur se fondre.

Des hommes venus d'ailleurs nous ont proposé des remèdes : Marxisme, Totalitarisme, Communisme. L'ombre qui couvrait le front de la France s'est précisée. À la lumière de la défaite, nous avons reconnu l'aile noire de la mort.

Messieurs, la vérité sur la Révolution Nationale c'est qu'elle est une manifestation de l'instinct de conservation, d'un pays qui ne veut pas mourir.

Vive le Maréchal
pour que vive la France

.....

L'Amiral Jean Decoux visite le 3^e territoire militaire
et la province de Tuyên-Quang
(*La Volonté indochinoise*, 26 novembre 1943, p. 1 et 2)

.....
L'Amiral ... consacra le reste de la matinée à la visite des [Charbonnages de Tuyên-Quang](#), sous la conduite de M. Bernard, Directeur de l'entreprise..., qui est, par ailleurs, président provincial de la Légion.

LA LÉGION ET LE SECOURS NATIONAL
(*L'Écho annamite*, 2 décembre 1943)

Hanoï, 22 novembre (Ofi). — Le Directeur général de la Légion française de Combattants ayant rendu compte au Maréchal, Chef de l'État, des résultats obtenus en Indochine par la Légion dans son activité en faveur du Secours national, le Maréchal Pétain a adressé un télégramme personnel à l'Amiral Decoux dans lequel il exprime aux Légionnaires d'Indochine ses remerciements pour ce nouveau témoignage de fidélité à la France et à l'Empire :

Vichy, le 12 novembre 1943

Maréchal de France chef de l'État, à l'Amiral Decoux, Gouverneur général de l'Indochine Hanoï.

La Direction générale de la Légion annonce que l'ensemble des sommes collectées par la Légion française des Combattants et Volontaires de la Révolution nationale en Indochine représente le magnifique total de *trente et un millions trois cent quarante cinq mille francs*, consacré surtout au Secours national. Grâce à ses dons répétés, l'Indochine participe aux efforts multiples du Secours national et aux besoins sans cesse croissants de l'action sociale légionnaire. Je vous prie de remercier les légionnaires d'Indochine de leur générosité qui prouve leur éclatante fidélité à la Métropole.

Signé : Philippe PETAIN.

L'Amiral Decoux a transmis ce télégramme au Président fédéral de la Légion [Parisot] dans les termes suivants :

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli la copie du télégramme personnel que vient de m'adresser le Maréchal, Chef de l'État et chef de la Légion, au sujet de l'aide apportée par la Légion d'Indochine au Secours national en vous transmettant les remerciements du Maréchal Pétain. Il m'est particulièrement agréable d'y joindre les miens et de souligner les magnifiques résultats obtenus par la Légion.

Je vous prie de vouloir bien, en transmettant ces remerciements aux Légionnaires d'Indochine, leur demander de compléter et d'humaniser leurs efforts par une action sociale accentuée dans tous les domaines de la bienfaisance et de la charité, ainsi que vient de le rappeler en termes si émouvants le Chef de l'État : « C'est par une action sociale intensifiée en faveur de tous les Français dans le malheur qu'il sera possible de ramener une atmosphère d'apaisement et d'union.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Signé : DECOUX.

En Indochine

À la mémoire des officiers et des équipages du *Béryl* et du *Van-Vollenhoven*
(*L'Écho annamite*, 16 décembre 1943)

Hanoï, 10 déc. — Vendredi matin a été célébré à la cathédrale de Hanoï un service solennel à la mémoire des états-majors et des équipages du « *Béryl* » et du « *Van-Vollenhoven* », morts pour la France.

Y assistaient... le président fédéral de la Légion et Madame Barth...

7.300 LÉGIONNAIRES SUR 40.000 FRANÇAIS

Tout se passe comme si les effectifs de la Légion avait augmenté à mesure que se décomposait le régime qu'elle servait.

Cela s'explique en partie par les contraintes exercées sur les fonctionnaires anciens combattants qui étaient mis dans la quasi obligation d'adhérer, Decoux surveillant personnellement la question et n'hésitant pas à relancer tel gouverneur, comme celui de la Cochinchine, à ce sujet.

Selon Verney, l'année 1944 est celle de l'érosion : « Les cérémonies, moins fastueuses, attirent moins de monde et surtout moins de légionnaires, lesquels ne sont plus à jour dans leurs cotisations, comme à Phnom Penh en avril 1944 » (*ICV*, p. 170).

DISCOURS DU VICE-AMIRAL J. DECOUX À L'OUVERTURE DU CONSEIL FÉDÉRAL DE L'INDOCHINE (*L'Écho annamite*, 23 décembre 1943)

.....

La Légion

De son côté, la Légion constitue désormais le foyer naturel de l'unité française ; ses mots d'ordre, sa propagande, son influence morale ont puissamment contribué à maintenir la concorde et la discipline. L'accroissement important de ses effectifs, qui dépassent maintenant le chiffre de 7.300 membres, montre assez le succès du mouvement et le prestige immense du Maréchal.

La mise au point de son organisation qui vient d'être opérée lui permettra de préciser et de renforcer encore son action.

Conscience du devoir, désintéressement-absolu, souci constant de la chose publique, appel incessant au sens national, excluant l'esprit partisan et les querelles intestines, dévouement aux œuvres d'entraide et de solidarité, tels sont quelques uns des traits qui assurent désormais à la Légion et à l'esprit légionnaire une place de premier plan dans la société nouvelle.

Je ne voudrais pas, Messieurs, terminer ce tour d'horizon politique et passer aux questions économiques, sans évoquer le magnifique élan de générosité et de solidarité dont ont fait preuve les populations de l'Indochine : Solidarité fervent avec la Mère Patrie, qui s'est traduite cette année, par un don total de près de 35.000.000 de francs transférés en France pour le Secours National, auxquels il faut ajouter environ

7.300.000 francs pour les villes martyres filleules de l'Indochine ; Solidarité fédérale aussi, manifestée avec une spontanéité et une ampleur admirables à la suite des bombardements cruels, dont a souffert le Tonkin.

Je tiens à souligner plus spécialement les dons importants faits à cette occasion par les Souverains d'Annam et du Cambodge, geste d'une haute signification qui ont touché tous les cœurs.

Aux obsèques de M. Charpentier
Allocution de M. Parisot
(*L'Écho annamite*, 6 janvier 1944)

Voici l'allocution prononcée par M. Parisot, [président local de l'Union cochinchinoise de la Légion](#) et administrateur de la Région de Saïgon-Cholon, aux obsèques du sous-brigadier Charpentier, mort en service commandé :

Les Services de police de l'Indochine ont aujourd'hui la douleur d'ajouter à la liste des agents tombés victimes du devoir, le nom de FERNAND CHARPENTIER, tué en service le 2 janvier 1944.

Ma double qualité d'administrateur de la Région et de président de la Légion de Cochinchine me vaut aujourd'hui le pénible privilège de rendre le dernier hommage au collaborateur et au camarade disparu.

La vie toute entière de Fernand CHARPENTIER aura été vouée au service du pays.

Né le 4 mai 1912 à Dong-hoi, CHARPENTIER contractait à 19 ans un engagement dans la Marine nationale.

Il servit successivement à la douzième Escadrille de sous-marins, puis à la Mission hydrographique.

Libéré le 6 Janvier 1939, avec le grade de quartier maître de 1^{re} classe, il entra aussitôt à la police municipale. Titularisé en 1941, il venait d'être promu, le 1^{er} janvier 1944, au grade de Sous-brigadier de 1^{re} classe.

Son rapide avancement atteste de l'estime dans laquelle le tenaient les chefs.

À la tête de la Brigade de recherches du 4^e arrondissement, il avait obtenu les plus brillants résultats. Déjà blessé en service demandé, Charpentier n'était pas homme à reculer devant l'accomplissement d'aucune mission.

Il a succombé à l'agression soudaine de deux malfaiteurs qu'il venait d'arraisonner : mortellement frappé d'une balle, son dernier geste aura été de tenter d'abattre, hélas sans y parvenir, ses meurtriers.

Ainsi donc à quelques secondes d'une mort foudroyante, il aura tenté d'accomplir jusqu'au bout son devoir. La mort de Charpentier est une mort de soldat, de celles qui forcent le respect.

Puisse cette mort rappeler à tous la grandeur de la tâche ingrate et obscure du policier, placée sous l'égide de la devise « Servir », la plus austère, mais la plus grande des devises,

À sa veuve, à ses quatre enfants dont nous partageons la douleur, j'apporte l'assurance de notre respectueuse et agissante sympathie.

Reposez en paix Charpentier, vos chefs, vos camarades de la police et de la Légion garderont pieusement votre souvenir, vous qui avez vécu et trouvé la mort en servant le Pays.

En Indochine

Les obsèques de M^{me} J. Decoux
(*L'Écho annamite*, 13 janvier 1944)

Saïgon, 9 janvier. — C'est hier matin qu'ont eu lieu, à Dalat, les obsèques de Madame Jean Decoux.

L'Amiral avait désiré qu'elles se déroulent dans la plus grande simplicité, Un certain nombre de personnalités avaient tenu néanmoins à venir se joindre à l'entourage immédiat du Gouverneur général. On remarquait parmi elles ...M. Parisot, Président fédéral de la Légion...

Hanoï
Obsèques de M^{me} Decoux
(*L'Écho annamite*, 20 janvier 1944)

Barth, président fédéral de la Légion

FIN DU SOUTIEN AUX VICTIMES MÉTROPOLITAINES
PRIORITÉ AUX VICTIMES INDOCHINOISES

Appel de l'Amiral Decoux en faveur des victimes de la guerre en Indochine
(*L'Écho annamite*, 10 février 1944)

Texte de l'Appel du Vice-Amiral d'escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, aux populations Franco-Indochinoises de la fédération en faveur des victimes de la Guerre en Indochine.

Hanoï, 28 Décembre. — Le Vice-Amiral d'Escadre, Gouverneur général de l'Indochine fait appel aux populations franco-indochinoises de toute la Fédération en faveur des victimes de la guerre en Indochine.

En plein accord avec le Président fédéral de la Légion des combattants et le Comité de l'Assistance Franco-Indochinoise aux victimes de la guerre, le Gouverneur général décide que dorénavant, tous les fonds recueillis au titre des secours aux victimes de la guerre seront, par priorité, réservés aux sinistrés de la Fédération indochinoise.

Toute collecte effectuée, toute somme reçue sera donc, à moins de stipulation contraire des donateurs, réservée d'abord aux victimes locales jusqu'à ce que soit constitué un fonds fédéral suffisant pour faire face à toutes les sommes correspondant à une journée de solde et d'appointements du 4^e trimestre 1943 collectées par les administrations publiques et la Légion des Combattants et qui devaient être, en principe, affectées au Secours National.

Cette collecte, à elle seule, représente 150.000 p.

Il s'y ajoute d'ores et déjà les sommes produites par la « Semaine des sinistrés du Tonkin » qui, pour le seul territoire de ce pays de l'Union, se montent à 70.000 p.

Il s'y ajoute enfin les sommes dont disposaient par ailleurs les Comités locaux de l'A.F.I.C. sur les collectes et dons antérieurs. Au Tonkin, ce fond est actuellement de 30.000 piastres, après les- répartitions importantes qui ont déjà été faites aux sinistrés à la suite de chaque bombardement.

Ces premiers versements doivent être accrus dans toute la mesure du possible pour assurer à toutes les victimes nécessiteuses, et quelles que soient les circonstances les secours d'urgence indispensables.

Le Gouverneur général rappelle donc aux Français et aux Indochinois le devoir impérieux de solidarité qui s'impose à eux.

Que tous ce qui n'ont pas encore souffert des horreurs de la guerre dans leurs vies et dans leurs biens, pensent aux orphelins et aux blessés sans abri et laissent parler leur cœur. Fidèles aux traditions généreuses de la Patrie française, ils se montreront en même temps de bons citoyens de l'Union indochinoise.

Signé : DECOUX

N.B. — Les dons destinés aux victimes indochinoises de guerre peuvent être adressés au Gouverneur général, soit au Trésorier-Payeur général de l'Indochine à Hanoi, en spécifiant qu'ils sont destinés à l'assistance franco-indochinoise aux victimes de la guerre. (Afic)

Ils peuvent aussi être remis aux Comités locaux de l'A.F.I.C. de chaque pays de l'Union, par l'intermédiaire des Chefs d'Administration locale ou des Administrateurs et Résidents Chefs de province ainsi qu'aux présidents des Unions locales et aux Délégués provinciaux de la Légion les Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale.

Ils peuvent enfin être transmis aux Comités locaux ou aux Caisses du Trésor. (Ofi)

Comité des Pupilles de la Nation en Annam
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1^{er} février 1944)

.....
Lagarde, Commis principal des Trésoreries de l'Indochine, membre de la Légion Française des combattants et des volontaires de la Révolution Nationale (Union locale de l'Annam), Membre

.....

(Bulletin administratif de l'Annam, 1^{er} mars 1944)

Article premier. — Une subvention de Vingt mille sept cent cinquante piastres (20.750 \$ 00) est allouée à l'Union locale de l'Annam de la Légion des Combattants et Volontaires de la Révolution Nationale à Hué.

Art. 2. — Cette dépense est imputable au chapitre 5 art. 1^{er} paragraphe 3 du budget local de l'Annam de l'exercice 1944.

Article premier. — Une subvention de Vingt et un mille cinq cents piastres (21.500 \$ 00) est accordée au Secours National à Hué.

Art. 2. — Cette dépense est imputable au chapitre 5, art. 1^{er}, paragraphe 4 du budget local de l'Annam exercice 1944.

Le 88^e anniversaire du Maréchal
(*L'Écho annamite*, 27 avril 1944)

Vichy, 24 avril (Ofi). — Le Maréchal de France, Chef de l'État, a passé dans l'intimité la journée de son 88^e anniversaire. Au cours de la matinée, il a reçu les vœux du Chef da Gouvernement et des ministres présents à Vichy.

L'anniversaire du Maréchal
Les vœux de la Légion d'Indochine

Hanoï, 24 avril (Ofi). — La Légion française des Combattants et Volontaires de la Révolution nationale en Indochine a adressé, par l'intermédiaire du Gouverneur général, le télégramme suivant :

Hanoï, 22 avril (Ofi). — À l'occasion de l'anniversaire du Maréchal le 24 avril, la Légion d'Indochine prie le Directeur général de la Légion de vouloir bien transmettre au chef de l'État les vœux que tous les Légionnaires d'Indochine font pour sa santé ainsi que l'expression de leur filiale affection et de leur fidélité en toutes circonstances.

Signé : DECOUX.

Pour l'érection d'un monument au Maréchal Pétain

Hanoï, 24 avril (Ofi). — Le jury du concours d'idées pour l'érection d'un monument au Maréchal de France Philippe Pétain s'est réuni le 17 avril 1944 au Foyer du Théâtre municipal de Hanoï, sous la présidence de M. Cousin, secrétaire général du Gouvernement général.

Après avoir examiné les 17 projets et maquettes qui étaient exposés et en avoir délibéré, il s'est prononcé dans les conditions fixées par le règlement du concours sur l'avis à soumettre à M. le Gouverneur général sur le classement et les primes à accorder.

À la suite de cette réunion, M. le vice-amiral d'escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a attribué le deuxième prix de 2.000 piastres à MM. Chauchon, Maison et Gilles, auteurs du projet portant l'indication « épi de blé », et deux mentions honorables avec attribution d'une prime de 500 piastres pour chacun à MM. Laffi (?) et Jeffri(?) d'une part pour leur projet « servir », et à MM. Moncat et Pineau d'autre part pour leur projet « trois chevrons. ».

Le Maréchal a dit :

Notre programme est de rendre à la France les forces qu'elle a perdues. Elle ne les trouvera qu'en suivant les règles simples qui ont de tout temps assuré la vie, la santé et la prospérité des nations.

VIRAGE SUR L'AILE :
ON NE VITUPÈRE PLUS LA DISSIDENCE ET L'ANGLETERRE
ET LA « COMÉDIE HONTEUSE DU SUFFRAGE UNIVERSEL »
MAIS LE COMMUNISME ET LE MATÉRIALISME ATHÉE

Le 1^{er}-Mai à Saïgon
(*L'Écho annamite*, 4 mai 1944)

Une messe solennelle a été célébré lundi matin à la Cathédrale, par Monseigneur Cassaigne, Vicaire Apostolique de Saïgon, en présence du Gouverneur de la Cochinchine, du Président Fédéral de la Légion des combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale [Parisot], du Général Commandant la Division Cochinchine Cambodge, du représentant du Vice-amiral Commandant la Marine en Indochine et des autorités civiles et militaires.

À l'issue de cette cérémonie, le Chef de l'Administration locale, le Président de la Légion et le Général Commandant la Division de Cochinchine-Cambodge ont déposé des gerbes de fleurs au Monument aux Morts avec le cérémonial habituel.

Une importante manifestation se déroula ensuite devant la Maison de la Légion au cours de laquelle le Président a prononcé une vibrante allocution dont nous publions ci-dessous le texte *in extenso* :

Légionnaires,

Le 1^{er}-Mai, jour de la Fête du Maréchal, est aussi le jour de la Fête du Travail et de la Concorde Sociale.

Tout en adressant nos vœux fervents à notre Chef, je voudrais, une fois de plus, vous faire réfléchir sur la signification profonde de ces mots « Fête du Travail et de la Concorde Sociale ».

Tout le programme de la Révolution Nationale est contenu dans cette formule. Elle est l'expression concise de la forme de socialisme dans laquelle la France, toute entière doit s'intégrer logiquement, obligatoirement, si elle veut subsister dans le monde nouveau qui naîtra de la Guerre, en tant que collectivité nationale, homogène et forte.

Ce Socialisme, qui tient compte des données matérielles, morales et affectives de notre Nation, doit obligatoirement triompher.

Il a ses fondements établis sur les réalités de notre histoire, à nous Français.

Il diffère radicalement du marxisme, qui est apatride et bâti sur le postulat du matérialisme historique.

La vitalité d'un régime construit sur ce postulat marxiste, son aptitude à satisfaire aux aspirations de notre peuple, ne pourraient être vérifiées qu'*a posteriori*, par l'histoire, c'est dans une expérience qu'il ne nous appartient pas de faire, car elle ne peut l'être qu'au détriment d'une ou plusieurs générations d'hommes français, au détriment de notre Patrie.

L'expérience marxiste faite en Russie ne prouve encore rien sur le plan historique. Cette expérience, tentée dans un pays étranger, découle d'une idéologie conçue par un cerveau étranger au nôtre, par un cerveau juif, messianique et apatride.

Nous avons à penser français seulement et c'est pourquoi notre socialisme ne veut ni de la lutte des classes, ni de l'abolition de la personnalité, ni de l'Étatisme qui sont à la base du marxisme.

Légionnaires, vous êtes, dans ce pays, une cellule petite par le nombre, séparés par les événements de notre pays, vous ne savez plus au juste ce qui s'y fait, ce qui s'y passe.

Le climat moral du moment vous est inconnu, vous essayez de le reconstituer en imagination et, ce faisant, vous êtes en proie à l'incertitude, à l'inquiétude, au doute.

C'est humain, c'est une faiblesse humaine ; mais c'est une faiblesse. Le pays n'a pas besoin d'hommes faibles.

Ce que vous devez au pays de faire, c'est de vous pénétrer de la réalité des idées que la Légion, sur l'ordre du Maréchal, a pour mission de propager :

- « L'amour du pays
- « Le sens de la discipline
- « Le sens de la solidarité
- « Le sens de la justice sociale.

Mettez à tout instant vos idées et vos actes en harmonie avec les principes que vous avez juré de faire triompher.

C'est votre devoir, un dur devoir, c'est la seule forme active et vivace de la propagande. Souvenez-vous que rien n'est contagieux comme l'exemple.

Si vous m'écoutez, vous aurez rempli toutes vos obligations vis à vis de la France, vis-à-vis de vos chefs.

Ne vous laissez abattre par aucun découragement, rappelez-vous que la poignée de Français que vous êtes est utile à la France, mais que loin de la métropole, elle ne peut

avoir le prétention de s'identifier avec le pays lui-même. Ce pays dont vous êtes retranchés depuis de longues années et dont, pour la plupart, vous n'avez pas jusqu'à maintenant partagé les épreuves.

Pas d'impatience donc, ayez foi en l'Avenir et rappelez-vous ce qu'a dit le Maréchal le 17 octobre 1943 : « Les conséquences de la Guerre n'ont pas permis le plein effet des grandes réformes que j'ai promulguées. Le régime actuel, en raison des circonstances, ne peut préfigurer celui que je veux instaurer et qui permettra aux libertés qui nous sont chères de s'épanouir harmonieusement.

Ce qu'a dit le Maréchal est toujours vrai.

Soyez calmes, soyez patients, c'est la plus difficile des vertus et nous serons forts pour le jour où, maîtres de nos destinées nationales, l'ordre nouveau qu'avec le Maréchal nous voulons pour la France, pourra être instauré en neutralisant, de force au besoin, les égoïsmes et les incompréhensions.

Nouveaux Légionnaires, Anciens Combattants et Volontaires, vous allez prêter serment. Réfléchissez à la valeur de ce serment. Il vous engage corps et âme vis-à-vis du Maréchal, vis-à-vis du Pays. Je vous redirai à tous ensemble ce que j'ai déjà dit à beaucoup d'entre vous.

La Légion ne vous donnera rien que la possibilité de travailler pour le pays. En échange, elle vous demandera tout :

Votre temps, votre argent, et, au besoin, votre vie.

Nous ne sommes pas une Amicale, nous sommes plus qu'une association, et tant que le Maréchal n'en aura pas décidé autrement, nous sommes un parti ; le parti de la France.

La Légion exige de vous deux choses :

la première : Obéir.

la seconde : Être toujours prêts

Légionnaires, ne l'oubliez jamais.

On ne discute pas les ordres des chefs, c'est-à-dire ceux du Maréchal Pétain, et ceux de l'Amiral Decoux ici en Indochine.

On ne marchand pas pour exécuter les ordres reçus.

Si vous la comprenez, si tout Français le comprend, l'Union du Pays sera faite, nous viendrons à bout de nos épreuves, et la France redeviendra grande et forte.

VIVE LA FRANCE !

VIVE LE MARÉCHAL !

Puis ce fut l'habituelle cérémonie de la prestation de serment des Légionnaires.

Une cérémonie bouddhique eut lieu également au temple du Souvenir annamite à laquelle assistèrent des représentants des autorités.

Bombardement de Saïgon
(*L'Écho annamite*, 11 mai 1944)

L'amiral Decoux assiste aux obsèques des victimes

Saïgon, 6 mai. — ... ainsi que de l'administrateur de la Région de Saïgon-Cholon, président fédéral de la Légion des Combattants [Parisot], et de nombreuses personnalités civiles et militaires.

À la mémoire des morts
du *TAHURE* et du *SONG-GIANG*

(L'Écho annamite, 11 mai 1944)

À Saïgon

Le Marine a fait célébrer le 6 mai deux services solennels, l'un à la cathédrale, l'autre au temple du Souvenir annamite, à la mémoire des états-majors et des équipages dispersés en mer à la suite du torpillage de l'avisos *Tahure* et du vapeur *Song Giang*.

... M. le président fédéral de la Légion [Parisot]... avaient pris place dans le chœur avec les rescapés du *Tahure* et du *Song Giang*.

.....

[Service local sports-Jeunesses](#)

(L'Écho annamite, 6 juillet 1944)

Nous apprenons avec un vif regret que, sur sa demande, M. le Pasteur LEHNEBACH va quitter prochainement ses fonctions de chef local Jeunesse en Cochinchine pour pouvoir se consacrer plus entièrement aux charges abondantes de son ministère et à ses fonctions de Vice-Président de la Légion des Combattants et des volontaires de la Révolution Nationale.

.....

L'AMIRAL DECOUX À HANOÏ

(L'Écho annamite, 6 juillet 1944)

Hanoï, 29 juillet. — Venant de Dalat, le vice-amiral d'escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, est arrivé ce matin à Hanoï, accompagné de M. Jean Aurillac, directeur de son cabinet.

Il était attendu au palais Puginier par M. Jean Haelewyn, Résident supérieur au Tonkin, par les chefs de service du Gouvernement général présents à Hanoï et par M. Barnus [Barth ?], représentant le président de l'Union locale de la Légion, absent.

L'Amiral a mis à profit son voyage vers le Nord pour visiter plusieurs provinces du Centre Annam et prendre contact avec les autorités civiles et militaires, la Légion et les notabilités.

.....

4^e ANNIVERSAIRE DE LA LÉGION
DISCOURS DE L'AMIRAL DECOUX,
Gouverneur Général,
aux Légionnaires d'Indochine
(L'Écho annamite, 7 septembre 1944)

Saïgon, 31 août

Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a présidé hier matin à Saïgon les cérémonies organisées à l'occasion du 4^e anniversaire de la Légion

Le Chef de la Fédération a assisté au début de la matinée à une Messe solennelle célébrée à la Cathédrale, par Monseigneur Cassaigne qui prononça une allocution d'une haute élévation morale et patriotique, en présence du Gouverneur de la

Cochinchine. du Président Fédéral de la Légion, du Général Commandant la Division de Cochinchine-Cambodge, du Vice Amiral Commandant la Marine en Indochine et toutes les personnalités civiles et militaires.

Le Vice-Amiral Decoux se rendit ensuite à l'hôtel de Ville où devant les hautes autorités de la Colonie, il s'adressa en ces termes aux Légionnaires de la Région Saïgon-Cholon :

Légionnaires,

Comme les années précédentes; et plus encore peut-être, en raison de la gravité de d'heure, j'ai voulu parler au milieu de vous [en] ce jour anniversaire de la fondation de la Légion, pour vous remercier de vos efforts et vous engager à persévérer plus que jamais dans la voie tracée par le Maréchal sous le signe de l'union et de la discipline.

Des événements décisifs, non seulement pour le sort de l'Europe mais pour l'avenir du monde tout entier se déroulent en ce moment sur le sol même de notre Patrie. Bientôt sans doute, après cinq années d'une guerre atroce, apprendrons-nous enfin la cessation des hostilités sur le front occidental. La France meurtrie et douloureuse, mais ayant gardé son honneur sauf et sa foi intacte dans l'avenir, pourra alors recouvrer sa souveraineté, réconcilier ses fils et reprendre le cours de ces destinées.

Pendant ce long martyre, elle aura pu compter sur la fidélité sans réserve de l'Indochine. Au cours de ces quatre années terribles, Français et Indochinois, fraternellement groupés autour du drapeau français, ont lutté côte à côte, en vue d'assurer à tout prix l'existence même du pays, de détourner les périls qui le menaçaient, et d'adoucir les souffrances qu'il ne pouvait éviter. La Légion a été et demeure l'âme de cet effort. À nouveau je l'en remercie publiquement ; je lui demande encore d'espérer et de persévérer, car son rôle est loin d'être terminé.

Ce sont en effet les anciens combattants des deux guerres au premier rang desquels viendront se placer non chers prisonniers enfin libérés, ce sont les hommes de bonne volonté groupés autour d'eux qui auront demain à faire entendre leur voix au pays et à l'Empire à imposer leur volonté aux éléments de désordre et de désagrégation, en en mot à refaire la France.

C'est à ces hommes qu'il appartiendra de mettre en œuvre le programme inéluctable du redressement français. Dites vous bien que dans l'accomplissement de cette mission sacrée, le salut ne nous viendra pas de l'étranger, mais de nous-mêmes. Rappelez sans cesse autour de vous que seule la France décidera en dernier ressort de son salut et de son destin.

Légionnaires,

Groupez-vous plus étroitement que jamais et réalisez autour de nos trois couleurs l'union totale des esprits et des cœurs pour mener à bien les- grandes tâches qui vous attendent.

La France, malgré ses blessures, doit sortir rénovée du long cauchemar, mais elle aura besoin du labeur discipliné et opiniâtre de tous ses fils pour reprendre sa mission séculaire dans le monde.

Vous avez déjà largement contribué à lui conserver le glorieux patrimoine que nos pères nous ont légué sur cette terre d'Asie.

Les résultats acquis autorisent les Français à considérer avec fierté l'œuvre qu'ils ont accomplie ici

Grâce à eux, la France n'a pas cessé d'exercer en Indochine sa mission de civilisation et de paix. Plus que jamais désormais, la France continue. Demain, elle reflurira par l'amour retrouvé de tous ses enfants.

24 novembre 1944 : Decoux, chef suprême censé connaître tous les aspects du problème contrairement au citoyen de base, dissout la Légion.

Épuration du personnel français
(*Le Journal de Saïgon*, 21 novembre 1945)

Saïgon, 20-11-45 (APFI). — Un arrêté du 15 novembre 1945 de M. le Haut-Commissaire de France pour l'Indochine vient d'instituer, près de chaque commissaire de la République, une Commission d'épuration du personnel français des administrations publiques, services publics concédés et officiers ministériels ayant été en service en Indochine entre le 18 juin 1940 et le 9 mars 1945.

À cet effet, toute personne répondant à cette qualification devra faire parvenir au Commissaire de la République du territoire où elle réside actuellement une déclaration faite sur l'honneur où elle indiquera les fonctions qu'elle a occupées entre le 18 juin 1940 et le 9 mars 1945, éventuellement celles qu'elle a remplies depuis lors, les avancements successifs reçus depuis le 18 juin 1940 et son appartenance ou non à la Ligue dénommée « Légion française des anciens combattants et volontaires de la Révolution Nationale », éventuellement les fonctions occupées par elles à la dite Ligue et sa participation, à titre volontaire, à la formation para-militaire dénommée « Garde civique », les services éventuellement rendus aux organisations de résistance, son activité depuis le 9 mars 1945 et toutes autres précisions qu'elle jugera devoir donner sur son attitude depuis le 18 juin 1940.

Le Commissaire de la République pour la Cochinchine vient d'adresser des instructions aux différents chefs de service afin que soient recueillies et lui soient remises les déclarations des fonctionnaires et agents de l'administration.

Mais, dès à présent, il invite tous ceux d'entre eux qui rentrent dans les cas et conditions indiqués ci dessus, à entreprendre la rédaction de la déclaration et à la remettre le plus tôt possible à leur chef de service.

Signé : CÉDILE.

Le Groupement amical des non-légionnaires de Cochinchine
(*Le Journal de Saïgon*, 21 novembre 1945)

Une assemblée générale de l'A.N.L.C. s'est tenue le dimanche 18 novembre 1945, à 10 heures, au n° 213 de la rue Catinat (4^e étage), à l'effet d'élire un bureau apte à élaborer les statuts de la société qui serait constituée légalement.

Avant le vote, le secrétaire du bureau provisoire donna lecture du procès-verbal de la séance du 28 octobre, qui fut adopté à l'unanimité. Le secrétaire sortant déclara ne pouvoir se représenter, étant en instance de départ pour la France.

Dans une courte allocution, le président sortant fit sentir l'opportunité qu'il y aurait, désormais, à ne plus confier des leviers de commande à des personnages tarés ou bien à des individus qui se compromirent gravement dans la période dite de « Révolution Nationale ».

Le vice-président sortant fit ensuite l'historique du mouvement de résistance et son exposé donna lieu à un échange de vues entre plusieurs membres du groupement.

Ayant finalement décidé qu'une commission serait désignée pour l'élaboration des statuts de la société à fonder, le bureau procéda au renouvellement de ses membres.

13 candidats se présentèrent et il fallait élire 7 membres. 39 adhérents présents purent prendre part au vote, Les voix se répartirent de la façon suivante :

Dr Malpart, 32 voix ; M. Estève, 31 voix ; Dr Baccialone, 27 voix ; M. Seurin, 24 voix ; M. Marchand, 21 voix ; M. Legay, 20 voix ; M. Maury, 19 voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à midi.

Une réunion complémentaire des 7 membres du nouveau bureau a eu lieu le mardi 20 novembre, à 17 h. 30, au domicile du Dr Malpart, rue Pellerin, n° 168.

Il fut décidé que MM. Estève et Legay seraient chargés des questions juridiques, et, notamment, de l'élaboration des statuts.

Le principe du versement d'une cotisation de 10 piastres par adhérent fut admis à l'unanimité et on reconnut sans peine l'utilité d'un parrainage pour les admissions.

Au cours de cette dernière réunion, un vote à mains levées désigna la composition du bureau qui se présente ainsi :

Président : Dr Malpart.

Vice-président : M. Estève.

Trésorier : M. Maury.

Secrétaire : M. Legay.

Membres : MM. Seurin, Marchand, Dr Baccialone.

Suite :

[L'épuration en Indochine \(1946-1950\).](#)